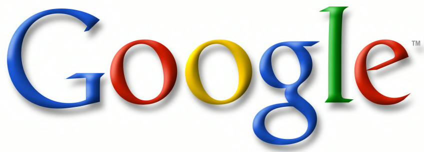
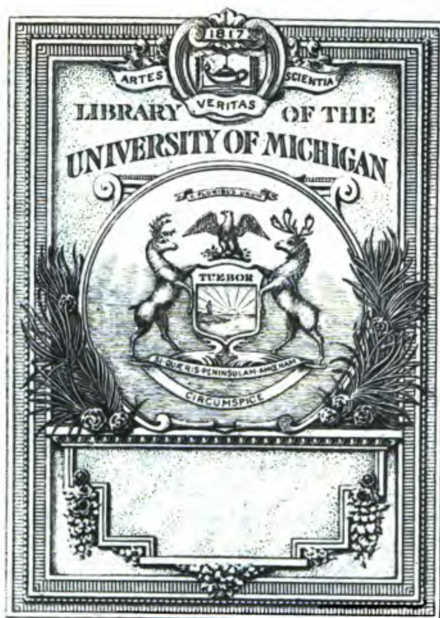



EX · LIBRIS · JUS · DESCHAMPS · DE · PAS · DE · S.T OMER


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



ANNUAIRE
STATISTIQUE
DU DÉPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS,
POUR L'AN 1816.

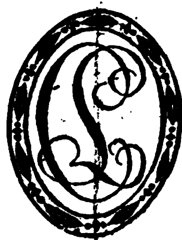
ANNUAIRE STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS, France (Dept.)

POUR L'AN 1816,

DÉDIÉ À M. le BARON MALOUET, Maître des Requêtes au Conseil d'État, Officier de la Légion d'Honneur, PRÉFET du Département,

Par AUGUSTIN LEDUCQ, *Avocat*; *et par* AUGUSTIN ALLEXANDRE, *Garde-magasin-général des Tabacs en feuilles, anciens Chefs de division des bureaux de la Préfecture, Rédacteurs des Annuaires de* 1807, 1808, 1810 et 1814.

PRIX : 5 francs avec la Carte.



A ARRAS,
Chez LECLERCQ - CAMMIEZ, Imprimeur - Libraire et Relieur, rue des trois Visages.

M. D. CCC. XVI. — 1816.

Cet Annuaire se vend :

A Arras, *chez* { Leclercq-Cammiez, Imprimeur-Libraire.
M. Bocquet, *id.*
M. Topino, Libraire.

A Bapaume, *chez* M. Catelain-Millot.

A Béthune, *chez* M. DeSavary, Imprimeur-Libraire.

A St.-Omer, *chez* M. Pastre, Libraire.

A Lille, *chez* M. Lefort, Imprimeur-Libraire.

A Douai, *chez* M. Villette, *id.*, rue Clocher-St.-Pierre.

A Paris, *chez* MM. Fournier, frères, Libraires, rue de la Harpe, n.° 45.

Et chez MM. les principaux Libraires du Département et du Royaume.

AVERTISSEMENT.

L'Annuaire Statistique de 1814, résultat de quatre années de recherches et de travail, présente sur le Département du Pas-de-Calais, des détails que l'Annuaire de 1816 vient rendre plus complets encore. Une Notice historique du Département achevera de faire connaître ou de rappeller à nos Lecteurs les événemens importans dont notre Patrie a été le théâtre et l'objet. Une Carte dont nous sommes redevables à M. *Courtalon*, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, écrite avec une rare élégance par M. *Martin*, Ingénieur du même corps à Arras, décorée d'une vue de Calais par M. *Vaissière* également Ingénieur dans cette dernière ville, et parfaitement gravée, mettra sous les yeux les Routes Royales, les Routes Départementales, celles projetées, les Canaux, les Rivières navigables et non navigables, les Limites du Département, des Arrondissemens et des Cantons, ainsi que la position respective des Villes, des Bourgs, des autres chefs-lieux de canton, etc.

Une heureuse révolution, en replaçant sur le trône de Henri IV le digne descendant du plus grand et du meilleur des Rois, nous avait enfin donné la paix. Privée d'un grand nombre de bras nécessaires à sa

prospérité, l'agriculture prenait un nouvel essor; le commerce et l'industrie, affranchis de toute entrave, ramenaient l'abondance: tout nous faisait présager un bonheur durable. L'usurpateur reparut: un déluge de maux fondit sur la France. Cette période désastreuse fut de courte durée, mais combien n'a-t elle pas laissé à réparer à Louis-le-Désiré! Espérons tout de ce Monarque, que l'on pourrait nommer *le Père du Peuple* comme un autre Louis XII. La trace de nos maux s'effacera, la France sera rendue à la prospérité, et sous l'Administration aussi juste que vigilante de notre respectable Préfet, les Rédacteurs de la Statistique du Pas-de-Calais n'auront désormais que des améliorations à signaler, dans la description de toutes les parties de ce Département si avantageusement connu par son dévouement à l'auguste Dynastie des BOURBONS.



CALENDRIER

CALENDRIER.

Correspondance des Eres anciennes, avec l'Ere vulgaire.

Année de la Période Julienne.................... 6531.
Depuis la 1.ere Olympiade d'Iphytus jusqu'en juillet..2590.
De la Fondation de Rome, selon Varron, (mars)....2569.
De l'époque de Nabonassar, depuis février..........2563.
De la naissance de Jésus-Christ...................1816.

L'année 1231 des Turcs a commencé le 3 décembre 1815, et finira le 21 Novembre 1816, selon l'usage de Constantinople.

LES QUATRE SAISONS.

Le Printemps commencera le 20 mars, à 5 heures 19 minutes du soir.
L'Eté commencera le 21 juin, à 2 heures 57 minutes du soir.
L'Automne commencera le 23 septembre, à 4 h. 57 min. du matin.
L'Hiver commencera le 21 décembre, à 9 heures 44 min. du soir.

ECLIPSES.

Il y aura cette année deux Eclipses de Soleil et deux de Lune.

Le 27 Mai, Eclipse de soleil invisible à Paris.

Le 10 Juin, Eclipse totale de lune visible à Paris.
Commencement le 9, à 11 heures 40 minutes du soir.
Fin, à 3 heures 10 minutes du matin.

Le 19 novembre, Eclipse de soleil, visible à Paris.
Commencement à 8 heures 26 min. du matin.
Fin à 10 heures 42 min. du soir.

Le 4 décembre, Eclipse de lune visible à Paris.
Commencement à 7 heures 25 min. du soir.
Fin à 10 heures 42 min. du soir.

SIGNES DU ZODIAQUE

♈ Le Bélier.	♌ Le Lion.	♐ Le Sagittaire.
♉ Le Taureau.	♍ La Vierge.	♑ Le Capricorne.
♊ Les Gémeaux.	♎ La Balance.	♒ Le Verseau.
♋ L'Ecrevisse.	♏ Le Scorpion.	♓ Les Poissons.

Fêtes Mobiles.

Septuagésime, 11 février.
Les Cendres, 28 février.
PAQUES, 14 avril.
Les Rogations, 20. 21 et 22 mai.
ASCENSION, 23 mai.
PENTECÔTE, 2 juin.
La Trinité, 9 juin.
LA FÊTE DIEU, 13 juin.
L'Avent, 1.er décembre.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'Or en 1816.... 12
Epacte.................. 1
Cycle solaire............ 5
Indiction romaine........ 4

Lettre dominicale ...... GF

Quatre-Temps.

Mars, les 6, 8 et 9.
Juin, 5, 7 et 8.
Septembre, 18, 20 et 21.
Décembre, 18, 20 et 21.

Fêtes observées en France.

Pâques, 14 avril.
Ascension, 23 mai.
Pentecôte, 2 juin.
Assomption, 15 août.
St.-Louis, le 25 août.
Toussaint, 1.er novembre.
Noël, 25 décembre.

JANVIER.

Soleil au ♒ le 21, à 2 heures 20 minutes du soir.

Jours.	Jours du Mois.	Noms des Saints.	Phases de la Lune.	Jours de ☽
lundi	1	CIRCONCISION.		2
mardi	2	s. Macaire, abbé.		3
merc.	3	ste. Geneviève.		4
jeudi	4	s. Rigobert, évêque.		5
vend.	5	s Siméon Stylite.		6
samedi	6	*l'Épiphanie.*		7
1 *D.*	7	s. Lucien, martyr.	☽ Premier Quart. le 7, à 6 heures 52 min. du soir.	8
lundi	8	ste. Gudule, vierge.		9
mardi	9	s. Julien, martyr.		10
merc.	10	s. Guillaume.		11
jeudi	11	s. Théodose.		12
vend.	12	ste. Césaire. vierge.		13
samedi	13	s. Hilaire, évêque.		14
2 *D.*	14	s. Nom de Jésus.		15
lundi	15	s. Maur, abbé.	☺ Pl. Lune le 15, à 1 h. 28 minut. du soir.	16
mardi	16	s. Marcel.		17
merc.	17	s. Antoine, abbé.		18
jeudi	18	Chaire de S. P. à Rome.		19
vend.	19	s. Omer, évêque.		20
samedi	20	ss. Fabien et Sébastien.		21
3 *D.*	21	ste. Agnès, vierge.	☾ Dernier Quart. le 21, à 8 h. 17 m. du soir.	22
lundi	22	s Vincent, mart.		23
mardi	23	s. Raymond.		24
merc.	24	s. Thimothé, évêque.		25
jeudi	25	Conversion de s. Paul.		26
vend.	26	s. Policarpe, év. et mart.		27
samedi	27	s. Jean-Chrysostome.		28
4 *D.*	28	ste. Agnès, vierge et m.	● Nouvelle Lune le 29, à 9 heur. 0 m. du matin.	29
lundi	29	s. François de Sales.		1
mardi	30	ste. Martine.		2
merc.	31	s. Pierre Nolasque.		3

FOIRES du Département

Calais, le 10, dix jours, où l'on vend toutes espèces de marchandises.

St.-Pol, le 26, 10 jours, bestiaux de toute espèce, bijouterie, librairie, mercerie, coutellerie, étoffes, bonneterie, lin, fil, modes etc.

Licques et St.-Pol, le premier lundi de chaque mois, marché aux bestiaux.

Dourier, le 1.er et le 15 de chaque mois, et le 1.er mardi de chaque trimestre, 1 jour, bestiaux de toute espèce, lin, chanvre, grains etc.

JANVIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 31 minutes le matin et de 32 minutes le soir.

JOURS.	SOLEIL.				LUNE.				TEMPS MOYEN au Midi vrai.		
	Lever.		Coucher.		Lever.		Coucher.				
	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	S.
1	7	53	4	7	9	29 Matin.	5	49 Soir.	0	4	55
2	7	52	4	8	10	3	6	58	0	4	4
3	7	52	4	8	10	30	7	58	0	4	32
4	7	51	4	9	10	52	9	3	0	5	0
5	7	51	4	9	11	11	10	7	0	5	27
6	7	50	4	10	11	29	11	12	0	5	54
7	7	49	4	11	11	44	—		0	6	21
8	7	49	4	11	0	3 Soir.	0	17 Matin.	0	6	47
9	7	48	4	12	0	22	1	25	0	7	12
10	7	47	4	13	0	45	2	34	0	7	37
11	7	46	4	14	1	13	3	46	0	8	2
12	7	45	4	15	1	42	5	1	0	8	26
13	7	44	4	16	2	35	6	14	0	8	49
14	7	43	4	17	3	37	7	19	0	9	11
15	7	42	4	18	4	49	8	14	0	9	33
16	7	41	4	19	6	10	8	57	0	9	54
17	7	40	4	20	7	36	9	31	0	10	15
18	7	39	4	21	8	58	9	59	0	10	35
19	7	38	4	22	10	18	10	23	0	10	54
20	7	37	4	23	11	36	10	45	0	11	12
21	7	36	4	24	—		11	6	0	11	30
22	7	34	4	26	0	52 Matin.	11	27	0	11	47
23	7	33	4	28	2	8	11	51	0	12	3
24	7	32	4	29	3	21	0	20 Soir.	0	12	19
25	7	30	4	30	4	31	0	56	0	12	33
26	7	29	4	32	5	35	1	40	0	12	47
27	7	28	4	33	6	31	2	30	0	13	0
28	7	26	4	34	7	16	3	26	0	13	13
29	7	25	4	36	7	53	4	32	0	13	24
30	7	23	4	37	8	23	5	37	0	13	35
31	7	22	4	39	8	46	6	42	0	13	44

pendant le mois de Janvier.

Marquise, le 3.e jeudi de chaque mois, 1 jour, chevaux, poulains, vaches, génisses et porcs.

Avesnes-le-Comté, le 4.e mercredi de chaque mois, 1 jour, bestiaux de toute espèce, mercerie, quincaillerie et étoffes.

Carvin, le 1.er samedi de chaque mois, 1 jour, chevaux, bœufs, vaches, quincaillerie, friperie, corderie, poteries, chapeaux, chaussure, ferraille, grains, comestibles, bijouterie, modes, draperies, etc.

FEVRIER.

Soleil aux ♓ le 19, à 5 heures 4 minutes du soir.

Jours.	Jours du Mois.	Noms des Saints.	Phases de la Lune.	Jours de ☺
jeudi	1	s. Ignace.		4
vend.	2	*Purification.*		5
samedi	3	s. Blaise, martyr.		6
5 *D.*	4	s. André Corsin, évêq.		7
lundi	5	ste. Agathe, vierge.		8
mardi	6	s. *Vaast, évêque.*		9
merc.	7	s. Romuald, abbé.	☽ Premier Quart. le 6, à 1 heure 38 min. du soir.	10
jeudi	8	s. Jean de Matha.		11
vend.	9	ste. Apolline, vierge.		12
samedi	10	ste. Scholastique.		13
D.	11	*Septuagésime.*		14
lundi	12	ste. Eulalie, vierge.		15
mardi	13	s. Martinien.		16
merc.	14	s. Valentin, martyr.	☺ Pl. Lune le 13, à 0 h. 18 m. du soir.	17
jeudi	15	s. Silvin, évêque.		18
vend.	16	ste. Julienne, vierge.		19
samedi	17	s. Germain.		20
D.	18	*Sexagésime.*		21
lundi	19	ste. Ernestine.		22
mardi	20	s. Eleuthère, évêque.	☾ Dernier Quart. le 20, à 3 heures 50 m. du matin.	23
merc.	21	s. Flavien, confesseur.		24
jeudi	22	Chaire de s. Pierre, à A.		25
vend.	23	ste. Isabelle.		26
samedi	24	s. Mathias, apôtre.		27
D.	25	*Quinquagésime.*		28
lundi	26	s. Alexandre, évêque.		29
mardi	27	s. Léandre, évêque.		30
merc.	28	*les Cendres.*	● Nouvelle Lune le 28, à 3 heur. 40 m. du matin.	1
jeudi	29	s. Romain.		2

FOIRES du Département.

Béthune, le 3, foire de 10 jours, où l'on vend chevaux, bœufs, vaches, porcs, draps, étoffes de coton, fil, mousseline, soieries, merceries, etc.

Guines, le 4, marché d'un jour, chevaux, vaches, porcs et moutons.

St-Omer, au Carnaval, 9 jours, bestiaux de toute espèce, bijouterie, modes, etc.

Auxi-le-Château, le 24, bestiaux de toute espèce, mercerie, coutellerie, étoffes, fil, lin et chanvre.

Licques et St.-Pol, le 1.er lundi de chaque mois, marché aux bestiaux.

FÉVRIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 48 minutes le matin et de 48 minutes le soir.

JOURS.	SOLEIL. Lever. H.	M.	SOLEIL. Coucher. H.	M.	LUNE. Lever. H.	M.	LUNE. Coucher. H.	M.	TEMPS MOYEN au Midi vrai. H.	M.	S.
1	7	20	4	40	9	7 Matin.	7	48 Soir.	0	13	54
2	7	19	4	42	9	26	8	55	0	14	2
3	7	17	4	43	9	44	9	58	0	14	9
4	7	16	4	45	10	0	11	3	0	14	15
5	7	14	4	46	10	19	—	—	0	14	21
6	7	13	4	48	10	39	0	11 Matin.	0	14	26
7	7	11	4	50	11	4	1	20	0	14	30
8	7	9	4	51	11	33	2	31	0	14	33
9	7	8	4	53	0	13 Soir.	3	43	0	14	35
10	7	6	4	54	1	7	4	51	0	14	37
11	7	5	4	56	2	14	5	52	0	14	38
12	7	3	4	58	3	34	6	41	0	14	38
13	7	1	4	59	5	2	7	22	0	14	37
14	7	0	5	1	6	27	7	53	0	14	35
15	6	58	5	3	7	51	8	20	0	14	33
16	6	56	5	4	9	13	8	43	0	14	30
17	6	55	5	6	10	34	9	5	0	14	26
18	6	53	5	8	11	53	9	26	0	14	21
19	6	51	5	9	—	—	9	51	0	14	16
20	6	49	5	11	1	9 Matin.	10	19	0	14	10
21	6	48	5	13	2	21	10	53	0	14	4
22	6	46	5	15	3	29	11	35	0	13	57
23	6	44	5	17	4	26	0	22 Soir.	0	13	49
24	6	42	5	18	5	15	1	20	0	13	41
25	6	41	5	20	5	55	2	22	0	13	32
26	6	39	5	22	6	26	3	28	0	13	22
27	6	37	5	24	6	52	4	34	0	13	12
28	6	35	5	25	7	13	5	44	0	13	1
29	6	34	5	27	7	33	6	45	0	12	50

pendant le mois de Février.

Dourier, le 1.er et le 15 de chaque mois, 1 jour, bestiaux de toute espèce, lin, chanvre, grains, etc.

Marquise, le 3.e jeudi, 1 jour, chevaux, poulains, vaches, genisses et porcs.

Avesnes-le-Comte, le 4.e mercredi, 1 jour, bestiaux de toute espèce, mercerie, quincaillerie et étoffes.

Carvin, le 1.er samedi de chaque mois, 1 jour, chevaux, bœufs, vaches, quincaillerie, friperie, corderies, poteries, chapeaux, chaussure, etc.

MARS.

Soleil au ♈ le 20, à 5 heures 19 min. du soir. PRINTEMS.

Jours.	*Jours du Mois.*	*Noms des Saints.*	*Phases de la Lune.*	*Jours de* ☽
vend.	1	s. Aubin, évêque.		3
samedi	2	s. Simplice.		4
1 *D*	3	*Quadragésime.*		5
lundi	4	s. Casimir.		6
mardi	5	s. Théophile.		7
merc.	6	ste. Colette, v. *Q. T.*		8
jeudi	7	s. Thomas d'Acquin.	Premier	9
vend.	8	s. Jean de Dieu. *Q. T.*	Quart. le 7,	10
samedi	9	ste. Françoise. *Q. T.*	à 4 heures 3	11
2 *D.*	10	*Reminiscere.*	min. du mat.	12
lundi	11	s. Vindicien, évêq.		13
mardi	12	s. Grégoire.		14
merc.	13	ste. Euphrasie.	Pl. Lune	15
jeudi	14	ste. Mathilde, reine.	le 13, à 9 h.	16
vend.	15	s. Longin, martyr.	56 m. du soir.	17
samedi	16	s. Abraham, hermite.		18
3 *D.*	17	*Oculi.*		19
lundi	18	s. Cirille.		20
mardi	19	s. Joseph.		21
merc.	20	s. Joachim.	Dernier	22
jeudi	21	s. Benoît, abbé.	Quart. le 20,	23
vend.	22	s. Basile, prêtre.	à 5 heures 50	24
samedi	23	ste. Victorine.	min. du soir.	25
4 *D.*	24	*Lœtare.*		26
lundi	25	*Annonciation.*		27
mardi	26	s. Ludger.		28
merc.	27	s. Rupert.		29
jeudi	28	s. Gontrand.	Nouvelle	30
vend.	29	s. Eustase, abbé.	Lune le 28, à	1
samedi	30	s. Amédée.	9 heur. 36 m.	2
5 *D.*	31	*la Passion.*	du soir.	3

Foires du Département

Samer, le 19, marché d'un jour, où l'on vend chevaux, bestiaux, lin, fayence, poterie, mercerie, orfévrerie et étoffes.

Ardres, le 2.e lundi de Carême, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Marquise, le lundi de la 4.e semaine de Carême, marché d'un jour, chevaux, poulains, vaches, génisses et porcs.

Lillers, le mardi de la 4.e semaine de Carême, marché d'un jour, chevaux, vaches, porcs, bêtes à laine, drap, quincaillerie, toile et lin.

Licques et St.-Pol, le premier lundi, marché aux bestiaux.

MARS.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 56 minutes le matin et de 56 minutes le soir.

JOURS.	Soleil. Lever. H.	M.	Soleil. Coucher. H.	M.	Lune. Lever. H.	M.	Lune. Coucher. H.	M.	Temps moyen au Midi vrai. H.	M.	S.
1	6	32	5	29	7 Matin.	51	7 Soir.	50	0	12	38
2	6	30	5	31	8	9	8	56	0	12	26
3	6	28	5	33	8	26	10	3	0	12	13
4	6	27	5	34	8	44	11	11	0	12	0
5	6	25	5	36	9	7	—	—	0	11	46
6	6	23	5	38	9	35	0 Matin.	21	0	11	32
7	6	21	5	40	10	10	1	32	0	11	18
8	6	19	5	41	10	56	2	40	0	11	3
9	6	17	5	43	11	55	3	42	0	10	47
10	6	16	5	45	1 Soir.	6	4	36	0	10	31
11	6	14	5	47	2	28	5	19	0	10	15
12	6	12	5	49	3	54	5	54	0	9	59
13	6	10	5	51	5	21	6	23	0	9	42
14	6	8	5	52	6	47	6	47	0	9	25
15	6	7	5	54	8	12	7	9	0	9	8
16	6	5	5	56	9	35	7	32	0	8	50
17	6	3	5	58	10	56	7	57	0	8	32
18	6	1	5	59	—	—	8	24	0	8	15
19	5	59	6	1	0 Matin.	14	8	56	0	7	57
20	5	58	6	3	1	26	9	36	0	7	38
21	5	56	6	5	2	29	10	24	0	7	20
22	5	54	6	7	3	22	11	20	0	7	2
23	5	52	6	8	4	4	0 Soir.	20	0	6	43
24	5	51	6	10	4	38	1	26	0	6	25
25	5	49	6	12	5	5	2	32	0	6	6
26	5	47	6	14	5	27	3	38	0	5	48
27	5	45	6	16	5	46	4	44	0	5	29
28	5	43	6	18	6	4	5	50	0	5	11
29	5	42	6	19	6	21	6	56	0	4	52
30	5	40	6	21	6	38	8	3	0	4	34
31	5	38	6	23	6	58	9	11	0	4	16

pendant le mois de Mars.

Douriez, le premier et le 15 de chaque mois, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Marquise, le 3.e jeudi, marché aux bestiaux, etc.

Avesnes-le-Comte, le 4.e mercredi, marché aux bestiaux, etc.

Carvin, le premier samedi, marché aux bestiaux, quincaillerie, etc.

AVRIL.

Soleil au ♉ le 20, à 5 heures 52 minutes du matin.

Jours.	*Jours du Mois.*	*Noms des Saints.*	*Phases de la Lune.*	*Jours de* ☺
lundi	1	s. Hugues, évêque.		4
mardi	2	s. François de Paul.		5
merc.	3	s. Richard.		6
jeudi	4	s. Isidore.		7
vend.	5	s. Vincent Ferrier.	☽ Premier	8
samedi	6	s. Célestin, pape.	Quart. le 5,	9
6 *D.*	7	*les Rameaux.*	à 4 heures 32	10
lundi	8	N. D, des 7 douleurs.	min. du soir.	11
mardi	9	ste. Marie, égyptienne.		12
merc.	10	s. Macaire, évêque.		13
jeudi	11	*la Sainte Cène.*		14
vend.	12	*Mort de N. S. J.-C.*	☺ Pl. Lune	15
samedi	13	*Saint.*	le 12, à 6 h.	16
D.	14	PAQUES.	52 minut. du	17
lundi	15	*Pâques.*	matin.	18
mardi	16	s. Druon, solitaire.		19
merc.	17	s. Anicet, pape.		20
jeudi	18	s. Parfait, martyr.		21
vend.	19	s. Théodore.	☾ Dernier	22
samedi	20	s. Sulpice.	Quart. le 19,	23
1 *D.*	21	*Quasimodo.*	à 9 h. 48 m.	24
lundi	22	ste Opportune, vierge.	du matin.	25
mardi	23	s. George, martyr.		26
merc.	24	s. Fidèle.		27
jeudi	25	s. Marc, évang. *Abstin.*		28
vend.	26	s. Clet, pape.		29
samedi	27	s. Anthime, évêq.	● Nouvelle	30
2 *D.*	28	*les stes. Reliques.*	Lune le 27, à	1
lundi	29	s. Pierre, prêtre et mart.	1 heur. 40 m.	2
mardi	30	ste. Catherine de Sienne.	du soir.	3

Foires du Département

Arras, le 10 avril, foire de 15 jours, où l'on vend toutes sortes de marchandises.

Desvres, le mardi qui suit le Quasimodo, marché d'un jour, vaches, porcs et chevaux.

Fruges, le 26, marché d'un jour, chevaux, poulains, porcs, bêtes à cornes et à laine.

Hesdin, le 1.er jeudi après Pâques, marché d'un jour, bestiaux de toute espèce.

A V R L L.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 51 minutes le matin et de 52 minutes le soir.

JOURS.	SOLEIL.				LUNE.				TEMPS MOYEN au Midi vrai.		
	Lever.		Coucher.		Lever.		Coucher.				
	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H	M.	S.
1	5	36	6	25	7	19 Matin.	10	20 Soir.	0	3	58
2	5	34	6	26	7	44	11	30	0	3	39
3	5	33	6	28	8	14	—	—	0	3	21
4	5	31	6	30	8	57	0	39 Matin.	0	3	3
5	5	29	6	32	9	49	1	44	0	2	45
6	5	27	6	34	10	54	2	37	0	2	28
7	3	26	6	35	0	10 Soir.	3	23	0	2	10
8	5	24	6	37	1	33	4	0	0	1	53
9	5	22	6	39	2	58	4	30	0	1	36
10	5	20	6	41	4	23	4	56	0	1	19
11	5	18	6	42	5	47	5	19	0	1	3
12	5	17	6	44	7	11	5	40	0	0	47
13	5	15	6	46	8	35	6	2	0	0	31
14	5	13	6	48	9	56	6	28	0	0	15
15	5	11	6	49	11	14	6	57	11	59	59
16	5	10	6	51	—	—	7	35	11	59	45
17	5	8	6	53	0	24 Matin.	8	21	11	59	30
18	5	6	6	54	1	25	9	18	11	59	16
19	5	5	6	56	2	13	10	22	11	59	3
20	5	3	6	58	2	52	11	27	11	58	50
21	5	1	7	0	3	21	0	32 Soir.	11	58	37
22	5	0	7	1	3	44	1	37	11	58	24
23	4	58	7	3	4	4	2	42	11	58	15
24	4	56	7	5	4	21	3	47	11	58	1
25	4	55	7	6	4	36	4	53	11	57	50
26	4	53	7	8	4	52	5	59	11	57	40
27	4	51	7	9	5	10	7	7	11	57	30
28	4	50	7	11	5	30	8	18	11	57	21
29	4	48	7	13	5	54	9	30	11	57	12
30	4	47	7	14	6	24	10	40	11	57	4

pendant le mois d'Avril.

Auxi-le-Château, le mardi après le dimanche de Quasimodo, marché d'un jour, bestiaux de toute espèce, mercerie, quincaillerie et étoffes.

Licques et St.-Pol, le 1.er lundi de chaque mois, marché aux bestiaux.

Dourier, le 1.er et le 15 et le 1.er mardi de chaque trimestre, 1 jour, bestiaux de toute espèce, lin, chanvre, grains, etc.

Marquise, le 3.e jeudi, marché aux bestiaux.

Avesnes-le-Comte, le 4.e mercredi, marché aux bestiaux, etc.

Carvin, le premier samedi, marché aux bestiaux, quincaillerie, etc.

MAI.

Soleil aux ♊ le 21, à 6 heures 14 minutes du matin.

Jours.	Jours du Mois.	Noms des Saints.	Phases de la Lune.	Jours de la ☽
merc.	1	s. Jacques et s. Philip.		4
jeudi	2	s. Athanase, év. et doct.		5
vend.	3	Invention de ste. Croix.		6
samedi	4	ste. Monique.		7
3 D.	5	s. Maurant, abbé.	☽ Premier Quart. le 5, à o h. 18 min. du matin.	8
lundi	6	s. JEAN à la Porte Lat.		9
mard.	7	s. Stanislas.		10
merc.	8	Apparition de s. Michel.		11
jeudi	9	Transl. de s. Nicolas.		12
vend.	10	s. Antonin.		13
samedi	11	s. Mamert, évêq.	○ Pl. Lune le 11, à 5 h. 27 m. du soir.	14
4 D.	12	s. Nérée et ses Compag.		15
lundi	13	s. Servais, évêq.		16
mardi	14	s. Boniface.		17
merc.	15	ste. Dympne.		18
jeudi	16	s. Honoré, évêque.		19
vend.	17	ste. Restitude, vierge.		20
samedi	18	s. Venant.		21
5 D.	19	ste. Yves, prêtre.	☾ Dernier Quart. le 19, à 2 h. 44 min. du matin.	22
lundi	20	s. Bernardin. *Rogations.*		23
mardi	21	ste. Hélène. *Rogations.*		24
merc.	22	ste. Julie, v. *Rogations.*		25
jeudi	23	ASCENSION.		26
vend.	24	ste. Jeanne.		27
samedi	25	s. Urbain, pape.		28
6 D.	26	s. Philippe de Néry.		29
lundi	27	s. Jules, martyr.	● Nouvelle Lune le 27, à 3 heur. 15 m. du matin.	1
mardi	28	s. Germain, év de Paris.		2
merc.	29	s. Maximin, évêq.		3
jeudi	30	s. Ferdinand.		4
vend.	31	ste. Pétronille, vierge.		5

Foires du Département.

Avesnes-le-Comte, le 2, marché d'un jour, où l'on vend vaches, moutons et porcs, mercerie, quincaillerie et étoffes.

Fauquembergue, le 2, marché d'un jour, bestiaux de toute espèce.

Licques, le 3, marché d'un jour, chevaux, vaches, porcs et moutons.

Pernes, le 9, 1 jour, bestiaux, étoffes, toiles, coutellerie et mercerie.

St.-Pierre-lez-Calais, le 15, foire de 9 jours, bestiaux de toute espèce.

Guines, le 3.e dim. après Pâques, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Ardres, le lundi avant la Pentecôte, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

MAI.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 40 minutes le matin et de 40 minutes le soir.

JOURS.	SOLEIL. Lever. H.	M.	SOLEIL. Coucher. H.	M.	LUNE. Lever. H.	M	LUNE. Coucher. H.	M.	TEMPS MOYEN au Midi vrai. H.	M.	S.
1	4	45	7	16	7 Matin.	2	11 Soir.	45	11	56	56
2	4	43	7	18	7	51	—	—	11	56	48
3	4	42	7	19	8	51	0 Matin.	45	11	56	42
4	4	40	7	21	10	1	1	29	11	56	35
5	4	39	7	22	11	19	2	5	11	56	30
6	4	37	7	24	0 Soir.	40	2	37	11	53	24
7	4	[illegible]	7	26	2	2	3	3	11	56	20
8	4	34	7	27	3	25	3	25	11	56	16
9	4	33	4	28	4	48	3	47	11	56	12
10	4	31	7	30	6	11	4	9	11	56	9
11	4	30	7	31	7	34	4	32	11	56	7
12	4	29	7	32	8	54	4	50	11	56	5
13	4	27	7	34	10	10	5	33	11	56	4
14	4	26	7	35	11	15	6	13	11	56	3
15	4	24	7	36	—	—	7	5	11	56	3
16	4	23	7	38	0 Matin.	8	8	4	11	56	4
17	4	22	7	39	0	50	9	8	11	56	5
18	4	20	7	40	1	22	10	16	11	56	6
19	4	19	7	41	1	48	11	24	11	56	9
20	4	18	7	43	2	9	0 Soir.	30	11	56	11
21	4	17	7	44	2	27	1	56	11	56	15
22	4	16	7	45	2	44	2	41	11	56	19
23	4	15	7	46	3	0	3	47	11	56	23
24	4	14	7	47	3	17	4	55	11	56	29
25	4	13	7	48	3	36	6	4	11	55	34
26	4	11	7	49	3	58	7	16	11	56	40
27	4	10	7	50	4	25	8	28	11	56	47
28	4	9	7	51	5	0	9	3	11	56	54
29	4	8	7	52	5	46	10	33	11	57	1
30	4	7	7	53	6	43	11	29	11	57	9
31	4	7	7	54	7	51	—	—	11	57	17

pendant le mois de Mai.

Licques et St.-Pol, le 1.er lundi de chaque mois, marché aux bestiaux.

Dourier, le 1.er et le 15, 1 jour, bestiaux de toute espèce, lin, chanvre, grains, etc.

Marquise, le 3.e jeudi, marché aux bestiaux.

Avesnes-le-Comte, le 4.e mercredi, marché aux bestiaux, etc.

Carvin, le premier samedi, marché aux bestiaux, quincaillerie, etc.

JUIN.

Soleil aux ♋ le 21, à 2 heures 57 minutes du soir. ÉTÉ.

Jours.	Jours du Mois.	Noms des Saints.	Phases de la Lune.	Jours de ☽
samedi	1	s. Fortuné. *Vig. J.*		6
D.	2	PENTECOTE.		7
lundi	3	*Pentecôte.*	☽ Premier Quart. le 3, à 5 heures 27 m. du matin.	8
mardi	4	s. Quirin.		9
merc.	5	s. Boniface, évêq. *Q. T.*		10
jeudi	6	s. Norbert, évêque.		11
vend.	7	s. Robert, abbé. *Q. T.*		12
samedi	8	s. Médard, évêq. *Q. T.*		13
1 *D.*	9	*la Trinité.*		14
lundi	10	ste. Pélagie.	○ Pl. Lune le 10, à 1 h. 28 m. du mat.	15
mardi	11	s. Barnabé, apôtre.		16
merc.	12	s. Onuphre, confess.		17
jeudi	13	FÊTE-DIEU.		18
vend.	14	s. Basile le Grand.		19
samedi	15	ss. Vite et Modeste.		20
2 *D.*	16	ste. Euphémie, vierge.		21
lundi	17	s. Avit, abbé.	☾ Dernier Quart. le 17, à 7 heures 57 min. du soir.	22
mardi	18	ste. Marine.		23
merc.	19	ss. Gervais et Protais.		24
jeudi	20	*Octave de la Fête-Dieu.*		25
vend.	21	s. Louis de Gonzague.		26
samedi	22	s. Paulin, évêque.		27
3 *D.*	23	s. Liébert.		28
lundi	24	*Nativité de s. Jean-Bapt.*		29
mardi	25	Translation de s. Eloy.	● Nouvelle Lune le 25, à 2 heur. 17 m. du soir.	30
merc.	26	ss. Jean et Paul, mart.		1
jeudi	27	s. Ladislas.		2
vend.	28	s. Irénée et ses C. *V. J.*		3
samedi	29	*ss. Pierre et Paul, apôt.*		4
4 *D.*	30	Commémorat. de s. Paul.		5

FOIRES du Département

Aire, le mardi de la Pentecôte, foire de 9 jours, bestiaux de toute espèce, bijouterie, modes etc.

Hénin-Liétard, le mardi de la Pentecôte, 1 jour, chevaux, bestiaux et quelques petits objets de quincaillerie.

Audruick, le mardi de la Pentecôte, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Aubigny, le mardi après la Pentecôte, marché d'un jour, vaches, porcs, mouchoirs, souliers, bas, un peu de coutellerie et mercerie.

Montreuil, le dimanche de la Fête-Dieu, foire de 8 jours, quincaillerie, bijouterie et modes.

JUIN.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 9 min. le matin et 8 le soir jusqu'au 21 et décroissent du 22 au 30, de 1 min. le mat. et 1 le s.

JOURS.	SOLEIL. Lever. H.	M.	Coucher. H.	M.	LUNE. Lever. H.	M.	Coucher H.	M.	TEMPS MOYEN au Midi vrai. H.	M.	S.
1	4	6	7	55	9 Matin.	6	0 Matin.	9	11	57	26
2	4	5	7	56	10	27	0	42	11	57	35
3	4	4	7	56	11	47	1	8	11	57	45
4	4	4	7	57	1 Soir.	7	1	29	11	57	55
5	4	3	7	58	2	27	1	48	11	58	5
6	4	2	7	58	3	47	2	10	11	58	15
7	4	1	7	59	5	7	2	32	11	58	26
8	4	1	8	0	6	27	2	56	11	58	37
9	4	0	8	0	7	44	3	26	11	58	48
10	4	0	8	1	8	55	4	2	11	59	0
11	3	59	8	1	9	54	4	49	11	59	12
12	3	59	8	1	10	42	5	45	11	59	24
13	3	58	8	2	11	18	6	47	11	59	36
14	3	58	8	2	11	46	7	56	11	59	48
15	3	58	8	3	—	—	9	4	0	0	1
16	3	57	8	3	0 Matin.	9	10	10	0	0	13
17	3	57	8	3	0	29	11	16	0	0	26
18	3	57	8	3	0	46	0 Soir.	22	0	0	39
19	3	57	8	3	1	2	1	27	0	0	52
20	3	57	8	3	1	18	2	32	0	1	5
21	3	57	8	3	1	35	3	43	0	1	18
22	3	57	8	3	1	55	4	54	0	1	31
23	3	57	8	3	2	20	6	5	0	1	44
24	3	57	8	3	2	51	7	17	0	1	57
25	3	57	8	3	3	35	8	25	0	2	10
26	3	57	8	3	4	26	9	23	0	2	22
27	3	57	8	3	5	32	10	9	0	2	35
28	3	58	8	2	6	49	10	39	0	2	48
29	3	58	8	2	8	9	11	7	0	3	0
30	3	68	8	2	9	29	11	30	0	3	12

pendant le mois de Juin.

Hardinghen, le 14, 1 jour, bestiaux de toute espèce.
Tournehem, le 22, 1 jour, bestiaux de toute espèce.
St.-Pierre-lez-Calais, le 30, 9 jours, bestiaux de toute espèce.
Licques et St.-Pol, le 1.er lundi de chaque mois, marché aux bestiaux.
Dourier, le premier et le 15 de chaque mois, 1 jour, bestiaux de toute espèce.
Marquise, le 3.e jeudi, marché aux bestiaux, etc.
Avesnes-le-Comte, le 4.e mercredi, marché aux bestiaux, etc.
Carvin, le premier samedi, marché aux bestiaux, quincailleries, etc.

JUILLET.

Soleil au ♌ le 23, à 1 heure 46 minutes du matin.

Jours.	Jours du Mois.	Noms des Saints.	Phases de la Lune.	Jours de ☽
lundi	1	s. Martial.		6
mardi	2	Visitation de N.-Dame.	☽ Premier Quart. le 2, à 9 h. 37 min. du matin.	7
merc.	3	s. Hyacinthe, martyr.		8
jeudi	4	Translation de s. Martin.		9
vend.	5	ste. Zoé, mart.		10
samedi	6	ste. Angèle, vierge.		11
5 *D.*	7	s. Willebaud.		12
lundi	8	ste. Elisabeth, reine.		13
mard.	9	les Martyrs de Gorcum.	○ Pl. Lune le 9, à 0 h. 31 m. du soir.	14
merc.	10	ste. Félicité.		15
jeudi	11	Translation de s. Bénoît.		16
vend.	12	s. Jean Gualbert, abbé.		17
samedi	13	s. Anaclet, pape.		18
6 *D.*	14	s. Bonaventure, évêq.		19
lundi	15	Relation de s. Vaast.		20
mardi	16	N.-D. du Mont-Carmel.		21
merc.	17	s. Alexis, confess.	☾ Dernier Quart. le 17, à 0 h. 55 min. du soir.	22
jeudi	18	s. Thomas d'Aquin.		23
vend.	19	s. Vincent de Paul.		24
samedi	20	ste. Marguerite.		25
7 *D.*	21	s. Victor, mart.		26
lundi	22	ste Marie-Magdeleine.		27
mardi	23	ste. Apollinaire.		28
merc.	24	ste. Christine, vierge.	● Nouvelle Lune le 24, à 11 h. 18 min. du soir.	29
jeudi	25	ss Jacq. et Christophe.		1
vend.	26	ste. Anne, mère de la V.		2
samedi	27	s. Désiré, évêq.		3
8 *D.*	28	s. Nazaire et ses C., m.		4
lundi	29	ste. Marthe, vierge.	☽ Premier Quart. le 31, à 2 h. 34 m. du soir.	5
mardi	30	s. Abdon.		6
merc.	31	s. Ignaçe de Loyala.		7

Foires du Département

Hucqueliers, le 4, marché d'un jour, bestiaux de toute espèce.

St.-Pol, le 6, 10 jours, bestiaux de toute espèce, bijouterie, librairie, mercerie, coutellerie, étoffes, bonneterie, lin, fil, modes etc.

Boulogne, le 11, 8 jours, toute espèce de marchandises.

Calais, le 11, 9 jours, *idem.*

Desvres, le mardi qui suit le dimanche après la St.-Jean, marché d'un jour, bestiaux de toute espèce.

Licques, le lundi qui précède le 22, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Marquise, le 25, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

JUILLET.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 28 minutes le matin et de 28 minutes le soir.

Jours.	Soleil. Lever.		Soleil. Coucher.		Lune. Lever.		Lune. Coucher.		Temps moyen au Midi vrai		
	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	S.
1	3	59	8	1	10	49 M.	11	51 S.	0	3	24
2	3	59	8	1	0	9 Soir.	—	—	0	3	35
3	3	59	8	0	1	28	0	10 Matin.	0	3	46
4	4	0	8	0	2	47	0	30	0	3	57
5	4	0	8	0	4	6	0	54	0	4	7
6	4	1	7	59	5	23	1	21	0	4	18
7	4	2	7	58	6	35	2	2	0	4	27
8	4	2	7	58	7	37	2	36	0	4	37
9	4	3	7	57	8	29	3	26	0	4	46
10	4	4	7	56	9	10	4	27	0	4	54
11	4	5	7	55	9	42	5	33	0	5	3
12	4	5	7	54	10	6	6	42	0	5	11
13	4	6	7	53	10	26	7	51	0	5	18
14	4	7	7	52	10	45	8	58	0	5	25
15	4	8	7	51	11	1	10	2	0	5	31
16	4	9	7	50	11	17	11	8	0	5	37
17	4	10	7	49	11	34	11	59	0	5	43
18	4	11	7	48	11	53	1	16 Soir.	0	5	48
19	4	12	7	47	—	—	2	29	0	5	52
20	4	13	7	46	0	17 Matin.	3	41	0	5	56
21	4	14	7	45	0	44	4	42	0	5	59
22	4	15	7	44	1	20	6	1	0	6	2
23	4	16	7	43	2	8	7	3	0	6	4
24	4	18	7	42	3	10	7	53	0	6	6
25	4	19	7	40	4	23	8	33	0	6	7
26	4	20	7	39	5	44	9	5	0	6	7
27	4	21	7	38	7	8	9	31	0	6	7
28	4	23	7	37	8	32	9	53	0	6	7
29	4	24	7	35	9	56	10	14	0	6	6
30	4	25	7	34	11	20	10	36	0	6	4
31	4	27	7	33	0	39	10	56	0	6	1

pendant le mois de Juillet.

Frévent, le 1.er dimanche qui suit le 24, 1 jour, bestiaux de toute espèce, toiles de lin, souliers, bonneterie, coutellerie, étoffes, faulx, faucilles, rateaux et vans.

Licques et St.-Pol, le premier lundi, marché aux bestiaux.

Dourier, le 1.er et le 15 de chaque mois, et le premier mardi de chaque trimestre, 1 jour, bestiaux de toute espèce, lin, chanvre, grains, etc.

Marquise, le 3.e jeudi, 1 jour, marché aux bestiaux de toute espèce.

Avesnes-le-Comte, le 4.e mercredi, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Carvin, le 1.er samedi, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

AOUT.

Soleil à la ♍ le 23, à 8 heures 29 min. du matin.

Jours.	*Jours du Mois.*	*Noms des Saints.*	*Phases de la Lune.*	*Jours de* ☽
jeudi	1	s. Pierre ès-liens.		8
vend.	2	N.-D. des Anges,		9
samedi	3	Invention de s. Etienne.		10
9 *D.*	4	s. Dominique, conf.		11
lundi	5	N.-Dame aux Neiges.		12
mardi	6	Transfiguration de N. S.		13
merc.	7	s. Albert.		14
jeudi	8	s. Cyriaque mart.	☺ Pl. Lune le 8, à 1 h. 28 m. du matin.	15
vend.	9	s. Romain, soldat.		16
samedi	10	s. Laurent, diac. et m.		17
10 *D.*	11	s. Géry, évêq.		18
lundi	12	ste. Claire, vierge.		19
mardi	13	ss. Hypolite et Cassien.		20
merc.	14	s. Eusèbe, prêt. *V. J.*		21
jeudi	15	ASSOMPTION.	☾ Dernier Quart. le 15, à 5 heur. 7 m. du matin.	22
vend.	16	s. Roch, confesseur.		23
samedi	17	s. Mammès, évêq et m.		24
11 *D.*	18	ste Hélène, veuve,		25
lundi	19	ste. Tècle.		26
mardi	20	s. Bernard, abbé.		27
merc.	21	s. Albéric.		28
jeudi	22	s. Symphorien.		29
vend.	23	s. Philippe.	● Nouvelle Lune le 23, à 7 heur. 11 m. du matin.	1
samedi	24	s. Barthelémy, apôtre.		2
12 *D.*	25	s. Louis, Roi de Fr.		3
lundi	26	s. Zéphyrin, pape et m.		4
mardi	27	s. Césaire, évêq.		5
merc.	28	s. Augustin, év. et doct.		6
jeudi	29	Décollation de s. J.-B.	☽ Premier Quart. le 29, à 9 heures 52 min. du soir.	7
vend.	30	s. Fiacre, hermite.		8
samedi	31	ste. Florentine, v. et m		9

FOIRES du Département

Guines, le 1.er, 3 jours, chevaux, vaches, porcs et moutons.

Auxi-le-Château, le 10, 1 jour, bestiaux de toute espèce, mercerie, coutellerie, étoffes, fil, lin et chanvre.

Audembert, le 10, marché d'un jour, chevaux, vaches, porcs et moutons.

Ardres, le 10, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Béthune, le 25, 10 jours, chevaux, bœufs, vaches, porcs, draps, étoffes de coton, fil, mousseline, soieries, merceries, etc.

Pittefaux, le 25, 1 jour, chevaux, poulains, vaches, genisses et porcs.

Licques et St.-Pol, le 1.er lundi de chaque mois, marché aux bestiaux.

AOUT.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 49 minutes le matin et de 49 minutes le soir.

JOURS.	SOLEIL.				LUNE.				TEMPS MOYEN au Midi vrai.		
	Lever.		Coucher.		Lever.		Coucher.				
	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	S.
1	4	28	7	31	1	54 Soir.	11	23 Soir.	0	5	58
2	4	29	7	30	3	13	11	54	0	5	54
3	4	31	7	28	4	28	—	—	0	5	50
4	4	32	7	27	5	30	0	36 Matin.	0	5	45
5	4	34	7	25	6	24	1	19	0	5	39
6	4	35	7	24	7	8	2	15	0	5	33
7	4	37	7	23	7	43	3	20	0	5	26
8	4	38	7	21	8	10	4	29	0	5	18
9	4	40	7	19	8	31	5	37	0	5	10
10	4	41	7	18	8	51	6	44	0	5	1
11	4	43	7	17	9	8	7	52	0	4	52
12	4	44	7	15	9	24	8	57	0	4	42
13	4	46	7	13	9	35	10	1	0	4	32
14	4	47	7	12	9	55	11	6	0	4	22
15	4	49	7	10	10	18	0	12 Soir.	0	4	10
16	4	50	7	9	10	46	1	21	0	3	58
17	4	52	7	7	11	16	2	30	0	3	46
18	4	54	7	5	11	55	3	41	0	3	33
19	4	55	7	4	—	—	4	47	0	3	20
20	4	57	7	2	0	52 Matin.	5	45	0	3	6
21	4	59	7	0	2	0	6	30	0	2	52
22	5	0	6	59	3	19	7	6	0	2	37
23	5	2	6	57	4	45	7	34	0	2	22
24	5	4	6	55	6	10	7	59	0	2	7
25	5	5	6	54	7	36	8	19	0	1	51
26	5	7	6	52	9	2	8	4-	0	1	34
27	5	9	6	50	10	24	9	5	0	1	18
28	5	11	6	49	11	45	9	30	0	1	1
29	5	12	6	47	1	6 Soir.	10	5	0	0	43
30	5	14	6	45	2	22	10	36	0	0	25
31	5	16	6	43	3	32	11	21	0	0	7

pendant le mois d'Août.

Dourier, 1.er et 15 de chaque mois, 1 jour, bestiaux de toute espèce, lin, chanvre, grains etc.

Marquise, le 3.e jeudi de chaque mois, 1 jour, chevaux, poulains, vaches, génisses et porcs.

Avesnes-le-Comte, le 4.e mercr. de chaque mois, 1 j., bestiaux, etc.

Carvin, le 1.er samedi de chaque mois, 1 jour, chevaux, bœufs, vaches, quincaillerie, friperie, corderie, poteries, chapeaux, chaussure, ferraille, grains, comestibles, bijouterie, modes, draperies, etc.

SEPTEMBRE.

Soleil à la ♎ le 23, à 5 heur. 52 min. du mat. AUTOMNE.

Jours.	Jours du Mois.	Noms des Saints.	Phases de la Lune.	Jours de ☽
13 *D.*	1	s. Gilles, abbé.		10
lundi	2	s. Lazard, évêque.		11
mardi	3	ste. Seraphine, vierge.		12
merc.	4	ste. Rosalie, vierge.		13
jeudi	5	s. Bertin, abbé.		14
vend.	6	s. Zacharie, prophète.	Pl. Lune le 6, à 4 h. 31 minut. du soir.	15
samedi	7	ste. Reine, vierg. et m.		16
14 *D.*	8	*Nativité de N.-Dame.*		17
lundi	9	s. Omer, évêque.		18
mardi	10	s. Nicolas de Tolentin.		19
merc.	11	s. Vindicien,		20
jeudi	12	s. Sylvin.		21
vend.	13	s. Aimé, évêq.		22
samedi	14	Exaltation de ste. Croix.	Dernier Quart. le 14, à 7 h. 56 m. du soir.	23
15 *D.*	15	s. Nicomède, prêt. et m.		24
lundi	16	s. Cyprien, évêq. et m.		25
mardi	17	s. Lambert, évêq.		26
merc.	18	ste. Sophie. *Q. T*		27
jeudi	19	s. Janvier, évêq.		28
vend.	20	s. Eustache. *Q. T.*		29
samedi	21	s. Mathieu, apôt. *Q. T.*	Nouvelle Lune le 21, à 3 heur. 12 m du soir.	30
16 *D.*	22	s. Maurice, mart.		1
lundi	23	s. Lin, pape.		2
mardi	24	N.-D. de la Mercie.		3
merc.	25	s. Firmin, évêq.		4
jeudi	26	ste. Justine, v. et m.		5
vend.	27	ss. Côme et Damiens.		6
samedi	28	s. Wenceslas.	Premier Quart. le 28, à 8 heures 35 min. du mat.	7
17 *D.*	29	s. Michel archange.		8
lundi	30	s. Jérôme, év. et doct.		9

FOIRES du Département.

Fiennes, le 9, 1 jour, chevaux, poulains, vaches, genisses, porcs, toiles, draps etc.

Samer, le 14, 1 jour, chevaux, porcs, vaches, lin, faïence, poterie, mercerie, orfévrerie, étoffes etc.

Hénin-Liétard, le lundi qui suit le 14, 1 jour, chevaux, vaches, porcs, et quelques petits objets de quincaillerie.

Ardres, le 21, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Hesdin, le 22, 1 jour, chevaux, poulains, porcs, bêtes à cornes et à laine.

St.-Omer, le 29, 9 jours, bestiaux de toute espèce, bijouterie, modes etc.

SEPTEMBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 53 minutes le matin et de 53 minutes le soir.

JOURS.	SOLEIL.				LUNE.				TEMPS MOYEN au Midi vrai.		
	Lever.		*Coucher.*		*Lever.*		*Coucher*				
	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	S.
1	5	17	6	42	4	28 Soir.	——		11	59	48
2	5	19	6	40	5	15	0	15 Matin.	11	59	59
3	5	21	6	38	5	52	1	17	11	59	10
4	5	23	6	36	6	21	2	25	11	58	51
5	5	24	6	35	6	43	3	33	11	58	31
6	5	26	6	33	7	4	4	43	11	58	11
7	5	28	6	31	7	21	5	49	11	57	51
8	5	30	6	29	7	32	6	55	11	57	30
9	5	31	6	28	7	48	8	0	11	57	10
10	5	33	6	26	8	9	9	5	11	56	49
11	5	35	6	24	8	30	10	11	11	56	28
12	5	37	6	22	8	50	11	20	11	56	8
13	5	38	6	21	9	18	0	29 Soir.	11	55	47
14	5	40	6	19	9	56	1	38	11	55	26
15	5	42	6	17	10	44	2	43	11	55	5
16	5	44	6	15	11	44	3	41	11	54	44
17	5	46	6	14	——		4	30	11	54	23
18	5	47	6	12	0	56 Matin.	5	9	11	54	2
19	5	49	6	10	2	24	5	41	11	53	41
20	5	51	6	8	3	53	6	8	11	53	20
21	5	53	6	6	5	29	6	31	11	52	59
22	5	54	6	5	6	41	6	53	11	52	38
23	5	56	6	3	8	5	7	13	11	52	18
24	5	58	6	1	9	33	7	37	11	51	57
25	6	0	5	59	10	53	8	6	11	51	37
26	6	2	5	57	0	18	8	41	11	51	17
27	6	3	5	56	1	31	9	25	11	50	57
28	6	5	5	54	2	33	10	17	11	50	37
29	6	7	5	52	3	24	11	18	11	50	17
30	6	9	5	50	4	4	——		11	49	58

pendant le mois de Septembre.

Lewast, le 28, marché d'un jour, chevaux, poulains, vaches, génisses, moutons, porcs, quincaillerie, bijouterie et draperie.

Licques et St.-Pol, le premier lundi, marché aux bestiaux.

Dourier, le premier et le 15 de chaque mois, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Marquise, le 3 e jeudi, marché aux bestiaux.

Avesnes-le-Comte, le 4.e mercredi, marché aux bestiaux, etc.

Carvin, le 1.er samedi, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

OCTOBRE.

Soleil au ♏, le 23, à o heure 58 minutes du soir.

Jours.	*Jours du Mois.*	*Noms des Saints.*	*Phases de la Lune.*	*Jours de* ☾
mardi	1	s. Remi, arch. de Reims.		10
merc.	2	les ss. Anges gardiens.		11
jeudi	3	s. Denis.		12
vend.	4	s. François d'Assise.		13
samedi	5	s. Placide.		14
18 *D.*	6	s. Bruno, confesseur.	☺ Pl. Lune	15
lundi	7	s. Marc, pape.	le 6, à 9 h.	16
mard.	8	ste. Bertille, vierge.	29 m. du mat.	17
merc.	9	s. Guislain.		18
jeudi	10	s. François de Borgias.		19
vend.	11	s. Nicaise, évêq.		20
samedi	12	s. Maximilien, évêq.		21
19 *D.*	13	s. Edmond.		22
lundi	14	s. Calixte, pape.	☾ Dernier	23
mardi	15	ste. Thérèse, vierge.	Quart. le 14,	24
merc.	16	s. Donatien.	à 8 h. 45 min.	25
jeudi	17	s. Florentin, évêq.	du matin.	26
vend.	18	s. Luc, évangéliste.		27
samedi	19	s. Pierre d'Alcantara.		28
20 *D.*	20	s. Caprais, évêq.		29
lundi	21	ste. Ursule et ses Comp.	● Nouvelle	1
mardi	22	s. Médon, évêq.	Lune le 21, à	2
merc.	23	s. Séverin.	o h. 6 min	3
jeudi	24	s. Magloire.	du matin.	4
vend.	25	ss. Crépin et Crépinien.		5
samedi	26	s. Evariste, mart.		6
21 *D.*	27	ste. Sabine.		7
lundi	28	ss. Simon et Jude, apôt.	☽ Premier	8
mardi	29	s. Narcise, évêq.	Quart. le 27,	9
merc.	30	s. Lucain, mart.	à 11 h. 9 m.	10
jeudi	31	s. Quentin, mart. *V. J.*	du soir.	11

***Foires** du Département*

Desvres, le 5, foire de 4 jours, où l'on vend chevaux et poulains.
St.-Pierre-lez-Calais, le 5, 9 jours, bestiaux de toute espèce.
Séninghem, le 9, marché d'un jour, *id.*
Arras, le 10, 15 jours, toutes espèces de marchandises.
St.-Venant, le 11, 1 jour, blé et porcs.
Pernes, le 19, 1 jour, moutons, vaches, porcs, étoffes, toiles, etc.
Ambleteuse, le 25, 1 jour, moutons et brebis.
Fruges, le 25, 1 jour, bestiaux de toute espèce.
Avesnes-le-Comte, le 25, 1 jour, *idem.*

OCTOBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 54 minutes le matin et de 54 minutes le soir.

JOURS.	SOLEIL. Lever. H.	SOLEIL. Lever. M.	SOLEIL. Coucher. H.	SOLEIL. Coucher. M.	LUNE. Lever. H.	LUNE. Lever. M.	LUNE. Coucher. H.	LUNE. Coucher. M.	TEMPS MOYEN au Midi vrai. H.	TEMPS MOYEN au Midi vrai. M.	TEMPS MOYEN au Midi vrai. S
1	6	11	5	48	4 Soir.	35	0 Matin.	26	11	49	38
2	6	13	5	46	4	58	1	36	11	49	19
3	6	15	5	45	5	25	2	42	11	49	1
4	6	16	5	43	5	43	3	45	11	48	43
5	6	18	5	41	5	55	4	51	11	48	25
6	6	20	5	39	6	8	6	0	11	48	7
7	6	22	5	37	6	23	7	5	11	47	50
8	6	23	5	36	6	43	8	11	11	47	33
9	6	25	5	34	7	5	9	21	11	47	17
10	6	27	5	32	7	30	10	29	11	47	1
11	6	29	5	30	8	0	11	38	11	46	46
12	6	31	5	28	8	44	0 Soir.	44	11	46	31
13	6	32	5	26	9	37	1	42	11	46	17
14	6	34	5	25	10	47	2	32	11	46	3
15	6	36	5	23	—	—	3	16	11	45	50
16	6	38	5	21	0 Matin.	1	3	56	11	45	37
17	6	39	5	20	1	22	4	26	11	45	25
18	6	41	5	18	2	47	4	46	11	45	13
19	6	43	5	16	4	14	5	3	11	45	3
20	6	45	5	15	5	40	5	20	11	44	53
21	6	46	5	13	7	6	5	44	11	44	43
22	6	48	5	11	8	33	6	10	11	44	34
23	6	50	5	9	9	59	6	42	11	44	26
24	6	51	5	8	11	17	7	21	11	44	19
25	6	53	5	6	0 Soir.	24	8	12	11	44	12
26	6	55	5	4	1	21	9	11	11	44	6
27	6	56	5	3	2	10	10	19	11	44	0
28	6	58	5	1	2	45	11	28	11	43	56
29	7	0	4	59	3	11	—	—	11	43	52
30	7	1	4	58	3	35	0 Mat.	31	11	43	48
31	7	3	4	55	3	54	1	44	11	43	46

pendant le mois d'Octobre.

Wissant, les 26 et 29, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Auxi-le-Château, le 26, 1 jour, bestiaux de toute espèce, mercerie, coutellerie, étoffes, fil, lin et chanvre.

Licques et St.-Pol, le 1.er lundi de chaque mois, marché aux bestiaux.

Dourier, le 1.er et le 15 de chaque mois, et le premier mardi de chaque trimestre, 1 jour, bestiaux de toute espèce, lin, chanvre, grains, etc.

Marquise, le 3.e jeudi, 1 jour, marché aux bestiaux de toute espèce.

Avesnes-le-Comte, le 4.e mercredi, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Carvin, le premier samedi, marché aux bestiaux, quincaillerie, etc.

NOVEMBRE.

Soleil au ♐ le 22, à 9 heures 19 minutes du matin.

Jours.	Jours du Mois.	Noms des Saints.	Phases de la Lune.	Jours de ☽
vend.	1	TOUSSAINT.		12
samedi	2	*les Trépassés.*		13
22 *D.*	3	s. Hubert, évêq.		14
lundi	4	s. Charles, év de Milan.		15
mardi	5	s. Zacharie.	☺ Pl. Lune	16
merc.	6	s. Léonard, confes.	le 5, à 3 h.	17
jeudi	7	s. Willebord, évêq.	26 m. du mat.	18
vend.	8	les 4 SS. Couronnés.		19
samedi	9	s. Mathurin.		20
23 *D.*	10	s. Léon le grand.		21
lundi	11	s. Martin, évêq.		22
mardi	12	s. Liévin.	☾ Dernier	23
merc.	13	s. Homobone.	Quart. le 12,	24
jeudi	14	ste. Aldegonde.	à 7 heures 19	25
vend.	15	s. Eugène, évêq.	min. du soir.	26
samedi	16	s. Edmond.		27
24 *D.*	17	s. Grégoire, pape.		28
lundi	18	s. Odon, abbé.		29
mardi	19	ste. Elisabeth, reine.	● Nouvelle	1
merc.	20	s. Raphaël.	Lune le 19, à	2
jeudi	21	Présentation de N.-D.	10 h. 27 m.	3
vend.	22	ste. Cécile, vierge et m.	du matin.	4
samedi	23	s. Clément, pape.		5
25 *D.*	24	s. Jean de la Croix.		6
lundi	25	ste. Catherine, v. et m.		7
mardi	26	s. Pierre d'Alexandrie.	☽ Premier	8
merc.	27	s. Maxime, évêq.	Quart. le 26	9
jeudi	28	s. Mansuet.	à 5 heures 15	10
vend.	29	s. Saturnin, évêq.	min. du soir.	11
samedi	30	s. André, apôtre.		12

Foires du Département

Fauquembergue, le 2, 1 jour, où l'on vend bestiaux de toute espèce.

Guines, le 5, 1 jour, chevaux, vaches, porcs et moutons.

Frévent, le lendemain de la Fête des morts, 1 jour, bestiaux de toute espèce, toiles de lin, souliers, bonneterie, coutellerie, étoffes, faulx, faucilles, rateaux et vans.

St.-Léonard, le 3, 2 jours, moutons et brebis.

Boulogne, le 11, 15 jours, toute espèce de marchandises.

Lillers, le 12, marché d'un jour, chevaux, vaches, porcs, bêtes à laine, drap, quincaillerie, toile et fil.

NOVEMBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 41 minutes le matin et de 40 minutes le soir.

JOURS.	SOLEIL.				LUNE.				TEMPS MOYEN au Midi vrai.		
	Lever.		Coucher.		Lever.		Coucher.				
	H.	M.	H	M.	H.	M	H.	M.	H.	M.	S.
1	7	5	4	54	4	7 (Soir.)	2	51 (Matin.)	11	43	44
2	7	6	4	53	4	20	3	54	11	43	43
3	7	8	4	51	4	34	5	0	11	43	44
4	7	10	4	50	4	49	6	7	11	43	44
5	7	11	4	48	5	10	7	15	11	43	46
6	7	13	4	47	5	37	8	25	11	43	49
7	7	14	4	45	6	5	9	33	11	43	52
8	7	16	4	43	6	45	10	42	11	43	56
9	7	17	4	42	7	35	11	42	11	44	1
10	7	19	4	40	8	37	0	35 (Soir.)	11	44	7
11	7	20	4	39	9	48	1	17	11	44	13
12	7	22	4	37	11	5	1	53	11	44	21
13	7	23	4	36	—	—	2	18	11	44	30
14	7	25	4	35	0	23 (Matin.)	2	41	11	44	39
15	7	26	4	33	1	43	3	2	11	44	50
16	7	28	4	32	3	9	3	22	11	45	1
17	7	29	4	30	4	35	3	45	11	45	12
18	7	30	4	29	5	59	4	8	11	45	25
19	7	32	4	28	7	24	4	33	11	45	39
20	7	33	4	26	8	47	5	8	11	45	53
21	7	34	4	25	10	6	5	57	11	46	9
22	7	35	4	24	11	12	6	51	11	46	25
23	7	37	4	22	0	2 (Soir.)	7	56	11	46	41
24	7	38	4	21	0	41	9	7	11	46	59
25	7	39	4	20	1	11	10	17	11	47	17
26	7	40	4	19	1	34	11	25	11	47	36
27	7	41	4	18	1	53	—	—	11	47	56
28	7	42	4	17	2	8	0	32 (Matin.)	11	48	17
29	7	43	4	16	2	23	1	39	11	48	38
30	7	44	4	16	2	37	2	42	11	48	59

pendant le mois de Novembre.

Aubigny, le 14, marché d'un jour, vaches et porcs; mouchoirs, souliers, bas, un peu de coutellerie et mercerie.

Aire, le 23, 9 jours, bestiaux de toute espèce, bijouterie, modes etc.

Licques et St.-Pol, le 1.er lundi de chaque mois, marché aux bestiaux.

Dourier, le 1.er et le 15, 1 jour, bestiaux de toute espèce, lin, etc.

Marquise, le 3.e jeudi de chaque mois, 1 jour, chevaux, poulains, vaches, génisses et porcs.

Avesnes-le-Comte, le 4 e mercredi, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Carvin, le premier samedi, marché aux bestiaux, quincaillerie, etc.

DECEMBRE.

Soleil au ♑ le 23, à 9 heures 44 minutes du soir. HIVER.

Jours.	*Jours du Mois.*	*Noms des Saints.*	*Phases de la Lune.*	*Jours de* ☾
1 *D.*	1	*Avent.* s. Eloi.		13
lundi	2	ste. Bibiane.		14
mardi	3	s. François-Xavier.		15
merc.	4	ste. Barbe, vierge et m.	Pl. Lune	16
jeudi	5	s. Sabas, abbé.	le 4, à 9 h. 1	17
vend.	6	s. Nicolas, évêque.	m. du soir.	18
samedi	7	s. Ambroise, évêq.		19
2 *D.*	8	*Conception de N.-Dame.*		20
lundi	9	ste. Léocadie, vierge.		21
mardi	10	s. Melchiade, pape.		22
merc.	11	s. Damase, pape.		23
jeudi	12	ste. Constance.	Dernier	24
vend.	13	s. Aubert et ste. Luce.	Quart. le 12,	25
samedi	14	s. Nicaise, évêq.	à 4 heur. 2 m.	26
3 *D.*	15	s. Maximin.	du matin.	27
lundi	16	ste. Adelaïde, veuve.		28
mardi	17	ste. Gertrude, vierge.		29
merc.	18	s. Gratien, év. *Q. T.*	Nouvelle	30
jeudi	19	s. Timoléon.	Lune le 18, à	1
vend.	20	s. Philogone, év. *Q. T.*	10 h. 45 min.	2
samedi	21	s. Thomas, apôt. *Q. T.*	du soir.	3
4 *D.*	22	s. Flavien, conf.		4
lundi	23	ste. Victoire, vierge.		5
mardi	24	s. Delphin. *V. J.*		6
merc.	25	NOEL.		7
jeudi	26	*s. Etienne, 1.er martyr.*	Premier	8
vend.	27	*s. Jean, évangéliste.*	Quart. le 26,	9
samedi	28	les ss. Innocens.	à 2 heures 2	10
D.	29	s. Thomas de Cantorb.	min. du soir.	11
lundi	30	s. Sabin, évêq.		12
mardi	31	s. Sylvestre, pape.		13

Foires du Département

Hucqueliers, le 1.er, marché d'un jour, bestiaux de toute espèce.

Etaples, le 6, 1 jour, chevaux, poulains, bêtes à cornes et à laine.

Hesdin, le 6, 15 jours, quincaillerie, bijouterie, modes etc.

Licques, le 28, 1 jour, bestiaux de toute espèce.

Licques et St.-Pol, le 1.er lundi de chaque mois, marché aux bestiaux.

DÉCEMBRE.

Les jours décroiss. pend. ce mois, de 9 m. le mat. et de 9 m. le s. jusqu'au 22 et croiss. du 23 au 31 de 2 m. le matin et de 2 m. le s.

JOURS.	SOLEIL. Lever. H.	M.	Coucher. H.	M.	LUNE. Lever. H.	M.	Coucher. H.	M.	TEMPS MOYEN au Midi vrai. H.	M.	S.
1	7	45	4	15	2 Soir.	48	3 Matin.	48	11	49	22
2	7	46	4	14	3	1	4	56	11	49	45
3	7	47	4	13	3	28	6	2	11	50	9
4	7	48	4	12	3	59	7	15	11	50	33
5	7	48	4	11	4	36	8	24	11	50	58
6	7	49	4	11	5	23	9	28	11	51	23
7	7	50	4	10	6	21	10	22	11	51	49
8	7	50	4	9	7	29	11	11	11	52	15
9	7	51	4	9	8	47	11	46	11	52	42
10	7	52	4	8	10	8	0 Soir.	14	11	53	10
11	7	52	4	8	11	24	0	38	11	53	37
12	7	53	4	7	——		0	59	11	54	6
13	7	53	4	7	0 Matin.	40	1	17	11	54	34
14	7	54	4	6	2	1	1	36	11	55	3
15	7	54	4	6	3	24	1	57	11	55	32
16	7	54	4	5	4	45	2	22	11	56	2
17	7	54	4	5	6	9	2	53	11	56	31
18	7	55	4	5	7	29	3	31	11	57	1
19	7	55	4	5	8	41	4	23	11	57	31
20	7	55	4	5	9	39	5	26	11	58	1
21	7	55	4	5	10	23	6	35	11	58	31
22	7	55	4	5	10	58	7	47	11	59	1
23	7	55	4	5	11	22	8	57	11	59	31
24	7	55	4	5	11	44	10	3	0	0	1
25	7	54	4	5	0 Soir.	1	11	10	0	0	31
26	7	54	4	6	0	15	——		0	1	1
27	7	54	4	6	0	30	0 Matin.	17	0	1	31
28	7	54	4	6	0	45	1	23	0	2	1
29	7	53	4	7	1	2	2	27	0	2	30
30	7	53	4	7	1	23	3	35	0	2	59
31	7	53	4	7	1	36	4	43	0	3	28

pendant le mois de Décembre.

Marquise, le 3.e jeudi de chaque mois, 1 jour, chevaux, poulains, vaches, genisses et porcs.

Avesnes-le-Comte, le 4.e mercredi de chaque mois, marché d'un jour, vaches, moutons, porcs, mercerie, quincaillerie et étoffes.

Carvin, le 1.er samedi de chaque mois, 1 jour, chevaux, bœufs, vaches, quincaillerie, friperie, corderie, poteries, chapeaux, chaussure, ferraille, grains, comestibles, bijouterie, modes, draperies, etc.

TABLE des plus grandes Marées de l'année 1816, *par M. Bouvard.*

Cette Table des marées est calculée, comme celle des années précédentes, d'après la théorie de M. Laplace. Elle contient les résultats de cette théorie pour les plus grandes marées, qui suivent d'un jours et demi les pleines et nouvelles Lunes, relativement aux distances de la Lune au Soleil, à la Terre et à l'équinoxe. L'unité de hauteur et la hauteur moyenne de la *marée totale* d'un jour ou deux après la syzygie, quand le Soleil et la Lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs distances moyennes à la Terre.

Jours et heures de la Syzygie.			h.	m.		Hauteur de la Marée.
15 Janvier.	Pleine	Lune à	1	28	du matin.	0, 95
29	Nouvelle	Lune à	9	0	du matin.	0, 79
13 Février.	Pleine	Lune à	0	18	du soir.	1, 07
28	Nouvelle	Lune à	3	40	du matin.	0, 84
13 Mars.	Pleine	Lune à	9	56	du soir.	1, 15
28	Nouvelle	Lune à	9	36	du soir.	0, 87
12 Avril.	Pleine	Lune à	6	52	du matin.	1, 10
27	Nouvelle	Lune à	1	40	du soir.	0, 86
11 Mai.	Pleine	Lune à	5	27	du soir.	0, 89
27	Nouvelle	Lune à	3	15	du matin.	0, 82
10 Juin.	Pleine	Lune à	1	28	du matin	0, 84
25	Nouvelle	Lune à	2	17	du soir.	0, 83
9 Juillet.	Pleine	Lune à	0	31	du soir.	0, 78
21	Nouvelle	Lune à	11	18	du soir.	0, 93
8 Août.	Pleine	Lune à	1	28	du matin	0, 79
23	Nouvelle	Lune à	7	11	du matin.	0, 84
6 Septembre.	Pleine	Lune à	4	31	du soir.	1, 15
21	Nouvelle	Lune à	3	12	du soir.	0, 87
6 Octobre.	Pleine	Lune à	9	29	du matin.	1, 12
21	Nouvelle	Lune à	0	6	du matin.	0, 84
5 Novembre.	Pleine	Lune à	3	26	du matin.	1, 01
19	Nouvelle	Lune à	10	27	du matin.	0, 91
4 Décembre.	Pleine	Lune à	9	1	du soir.	0, 80
18	Nouvelle	Lune à	10	45	du soir.	0, 88

On voit, par cette Table, que les plus fortes marées de cette année, sont celles du 14 mars, 13 avril, 22 septembre et 22 octobre; ces quatre marées sont assez fortes pour occasionner des inondations, si elles sont favorisées par les vents; il est donc très-important pour les départemens maritimes d'en être instruit d'avance, afin de prévenir les accidens qui peuvent arriver à la suite de ce phénomène.

Heures de la pleine Mer dans les Ports du Pas-de-Calais. Les jours de la Nouvelle et de la Pleine Lune.

Boulogne, 10 heures 40 min. --- Calais, 11 heures 45 min.

CARTE

NOTICE HISTORIQUE
DU
DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

AVANT J. C. AN 58.
An de Rome 696. AVANT la conquête des Gaules par *César*, cette belle et vaste région de l'Europe était partagée en trois grandes divisions qui étaient habitées, la première par les *Belges*, la seconde par les *Aquitains*, la troisième par les *Celtes*. Les Belges occupaient tout le terrein renfermé entre l'Océan, le Rhin, la Marne et la Seine. (1) C'étaient les plus vaillans des peuples de la Gaule. Ils descendaient pour la plupart de ces Germains qui avaient autrefois passé le Rhin, et qui charmés de la fertilité de cette partie de la Gaule, s'y étaient établis, après en avoir chassé les habitans.

Les *Atrébates* et les *Morins*, deux des peuples belges, habitaient cette contrée de la Gaule Belgique qui forme aujourd'hui le Département du Pas-de-Calais. Le pays des Atrébates était borné au nord par celui des Morins, au couchant et au midi par les *Amiénois*; l'Escaut, depuis sa source jusqu'au confluent de la Scarpe, le séparait de celui des *Nerviens* (*le Hainault*): sa capitale était *Nemetacum* (Arras). L'océan bornait au nord et au couchant le pays des Morins qui avaient à l'orient les *Ménapiens*, depuis Nieuport jusques et compris Warneton sur-la-Lys. Les Amiénois, ainsi que les Atrébates, les bornaient au midi par la Canche et par une partie du cours de la Lys. (2) *Taruenna* (*Thérouanne*) était la capitale des Morins dont le sol montueux ou plutôt inégal, était couvert de forêts où les habitans se réfugiaient, quand ils étaient pressés par l'ennemi.

Les Belges, et par suite les Atrébates et les Morins, différaient peu des autres peuples de la Gaule, pour les mœurs et le caractère. *César* nous les peint légers, avides de nouveautés,

(1) Les Aquitains habitaient le pays qui s'étend de la Garonne aux Pyrénées; les Celtes, celui situé entre la Garonne et la Seine. *Commentaires de César*, etc.

(2) On voit que l'*Atrébatie* et la *Morinie* ne sont pas entièrement renfermées dans les limites actuelles du Département du Pas-de-Calais.

prompts à se décider, passionnés pour la liberté et pour la gloire des armes, dévoués à leur religion, superstitieux au point d'immoler des victimes humaines, et dociles au joug que les Druïdes avaient l'art de leur imposer. Ces prêtres ne se bornaient pas aux choses sacrées : ils présidaient à l'éducation de la jeunesse, et décidaient des affaires civiles et criminelles. Le peuple considéré en quelque sorte comme esclave, n'était rien dans l'état qui n'avait que deux ordres, les Druïdes et les nobles (*Equites*). Ceux-ci couraient tous aux armes pour l'attaque et pour la défense. L'état de guerre était presque continuel. Chaque cité, chaque bourg, chaque village comptait deux partis : cet esprit de division se remarquait même dans les familles. Le chef de chaque parti y jouissait d'un pouvoir sans bornes ; mais il était tenu de le défendre contre toute oppression. Le même esprit présidait au gouvernement général dont les *Autunois* et les *Francs-Comtois* se disputaient la prééminence, lorsque César entreprit de soumettre les Gaules à la puissance romaine. On sent combien ces divisions intestines favorisèrent les projets de *César*, qui se servit habilement d'une partie de la nation pour asservir l'autre.

(Avant J. C. 57. — *An de Rome* 697.) *César* avait battu les *Helvétiens*, (*les Suisses*) ; il avait repoussé au-delà du Rhin *Arioviste*, Roi des Germains, quand les Belges alarmés de ses progrès et craignant d'être attaqués à leur tour, se confédérèrent et marchèrent au lieu convenu pour leur réunion. Les Atrébates fournissaient 15,000 hommes ; les Morins 25,000. Instruit de cette levée de boucliers, *César* accourt à la tête de son armée victorieuse, dissipe celle des Belges et soumet successivement les confédérés. Les Atrébates unis aux Nerviens, essayèrent d'échapper au joug, en se retirant au-delà de la Sambre, dans un pays d'un accès difficile. Suivis de près par les Romains, ils parvinrent même à les surprendre, mais leur courage féroce dut céder à la discipline militaire : leur défaite fut d'autant plus complette qu'ils se battirent avec plus d'acharnement. Les Gaules paraissaient soumises ; mais le calme ne fut pas de longue durée. Les malheureux Gaulois essayèrent de secouer un joug insupportable. Trois fois révoltés, toujours vaincus, privés de chefs capables de diriger leur constance, leur activité, leur extrême bravoure ; ayant à combattre des troupes parfaitement disciplinées que dirigeait un excellent capitaine, ils succombèrent après une lutte sanglante de neuf années, qui ne fut pas toujours heureuse pour les vainqueurs, mais qui se termina enfin par la soumission entière de toutes les Gaules. (Avant J. C. 51. — *An de Rome* 703.) Les Atrébates

et les Morins n'avaient pas été des derniers à combattre pour le salut commun. On les avait vus plus d'une fois courir aux armes : ni les mauvais traitemens, ni même les bienfaits n'avaient pu les détacher de la ligue générale. *Comius*, vaillant Atrébate, qui avait obtenu de *César* pour récompense de ses services, le pouvoir souverain sur les Morins et l'exemption de tout tribut pour sa nation, *Comius* lui-même avait tout sacrifié à l'espoir de rendre la liberté à sa patrie. Chargé du commandement de l'armée destinée à dégager le vaillant *Vercingetorix* qu'assiégeaient les Romains, il avait été battu et réduit a prendre la fuite. Mais il n'avait pas tardé à se remontrer les armes à la main, et s'il fut enfin forcé de subir la loi de ses invincibles ennemis, il y mit une condition qui prouve tout-à-la fois la fierté de son âme et la grandeur de son courage : il ne traita qu'à condition qu'il lui serait permis de se retirer chez des nations éloignées où il pourrait déplorer, loin de l'aspect des Romains, l'asservissement de sa patrie.

La conquête des Gaules par le peuple alors le plus civilisé de l'univers, adoucit peu-à-peu les mœurs de nos ancêtres : sous de tels maîtres, l'agriculture, l'industrie, le commerce firent de sensibles progrès. Mais les guerres civiles de Rome nuisirent à la bonne administration des provinces : elles ne se ressentirent que trop des malheurs domestiques qui faisaient expier aux Romains la dévastation de l'univers. Antoine chassa des Gaules *Decimus Brutus* et *Caïus Munatius Plancus* qui les gouvernaient lorsque César fut assassiné. *Auguste* dépouilla de leur autorité, *Varius Calenus* et *Ventidius* qu'*Antoine* y avait envoyés. Les Atrébates, les Morins, les Ménapiens et d'autres peuples voisins crurent avoir trouvé l'occasion qu'ils désiraient depuis long-tems, de recouvrer enfin leur liberté ; mais les généraux d'*Auguste* les eurent bientôt forcés de reconnaître son autorité. Deux ans après, cet Empereur se rendit dans les Gaules, et pourvut à toutes les parties de leur administration. Un corps de troupes dont le commandant résidait à Arras, fut chargé de défendre le pays contre l'invasion des ennemis, et d'y maintenir l'obéissance. Mais les impôts devinrent intolérables : un grand nombre de Belges se retira chez les *Sicambres* et revint avec ces terribles auxiliaires, dans l'espérance de secouer le joug. D'abord repoussés, ils revinrent en force, battirent la cavalerie Romaine, tuèrent son commandant, et commençaient à faire des progrès effrayans pour les Romains, lorsqu'*Auguste* accourut dans les Gaules, et se hâta d'appaiser les troubles, en modérant les impôts. On pourra se faire une idée des vexation du fisc, quand on saura qu'un certain *Licinius Enceladus*,

affranchi de *Jules César* et intendant de la province, avait ajouté deux mois à l'année, pour augmenter d'autant les impôts qui n'étaient alors qu'une certaine redevance réglée par mois.

Sous le gouvernement d'*Agrippa*, la Belgique prospéra au point d'égaler l'Italie en richesse et en fertilité. Mais sous *Tibère* (*An de Rome* 734. — *de l'ère Chrétienne*, 20) les vexations recommencèrent et produisirent une révolte qui ne servit qu'à rendre plus malheureuse encore la condition des Belges. Déjà *Tibère* y avait réparti quarante mille prisonniers qu'il avait faits sur les Germains; *Auguste* y avait envoyé auparavant une colonie de vétérans, et ce n'était qu'aux dépens des propriétaires indigènes que ces établissemens pouvaient se faire.

(*An* 43.) Le règne de Claude eut cela de remarquable pour les Gaules que cet Empereur défendit aux druïdes, sous peine de mort, d'immoler des victimes humaines, et qu'il accorda aux Gaulois, qui avaient déjà obtenu le droit de bourgeoisie, celui de parvenir aux charges de sénateurs.

(*An* 60.) La Belgique se ressentit des cruautés de Néron. Soulevée par d'insupportables vexations, soumise d'abord, puis de nouveau révoltée, parce que les maux s'étaient encore accrus, cette province trop faible pour résister avec succès, fut livrée à la dévastation. Les Morins et les Atrébates eurent surtout à souffrir : Annolin, digne du choix d'un Néron, ravagea tout à la tête de son armée, et ruina Arras et Thérouanne. (*An* 63.) Tant de maux ne suffisaient pas : la mort violente de Néron n'en arrêta pas le débordement. Claudius Civilis fit révolter les Bataves, passa la Meuse et ravagea le pays des Ménapiens, des Morins et des Atrébates, pour les punir d'être restés fidèles aux Romains.

Galba ne fit en quelque sorte que paraître sur le trône impérial. Haï des légions qui occupaient les Gaules, il avait trouvé un compétiteur redoutable dans Vitellius que ces légions avaient proclamé Empereur. Mais avant que ce dernier pût l'attaquer dans Rome même, *Galba* avait succombé sous les coups d'*Othon*. Celui-ci battu à son tour par les généraux de Vitellius, échappa au vainqueur par une mort volontaire. *Vitellius* devait bientôt succomber lui-même dans la lutte qui s'établit entre lui et *Vespasien*, que les légions d'Égypte, de Judée, de Syrie et d'Illyrie avaient proclamé Empereur. Invité par *Vespasien* à contenir les troupes qui avaient embrassé le parti *de Vitellius*, dans les Gaules, *Civilis* profita de cette circonstance pour couvrir les préparatifs qu'il faisait dans le dessein secret d'y établir sa domination. Il battit d'abord deux fois les troupes qui lui étaient opposées; forcé enfin de lever le masque, après avoir eu quel-

ques avantages, il fut complettement défait par *Cérialis*, et n'obtint son pardon et la jouissance de ses biens que par la plus entière soumission. (*An* 72.) Sous le règne de *Vespasien*, de *Titus*, de *Domitien*, de *Nerva*, de *Trajan*, d'*Adrien*, d'*Antonin*; il ne se passa rien de remarquable dans les provinces qui composaient l'ancienne Belgique. *Antonin* avait pris un grand soin des Gaules, qui prospèrerent sous son règne d'assez longue durée, (22 ans.) —(*An de J.-C.* 140.) Ce bonheur fut interrompu sous Marc-Aurèle, par l'irruption de plusieurs peuples de la Germanie qui furent bientôt repoussés. Un plus grand fléau attaqua les Gaules; une peste générale qui avait commencé sur les confins de la Perse, se répandit de-là dans toutes les provinces de l'empire, sans en épargner aucune, et y moissonna plus de la moitié des habitans. Le règne de *Commode* fut moins funeste pour les Gaules que pour les autres provinces de l'empire, car par un bonheur bien rare sous ce détestable tyran, elles eurent successivement deux bons gouverneurs. Après la mort de *Commode* (*An de J.-C.* 194) les armées prétendirent toutes au droit d'élire un Empereur. Ceux qui obtenaient ces suffrages, ne tardaient pas à périr sous les coups de leurs rivaux et de leurs propres soldats : delà résultèrent de longues et violentes secousses qui facilitèrent aux barbares l'entrée des plus riches provinces, et qui accablèrent les peuples de tous les maux que les discordes civiles et la guerre étrangère entraînent à leur suite.

(*An* 288) Les Saxons et d'autres peuples qui habitaient le long des côtes de la mer Baltique, commencèrent à pirater et à piller les côtes de la Gaule. Cette guerre de corsaires étrangers fit naître une guerre civile dans l'empire Romain. *Carausius*, *Ménapien* de naissance, connu par son habileté dans la marine, reçut de l'empereur Maximien, collègue de Dioclétien, l'ordre d'équiper une flotte et de la tenir à Boulogne pour défendre la mer et les côtes. Carausius profita de cette mission pour s'enrichir, n'arrêtant les corsaires que lorsqu'ils revenaient chargés de butin, et s'entendant même avec eux pour le partage. Informé par ses amis que Maximien voulait se défaire de lui, *Carausius* lève l'étendard de la révolte, s'empare de l'armée navale, du port de Boulogne et de la grande Bretagne avec quelques légions qu'on y entretenait, et prend le titre d'Empereur. *Maximien* se disposait à attaquer *Carausius*, lorsque d'autres révoltes forcèrent les deux Empereurs à s'adjoindre deux *Césars*, *Galerius* et *Constance-Chlore*, et de partager l'empire. *Constance*, ayant eu en partage les Gaules, la grande Bretagne et l'Espagne, se rendit dans les Gaules, avec tant de célérité que son arrivée devança la nou-

velle de son départ ; il emporta Boulogne, après un siège difficile, et pardonna aux habitans ; mais ayant éte repoussé de la grande Bretagne, il fit un arrangement avec *Carausius* et lui laissa la possession de cette île. Le règne de celui-ci ne fut pas de longue durée ; il fut assasiné par l'un de ses lieutenans, six ans après son usurpation. Cependant *Constance* avait peine à suffire à repousser les essaims de barbares qui se succédaient et qui causaient la désolation des Gaules. *Constantin*, fils et successeur de *Constance*, gagna sur eux plusieurs batailles ; il les attaqua même dans leur propre pays. La manière cruelle dont il traita les prisonniers ne fit qu'irriter les peuples de la Germanie. Completlement battus, ils échouèrent d'abord dans leurs projets de vengeance ; mais ces projets n'étaient que différés. Leurs fréquentes invasions, quelque fois repoussées par la force, furent plus souvent prévenues par de honteux tributs. *Julien* et *Théodose* furent les derniers empereurs qui surent leur résister avec gloire. Mais enfin un déluge de ces barbares enhardis par la faiblesse d'*Honorius*, se précipita sur l'empire Romain qui s'écroulait de toutes parts. (*An* 407) les Vandales, au nombre de plus de 300,000 inondèrent les Gaules, ne les abandonnèrent que lorsqu'ils n'y trouvèrent plus de butin ; et emmenèrent dans la Germanie un grand nombre de Morins et d'Atrébates. Avant cette invasion, les sciences avaient brillé d'un grand éclat dans les Gaules ; depuis lors, elles ne firent que décliner jusqu'au règne de Charlemagne (1) Quoiqu'il en soit, les barbares ne songeant qu'à piller, n'avaient pas fait d'établissemens durables. Mais en 420, Pharamond, chef ou roi des Francs, tenta d'enlever aux Romains une contrée qu'ils savaient si mal défendre : il fut néanmoins repoussé. Clodion, son successeur (*An* 446) rencontra moins d'obstacles, ou plutôt il profita habilement de l'invasion d'Attila, pour obtenir d'*Aëtius* de conserver les provinces dont il s'était emparé, à condition de prendre parti pour les Romains contre le terrible roi des Huns, que ses ravages firent nommer *le fléau de Dieu*. Clodion demeura donc paisible possesseur de Bavay, de Boulogne, de Thérouanne, d'Arras et d'Amiens où il fixa sa résidence et qui fut la première capitale de l'empire des Francs dans la Belgique. Cependant, *Attila* fut battu par *Aëtius* ; mais en se retirant il mit tout à feu et à sang, et la ville d'Arras fut réduite en cendres. (2)

(*An* 458) Childéric, fils de Clodion et successeur de Mé-

(1) Voyez l'Annuaire de 1814, *p.* 61.
(2) Histoire de France par le Présid. Hénault, Tom. 1.er *p.* 6.

rovée, imagina pour mieux défendre ses conquêtes, d'en confier une partie à des princes de son sang : *Chararic* fut établi roi de la Morinie, et *Ragnacaire*, roi du Cambresis et de l'Atrébatie. Au surplus on connaît si peu d'événemens des règnes qui ont précédé celui de Clovis, qu'on ne peut donner rien de positif sur ces rois auxquels le nom de Comtes (*Comites*) conviendrait peut-être mieux. Quoiqu'il en soit, Clovis, fils de Childéric, ayant gagné (*an* 486) la bataille de Soissons contre *Slagrius*, affermit la domination des Francs dans les Gaules, et acheva d'en chasser les Romains. Vainqueur des Allemands à Tolbiac, (*an* 496) converti à la foi chrétienne et seul Roi catholique qu'il y eut dans l'empire, tant d'orient que d'occident, (1) favorisé des Evêques, en haine de l'Arianisme, ce prince politique, habile guerrier, mais cruel, non content d'avoir étendu au loin ses conquêtes, songea à dépouiller les princes, ses parens, (*an* 510). Chararic et Ragnacaire ne furent pas épargnés : Clovis les fit périr et réunit leurs petits royaumes à ses états qu'il divisa en comtés et duchés dont les gouverneurs exercèrent à la fois l'autorité civile et militaire. A la mort de Clovis, (*an* 511), ses états furent partagés entre ses quatre enfans. L'Atrébatie et probablement la Morinie firent partie du royaume de Soissons où régna Clotaire I.er jusqu'à ce que par la mort de Childebert, (*an* 558) Clotaire eut réuni tout l'empire des Français. A sa mort (*an* 582) le royaume fut partagé entre ses quatre fils. Ces partages, qui se répétèrent assez souvent sous la première race de nos rois, affaiblissaient l'État, en le morcelant. Au surplus, l'histoire de ces rois n'est qu'un tissu d'horreurs ; et l'ancienne Belgique n'eut pas moins à souffrir des guerres civiles que les autres parties des Gaules. (*An* 614) Clotaire II fut le 3.e roi des Mérovingiens, qui réunit toute la monarchie française. Ce grand prince rétablit dans le royaume, l'ordre et la justice que les guerres civiles en avaient bannis. C'est à son règne que les historiens de la province rapportent l'établissement des *Grands Forestiers de Flandres.* (2) La partie septentrionale de la France continuant d'être couverte de forêts qui servaient de retraite aux brigands. Pour mettre fin à ces désordres, Clotaire donna le gouvernement de toutes ces contrées, avec le titre de Grand Forestier de Flandres, à un seigneur du pays, nommé *Lidéric de Buc ou de Bucquois*,

---

(1) Histoire de France du Président Hénault, tome 1.er, *p.* 2, 3 et 4.

(2) Introduction de l'abrégé de l'histoire de Flandres, par A. J. Panckoucke, Dunkerque, 1772. — Histoire générale d'Artois, par Hennebert, tome 1.er, *p.* 298, Lille, 1786, etc.

et lui fit épouser une de ses filles Ce *Lidéric* gouverna 50 ans avec sagesse et justice, et rendit heureuse cette province, qui commença alors à être connue sous le nom de Flandres et qui comprenait l'Atrébatie et probablement la Morinie. *Antoine* succéda (*an* 677) à son père dans la place de Grand Forestier de Flandres, et mourut (*an* 679), laissant ses dignités et ses biens à *Burchard*, son fils. Mais celui-ci ayant pris parti contre Thierry, fut dépouillé de son gouvernement et vit la plus grande partie de ses biens réunis à la couronne. La suppression des *forestiers* ne fut pas avantageuse à la province; car surveillée moins attentivement, elle devint bientôt le théâtre de nouveaux désordres.

An 751. — Cependant, l'indolence et l'inhabilité des rois Mérovingiens préparaient depuis long-tems une grande révolution. Childéric III, détrôné, fut renfermé dans le monastère de Sithiu, (depuis St-Bertin à St.-Omer) et Pépin, dit le Bref, maire du palais, s'empara du trône. Le règne de Charlemagne, son fils et son successeur, brilla du plus grand éclat. Depuis trente ans il faisait la guerre aux Saxons; les ayant enfin subjugués, il les transplanta en grande partie dans la Flandres, afin de les contraindre à lui demeurer fidèles. Il voulut aussi les habituer à l'obéissance, en leur donnant un chef. Charles jetta les yeux sur Lidéric, prince bourguignon, issu de Lidéric, le premier Forestier de Flandres, fit revivre ce titre en sa faveur, et le nomma Gouverneur général de la Flandres, pour récompense des grands services qu'il avait rendus en battant les Danois dans plusieurs rencontres, et en les forçant d'abandonner Anvers et Boulogne qu'ils assiégeaient. Ce Prince est connu dans nos histoires particulières sous le nom de Lidéric de *Harlebek* (1). Enguerrand ou Inghelram, fils et successeur de Lidéric, (*an* 818) mit les côtes maritimes de son gouvernement à l'abri des incursions des pirates du nord, qui avaient commencé leurs brigandages dès l'année 807. Ce prince non content de s'appliquer sans relâche à assurer la tranquillité des habitans, fit rebâtir quelques villes qui avaient été pillées par les barbares. Sous son administration, une partie des forêts qui couvraient le pays, furent défrichées. On vit régner l'abondance et la paix. Son fils Odoacre moins pacifique, fut souvent en guerre avec

(1) La charge de Grand-Forestier n'empêchait pas qu'il y eut plusieurs Comtes dans la province, notamment les comtes d'Arras, qui avaient tout-à-la fois l'administration du militaire, du civil et des finances, mais qui étaient sans doute subordonnés au Grand-Forestier, puisque celui-ci était Gouverneur-général.

ses

ses voisins; mais du moins il demeura fidèle à l'*Empereur Louis le Débonnaire*, dont on connaît les malheurs. Ce prince reconnaissant lui accorda la propriété du pays des Morins, du comté des Atrébates et d'une partie de celui de Boulogne dont il avait dépouillé Fromond qui l'avait trahi. *Baudouin* I, surnommé *Bras-de-fer*, à cause de l'éclat de son armure et de sa force prodigieuse, également distingué par ses belles qualités et par les dons de la nature, succéda à son père Odoacre en 837. L'autorité royale était dès-lors peu respectée des grands vassaux. Baudouin (1) élevé à la cour de Charles-le-Chauve, roi de France, devint amoureux de Judith, fille de ce monarque, veuve d'Ethelwof, roi d'Angleterre; et pour prévenir un refus ou s'en venger, il enleva cette princesse, et la conduisit dans son château d'Harlebeque où il l'épousa sans la permission de son père. Cette conduite violente fit naître entre Charles et Baudouin, une guerre cruelle qui ne finit que par la médiation du Pape. Rentrés en graces auprès de Charles, (*An* 863) Baudouin et Judith en obtinrent de grandes concessions. Le roi supprima le titre de Grand-Forestier, réunit l'Artois à la Flandres, érigea ces deux provinces en comté héréditaire et le donna à Baudouin, qui fut ainsi premier comte de Flandres. (2)

Cet événement occasionna dans la province un changement considérable. Les forestiers de Flandres n'avaient pour ainsi dire d'inspection que sur les forêts qu'ils étaient chargés de rendre praticables et sûres pour les voyageurs. Les comtes et les officiers royaux méconnaissaient leur autorité, toutes les fois qu'ils le pouvaient impunément. Mais lorsque Baudouin eut été nommé comte de Flandres, il jouit dans ses états d'un pouvoir presqu'indépendant. Ses seuls devoirs envers le Roi étaient d'assister au *Plaid du Souverain*; de lui amener, en tems de guerre, le nombre de troupes auquel il était taxé; de n'entreprendre, sans sa permission, aucune guerre offensive, et de rendre la justice aux sujets. Louis le Débonnaire, dérogeant à la loi générale qui réservait le droit de contrainte aux officiers royaux, avait accordé la juridiction à des particuliers. Les comtes de Flandres, à l'exemple de plusieurs sujets puissans, profitèrent de

(1) Abrégé de l'histoire de Flandres, par A. J. Panckoucke.

(2) La féodalité viagère ou temporaire était bien antérieure à Charles-le-Chauve; mais la féodalité héréditaire ou la transmission des fiefs, par dévolution naturelle du père au fils, date de ce prince. Charles crut se donner un appui immuable dans les grands vassaux, et c'est à ceux-ci qu'il faut attribuer la chute rapide de la famille de Charlemagne. *Histoire de la Diplomatie française par M. De Flassan.*

la foiblesse du gouvernement, pour usurper cette jurisdiction : ils s'arrogèrent le droit de vie et de mort sur leurs sujets, firent rendre la justice en leur nom, se mirent en possession de tout ce qui appartenait au domaine royal, et tinrent comme les rois de France leur *Cour plenière* où ils jugeaient les grands coupables. (1) Arras devint leur capitale, et reprit son ancienne splendeur (2)

Baudouin mourut dans cette ville vers l'an 878, et son corps fut transporté à St.-Omer où il fut enterré dans l'Abbaye de St.-Bertin, en habit de religieux, dévotion alors fort en usage et soigneusement entretenue par les moines.

Son fils Baudouin II dit *le Chauve*, nom qu'il emprunta de Charles-le-Chauve, son ayeul, afin d'illustrer le sien, hérita de toutes les possessions de son père, à l'exception du Cambresis, qui était le partage de son frère Rodolphe. Moins heureux et moins vaillant que son père, Baudouin vit ses états livrés aux dévastations des Normands. Lors de leur première irruption, en 860, ces barbares n'avaient ravagé qu'une partie de la province. Dans la seconde, en 881, ils portèrent par-tout le fer et la flamme. Repoussés par Louis III, roi de France, ils reparurent en 884 et en 891, et avec eux le pillage et la dévastation. La famine, suite inévitable de ces affreux ravages, contraignit en 895 une partie des habitans à s'expatrier. Enfin en 912. Charles-le-Simple acheta le repos de ses peuples par le traité honteux qui livra à Rollon, chef des Normands, sa fille Gisèle avec la partie de la Neustrie qui reçut depuis le nom de *Normandie*, et qui resta séparée de la France près de trois siècles. (3)

On ne voit pas que Baudouin II ait pris une part active à tous ces événemens. Dépouillé de l'Artois par Charles-le-Simple à qui il avait donné des sujets de mécontentement, il mourut en 918, peu regretté de ses sujets à cause de son avarice et de ses violences.

Son fils aîné *Arnoul-le-vieil*, surnommé aussi le *bel* et le *grand*, hérita de son comté. Adolphe, le second de ses fils, avait eu les villes de Thérouanne, Boulogne et St.-Omer : mais

---

(1) Les comtes de Flandres n'acquirent que successivement tout ce pouvoir. Ce fut surtout *Arnoul-le-vieil* qui profita de la foiblesse des derniers rois de la seconde race, pour consommer toutes ces usurpations.

(2) D'autres pensent que Gand fut cette Capitale. Mais il est probable qu'à l'exemple des rois de France contemporains, les Comtes de Flandres n'avaient pas de résidence fixe.

(3) Philippe-Auguste, en 1203, reprit la Normandie sur Jean-sans-Terre, frère de Richard Cœur de Lion, et l'un des successeurs de Guillaume le conquérant au trône d'Angleterre. (*Histoire d'Angleterre, maison de Platagenet, par David Hume.*

quelques années après, celui-ci étant mort sans enfans, tout revint à l'aîné qui recouvra en outre, en 932, la totalité de l'Artois. Arnoul passa une grande partie de sa vie dans une alternative de paix et de guerre avec Guillaume I, duc de Normandie, et avec Hugues-le-Grand, comte de Paris, père de Hugues Capet. Attaqué de la lèpre qui infectait une partie de ses états, il se démit en faveur de son fils Baudouin III, dont l'administration dura trop peu pour le bonheur de ses sujets. Il mourut de la petite vérole en 951, et son père, quoiqu'accablé d'années et d'infirmités, fut obligé de reprendre le gouvernement. Il le conserva jusqu'en 965 qu'il mourut âgé de 92 ans. A la mort de ce prince habile, mais sanguinaire et perfide, Lothaire, roi de France, profitant de la minorité d'Arnoul II, dit le Jeune, s'empara d'Arras et de Douai, ainsi que des comtés de Boulogne, de Thérouanne et de St.-Pol, dont il mit en possession les fils de Guillaume, comte de Ponthieu. Mais Mathilde de Saxe, mère et tutrice d'Arnoul, appuyée du duc de Normandie, recouvra cette partie des états de son fils. Celui-ci, devenu majeur, ayant pris parti contre Hugues Capet, chef de la 3.e race de nos rois, fut dépouillé d'une grande partie de ses états et ne les recouvra qu'après avoir reconnu Hugues Capet, pour roi de France, et lui avoir fait hommage. Il ne jouit pas longtems des douceurs de la paix, car il mourut l'année suivante.

(*An* 988) Baudouin IV dit le *Barbu*, (1) ou à la *belle Barbe*, fils et successeur d'Arnoul-le-Jeune, dont le gouvernement dura près de 40 ans, se distingua par sa bravoure, et ce qui est plus précieux encore pour les peuples, par sa bonne administration. Après plus de 20 ans de mariage sans enfans, sa femme Ogine devenue grosse à l'âge de 50 ans, démentit d'une manière évidente, tous les bruits que l'on s'était plu à répandre sur cette grossesse extraordinaire : elle voulut accoucher sur la grand'Place d'Arras, alors capitale de la Flandres, dans une tente magnifique, en présence des dames les plus distinguées de la ville et de la province. (2) Ce fils si ardemment désiré, enorgueilli de son alliance avec le roi de France, Robert, dont il avait épousé la fille, osa se ré-

(1) Dans des lettres patentes de Robert, roi de France, il souscrit : *Signum Balduini, comitis Flandriæ, honestæ barbæ*. Une ancienne généalogie de l'an 1142, porte : *iste Balduinus, vir pulcher, formosus corpore, staturæ grandis*. Histoire de Flandres, de A. J. Panckoucke.

(2) Ce fait parait avéré. Pour en perpétuer la mémoire, une Colonne en grès de 45 pieds de haut, démolie en 1701, avait été érigée sur la Grand'Place, vis-à-vis de l'ancien cabaret du Chaudron. Voyez au surplus l'histoire de Flandres de A. J. Panckoucke.

volter contre son père, en 1027, et le chassa de ses états. Mais Baudouin soutenu du duc de Normandie, revint à la tête d'une armée, battit le rebelle, et confondit dans son ressentiment la province qu'il mit à feu et à sang; enfin pourtant se laissant désarmer par les soumissions de son fils, il jouit le reste de ses jours d'un repos, digne fruit de sa clémence. Son fils lui succéda en 1036 sous le nom de Baudouin de Lille, parce qu'il est le principal fondateur de cette ville. Ce prince fit oublier par ses belles qualités, la révolte qui avait déshonoré sa jeunesse : ce fut le héros de la Flandres. Beau-frère de Henri I.er, roi de France, il fut préféré par ce monarque, pour la tutelle de son fils Philippe I, âgé de 8 ans, (*An* 1060) et pour la régence du royaume. Pendant la minorité du jeune roi, Baudouin défit les Gascons qui voulaient se soulever, aida Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie, son gendre, à conquérir l'Angleterre, et revint en France, couvert de gloire. Ce prince mourut en 1067, laissant le roi son pupille, âgé de 15 ans.

Son fils Baudouin VI, dit de *Mons* ou le Pacifique, digne successeur d'un grand prince, fut trop tôt ravi à ses sujets dont il faisait le bonheur. *Sous son Gouvernement,* disent les historiens flamands, *les maisons restaient ouvertes; les voyageurs ne portaient point d'armes : l'ordre et la sûreté régnaient par-tout.* On sent que cet ordre de choses a pu difficilement exister; mais que cet éloge naïf est touchant! La province eut bien sujet de pleurer sa mort survenue en 1070. Tant qu'il avait vécu, la paix avait régné au dehors comme au dedans. A sa mort, tout changea de face. Par son testament il avait laissé la Flandres à Arnoul, son fils ainé; son fils cadet avait en partage le Hainaut, et tous deux avaient été mis sous la tutelle de Robert-le-*Frison*, leur oncle. Mais Richilde, veuve de Baudouin, parvint à force d'intrigues, à se faire déférer la tutelle de ses enfans par les états de Flandres. Robert avait d'abord su intéresser à sa cause, Philippe I.er roi de France; mais ce monarque se rangea bientôt du côté de Richilde qui lui offrait quatre mille écus d'or. Robert fut donc obligé de se retirer. Bientôt la mauvaise conduite de Richilde ayant mécontenté les Flamands, il fut secrètement rappellé par ces mêmes états qui l'avaient privé des droits que lui conférait le testament de son frère. La guerre civile éclata, et les peuples, victimes déplorables de l'ambition des grands, subirent toutes les horreurs que ces guerres entraînent à leur suite. Richilde perdit une partie des villes du Comté que lui enleva son redoutable concurrent. Philippe I.er accourut au secours de sa protégée; mais battu près de Cassel, il laissa

Richilde dans les mains de son ennemi. Cette guerre offre d'étranges vicissitudes. Robert goûta peu les fruits de sa victoire; car attaqué de nouveau par Philippe qui avait été renforcé de la petite armée d'Eustache, comte de Boulogne, il fut battu à son tour, fait prisonnier et conduit à St.-Omer. Là, sans daigner consulter Philippe, les Flamands échangèrent Robert contre Richilde. Le monarque, transporté de fureur en apprenant cet échange, fit tomber sa vengeance sur la ville de St.-Omer qu'il mit au pillage et qu'il brûla (*An* 1071). Cependant Robert, plus animé que jamais, rassemble ses troupes, attaque Philippe dans l'endroit même où il avait remporté une première victoire, le bat complettement (*An* 1072), fait Eustache prisonnier, et se trouve débarassé d'un concurrent dangereux dans la personne du légitime comte de Flandres, Arnoul dit le *Simple* ou le *Malheureux*, qui fut tué à l'âge de 17 ans, dans la mêlée, à la tête de l'un des principaux corps de l'armée française. Robert, pour s'attacher Eustache, s'empressa de lui rendre la liberté : celui-ci le réconcilia avec Philippe, et Robert fut reconnu comte de Flandres, au mépris de ses propres sermens, et au préjudice de Baudouin, frère d'Arnoul-le-Simple.

Robert mourut en 1093, après avoir fait plusieurs voyages à la Terre Sainte et fondé plusieurs églises, comme si ces actes de dévotion extérieure pouvaient effacer le crime de son usurpation, et faire taire les reproches de sa conscience.

Robert II, fils et successeur de Robert-le-Frison, se distingua dans la Palestine où il resta six ans. Les dépenses excessives qu'il y fit, le réduisirent à un tel état d'indigence qu'on fit dans l'armée des croisés, une quête pour procurer un cheval *au pauvre Comte de Flandres.* De retour dans ses états, il eut à soutenir la guerre contre l'Empereur Henri IV, le comte de Hainaut et le comte de Hollande. Il sut résister à cette puissante ligue et faire une paix avantageuse. Mais l'Empereur Henri V recommença la guerre, qui dura jusqu'en 1100. Enfin, après une grande effusion de sang, on resta comme il arrive assez souvent, dans les termes où l'on était auparavant, et les peuples seuls furent les victimes de l'ambition et de l'esprit de vengeance de ses souverains.

Robert II assista au couronnement de Louis VI dit le Gros, et embrassa la défense de ce monarque, peu puissant par lui-même. « Le domaine qui appartenait au Roi de France ne « comprenait guère alors, *dit le Président Hénault*, que Paris, « Orléans, Etampes, Compiègne, Melun, Bourges, etc. « le reste était en propriété aux vassaux du Roi, qui, à la « vérité en faisaient hommage, mais qui, à cela près, se

« conduisaient presqu'en maîtres dans leurs seigneuries, et « y exercaient une espèce de souveraineté. Le Roi d'Angle-« terre que la possession du duché de Normandie rendait « voisin du Roi de France, ne manquait pas d'appuyer ces « vassaux, la plupart souvent rebelles. De-là les petites guerres « entre le Roi et ses sujets, qui occupèrent les dernières « années de Philippe I.er et les premières du règne de Louis « le Gros ; de-là aussi l'encouragement que les Rois de France « donnaient aux Croisades dont ils se servaient pour occuper « au-loin le courage de leurs vassaux. » Quoiqu'il en soit Henri, roi d'Angleterre, uni à plusieurs vassaux rebelles, faisait la guerre à Louis le Gros. (1.) Les deux armées étant en présence, on en vint à une bataille ; les anglais la perdirent, et leurs débris se sauvèrent à Meulan. Robert, en les poursuivant trop témérairement, y fut blessé à mort. Vivement affligé de la perte de son fidèle vassal, Louis le Gros voulut accompagner son Corps à Arras, où il le fit enterrer avec pompe dans l'église de St.-Vaast. Ensuite il convoqua dans cette ville, les états de Flandres, et fit reconnaître Comte de cette province, le fils aîné de Robert, Baudouin VII, surnommé *Hapken* ou à *la Hache*, instrument usité dans ce tems-là pour punir les criminels, que ce Comte portait toujours, et qu'il fit peindre au milieu de ses armes.

Quoiqu'il n'eut que 18 ans, Baudouin forma la généreuse résolution de mettre un terme aux désordres qui, du vivant de son père, s'étaient introduits dans l'administration de la province. Il y rétablit une police exacte, par une sévérité devenue indispensable pour soustraire le peuple à l'oppression des Nobles. Dans une assemblée des Etats tenue à Ypres, en 1112, il fit rendre une ordonnance qui soumit tous les meurtriers à la peine de mort, et défendit de porter des armes, excepté aux *baillifs*, aux *gardes-châteaux* et aux officiers du Comte. Baudouin, se levant au milieu de l'assemblée, tira son épée, et jura qu'il punirait de sa main quiconque se permettrait de violer ces réglemens ; (2)

(1) Mézerai.

(2) On cite plusieurs faits qui prouvent l'amour de ce Prince pour la justice ; mais il ne fut pas toujours exempt de férocité, et il sut rarement concilier ce noble sentiment avec celui de sa dignité.

Une pauvre femme se plaint au Comte d'un vol que lui avait fait le Chevalier pierre Dorseam. Baudouin investit la maison du coupable, l'en arrache, et le fait jetter dans une chaudière pleine d'huile bouillante préparée pour le supplice d'un faux monnoyeur.

Dix Gentilshommes dépouillent des marchands qui se rendaient à la foire de Thorolt près de Bruges, et tuent trois de ces malheureux. Baudouin les fait arrêter, et ordonne qu'ils soient pendus à la poutre de la

mais une mort prématurée ne lui permit pas de réaliser tous ses projets. L'année 1113 avait vu naître entre la France et l'Angleterre, ces guerres acharnées qui ne finirent que sous le règne de Charles VII, plus de trois siècles après. Grièvement blessé, en combattant contre un parti d'Anglais qui était embusqué auprès d'Arques, Baudouin se fit transporter à Arras. Sentant que sa blessure était mortelle, il convoqua les états de Flandres, et pour prévenir les troubles que sa mort pouvait occasionner, puisqu'il ne laissait pas d'enfans, il fit reconnaître pour son successeur, Charles de Danemarck, son cousin. Neuf mois après cet acte de sagesse et de prudence (en 1119), Baudouin mourut âgé de 26 ans, justement regretté de ses sujets.

Charles I.er dit *le Bon*, se montra le digne successeur de Baudouin; il sut réprimer un parti puissant que les grands avaient formé en faveur de Guillaume de Loo, neveu de la mère de Baudouin. Mais en 1125, la famine désolant la province, Charles fut assassiné à Bruges, dans l'Eglise de St.-Donatien, par la famille des *Vanstraet* qu'il avait contraints d'ouvrir leurs greniers et de vendre leurs blés à un prix modéré. Louis-le-Gros vengea ce parricide, en faisant périr tous les conjurés dans les derniers supplices; il adjugea le Comté de Flandres, vacant par le défaut d'héritiers directs, à *guillaume Cliton*, dit le Normand, neveu du roi d'Angleterre, Henri I.er. Mais ce monarque se déclara pour Thierry d'Alsace, et celui-ci quoique battu par Guillaume Cliton, demeura paisible possesseur du Comté, parce que son vaillant adversaire blessé dans le combat, mourut de ses blessures, et que les Flamands disposés en faveur de Thierry, obtinrent le consentement de Louis le Gros, (1) qui reçut son hommage en 1132.

Les chroniques font l'éloge de ce Prince qui consacra cependant à des voyages en Palestine, un tems qu'il aurait plus utilement employé à la bonne administration de ses États. Avant de faire son troisième voyage, en 1156, il maria son fils aîné,

---

salle de son Château de Winendal, puis repoussant lui-même la table qui soutenait les coupables, il dit à ceux qui sollicitaient leur grace au prix de tous leurs biens: *entrez, et emmenez-les, et avertissez-les de ne plus rien prendre sur mes terres.* (*A. J. Panckoucke.*)

Quelles mœurs que celles d'un siècle où un Prince, homme de bien, ne rougit pas faire lui-même l'office de bourreau !

(1) Louis le Gros mourut en 1137. Ce Prince commença à reprendre l'autorité dont ses vassaux s'étaient emparés; il en vint à bout, soit par l'établissement des communes, soit par l'affranchissemens des serfs, soit en diminuant la trop grande autorité des justices seigneuriales. *Le Président Hénault.*

Philippe, avec Isabelle de Vermandois, et le fit reconnaître Comte de Flandres, par toutes les villes du comté. Au retour de son quatrième voyage, abandonnant tout le soin des affaires, il se retira dans un Monastère où il mourut en 1169.

En 1175, à l'exemple de son père, Philippe d'Alsace fit le voyage de la Terre-Sainte où il resta trois ans. Le roi de France, Louis VII, dit le Jeune, le manda, à son retour, pour assister avec les autres pairs en 1179, au couronnement de Philippe, son fils : le roi d'Angleterre y assista, comme duc de Normandie, et le comte de Flandres y porta l'épée royale. Peu après, Philippe d'Alsace, fidèle à Louis et plein d'affection pour ce monarque, fit épouser au jeune roi Philippe, sa nièce Isabelle, fille du comte de Hainaut, et comme il n'avait pas d'enfant, il lui donna le comté d'Artois, pour en jouir après sa mort. (1) Le mariage fut célébré à Bapaume ; (2) mais la consommation en fut différée, parce que les jeunes époux n'avaient tous deux que 12 ans.

Du vivant même de Louis VII, Philippe d'Alsace avait eu grande part aux affaires de la France. En mourant, le monarque lui déféra la régence, avec la tutelle de Philippe II dont il était le parrain ; mais un an n'était pas écoulé qu'il la perdît, par les intrigues de la Reine-mère et de ses frères les princes de Champagne. En 1182, ils étaient

(1) « Cette aliénation faite sans le consentement des Etats du pays » de Flandres, fut cause depuis de grandes guerres entre les Français et » les Flamands : d'autant que depuis ce tems-là, les rois de France cher- » chèrent toujours les moyens et occasions, sous diverses couleurs, d'ôter » quelque pièce aux comtes de Flandres. Et de fait, (ainsi que le porte » Paul Emile) le roi Philippe-Auguste érigea en comté l'an 1198, le » pays d'Artois y comprenant les villes d'Arras, de St.-Omer et de Lens » et autres places de la susdite région occidentale (*depuis la nouvelle* » *fosse jusqu'en Picardie*), qui était sous son obéissance, et le donna » à Louis, son fils, qui fut le premier comte d'Artois et père du Roi St.- » Louis : et ainsi l'Artois demeura démembré de Flandres jusqu'à ce que » Louis dit de Male, succédant à Madame Marguerite de France, sa » mère, parvint à la jouissance de ce pays, l'an 1382, et ainsi au bout de » 184 ans, que l'Artois avait été démembré, il fut réuni à la Maison de » Flandres. Mais derechef le roi Louis onzième s'en saisit par le décès » de Charles, duc de Bourgogne, occis à Nancy, l'an 1477. Mais enfin » par l'accord fait entre Maximilien et Charles VIII, l'Artois fut rendu » au prince Philippe, fils de Maximilien, l'an 1493. » *Description des Pays-Bas, par Louis Guicciardin, traduite de l'italien en français, par F. De Belleforest.*

(2) Voir *page* 73 de l'Annuaire de 1814.

parvenus

parvenus à le mettre mal dans l'esprit de son pupille, au point que le jeune roi le somma de lui rendre le Vermandois qu'il prétendait ne lui avoir été donné que pour un tems par Louis VII. Philippe d'Alsace indigné de cette ingratitude, voulut se maintenir dans ce Comté, passa la Somme à la tête d'une nombreuse armée et s'avança jusqu'à Senlis. Le jeune Roi plein d'ardeur et de courage, accourut au-devant de l'ennemi. Les armées en présence allaient se livrer bataille, lorsque le Cardinal *Légat* ayant engagé les deux princes à se voir, parvint à les réconcilier. Il fut convenu que le Roi reprendrait sa femme, qu'il avait éloignée parce qu'il la voyait trop portée pour les intérêts de son oncle; et que le comte de Flandres renoncerait à la propriété du Vermandois, à l'exception de Péronne et de St.-Quentin, mais qu'il conserverait la jouissance de ce pays, sa vie durant.

Philippe d'Alsace fit ensuite le voyage de la Palestine; il y mourut de la peste, au siège de St.-Jean d'Acre, autrefois Ptolémaïs, le 1.er juin 1191; son corps fut transporté à Clairvaux, par les soins de Mathilde, fille d'Alphonse, roi de Portugal, et sa seconde femme, qu'il avait épousée en 1185.

(*An* 1192) Philippe II que ses conquêtes ont fait surnommer *Auguste*, ne perdit pas de vue la dot qui avait été accordée à sa femme Isabelle; il s'avança en Flandres à la tête d'une armée, se mit en possession de l'Artois, qu'il réunit à sa couronne, et exigea en outre les hommages des comtés de Boulogne, de Guines et de St-Pol, qui jusques-là avaient relevé des Comtes de Flandres.

Deux ans auparavant, Isabelle était morte en couche, âgée de 20 ans, vivement regrettée du Roi, et laissant un fils de trois ans qui régna depuis sous le nom de Louis VIII dit *Cœur de Lion*. Margueritte, comtesse de Hainaut, sœur et héritière de Philippe d'Alsace, ne lui survécut que de trois ans, et par sa mort, en 1194, laissa la Flandres à son fils Baudouin IX, qui fut depuis Empereur de Constantinople. (1)

Le nouveau Comte ne voyait qu'à regret dans les mains du

---

(1) Baudouin, Eudes, duc de Bourgogne, etc. partirent en 1202 pour la Palestine. L'objet des Croisés était toujours la délivrance de la Terre Sainte; mais comme en effet, ils ne cherchaient que des aventures, la première occasion qui se présenta sur leur route, leur fit oublier la Terre Sainte: il est vrai que cette occasion produisit une révolution bien singulière, puisque ces Croisés fondèrent, chemin faisant, un nouvel empire, ce fut celui des Latins. Ce fait est raconté dans une lettre fort curieuse de Baudouin à l'Archevêque de Cologne. Cette lettre se trouve dans plusieurs historiens; en voici l'extrait. « Comme les Croi-

monarque français une si belle portion de ce qu'il regardait comme son héritage. Comptant sur l'appui du roi d'Angleterre, il entra dans l'Artois (*An* 1197), détruisit Souchez et mit successivement le siège devant Lens, Aire et Arras, sans pouvoir prendre aucune de ces villes. Philippe accourut pour défendre sa nouvelle province, mais s'étant engagé imprudemment dans un lieu marécageux où il ne pouvait combattre avec l'espoir du succès, il se vit réduit à conclure un traité par lequel il s'engageait à rendre plusieurs villes qu'il avait prises sur le Comte et sur le roi d'Angleterre. De retour à Paris, comme si un manquement de foi pouvait en autoriser un autre, Philippe-Auguste se laissa persuader qu'il n'était pas obligé de tenir la foi à un vassal qui la lui avait violée : la guerre ayant donc recommencé avec plus de vivacité, le comte de

---

» sés étaient à Venise, Alexis Comnene, fils d'Isaac l'Ange, Empereur de » Constantinople, vint implorer leur secours contre le tyran Alexis, son » oncle, qui avait fait crever les yeux à l'Empereur et avait usurpé » l'Empire. Il leur avait promis de payer pour eux aux Vénitiens les » vaisseaux qu'ils en empruntaient pour passer en Asie, de les aider de » toutes ses forces à l'expédition de la Terre Sainte, et de soumettre » l'Eglise Grecque à l'obéissance du Pape. Les Français, persuadés par » ces promesses, font voile vers Constantinople, accompagnés des troupes » Vénitiennes et de leur duc d'Andolo, qui voulut avoir part à cette » expédition : ils attaquèrent la ville et l'emportèrent en six jours. Isaac » remis sur le trône, mourut peu de jours après. Son fils Alexis lui suc- » céda, et manqua aux promesses qu'il avait faites aux Français, qui se » retirèrent très-mal satisfaits de lui.

» Comme les Français avaient commis beaucoup de désordres à la » prise de Constantinople, les Grecs avaient conçu une grande haine » contre Alexis qui les avait amenés : aussitôt qu'on les vit hors de » Constantinople, le peuple se souleva contre lui. Alexis Ducas, sur- » nommé Murtzulphe, se mit à la tête des rebelles, fit mourir Alexis » et se fit déclarer Empereur. Cet usurpateur, pour complaire au peuple » de Constantinople, déclara la guerre aux Français qui étaient encore » dans la Grèce. L'armée française assiégea une seconde fois Constan- » tinople, et malgré la résistance des Grecs, qui fut grande, la prit » d'assaut. Murtzulphe, tâchant de s'enfuir par mer, fut pris et puni « du dernier supplice.

« Les Français étant ainsi maîtres de Constantinople, élurent le second » dimanche d'après Pâques, l'an 1204, pour Empereur des Grecs, Bau- » douin, comte de Flandres, et laissant l'expédition de la Terre Sainte, » s'appliquèrent à maintenir dans l'obéissance l'Empire qu'ils venaient » de conquérir ».

C'est ce qui s'appella l'*Empire des Latins* ; cet Empire ne dura que 58 ans. Les Grecs se révoltèrent, chassèrent les Français, et élurent pour Empereur Michel Paléologue. Ce nouvel Empire dura environ 200 ans, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. *Abrégé chronologique de l'histoire de France, par le Président Hénault.*

Flandres obtint quelques avantages et s'empara d'Aire et de St.-Omer; mais son frère Philippe, Comte de Namur, ayant été fait prisonnier, il entra en négociation, et la paix fut conclue à Péronne en 1199, à condition que les villes d'Aire et de St.-Omer seraient cédées au Comte, et que le roi jouirait sans trouble du reste de l'Artois.

Le repos que goûtait la province ne dura pas long-tems. Le roi de France n'avait consenti au mariage de l'héritière du comté de Flandres (*An* 1211) avec Ferrand de Portugal, neveu de la veuve de Philippe d'Alsace, qu'à condition qu'Aire et St.-Omer lui seraient livrés. Ferrand, à peine en possession du comté de Flandres, regretta le sacrifice auquel il avait été forcé de souscrire; il s'unit secrettement au roi d'Angleterre, contre lequel Philippe-Auguste avait levé une puissante armée qu'une flotille de 1700 voiles, rassemblée dans le port de Boulogne, devait transporter en Angleterre. (*An* 1213) Avant de s'embarquer, Philippe voulut réduire le comte Ferrand, le seul de ses vassaux qui eut refusé de se rendre sous ses drapeaux; il s'empara en effet de la Flandres. Mais pendant ce tems-là, une flotte anglaise unie à celle de Ferrand et favorisée par Renaud, comte de Boulogne, surprit la flotte française, en détruisit une partie et contraignit le roi à brûler le reste. L'année suivante, en 1214, Philippe se vengea bien de cet affront, en gagnant la célèbre bataille de Bouvines où le comte Ferrand et le comte Renaud furent faits prisonniers. Le comte Ferrand n'obtint sa liberté qu'en 1227, et mourut en 1233 Cette victoire termina la guerre et assura à Philippe la possession de l'Artois.

En 1224, un imposteur prit le nom de Baudouin, comte de Flandres et Empereur de Constantinople, qui avait été fait prisonnier par le roi des Bulgares, et qui était mort depuis plus de 20 ans Cet imposteur racontait comment il s'était échappé de prison, et n'oubliait rien de ce qui pouvait donner à ses récits l'apparence de la vérité. Les Flamands fort attachés au véritable Baudouin, et mécontents d'ailleurs de la comtesse Jeanne, se soulevèrent. La Comtesse dont le mari était toujours prisonnier à Paris, eut recours au roi Louis VIII qui manda au prétendu Baudouin de venir le trouver à Péronne. Celui-ci eut la hardiesse de s'y présenter. S'étant coupé sur toutes les questions qu'on lui fit, il fut chassé; arrêté ensuite par les Flamands eux-mêmes, il subit le dernier supplice par l'ordre de la comtesse Jeanne. Cet événement n'eut aucune influence sur l'heureuse tranquillité dont l'Artois jouissait alors.

Cette province continua de faire partie intégrante du

royaume, jusqu'en 1237 que Louis IX mit son frère Robert en possession de l'Artois qui lui avait été donné par le testament de Louis VIII, douze ans auparavant, et dont il n'avait pas joui jusqu'à lors, à cause de son jeune âge. L'acte de Louis IX qui investit Robert de l'Artois, est daté de Compiègne, du mois de juin 1237. C'est de cette époque que date l'existence de l'Artois comme province; et quoiqu'elle ne soit appellée dans la chartre de St.-Louis que *terre d'Atrébatie*, elle ne tarda pas cependant à porter le nom de comté, parce-qu'elle devint l'apanage particulier d'un comte.

Robert ayant pris possession de l'Artois, visita cette province, établit sa résidence à Arras, y fit plusieurs réglemens utiles et s'occupa de tous les moyens d'augmenter le commerce et la prospérité de ses nouveaux sujets. L'année suivante (*An* 1238), le roi maria ce jeune prince à Mathilde ou Mahaut, sœur aîné du duc de Brabant, princesse d'une grande réputation de sagesse.

En 1246, Robert prit la croix à l'exemple du roi, son frère, et le 25 août 1248, s'embarqua à Aigues-morte, pour la Palestine, avec toute l'armée française. On sait combien l'expédition de St.-Louis fut malheureuse, et comment la témérité du comte d'Artois, après lui avoir fait faire des prodiges de valeur, entraîna sa perte et celle de l'armée française. Il fut tué en Egypte à la *Massoure*, le 9 février 1249. Il laissa trois enfants, Robert II, son successeur dans le comté d'Artois, Blanche qui épousa le roi de Navarre, et Mahaut, femme, en secondes noces, de Gui de Châtillon, comte de St.-Pol.

Robert II mit la dernière main à ce que son père avait fait pour la prospérité de la province, et sur-tout de la ville d'Arras, sa capitale. Il confirma les privilèges de cette ville, en accorda de nouveaux, régla la nomination des magistrats, établit un poids public pour toutes sortes de marchandises, rendit plusieurs ordonnances concernant la draperie, les tisserands et les manufactures, et donna de grands encouragemens à la culture de la Garance. Robert II, distingué par ses talens pour la guerre, avait été honoré de la régence de Sicile, il fut tué le 11 juillet 1302, à la bataille de Courtrai. Philippe-le-Bel lui avait donné le commandement d'une nombreuse armée, pour châtier les Flamands révoltés. (1) Robert n'écoutant que sa haine pour les Flamands et plein de mépris pour eux, s'avança sans précaution, et presque sans ordre, attaqua

(1) Philippe-le-Bel avait fait arrêter Gui, comte de Flandres, ainsi que ses deux enfans, les retenait prisonniers, et traitait la Flandres en province française, ou plutôt en pays conquis.

avec fureur, et par la perte de la bataille et de la vie, justifia cette maxime : qu'à la guerre aucun ennemi n'est à mépriser. Les Flamands enorgueillis de cette victoire, se persuadèrent que les Français n'oseraient plus tenir devant eux, et fondirent sur l'Artois. Villes, bourgs, villages, tout ce qui était sans défense, fut dévasté et livré aux flammes. Battus plusieurs fois en détail les Flamands le furent enfin complettement à Mons-en-Puelle, le 18 août 1304. Cette victoire fut suivie d'un traité qui laissa le roi maître des villes de Lille, Douai, Orchies, etc., mais qui rendit aux Flamands leurs privilèges.

Mahaut, fille de Robert II, et femme d'Othon, comte de Bourgogne, ne fut mise en possession de l'Artois, qu'après de longues contestations. Philippe-le-Bel, qui, en 1297, avait érigé cette province en comté-pairie, l'adjugea à Mahaut, fondé sur ce que la représentation n'avait pas lieu dans le comté. (1) Robert d'Artois, petit fils de Robert II, et par conséquent neveu de Mahaud, devenu majeur, voulut revenir contre ce jugement. Après plusieurs procédures, les deux parties s'en remirent à l'arbitrage de Philippe-le-Bel dont la décision fut encore favorable à Mahaud. Forcé de souscrire à cette décision, Robert sans renoncer à ses prétentions, espéra du tems une occasion de les faire valoir avec plus de succès. Louis X dit *Hutin*, fils de Philippe-le-Bel, était mort en 1316, sans enfans mâles, et laissant sa femme enceinte. Dans l'interrègne, la régence avait été confiée à Philippe-le-Long, frère du roi, qui devait lui succéder, si la reine n'avait qu'une fille, et qui lui succéda en effet. Cette circonstance parut favorable à Robert. La noblesse de l'Artois, mécontente du gouvernement de Mahaud, excitée sans doute en secret par son compétiteur, se souleva contre elle. Robert accourut, et fut bientôt maître du comté, à l'exception de St.-Omer qui persista à refuser de lui ouvrir ses portes. Le régent irrité de ces voies de fait, intéressé d'ailleurs à défendre Mahaud dont il avait épousé la fille en 1306, fit citer Robert, qui refusa de comparaître, et s'avança avec une armée pour faire respecter son autorité. Il était à peine arrivé à Amiens, que Robert, abandonné de la noblesse, fut forcé de s'en remettre à la décision des Pairs et des grands seigneurs du royaume. En attendant, il fut convenu que les choses seraient remises dans l'état où elles étaient à la mort de l'ayeul de Robert ; que le comté serait séquestré entre les mains des comtes de Valois et d'Evreux ; qu'enfin le neveu de Mahaud se constituerait prisonnier jus-

(1) Histoire de France, par Vély, etc.

qu'à la décision du procès. Robert, se soumit à cette condition, toute dure qu'elle était, et demeura détenu près de deux ans. La contestation jugée en forme de *pairie*, fut terminée par un arrêt qui, en 1318, confirma Mahaud dans tous ses droits. Du reste, tout fut mis en œuvre pour réconcilier la tante et le neveu. Déjà pour dédommager Robert, Philippe-le-Bel lui avait donné le comté de Beaumont-lez-Roger, érigé depuis en pairie. Philippe-le-Long lui fit épouser la princesse Jeanne, fille puînée du comte de Valois. Mais rien ne put adoucir le ressentiment secret de Robert, et nous verrons que ce jugement fut, dans la suite, la source de grandes guerres entre Philippe de Valois et Edouard III, roi d'Angleterre, qui prit le parti de Robert. (1)

Pendant les règnes de Philippe V dit le Long et de Charles IV, Robert parut avoir abandonné toute prétention. Mais à la mort de ce dernier monarque, la couronne ayant été déférée à Philippe de Valois, l'amitié de ce souverain dont il était le beau-frère, et les services qu'il lui avait rendus en appuyant ses droits au trône, firent espérer à Robert que s'il faisait revivre ses prétentions, le succès couronnerait enfin son entreprise. Il revint donc à la charge pour la troisième fois, en 1329, contre les jugemens rendus en faveur de sa tante, et produisit certaines lettres du grand sceau, qui lui attribuaient la propriété de l'Artois, et qu'il prétendait n'avoir pas produites d'abord, parce qu'on les lui avait dérobées, et qu'il les avait retrouvées comme par miracle. Le roi comme son ami et son bon parent, lui conseilla de retirer ces titres, qui étaient

(1) Philippe-le-Long était parvenu à la couronne en 1316, à l'exclusion de Jeanne, fille de Louis Hutin, son frère. Mahaud, mère de la reine, assista au sacre en qualité de Pair de france, et soutint avec les autres Pairs, la couronne sur la tête du Roi.

» On remarquera peut-être comme une singularité, dit le Président » Hénault, la circonstance où l'Artois est donné à Mahaud par préfé- » rence à son neveu, tandis qu'on faisait valoir la loi Salique contre » Jeanne, fille de Louis Hutin, en faveur de Philippe-le-Long. N'était-ce » pas en effet une espèce de contradiction de voir la comtesse d'Artois » en qualité de Pair de France, soutenant la couronne sur la tête d'un » prince qui venait de priver de cette même couronne l'héritiere de son » frère, sous prétexte qu'une fille n'était pas faite pour la porter? La loi » salique n'était-elle donc pas la même pour l'Artois et pour la France? » Non : parce que suivant la coutume de chaque Province, il y avait de » grands fiefs féminins, tels que le duché de Guyenne et le comté d'Artois, » et de grands fiefs masculins, tels que le duché de Bourgogne et celui » de Normandie; et que la couronne de France, suivant la loi des Francs, » autrement la loi salique, ne pouvait jamais passer à des filles. » I.er Vol. page 214.

évidemment faux, et qui compromettaient son honneur. Robert, brave et vaillant capitaine, mais fier et emporté, s'oublia au point de donner un démenti au roi; et d'oser l'appeller en champ-clos, (1) pour soutenir la vérité de ses titres. Le roi dissimula cet outrage, et résolut de faire punir le faussaire. Cependant Mahaud, qui s'était rendue à Paris pour faire valoir ses droits, mourut tout à coup ainsi que sa fille Jeanne, veuve de Philippe le-Long, non sans soupçon de poison. Jeanne, duchesse de Bourgogne, fille de Philippe-le-Long et petite fille de Mahaud, succéda aux droits de cette princesse et parvint à faire reconnaitre que les titres produits par Robert avaient été fabriqués par la nommée Divion, de Béthune, qui fut condamnée au feu. Robert, malgré quatre ajournemens, ne comparut point. En conséquence, le roi, dans un lit de justice tenu au Louvres, le 8 avril 1331, prononça contre lui un arrêt qui le bannissait hors du royaume, et confisquait tous ses biens.

Robert, contraint à fuir, en proie à toutes les fureurs de la haine et du désespoir, avait tenté de faire assassiner le roi; ayant échoué dans cette horrible tentative et forcé de quitter la Flandres où la vengeance de ce monarque le poursuivait, il se retira auprès du roi d'Angleterre, et devint un ennemi redoutable à Philippe de Valois, par la guerre qu'il suscita entre ce prince et Edouard III, guerre funeste qui dura près de 120 ans avec un acharnement sans exemple, et qui mit la France à deux doigts de sa perte.

Robert mourut en 1342, des blessures qu'il reçut au siège de Vannes en Bretagne: digne fin d'un traître que son ambition effrénée avait rendu indigne de ses illustres ayeux.

Jeanne ayant fini ses jours en 1347, eut pour successeur au comté d'Artois, son petit fils Philippe dit de *Rouvre*, duc de Bourgogne, comte de Boulogne et d'Auvergne. Ce prince (2) mourut en 1361, âgé d'environ 16 ans, sans

---

(1) » Robert, qui était haut à la main possible, encore qu'il sut bien » sa fausseté, mais se fiant par trop en sa vaillance et sa bonne lance, » n'eut point de honte de répondre au Roi que ses instruments et titres » étaient très-bons et point faux, et qu'il le combattrait de sa per- » sonne à la sienne en champ-clos, et lui maintiendrait la vérité. C'était » trop arrogamment à un Roi dont il était vassal. Le Roi, qui fut sage, » ne lui donna pas grands mots là-dessus, mais mâchant sa colère, ne lui » porta oncques puis de bien ni d'amitié, ni l'autre non plus au Roi. » Et voilà d'où sortirent leurs grandes animosités et divorces et maux, » pour eux et pour la France. » BRANTOME, *discours sur les duels*, tome XI, *page* 86.

(2) Mémoires historiques sur Arras et l'Artois, par M. Harduin.

laisser d'enfans de son alliance avec Margueritte, fille de Louis de *Male*, comte de Flandres, et sans même que le mariage eut été consommé, puisque sa jeune épouse n'était pas encore en âge de puberté. En Philippe de Rouvre fut éteinte la première branche des ducs de Bourgogne qui avait duré 330 ans. Les terres de ce prince qui venaient du côté maternel, retournèrent aux héritiers de cette ligne, savoir: l'Artois et la Franche-Comté à Margueritte, fille de Philippe le-Long, sa grande tante, qui mourut en 1382; et le comté de Boulogne, ainsi que celui d'Auvergne, à la maison de Boulogne. Quant au duché de Bourgogne, le roi Jean le réunit à la couronne, et le donna le 6 septembre 1363 à Philippe le-Hardi, son quatrième fils, qui fut le chef de la deuxième maison de Bourgogne.

La veuve de Philippe de Rouvre, fille de Louis *de Male*, comte de Flandres, la plus riche héritière de l'Europe, était vivement recherchée par la France et par l'Angleterre. Son père la destinait à Edmond, l'un des fils du roi d'Angleterre : mais sa grande mère, la princesse Margueritte, française de naissance et d'affection, s'opposait de tout son pouvoir à cette alliance qu'elle désirait pour la France. Elle pressa donc son fils avec tant de chaleur qu'il consentit au mariage de sa fille avec Philippe-le Hardi, qui réunit dans la suite la Flandres, l'Artois et la Bourgogne. (1) Ce bel acte de patriotisme n'eut pas les suites que s'en était promis la respectable Margueritte, car on sait combien la deuxième maison de Bourgogne, fit de mal à son ancienne patrie.

Dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis l'année 1331, époque de la condamnation définitive de Robert, jusqu'à la mort de la princesse Margueritte, le pays qui compose aujourd'hui le Département du Pas-de-Calais, jouit peu des douceurs de la paix. En 1340, les Flamands qui s'étaient déclarés pour le roi d'Angleterre, guidés par Robert d'Artois, avaient mis le siège devant St. Omer; ils furent battus par Eudes, duc de Bourgogne, et Robert y pensa perdre la vie. En 1347, ils recommencèrent leurs courses et firent de grands ravages dans l'Artois. La même année, Calais fut pris par les anglais, après un siège mémorable d'un an et trois semaines où les habitans

(1) Les historiens de la Province et Mézeray lui-même, rapportent que la princesse Marguerite alla jusqu'à menacer son fils de se couper les *mammelles dont il avait été allaité*, s'il ne se départait du projet de s'unir aux anglais. Mézerai ajoute cette réflexion : *en ce tems-là les Princesses allaitaient leurs enfans.*

tans eurent à supporter toutes les horreurs de la famine (1)

En 1350, la trahison livra Guines aux anglais. Six ans après, le roi d'Angleterre fit une invasion dans le Boulonnais et poussa ses ravages jusqu'aux portes d'Hesdin qu'il ne put forcer.

Dans ces tems malheureux, les plus petites villes se fortifiaient, les villages même s'entouraient de murailles, et cette multitude infinie de châteaux forts, en prolongeant la guerre, contribuait encore à la misère des paysans, qui n'avaient guères moins à souffrir de la part de leurs défenseurs que de celle de leurs ennemis. La mesure des maux n'était pas encore comblée. Sous le règne de Charles V, en 1369, le duc de Lancastre descendit à Calais avec une nombreuse armée, se posta sur le mont de Tournehem, entre Ardres et Guines, et de-là étendit ses ravages jusqu'en Normandie. En 1373, nouveaux dégâts causés par l'armée du même duc de Lancastre. Mais enfin, les sages mesures prises par le roi Charles V eurent pour résultat de resserrer les Anglais dans la ville de Calais.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la respectable comtesse Margueritte, dont la mémoire doit nous être chère, mourut en 1382. Louis de Male, son fils, prit aussitôt possession de l'Artois qui se trouva réuni de nouveau à la Flandres.

Louis, par la dureté de son administration, se rendit odieux aux Flamands accoutumés d'ailleurs à un esprit d'indépendance qui tenait souvent de la révolte. Ils chassèrent le Comte de la ville de Gand, et mirent à leur tête Philippe Artevelle, fils du célèbre brasseur qui, sous Philippe de Valois, avait joué un si grand rôle. Louis ayant rassemblé des troupes, attaqua ses sujets rebelles ; mais il fut vaincu, et n'échappa qu'avec peine aux vives poursuites d'Artevelle. Celui-ci, enorgueilli de ses succès, se croyait déjà en droit de traiter d'égal à égal avec le roi de France. Furieux de ce que son envoyé à la Cour de France y avait été traité ignominieusement, il entra dans l'Artois, y fit de grands dommages et osa même s'avancer en Picardie. Charles VI, que le duc de Bourgogne avait mis dans les intérêts de son beau-père, ayant fixé la ville d'Arras pour le rendez-vous général de son armée, y réunit soixante mille combattans, remporta successivement plusieurs avantages, et, le 17 novembre 1382, gagna enfin sur les rebelles la bataille décisive de Rosebecq. Le carnage des Flamands fut épouvantable ; il en périt près de quarante mille parmi lesquels était leur général Artevelle qu'on eut peine à reconnaître dans la foule des morts. Les Flamands,

(1) Voir l'Annuaire de 1814, *p.* 114 et 115.

soutenus des Anglais, ne perdirent pas courage ; mais à l'approche d'une nouvelle armée française, ils demandèrent et obtinrent une trève de huit mois.

Louis de Male, qui avait pris part au traité, s'étant retiré à St.-Omer, y termina le 23 janvier 1384, une vie abreuvée d'amertume. Le chagrin de voir son pays en proie à la révolte et livré aux dévastations de la guerre, les dures réprimandes du duc de Berry, oncle du Roi, qui lui reprochait d'être la cause de tous ces malheurs par sa mauvaise conduite et par son esprit de vengeance, occasionnèrent cette mort prématurée.

Après les obsèques de son beau-père, Philippe-le-Hardi s'empressa de prendre possession de cette riche succession, et se fit proclamer comte de Flandres et d'Artois dans toutes les villes qui n'avaient pas persisté dans leur révolte. Il fit peu après son entrée à Arras.

Voici les principales cérémonies qui s'observèrent à cette occasion, dont l'origine est sans doute plus ancienne, et qui se pratiquèrent dans la suite, sous les autres ducs de Bourgogne et sous les rois de France, lorsque ces Princes, en qualité de souverains de l'Artois, y faisaient leur entrée solennelle.

(1) Les Mayeurs et les Échevins de la ville d'Arras, informés de la prochaine arrivée de Philippe-le-Hardi, députèrent à Bapaume quelques membres de leurs corps, pour prévenir le Prince sur le cérémonial observé à la première entrée des comtes d'Artois dans la capitale de cette province, et pour le supplier de trouver bon qu'on ne lui ouvrît les portes de la ville qu'après avoir juré de maintenir les habitans dans tous leurs droits et privilèges. Ils étaient aussi chargés de lui représenter que par une chartre de 1272, Robert II avait réglé, il est vrai, que les comtes d'Artois pourraient faire grace aux criminels bannis de la ville par jugement des échevins, lorsque ces princes ou leurs fils aînés y feraient leur première entrée ; mais que cette faculté de faire grace serait restreinte aux personnes dont le bannissement n'excéderait pas 5 ans. Philippe-le-Hardi acquiesça sans peine à des formalités que son beau-père avait observées le 14 octobre 1382, (2)

---

(1) Mémoires sur Arras et l'Artois, par M. Harduin.

(2) Voici le texte même du serment des anciens Comtes d'Artois. » Vous fianchiés et jurés que à vre pooir et escient, vous maintenrés la « Ville et Cité d'Arras, et les bourgois et habitans d'celle, aux uz et aux « coustumes anciennes, ainsi ou mieulx que vos devanchiers ont fait, et » ne yrés, par vous ne par autrui, contre les chartres, privileges, usages

et fit le serment ordinaire, à-peu-près en ces termes : » Je » promets et jure que selon mon pouvoir et ma capacité, je » maintiendrai la ville et cité d'Arras, ainsi que les bourgeois » et habitaus d'icelle, dans les coutumes et usages anciens, » autant ou mieux que mes devanciers l'ont fait ; et que je » n'irai, ni par moi-même, ni par autrui, contre les chartres, » privilèges, usages et coutumes de ladite ville ; mais que je » les tiendrai et ferai tenir inviolablement. Ainsi que je l'ai » promis, je le jure sur ces saints (*les quatre Evangélistes St.-* » *Jean, St.-Luc, St.-Mathieu et St.-Marc*) et sur tous les » autres. » Cette importante formalité avait été précédée d'une entrée solennelle : elle fut suivie d'une fête analogue à la cérémonie et aux mœurs de ce tems-là.

Cependant les révoltés Flamands continuaient leurs courses. Enfin par les conseils pacifiques de l'un de leurs chefs, ils demandèrent et obtinrent une amnistie générale que Philippe-le-Hardi accorda volontiers, pour délivrer ses états des maux de la guerre civile : le 18 décembre 1385, il signa donc le traité qui confirmait les Flamands dans leurs privilèges, à condition qu'ils renonceraient à toutes ligues, et que ceux qui violeraient la paix, perdraient leurs biens avec la vie.

Tranquille possesseur de ses nouveaux états, Philippe s'appliqua à façonner au joug des lois, l'esprit turbulent des Flamands ; et s'il n'éteignit pas pour toujours le feu de la révolte, du moins il l'appaisa pour long-tems. C'est à cette époque qu'on commença à donner le nom d'*Artésie* ou d'*Artois* à la province qui s'appellait précédemment *Atrébatie*, ou *pays des Atrébates.*

La démence dans laquelle tomba Charles VI, en 1392, et qui dura 30 ans, donna naissance à des factions qui mirent la France à deux doigts de sa perte. La Reine, le Dauphin, les trois oncles du Roi s'emparaient tour-à-tour du pouvoir. Chacune de ces révolutions amenait de nouvelles persécutions, une nouvelle série de maux. Alors prirent naissance les deux factions principales, l'une dite des *Bourguignons*, l'autre des *Orléanais* ou des *Armagnacs*. Mais Philippe ne vit point tous les maux que cet esprit de division fit à la France : il mourut le 27 avril 1404. Margueritte, femme de Philippe, avait presque toujours gouverné l'Artois, du vivant de ce prince que les affaires générales retenaient, la plus grande partie du

» et coustumes de ladite Ville, ne aller ferés ; mais les tenrés et ferés » tenir inviolablement. Ainsi que vous l'avez fianché, vous le jurés sur » ces Sains et sur tous les autres. »

tems, à la cour de France : elle continua de gouverner cette province jusqu'à sa mort qui suivit de près celle de son mari, puisqu'elle mourut en 1405. Alors, son fils Jean, dit *sans peur*, prit le gouvernement de ses états. C'était l'un des princes les plus puissans de l'Europe, car il possédait les deux Bourgognes, les comtés de Flandres, d'Artois, de Nevers, de Rhétel, d'Étampes et de Gien, avec les seigneuries de Salins et de Malines. Ce prince se montra d'abord populaire, et résidait dans ses états : On peut même regarder cette époque, qui avait commencé sous Philippe-le-Hardi et qui dura plus de 60 ans, en se prolongeant sous Philippe-le-Bon, comme la plus heureuse de la province. Le peuple était nombreux, le pays bien cultivé et produisant tout ce qui peut rendre la vie douce et agréable. Jean aurait pu contribuer de même au bonheur de la France dont il était en quelque sorte l'arbître ; mais son ambition effrénée et sa haine implacable contre le duc d'Orléans, frère du Roi, qu'il fit lâchement assassiner, (1) remplirent la France de troubles et de meurtres, et causèrent les malheurs du royaume pendant près de 200 ans. Jean ne jouit pas long-tems du pouvoir qu'il avait usurpé par des crimes: à l'âge de 48 ans, douze ans après l'assassinat du duc d'Orléans, il périt lui-même assassiné, à Montereau-Faut Yonne(2), dans une entrevue avec le Dauphin. Ainsi le crime semble être la conséquence nécessaire d'un autre crime, et ses funestes suites prouvent qu'il n'y a de véritable bonheur que dans la vertu.

Philippe-le-Bon, qui succéda à son père Jean, offre la preuve de cette maxime, aussi vraie en politique qu'en morale ; magnifique, libéral, fidèle à ses engagemens, il gouverna long-tems ses provinces et leur fit goûter un bonheur dont il jouissait lui-même.

Cependant Philippe, brûlant de venger la mort de son père, s'unit aux Anglais par un traité signé à Arras, le 25 décembre 1419. A cette fatale époque, le roi d'Angleterre était maître de Paris et de l'île de France, de la Normandie, de la Brie, de la Champagne, de la Picardie, du Ponthieu, du Boulonnais, du Calaisis et de la Guyenne. Son alliance avec le duc de Bourgogne mettait en quelque sorte à sa disposition, le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Flandres, l'Artois et les autres provinces des Pays-Bas. Mais Charles VII parvint à détacher le duc de Bourgogne de l'alliance des Anglais : la paix fut conclue le 21 septembre 1435, (3) à Arras, dans

(1) Le 23 novembre 1407. (2) En 1419.

(3) Voir, page 66 de l'Annuaire statistique de 1814.

l'abbaye de St. - Vaast. Par ce traité le monarque français désavoue le meurtre de Jean-sans-Peur, cède à Philippe plusieurs Provinces et le dispense de l'hommage pour ses terres et seigneuries. La paix fut chèrement achetée sans doute, mais Charles VII avait sagement pensé que ces sacrifices étaient nécessaires. Il n'eut pas sujet de s'en repentir, car les Anglais, désespérés de cette réconciliation, n'éprouvèrent plus que des revers. Ils furent enfin expulsés de la France, à l'exception de Calais et de quelques forts qui devaient leur être enlevés un jour par le fameux duc de Guise.

Les plaisirs succédèrent aux négociations; ils furent d'autant mieux sentis que l'allégresse était générale, et qu'il n'y avait personne qui ne trouvât son intérêt particulier dans la fin des malheurs publics.

En 1439, la générosité de Philippe éclata dans tout son lustre. Non content d'avoir contribué à la délivrance du duc d'Orléans, prisonnier de guerre en Angleterre, depuis la bataille d'Azincourt; il lui donna en mariage la princesse de Clèves, sa nièce. C'est dans la ville de St.-Omer que ces deux princes offrirent le rare et touchant spectacle d'une réconciliation sincère. Les noces furent célébrées avec magnificence, et le duc de Bourgogne se piqua d'étaler, en cette occasion, le luxe de sa cour, alors la plus riche et la plus fastueuse de l'Europe.

En 1456, le Dauphin, depuis Louis XI, révolté contre son père, trouva un asile à la cour du duc de Bourgogne qui lui fournit abondamment, pendant six ans, tout ce qui lui était nécessaire pour vivre selon son rang. Philippe ne se doutait pas qu'il réchauffait dans son sein un serpent qui devait causer les malheurs des Artésiens et enlever à sa petite fille une partie de son héritage.

Né le 30 juin 1396, Philippe mourut le 15 juin 1467, après avoir fait le bonheur de ses sujets pendant près de 48 ans. Ils n'eurent que trop sujet de regretter cet excellent Prince, sous un successeur tel que Charles-le-Téméraire, digne en tout de son ayeul, Jean-sans-Peur, dont il surpassa les mauvaises qualités, sans en avoir l'adresse ni le génie.

Philippe-le-Bon fut le premier qui régna sur tous les Pays-Bas : il avait eu de son père les comtés de Flandres et d'Artois, ainsi que la seigneurie de Malines; il hérita de Jean, son cousin, le duché de Brabant et de Limbourg, avec le marquisat du St.-Empire; et de Jacqueline de Hainaut, sa cousine, les comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande, ainsi que la seigneurie de Frise; il avait en outre acheté le comté de Namur et le duché de Luxembourg. Il laissa, en

mourant, d'immenses richesses, qui ne furent en quelque sorte rassemblées que pour être l'instrument des extravagances et de la ruine de son fils.

Louis XI, en montant sur le trône, avait formé le projet d'abaisser les grands vassaux. Ce projet donna naissance à une puissante confédération, connue sous le nom de *ligue du bien public*, à la tête de laquelle était Charles-le-Téméraire, mécontent de ce que le Roi était rentré, en 1463, dans les villes de Picardie cédées à Philippe-le-Bon, par le traité d'Arras. Charles s'avança sur Paris à la tête d'une puissante armée, et livra à Louis XI la bataille de Monthléri où la perte fut égale de part et d'autre. Mais le champ de bataille resta aux Bourguignons, et Louis XI, espérant regagner par l'intrigue, ce qu'il ne pouvait refuser à la force, signa le traité désavantageux de Conflans, et rendit à Charles tout ce que le traité d'Arras avait cédé à son père.

Les Liégeois, souvent révoltés, avaient de nouveau levé l'étendard de la rebellion en 1468, par l'effet des intrigues de Louis XI. Ce monarque faux et rusé, croyant son secret bien gardé, osa se rendre à Péronne, pour conférer avec Charles sur les moyens de prévenir le retour de la guerre qui allait renaître par l'inexécution du traité de Conflans. Le duc de Bourgogne, informé des intelligences du roi avec les révoltés, le retint prisonnier; mais, malgré l'extrême violence de son caractère, il n'osa porter plus loin la vengeance. Cependant, Louis, pour se tirer du mauvais pas où il avait eu l'imprudence de se jetter, fut forcé de souscrire à toutes les conditions qu'il plut à Charles de lui imposer, et d'aider au péril de sa vie, à soumettre ces mêmes Liégeois qui s'étaient soulevés à son instigation. Au surplus, les négociations entre ces deux princes ne sont qu'un tissu de fourberies.

On se rappelle l'échec que les armes de Charles éprouvèrent en 1472, devant la ville de Beauvais dont la défense immortalisa *Jeanne Hachette*. Obligé d'abandonner la Picardie qu'il avait ravagée en barbare, le duc de Bourgogne voulut faire oublier ces revers, par la prise de possession du duché de Gueldres dont il avait été institué héritier, et en réalisant son projet favori, de faire ériger ses états en royaume, sous le titre de Royaume de *Bourgogne* ou de la *Gaule Belgique*. Mais après avoir ruiné ses provinces par les entreprises les plus téméraires et les plus mal concertées, il vint terminer le cours de sa vie agitée devant Nanci, où il fut tué le 5 janvier 1477, laissant pour unique héritière, sa fille Marie.

C'est alors que Louis XI entraîné par sa haine contre la

maison de Bourgogne, au lieu de faire épouser Marie soit au Dauphin, ce qui n'était guères possible à cause de la grande disparité d'âge, soit à quelque prince de son sang, résolut d'employer à la fois la ruse et la force pour s'approprier cet immense héritage qu'il croyait ne pouvoir lui échapper. Il se mit d'abord en possession de la Bourgogne; puis il se fit livrer la province d'Artois, à condition 1.° que les États d'Artois lui prêteraient serment de fidélité par députés; 2° qu'il préposerait des officiers à la garde de la province et à l'administration de la justice, jusqu'à ce que Marie lui eut rendu foi et hommage; 3.° qu'il garderait l'Artois, en lui conservant ses privilèges, si Marie se refusait à l'hommage ou se mariait à quelqu'ennemi du Roi.

Cette convention, fruit de l'intrigue, de la séduction et de la crainte, ne reçut pas son exécution, car les États de Flandres firent mettre à mort ceux qui l'avaient conclue. Louis alors eut recours à la force; déjà Bapaume avait été prise et brûlée, début qui n'était pas fait pour prévenir favorablement les Artésiens. La cité d'Arras fut livrée au Roi, et la ville fut obligée de se rendre à composition, après un siège de quelques jours. Il en fut de même des autres villes de la province, à l'exception de St.-Omer qui ne put être emportée. Furieux de cet échec, Louis XI écrivit à Dammartin, l'un de ses généraux: » faites si bien le dégât qu'on n'y retourne plus. » Un tel ordre fut trop bien exécuté: les laboureurs jusqu'alors ménagés, virent piller leurs chaumières et leurs maisons.

Cependant Marie épousa le 20 août 1477, Maximilien, fils unique de l'Empereur d'Allemagne, et porta dans la maison d'Autriche, un riche héritage qui fournit à Charles-Quint les moyens de mettre plus d'une fois la France à deux doigts de sa perte. Quoiqu'il en soit, une trève conclue en 1478, ayant été rompue l'année suivante par Louis XI, Maximilien, à la tête d'une armée de Liégeois, de Flamands, d'Allemands et d'Anglais, se porta sur Thérouanne, et livra près de cette ville, à Guinegatte, une bataille où les Français furent battus.

En 1480 une nouvelle trève fut conclue entre Louis XI et l'Archiduc Maximilien; Mais Marie étant morte le 27 mars 1482, âgée de 25 ans, (1) les états de Flandres qui n'aimaient pas Maximilien, firent proposer au Roi de marier

(1) Marie, sortie avec toute sa Cour pour prendre le plaisir de la chasse à l'oiseau, tomba de cheval, se fit une blessure dangereuse qu'une excessive pudeur l'empêcha de découvrir, même à son mari, et mourut trois semaines après, laissant deux enfans, Philippe, père de Charles-Quint, et Margueritte.

Margueritte, sa fille, avec le Dauphin, depuis Charles VIII. Louis s'empressa d'accueillir une proposition dont il était sans doute l'instigateur secret. Maximilien, malgré sa répugnance, se vit dans l'obligation de nommer des ambassadeurs qui conclurent à Arras, avec ceux du Roi, un traité dont les principales dispositions portaient 1.° qu'il y aurait paix et alliance entre l'Archiduc et le Roi; 2.° que pour assurer cette paix le Dauphin Charles épouserait Margueritte, fille de Maximilien et de Marie, et que ce mariage s'effectuerait aussitôt que Margueritte serait nubile; qu'en attendant, elle serait élevée en France; 3.° que cette princesse aurait pour dot les comtés d'Artois et de Bourgogne, le Maconnais etc.; 4.° que dans le cas où par la suite le Dauphin refuserait d'épouser Margueritte, ou que Louis rompît le mariage, les provinces ci-dessus nommées seraient rendues à Philippe d'Autriche, fils de Marie, lequel les posséderait comme son légitime héritage, avec réserve seulement, pour le Roi et ses successeurs, du ressort de la souveraineté etc.

La mort de Louis suivit de près ce traité; il mourut en 1483, ustement détesté des Artésiens et surtout des Arrageois qu'il avait chassés de leur ville (1.)

Par ce traité avantageux, Louis XI avait réparé, au moins en partie, la faute qu'il avait faite, de laisser échapper la succession de la Maison de Bourgogne; mais son fils, Charles VIII, en se livrant à l'espoir chimérique de conquérir l'italie, et en renvoyant Margueritte, devait rendre nuls les effets de la tardive prudence de son père. Cependant Maximilien, regardant comme un outrage d'avoir été forcé de s'allier avec Louis XI, profita de la mort de ce Monarque et des troubles qui s'élevèrent à l'occasion de la régence, pour rompre le traité et saisir cette occasion de recouvrer ses deux provinces. Ainsi le sort des peuples est attaché même à l'existence de leur tyran, car si Louis XI eut encore vécu quelques années, le mariage de Margueritte se fut effectué sans doute, et nos ancêtres eussent joui d'une paix qui devait encore les fuir pour un si grand nombre d'années. Quoiqu'il en soit, Charles VIII n'avait rien négligé pour réparer les malheurs des habitans d'Arras, et s'était empressé de les rappeller dans leurs foyers. (2)

La guerre, qui n'avait pas cessé pour ainsi dire, fut ouvertement déclarée en 1486. La surprise de Thérouanne, où le maréchal Desquerdes avait établi les magasins de l'armée

(1) Voir *pages* 67 et 68 de l'Annuaire de 1814.
(2) Voir *pages* 67 et 68 de l'Annuaire de 1814.

française, suivit de près cette déclaration. Cet habile général mit tout en œuvre pour réparer cet échec ; il parvint non seulement à reprendre cette ville, mais même il surprit St.-Omer, qui, ayant obtenu de garder une sorte de neutralité, allait se livrer à Maximilien par crainte des Français, lorsqu'elle tomba au pouvoir de ceux-ci. Mais en 1489, cette ville fut reprise par Albert de Saxe, qui commandait dans les Pays-Bas, pour Maximilien, pendant que ce prince soumettait la Hollande révoltée.

La prise de St.-Omer fut suivie d'un traité de paix entre Maximilien et Charles VIII. Ce monarque, ayant épousé en 1493, la duchesse de Bretagne, avait renvoyé à Maximilien la princesse Margueritte, sa fille, quoiqu'elle lui eut été fiancée. Maximilien qui avait épousé Anne par procureur, outré de ce double affront, déclara la guerre à Charles VIII. Déjà Arras s'était soustrait au pouvoir des Français.(1) Mais la paix d'Étaples, conclue l'année précédente, entre la France et l'Angleterre, lui ôtant l'espoir du succès, il dévora son ressentiment. D'un autre côté, Charles VIII, tout entier à ses projets sur l'Italie, sacrifiant le certain à l'incertain, ne demanda pas mieux que d'entrer en arrangement: la paix fut donc conclue à Senlis, le 23 mai 1493, à condition 1.° que la princesse Margueritte serait renvoyée honorablement ; 2.° que les comtés de Bourgogne, d'Artois etc. seraient rendus dès-à-présent, sauf les droits de ressort et de souveraineté appartenant au Roi; 3.° que les villes d'Hesdin, d'Aire et de Béthune resteraient confiées à la garde du maréchal d'Esquerdes, jusqu'à ce que l'archiduc Philippe eut vingt ans accomplis, et que ces places lui seraient remises, dès que, parvenu à cet âge, il aurait rendu les hommages dûs pour les fiefs relevans de la couronne de France, etc.

C'est ainsi que les Artésiens furent de nouveau séparés de la France, à laquelle ils ne furent réunis qu'après deux siècles, et après les guerres les plus sanglantes.

Cependant Philippe, devenu majeur, sollicitait l'exécution du traité de Senlis, en ce qui concernait la remise des trois villes occupées par les Français. Enfin Louis XII, successeur de Charles VIII, consentit à remettre ces trois places à l'Archiduc, et à recevoir son hommage dans les Pays-Bas, entre les mains de celui qu'il commettrait à cet effet. Ce fut Gui de Rochefort, Chancelier de France, qui alla recevoir cet hommage à Arras, en 1499, au mois de juillet, dans le palais Épiscopal.

L'Archiduc avantageusement connu par ses bonnes qualités

---

(1) Voir *pages* 67 et 68 de l'Annuaire de 1814.

et par les graces de sa figure, qui l'ont fait surnommer *Philippe-le-Beau*, s'était rendu à Arras, dès le 25 juin. Une multitude immense accourut, pour jouir des fêtes qui devaient précéder et suivre cette imposante cérémonie. Gui de Rochefort, parti de Doullens le 1.er juillet, avec une brillante escorte, et reçu à une lieue de la ville par une députation non moins brillante, arriva le même jour dans la cité d'Arras. Le prince lui-même s'avança en personne jusques dans les faubourgs, l'embrassa, et voulut même le conduire à l'Evêché; mais le Chancelier s'étant obstiné à refuser cet honneur, Philippe s'en retourna à l'abbaye de St.-Vaast.

Trois jours après, les conditions et le cérémonial de l'hommage ayant été réglés, le Chancelier se rendit dans la seconde salle du Palais Episcopal, au fond de laquelle était sur une estrade à deux degrés, un fauteuil de velours semé de fleurs de Lys. Dès que le Chancelier fut parvenu auprès du siége qu'il devait occuper, l'Archiduc, qui l'attendait à cet endroit, se découvrit et lui dit, en se baissant profondément, *Monsieur, Dieu vous doint le bon jour*. Le Chancelier, sans proférer une parole, porta la main au chapeau et s'assit. Après que l'un des Rois d'armes eut crié trois fois, *faites paix*, l'Archiduc prononça ces mots: « Monsieur le Chancelier, je suis venu » ici devers vous, pour faire hommage que tenu suis faire à » Monsieur le Roi, touchant mes Pairies et Comtés de Flandres, d'Artois et de Charolois, lesquels je tiens de Monsieur » le Roi, à cause de sa couronne.

Gui de Rochefort, toujours couvert et assis, lui demanda s'il avait *ceinture, dague* ou *autre bâton*. L'Archiduc répondit que non, et ouvrit sa robe. Le Chancelier prit entre ses mains celles du Prince, qui étaient jointes, l'empêcha de se mettre à genoux, déclarant que c'était assez de sa bonne volonté, et lui adressa ces paroles: « Vous devenez homme du Roi, » votre Souverain Seigneur, et lui faites foi et hommage lige, » pour raison des Pairies et Comtés de Flandres, et aussi des » Comtés d'Artois et de Charolois, (1) et de toutes les terres » que tenez, et qui sont mouvantes et tenues du Roi, à cause » de sa couronne: lui promettez le servir jusqu'à la mort inclusivement, envers et contre tous ceux qui peuvent vivre » et mourir, sans nul réserver, de procurer son bien et éviter

(1) On ne sait pourquoi, dans cette formule, on ne donna le nom de Pairie qu'au Comté de Flandres et non à celui d'Artois, qui en avait été décoré en 1297. Voyez à ce sujet, entr'autres, l'abrégé du Président Hénault.

» son dommage, et vous conduire et acquitter envers lui » comme envers votre souverain Seigneur. »

L'Archiduc ayant fait la réponse suivante: « Par ma foi, » ainsi le promets-je et ainsi le ferai ; le Chancelier lui dit: » Et je vous y reçois, sauf le droit du Roi en autre chose, et » l'autrui en toutes. » Ensuite il lui présenta la joue à baiser. La prince demanda et il lui fut donné des lettres de sa prestation d'hommage. (1) La remise des trois places suivit immédiatement.

Année 1501. Dom Juan, fils unique de Ferdinand, roi d'Espagne, qui avait épousé Margueritte d'Autriche, et Isabelle, sœur de Dom Juan, étant venu à mourir, la succession à la couronne d'Espagne échut à Jeanne, femme de l'Archiduc, souverain des Pays-Bas. Ferdinand fit venir Jeanne et Philippe en Espagne, où ils furent reconnus en qualité d'héritiers présomptifs. Ce fut ainsi que les Souverains de l'Artois devinrent Rois d'Espagne, d'où il suit que c'est par erreur que l'on croit vulgairement que l'Artois a été une propriété espagnole. Il est vrai que pendant près d'un siècle et demi, nous avons eu les mêmes Souverains ; mais nous n'en étions pas moins un démembrement de l'ancienne France, et nous avons en effet conservé le caractère et les mœurs des Français, celles des Espagnols n'ayant pu avoir sur les nôtres qu'une bien foible influence. Quoiqu'il en soit, Philippe succéda en 1504, à Isabelle sa belle-mère, dans le royaume de Castille ; mais il était réservé à son fils, si connu dans l'histoire sous le nom de *Charles-Quint*, de régner sur toute l'Espagne, car Ferdinand, beau-père de Philippe, vivait encore, lorsque ce dernier mourut à Burgos, en 1506.

Louis XII ne pouvait désirer des conjonctures plus favorables pour s'emparer des Pays-Bas, s'il eut pu se départir un moment des principes de justice et de modération qui dirigeaient toute sa conduite. Ses moyens d'attaque étaient prêts; ceux de défense étaient insuffisans pour lui résister avec succès. Mais le roi engagea les Flamands et les autres peuples des

---

(1) Nous avons extrait ce récit des Mémoires de M. Harduin, notre estimable Compatriote, déjà cité dans cet ouvrage. Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt, pour nos lecteurs à qui il donne une idée complette de la cérémonie de l'hommage des grands vassaux envers leur suzerain ; il repose d'ailleurs l'imagination fatiguée de batailles et de sièges dont notre pays a été autrefois le théâtre et la victime. Ce mémorable événement a fixé au surplus l'attention particulière de deux historiens ; car le père Daniel y a pris le sujet d'une vignette, et Mézeray, celui d'une médaille.

Pays-Bas, à former un conseil de régence qui serait chargé du détail de l'administration, et qui rendrait compte aux États assemblés : promettant, en ce cas, de les protéger et de les défendre, comme ses fidèles sujets, et menaçant de les traiter en rebelles, s'ils prenaient le parti de se soumettre à l'Empereur Maximilien. C'était servir les Flamands à leur gré, car indépendamment de ce qu'ils n'aimaient point des maîtres trop puissans, ils haïssaient sur-tout Maximilien. Ils lui avaient ôté la tutelle de ses propres enfans; ils avaient disposé de sa fille contre sa volonté; ils l'avaient lui-même arrêté prisonnier : ils n'avaient garde après cela de mettre leur fortune et leur vie à sa discrétion. Mais par une de ces révolutions des esprits, fréquentes dans les Pays-Bas, les Flamands, en proie aux irruptions du duc de Gueldres, mal défendus par le conseil de régence, peu soutenus par la France, menacés par Henri VII, roi d'Angleterre, envoyèrent en 1507, des ambassadeurs à Maximilien, pour le prier d'oublier le passé, de prendre la défense d'un peuple qui n'espérait plus qu'en lui, et de vouloir bien se charger de l'administration des Pays-Bas, pendant la minorité de son petit fils. Maximilien accepta leurs soumissions, et leur donna pour gouvernante, Margueritte d'Autriche, sa fille, veuve en secondes noces de Philibert, duc de Savoie, tante du jeune Charles, princesse d'un génie profond et dissimulé, élevée dans l'adversité, envenimée contre la France, où elle n'avait reçu que des affronts, enfin l'ennemi le plus dangereux et le plus opiniâtre que la fortune pût susciter à la monarchie. (1)

Cette princesse fut le principal artisan de la ligue conclue à Cambrai (*an* 1508) contre les Vénitiens, entre le Roi de France, l'Empereur d'Allemagne, le Roi d'Espagne et le Pape Jules II. Elle avait eu soin auparavant de régler les principales difficultés relatives aux lois de la dépendance des principales provinces des Pays-Bas à l'égard de la France. Louis XII ne voulait point se relâcher sur les droits de sa couronne; Margueritte prétendait ne rien perdre des prérogatives qu'avaient usurpées les derniers ducs de Bourgogne.

---

(1) Margueritte, fille de Maximilien et de Marie de Bourgogne, fiancée à Charles VIII qui la renvoya, puis mariée à Jean, Infant d'Espagne, qui la laissa veuve peu de temps après, finit par épouser Philippe II, duc de Savoye, mort en 1504. Elle mourut, en 1530, après avoir gouverné les Pays-Bas pendant 23 ans. Elle a composé divers ouvrages en prose et en vers. Elle n'oublia jamais l'affront que lui avait fait Charles VIII de la renvoyer, et ce fut par elle que commença la haine qui a duré si long tems entre la Maison de France et celle d'Autriche.

Dans l'impossibilité où l'on se trouva de prendre un arrangement définitif, on convint de suspendre la décision des questions les plus difficiles, ainsi que toutes les procédures commencées au Parlement de Paris, jusqu'à ce que l'Archiduc Charles fût parvenu à l'âge de majorité, et rendît l'hommage auquel il était tenu : en attendant, il dut jouir de ses États, comme en avait joui son père, sous la mouvance de la couronne, le ressort du Parlement de Paris, et en prenant, chaque année, des lettres du Roi, pour être autorisé à lever des subsides sur l'Artois.

(*An* 1510). Margueritte semblait devoir mettre toute sa gloire à assurer l'exécution de ce traité, si favorable à sa maison. Son principal objet avait été d'assurer la tranquillité des états de son pupille ; de recouvrer les places des Pays-Bas que le duc de Gueldres avait enlevées, et de susciter tant d'affaires à Louis, qu'il se trouvât forcé de sacrifier cet utile allié. Elle avait réussi dans la première partie de son plan ; elle avait également obtenu la restitution des places enlevées ; il lui restait à oonsommer la ruine du duc de Gueldres. Elle chercha et trouva les moyens d'amener une rupture qui ne pût lui être ouvertement imputée ; et déjà sûre d'être appuyée par les rois d'Espagne et d'Angleterre, elle voulut que Louis abandonnât la défense de son allié ; ou s'il s'obstinait à le défendre, elle se proposait de porter son père à se réconcilier pour un tems avec les Vénitiens et le Pape, et à former une ligue de toutes ces puissances contre la France, qui, attaquée de toutes parts, résisterait difficilement à tant d'efforts réunis.

Les années 1511 et 1512 se passèrent en intrigues de la part de Margueritte, pour assurer la réussite de ses projets. Mais Ferdinand, qui voulait éloigner de la Navarre, le théâtre de la guerre, conclut en 1513, une trève d'un an avec le Roi. Le premier usage qu'il en fit, parut ne point démentir les dispositions qu'il avait annoncées : il engagea Margueritte, sur l'esprit de laquelle il conservait un grand ascendant, à demander au Roi, au nom de l'Empereur et du jeune Archiduc, la neutralité pour l'Artois et pour toutes les autres provinces comprises sous le nom de Pays-Bas. Louis, qui avait le droit de forcer son vassal à lui fournir des secours dans une guerre défensive, content de voir diminuer le nombre de ses ennemis, voulut bien consentir à la neutralité qu'on lui demandait ; mais à condition que les états du duc de Gueldres, son allié, y seraient compris. Après tous ces traités, Louis se persuada qu'il n'aurait plus affaire qu'au roi d'Angleterre. Mais Margueritte servait

sourdement cet ennemi de la France, et Maximilien n'eut point honte de se mettre à ses gages. Le monarque Anglais en fut lui-même la dupe, car au lieu d'attaquer Boulogne, il se laissa persuader d'assiéger Thérouanne, place qui, par sa position, incommodait fort le souverain des Pays-Bas, mais dont la conquête ne pouvait être d'aucun avantage pour les Anglais.

La ville de Thérouanne (*an* 1513) arrêta long-tems tous les efforts de Henri et de Maximilien. Une première tentative de la part des Français, pour ravitailler cette place, fut heureuse. Il n'en fut pas de même d'un convoi plus considérable qu'ils essayèrent d'y faire entrer, et qui donna lieu à un combat, connu dans l'histoire sous le nom de déroute d'Enguingatte, ou *journée des Eperons*. L'Empereur et le Roi d'Angleterre ne surent pas tirer parti de l'effroi et de la confusion qu'ils avaient répandus parmi les Français: au lieu de les poursuivre jusques dans leur camp, où personne n'aurait osé les attendre, ils reprirent le chemin de Thérouanne, conduisant en triomphe leurs prisonniers, parmi lesquels on remarquait Bayard, *le Chevalier sans peur et sans reproches*.

Thérouanne n'ayant pu être secourue, fut forcée de capituler, et fut détruite de fond en comble.

Henri VIII s'étant enfin convaincu que la guerre qu'il faisait dans les Pays-Bas, n'était avantageuse qu'à ses alliés, fit la paix avec la France, le 7 août 1514. Charles et Margueritte s'empressèrent d'y adhérer. Louis XII étant mort à la fin de cette même année 1514, François I.er lui succéda le 1.er janvier 1515.

Cependant Charles-Quint, né à Gand le 24 février 1500, se trouvait par une suite d'événemens heureux, l'héritier de domaines plus étendus qu'aucun monarque d'Europe n'en avait encore possédés depuis Charlemagne. Institué héritier de tous les états de Ferdinand, par testament du 23 janvier 1516, Charles, qui touchait alors à sa seizième année, avait résidé jusqu'à cet âge dans les Pays-Bas, dont son père lui avait abandonné la souveraineté. Margueritte d'Autriche, sa tante, et Margueritte d'Yorck, veuve de Charles-le-Téméraire, deux princesses douées de grands talens et de beaucoup de vertu, s'étaient chargées du soin de former son enfance; et l'empereur Maximilien, son grand-père, à qui les Flamands avaient conféré le titre plutôt que l'autorité de régent, avait confié (1)

(1) Les historiens français, le Président Hénault lui-même, ont tous écrit que Philippe par son testament ayant nommé le Roi de France

son éducation à Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, qui possédait éminemment tous les talens nécessaires pour cet important emploi. Charles, ayant pris les rênes du gouvernement en 1515, aidé des conseils du seigneur de Chièvres qui ne négligeait rien pour l'accoutumer au travail, conclut à Noyon, le 13 août 1516, un traité d'alliance et de défense réciproque, avec François I.er. Les plénipotentiaires ne s'occupèrent point de la mouvance des comtés de Flandres et d'Artois. Ils renvoyèrent la discussion de ces questions épineuses, à une entrevue entre les deux souverains, laquelle fut assignée dans la ville de Cambrai : mais Charles, déjà habile dans l'art de dissimuler, sentant qu'il n'avait qu'à perdre dans cette discussion, et qu'il ne pourrait se dispenser de rendre personnellement hommage au Roi son souverain, fit naître des prétextes pour éviter cette entrevue embarrassante. Notre pays, ainsi que l'Europe entière elle-même, jouit pendant quelques années d'une tranquillité que devaient bientôt troubler la rivalité et l'ambition de deux princes qui se firent une guerre opiniâtre, pendant tout le cours de leur règne.

L'Empereur Maximilien étant mort le 12 janvier 1519, les deux jeunes monarques se mirent sur les rangs pour la couronne impériale. Charles l'emporta. La jalousie que François en conçut fut le principe des guerres qui éclatèrent bientôt, et dont notre pays fut l'une des principales victimes. Déchu de ses espérances, honteux de ses démarches, François ne négligea rien pour augmenter le nombre de ses alliés, et pour susciter partout des ennemis à son rival. Ce fut alors, en 1520, qu'il eut avec Henri VIII, roi d'Angleterre, entre Ardres et Guines, cette célèbre entrevue nommée le *camp du Drap d'or*, où les deux Monarques déployèrent à l'envi la plus grande magnificence. Enfin, après avoir passé 15 jours dans des plaisirs continuels, ils se séparèrent, sans que leurs ministres eussent pu s'accorder sur aucun des objets essentiels de la négociation.

Bientôt après, les hostillités commencèrent dans la Navarre, et ne tardèrent pas à s'étendre jusqu'aux Pays-Bas.

La campagne de 1521 s'ouvrit, en Artois, par la prise de Bapaume dont les Français s'emparèrent sans beaucoup de résistance. La prise de cette ville fut suivie de celle d'Hesdin, qui n'avait en ce moment pour défenseurs que les bourgeois

---

pour diriger l'éducation de Charles, Louis XII avait chargé Chièvres de cet emploi. Mais tous les historiens espagnols, allemands et flamands se réunissent pour contredire cette assertion. *Histoire du règne de Charles-Quint, par Robertson*, etc.

et qui fut surpris pendant que l'on célébrait les noces de la fille du Receveur-général de l'Artois.

Les Français chassés de l'Italie en 1522, virent encore augmenter leurs dangers par la déclaration de guerre de Henri VIII, roi d'Angleterre, dont l'armée ravagea la Normandie, la Bretagne, ainsi que la Picardie. L'armée Anglaise commandée par le duc de Suffolk, se joignit à celle des Pays-Bas que commandait le comte de Bure, et ces deux généraux s'efforcèrent de reprendre la ville d'Hesdin; mais après avoir inutilement battu la place pendant six semaines, harcelés continuellement par les Français, ils furent contraints de se retirer.

En 1523, une nouvelle ligue, dans laquelle entra toute l'Italie, se forma contre la France, qui se trouva livrée à ses propres forces, et qu'affoiblit encore l'odieuse trahison du Connétable de Bourbon. Les Français, attaqués au cœur de leur pays par les Anglais, envahis en Guyenne et en Bourgogne, par les Allemands et les Espagnols, battus dans le Milanais, où Bayard, le modèle des chevaliers et l'orgueil du nom français, périt glorieusement en protégeant la retraite, parvinrent cependant, à force de constance et de bravoure, à repousser leurs nombreux ennemis; mais ils ne semblèrent un instant se relever de leurs pertes, que pour succomber à Pavie, où leur Roi lui-même fut fait prisonnier, le 24 février 1524.

Tant de succès alarma Henri VIII; redoutant le trop grand ascendant de Charles-Quint, il traita avec la France et lui promit des secours. Mais Charles ne sut pas profiter de sa victoire: il aurait dû entrer en France les armes à la main, ou se piquer de générosité et renvoyer son noble prisonnier sans condition. Il ne fit ni l'un ni l'autre. Le 14 janvier 1525, il conclut à Madrid un traité par lequel, entr'autres dispositions, François I.er céde à l'Empereur la ville d'Hesdin et tout le reste de l'Artois, à la réserve de Thérouanne, et renonce à tous droits de souveraineté sur cette province, ainsi que sur la Flandres. De son côté, l'Empereur renonçait à tous droits et prétentions sur les comtés de Boulogne, de Guines et de Ponthieu, etc.

François, relevé de son serment par le Pape, fortifié de l'alliance du St-Père, de celle des Vénitiens et du roi d'Angleterre, Henri VIII, recommença la guerre, et la poussa avec vigueur. Malgré l'acharnement qu'on y mettait de part et d'autre, chaque parti laissait paraître le plus grand désir de la paix. Deux femmes, Margueritte d'Autriche, tante de l'Empereur

l'Empereur et gouvernante des Pays-Bas, et Louise de Savoie, mère de François I.er, procurèrent à l'Europe ce bien tant souhaité et dont on jouit si peu. La paix fut signée à Cambrai, le 5 août 1529. Ce traité, appellé *la paix des Dames*, moins désavantageux que celui de Madrid, confirmait cependant, entr'autres dispositions, la souveraineté pleine et entière de la Flandres et de l'Artois, en faveur de Charles-Quint.

Après ce traité, l'Empereur fit un assez long séjour dans les Pays-Bas; puis il en confia le gouvernement à Marie d'Autriche, sa sœur, veuve du dernier roi de Hongrie.

Le traité de Cambrai n'avait pas détruit les germes de l'inimitié que Charles et François avaient conçue l'un contre l'autre; la guerre recommença en 1536 avec plus de fureur que jamais. Charles, plein de projets de conquêtes, s'avança jusqu'à Marseilles; mais il fut forcé à la retraite par l'état malheureux de son armée, et par la sagesse des plans de François, qui s'était tenu sur la défensive. Ses armées n'eurent pas en Picardie des succès capables de le dédommager des pertes essuyées du côté de la Provence. La noblesse défendit Péronne, ainsi que les autres villes attaquées, avec tant de vigueur, que l'armée nombreuse des Pays-Bas fut obligée de se retirer, sans avoir pu faire aucune conquête importante.

L'année suivante (1537) s'ouvrit par une procédure fort extraordinaire, et qui prouve combien l'animosité personnelle se mêla dans toutes les querelles des deux monarques qui ensanglantaient l'Europe, pour satisfaire leur ambition et leurs ressentimens. Sous le prétexte que l'Empereur avait violé le traité de Cambrai, on prétendit que les dispositions qui le dispensaient de l'hommage pour l'Artois et la Flandres, étaient nulles. Charles fut donc ajourné au Parlement de Paris, comme vassal en état de rebellion contre son souverain; et comme il ne comparut point, un arrêt du Parlement déclara que *Charles d'Autriche avait forfait*, qu'en conséquence les fiefs de la Flandres et de l'Artois étaient réunis à la couronne.

François avait tout disposé pour consommer par la force, la confiscation que prononçait cet arrêt; il s'avança à la tête d'une armée, et fit d'abord quelques progrès, parceque la Reine de Hongrie n'était pas préparée à cette invasion. Les Français vinrent mettre le siège devant Hesdin, qui avait été rendu à l'Empereur par suite des traités de Madrid et de Cambrai: la place fut prise après un siège meurtrier. Cette conquête ne remplissait pas encore l'objet qu'on se proposait: il fallait y joindre une autre place qui établit une communication entre Hesdin et Thérouanne, comme la ville d'Ardres en formait

une entre Thérouanne et Boulogne, afin que les fortes garnisons qu'on jetterait dans ces cinq places, à portée de communiquer, tinssent la Flandres et l'Artois dans de continuelles allarmes, et couvrissent la Picardie. La petite ville de St.-Pol parut la plus convenable pour remplir ce but: mais avant que les fortifications pussent en être achevées, elle fut emportée d'assaut, et la garnison qui avait arrêté six jours les efforts de l'ennemi, fut passée au fil de l'épée.

La perte de St.-Pol fut suivie de celle de Montreuil dont les fortifications furent démolies. Les Impériaux investirent ensuite Thérouanne; les Français, après l'avoir d'abord ravitaillée, marchaient en force à l'ennemi, pour dégager cette place importante, lorsqu'ils apprirent la conclusion d'une suspension d'armes. On était redevable de cet armistice, qui prévint du moins pour cette fois, une nouvelle effusion de sang, au zèle et aux efforts des deux sœurs, (1) la reine de Hongrie, et la reine de France, qui ne cessaient de travailler à réconcilier les deux monarques. La guerre des Pays-Bas avait causé le ravage des provinces frontières, sans avantage pour les deux partis. Les Français et les Flamands regrettaient également l'interruption de leur commerce. D'un autre côté, Charles et François, qui avaient épuisé leurs sujets pour soutenir les opérations dispendieuses de la campagne précédente, virent qu'ils ne pouvaient entretenir plus long-tems deux armées à la fois, sans affoiblir leurs opérations dans le Piémont où tous deux voulaient faire les plus grands efforts. Ces circonstances secondèrent les négociations: l'armistice de dix mois, conclu pour les Pays-Bas, s'étendit bientôt au Piémont, et l'année suivante, (*an* 1538), il fut converti en une trève de dix ans.

Dans la guerre qui se perpétuait depuis près de 20 ans, les peuples des Pays Bas, les plus riches de la domination impériale et les plus voisins du danger, avaient été les moins ménagés. Au mépris de leurs grands privilèges, la reine de Hongrie, qui les gouvernait avec un conseil de douze seigneurs, ne leur laissait guères que le soin de répartir entr'eux les contributions qu'elle exigeait arbitrairement. L'excès de ces impôts et la manière de les établir, produisirent la révolte des Gantois en 1539. Sûrs d'entrainer les autres villes des Pays-Bas, s'ils étaient soutenus par la France, ils envoyèrent

(1) En 1530, François I.er avait épousé en secondes noces Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint; cette union n'avait pu rapprocher ces implacables rivaux.

des députés à François I.er pour lui offrir de se livrer à lui avec le reste de la Flandres et la meilleure partie des Pays-Bas, s'il voulait les prendre sous sa protection. Ces offres ne paraissaient pas devoir être rejettées, car la France n'avait pas renoncé à ses droits de suzeraineté sur la Flandres et sur l'Artois. Les seuls actes qui pussent y donner atteinte, étaient les traités de Madrid et de Cambrai, contre lesquels elle avait protesté. Loin d'accepter ces offres, François I.er, loyal chevalier et mauvais politique, poussa la générosité jusqu'à faire part à l'Empereur de tout le complot, et à lui livrer passage par la France. L'artificieux Charles-Quint, ayant réduit et puni les rebelles, refusa de remplir ses engagemens envers le roi de France concernant l'investiture du Milanais. La guerre éclata donc de nouveau en 1542. François mit la plus grande activité dans ses préparatifs; il se flattait d'obtenir des succès, lorsque le roi d'Angleterre rompit avec la France, et vint augmenter le nombre des ennemis du Roi.

En 1544, Henri VIII débarqua à Calais avec une nombreuse armée, et investit à la fois Boulogne et Montreuil. Pour sauver, s'il était possible, ces deux places, François I.er se hâta de conclure avec Charles-Quint, le 18 sept.bre 1544, le traité de Crespy qui parut suspendre, mais qui n'éteignit pas la haine implacable des deux monarques. Ce traité, quant à notre pays, confirmait les dispositions du traité de Cambrai. Aussitôt qu'il fut signé, l'Empereur rappella les Flamands; les Anglais, trop faibles pour continuer seuls le siège de Montreuil, se retirèrent en toute hâte dans leur camp devant Boulogne. Après une vigoureuse défense de deux mois, cette ville réduite à capituler, ne fut reçue à composition qu'à condition qu'elle serait évacuée par les habitans et repeuplée de familles anglaises. Pour réparer cette perte, autant que possible, le Roi fit construire à Outreau un fort qui resserrait Boulogne, et donnait les moyens de l'attaquer avec avantage. Mais enfin la paix fut signée entre la France et l'Angleterre, le 7 juin 1546, au camp situé entre les petites villes d'Ardres et de Guines. Un des articles du traité portait que le roi d'Angleterre garderait Boulogne avec son territoire, jusqu'à ce qu'il eût reçu le payement de tout ce qui lui était dû; mais qu'aussitôt que ce payement aurait été effectué, cette ville serait rendue, sans qu'on pût en altérer les fortifications.

Les troubles de l'Allemagne, occasionnés par le schisme de Luther, donnaient à François I.er l'espoir de reprendre quelque supériorité sur Charles-Quint. Déjà le monarque français avait négocié avec les protestans d'Allemagne, avec l'empereur turc Soliman, avec le roi de Danemarck, les Vénitiens et le

Pape, lorsque le bonheur qui n'abandonna jamais Charles-Quint, le sauva des dangers auxquels il allait être exposé: François I.er mourut le 31 mars 1547. Pendant 28 ans de ce règne, une animosité déclarée entre ce prince et l'empereur enveloppa non-seulement notre pays, mais même la plus grande partie de l'Europe, dans des guerres soutenues avec un acharnement plus violent et plus durable qu'aucune de celles qui s'étaient faites dans des tems antérieurs. Charles, que cette mort délivrait de toute inquiétude, et qui savait que Henri II, inférieur à son père en talens, serait trop occupé dans le commencement de son règne pour contrarier ses projets, réalisa celui qu'il avait formé depuis long tems, d'abaisser les Electeurs protestans.

En 1548, l'Empereur qui aimait à visiter successivement chaque province de ses vastes états, se rendit en Flandres pour y faire reconnaître, par les Etats des Pays-Bas, comme son héritier présomptif, Philippe, son fils unique, alors âgé de 21 ans. Les droits de succession du jeune prince furent reconnus dans les formes ordinaires, d'abord par les Etats de Brabant, ensuite par ceux des autres Provinces; il fit de son côté le serment accoutumé de maintenir leurs privilèges. Philippe fut reçu avec une pompe extraordinaire dans toutes les villes des Pays Bas. Il vint à Arras pour y prendre possession de l'Artois. Au milieu des jeux et des fêtes, Philippe laissait entrevoir la sévérité de son caractère. Quoique dans la première jeunesse, il n'avait rien d'agréable; il conservait en toute occasion un maintien grave et réservé; sa partialité en faveur des Espagnols, jointe à la préférence marquée qu'il donnait aux usages de leur pays, révolta les Flamands, et fut la source de cette antipathie qui, dans la suite, occasionna, dans cette partie de ses États, une révolution si funeste à la monarchie Espagnole.

Cependant la guerre se ralluma entre l'Empereur et le Roi de France, à l'occasion du duché de Parme, que le Pape s'efforçait d'enlever à Octave Farnèse. Les Français prirent les armes, comme alliés d'Octave, les Impériaux comme protecteurs du S. Siège; et tandis que les hostilités commençaient entr'eux, Charles et Henri affectaient de publier qu'ils resteraient inviolablement attachés à la paix de Crespy. La guerre de Parme n'eut rien de mémorable en elle-même, mais elle alluma un furieux incendie dont nous n'eûmes que trop à souffrir. En 1552, l'Empereur, à la tête d'une armée formidable, vint se ruiner en efforts superflus contre la ville de Metz, dont la défense est un des plus beaux faits d'armes de la nation française.

Impatient de venger l'affront qu'il avait essuyé devant Metz, Charles-Quint, l'année suivante, mit de bonne heure une armée en campagne, du côté des Pays-Bas, et résolut le siège de Thérouanne. Cette célèbre Capitale des Morins dont la fondation se perd dans la nuit des tems, alors chef-lieu d'un Evêché, aujourd'hui simple village, était le boulevard de cette partie si souvent attaquée des frontières de la France. Ruinée en 451, pillée par les Normands en 861, détruite vingt ans après par les mêmes barbares, prise et pillée en 1355, surprise en 1486 par les troupes du duc de Bourgogne, reprise par les Français l'année suivante, détruite en 1513, après un siège meurtrier, rétablie en 1515 par François I.er, de nouveau assiégée en 1523 et en 1537; Thérouanne devait enfin succomber sous tant d'efforts répétés, et ne laisser que le souvenir de son ancienne splendeur. Les fortifications de cette place étaient en mauvais état, quoiqu'elle fut de si grande importance, que François I.er l'appellait *l'un des deux oreillers sur lesquels un Roi de France peut dormir en sûreté.*

Henri II, devenu trop confiant par ses succès, crut qu'il suffisait pour faire échouer les efforts de son ennemi, de renforcer la garnison d'une foule de jeunes gens, et de leur donner pour commandant le brave D'Essé, vieil officier, célèbre par sa belle défense de Landrecies. (1) Tous les Pays-Bas qu'incommodaient les fréquentes incursions de la garnison de Thérouanne, accoururent à ce siège. D'Essé ayant été tué, François de Montmorency, fils du connétable, prit le commandement de la place, et la défendit encore quelque tems; mais les remparts ayant été mis en poudre par 142,000 coups de canon, comme il capitulait sans avoir fait de trève, les ennemis forcèrent ceux qui gardaient la brèche, et passèrent tout au fil de l'épée. Les Espagnols sauvèrent Montmorency et quelques capitaines, en reconnaissance du bon traitement que

---

(1) D'Essé était malade à sa terre de Panviller, en Poitou, et ne craignait rien tant que de mourir dans son lit, lorsqu'il reçut inopinément l'ordre de se rendre à Thérouanne, pour en prendre le commandement. Il ne perdit pas un instant pour partir.

« Le voilà donc arrivé, dit *Brantôme*, devant le Roi, qui lui en fit de » sa bouche le second commandement, auquel il dit: Sire, je m'y en » vais donc de bon et loyal cœur; mais j'ai ouï dire que la place est mal » avitaillée, non pas seulement pourvue de pales, de tranchées, ni de » hottes pour remparer et remuer la terre; mais lors, quand entendrez » que Thérouanne est prise, dites hardiment que d'Essé est guéri de sa » jaunisse et mort. Et ainsi comme il le dit, ainsi le tint-il, car il fut » tué sur la brèche. »

le duc de Guise leur avait fait à Metz. Aussitôt Charles-Quint, pour empêcher que Thérouanne ne retombât dans les mains des Français, en fit raser les fortifications et même les maisons, et dispersa les infortunés habitans dans les villes voisines. (1)

L'armée impériale, fière de cet avantage, alla investir Hesdin, qui, malgré la plus vigoureuse défense, fut aussi prise d'assaut; ceux de la garnison qui avaient échappé au fil de l'épée, furent faits prisonniers, et la ville fut entièrement détruite. Nous avons vu, *pages* 130 et 131 de l'Annuaire de 1814, que le prince Emmanuël Philibert de Savoie, qui avait été chargé de la conduite de ce siège, fonda par l'ordre de l'Empereur, une autre ville d'Hesdin peu éloignée de l'emplacement de la première.

La perte de ces deux villes, où beaucoup de guerriers de distinction avaient été tués ou pris, n'était pas un léger malheur pour la France. Henri le ressentit vivement; il assembla une nombreuse armée, et marcha vers les Pays-Bas. On s'attendait à une bataille décisive. Charles-Quint était trop prudent pour la risquer, puisqu'elle n'entrait point dans ses vues. Les pluies abondantes contraignirent les Français à se retirer, sans avoir rien fait qui répondît à leurs grands préparatifs.

L'année 1554 est remarquable par le mariage de Philippe, fils de Charles-Quint, avec Marie, reine d'Angleterre qui se fit au grand mécontentement des Anglais et de la France. Henri II, allarmé des suites de cette alliance et déterminé à de grands efforts, ravagea le Brabant, le Hainaut et le Cambresis; mais observé et contenu par le général de l'Empereur, Philibert de Savoie, il fut obligé de retourner vers les frontières de la France, laissant par tout d'horribles traces de son passage. En se livrant à ces affreux dégâts, l'armée se chassait en quelque sorte elle-même du pays ennemi : elle s'en apperçut, lorsqu'elle traversa l'Artois qui fumait encore des feux qu'y avait allumés un corps considérable, sous les ordres du prince de la Roche-sur-Yon.

Cependant Henri, qui ne voulait pas congédier ses troupes, sans avoir fait quelque conquête digne de la grandeur de ses projets et de ses préparatifs, investit Renti. Cette place était alors d'autant plus importante que, située sur les confins de l'Artois et du Boulonnais, elle couvrait la première de ces provinces, et protégeait les incursions que les

(1) La ruine de cette malheureuse ville a donné lieu au Chronogramme suivant : De L et I MorInI, où l'on trouve en chiffres romains 1553, époque de cette ruine.

impériaux faisaient dans la dernière. La ville pourvue de bonnés fortifications et d'une garnison nombreuse, fit une vigoureuse défense; cependant elle ne pouvait tenir long-tems, contre les vives attaques d'une puissante armée. Charles-Quint, à qui la goutte laissait en ce moment un peu de relâche, avait si fort à cœur de sauver cette place, qu'à peine en état de soutenir le mouvement de la litière, il se mit à la tête de son armée, renforcée d'un nombreux détachement. Les Français attendaient avec impatience l'arrivée de Charles, dans l'espérance d'une bataille qui décidât du sort de Renti. Mais l'Empereur mit tous ses soins à éviter le combat, et ne voulant que délivrer la ville, il se flatta d'y réussir, sans s'exposer aux hazards d'une bataille. Malgré toutes ses précautions, la dispute d'un poste dont on voulait s'emparer de part et d'autre, engagea une affaire presque générale. Le duc de Guise, qui commandait l'aîle des Français sur laquelle se portait le fort de l'attaque, soutint le choc avec une conduite et une valeur dignes du défenseur de Metz. Après un combat opiniâtre, les impériaux furent repoussés, et les Français demeurèrent maîtres du poste. Si le connétable de Montmorency n'eut mis de la lenteur à faire avancer son corps de réserve, la déroute des Impériaux aurait été complette. Cependant l'Empereur, malgré les pertes qu'il avait essuyées, resta dans son camp, tandis que les Français abandonnèrent le leur, s'y trouvant forcés par le manque de provisions et par l'impossibilité d'entreprendre aucun siège en présence de l'armée impériale. Ils se retirèrent avec une contenance qui montrait tout le désir qu'ils avaient de recommencer la bataille. L'Empereur, content d'avoir rempli son principal objet, ne les inquiéta pas dans leur marche. Arrivé au confins de ses états, Henri jetta des garnisons dans ses villes frontières, et licencia le reste de son armée. Cette précipitation donna aux impériaux la confiance de s'avancer avec un gros corps de troupes, dans la Picardie qu'ils mirent à feu et à sang, pour se venger des ravages que les Français avaient faits dans le Hainaut et dans l'Artois. Mais trop faibles pour s'emparer d'aucune place considérable, ils ne tirèrent aucun avantage solide de cette manière honteuse et barbare de faire la guerre.

Cependant Charles-Quint souhaitait toujours de laisser à son fils la couronne impériale; n'ayant pu amener son frère Ferdinand à faire le sacrifice de ses droits à la succession de l'Empire, il se détermina à mettre à exécution le projet qu'il nourrissait depuis quelque tems, d'abdiquer ses états héréditaires, pour jouir d'un repos que le mauvais état de sa

santé et la lassitude extrême des affaires lui faisaient ardemment désirer.

Après avoir convoqué les États à Bruxelles pour le 25 octobre 1555, l'Empereur vint y résigner en faveur de son fils, tous ses domaines, sa juridiction et son autorité dans les Pays-Bas. L'Empereur s'étant retiré, Marie, sa sœur, reine douairière de Hongrie, qui depuis vingt-cinq ans gouvernait les Pays-Bas, rendit sommairement compte de son administration, et donna sa démission. Philippe, après avoir loué sa vigilance, et l'avoir remerciée de ses soins, nomma pour la remplacer, le prince Emmanuel de Savoie, l'un des plus habiles généraux de l'Europe. Le jour suivant, le jeune monarque, en présence des Etats, fit le serment accoutumé de maintenir les droits et privilèges de ses sujets, et tous les membres de l'assemblée, en leur propre nom et pour ceux qu'ils représentaient, lui jurèrent obéissance.

Quelques semaines après, Charles résigna à son fils les couronnes d'Espagne, ne réservant de tant de vastes possessions, qu'une pension annuelle de 300,000 francs. Enfin, ayant échoué dans une dernière tentative pour changer la succession de l'Empire, il résigna également la couronne impériale, se retira en Espagne, dans le monastère de St.-Just, près de Plaisance, en Estramadure, et termina, le 21 septembre 1558. une carrière orageuse qui avait commencé avec le siècle. (1)

Cependant une trève de cinq ans avait été conclue en 1555, avant l'abdication de Charles-Quint ; mais elle fut rompue en 1557, par l'attaque de Douai, que les Français essayèrent vainement de surprendre, et par le pillage de Lens, ville alors ouverte, et des campagnes voisines. Le roi Philippe, ayant entraîné les Anglais dans cette guerre, ceux-ci ne tardèrent pas à s'en repentir, car le célèbre duc de Guise investit Calais (2) le 1.er janvier

(1) Nous n'entreprendrons ni l'éloge ni la critique de ce Monarque, le plus grand, mais aussi le plus ambitieux des Souverains qui aient régné sur l'Artois, depuis le démembrement de cette Province.

Nous nous bornerons à citer un passage de Brantôme qui ne peint pas mal le digne petit-fils de Ferdinand-le-Catholique, lequel se vantait d'avoir trompé Louis XII plus de douze fois : « C'est donc Charles V dit » Charles d'Autriche, dont je parle, que les anciens Français brocardans » et même les Picards qui sont grands équineurs (mot propre à eux » pour dire grands causeurs), appelaient Charles *qui triche*, faisant » allusion sur Autriche, *qui triche*, autant à dire qui trompe. Comme » de vrai, toute badine qu'elle *était*, n'*était* point mauvaise : car il était » accusé d'être un grand trompeur, et un peu trop manqueur de foi. »

(2) Voyez page 117 de l'Annuaire de 1814.

1558,

1558, et poussa le siège avec tant de vigueur qu'il parvint à s'en rendre maître : il en fut de même de Guines (1) et du château de Hames. Ainsi, dans l'espace de quelques jours, au milieu des rigueurs de l'hiver, dans un moment où la perte de la bataille de St. Quentin avait abattu le courage des Français, la valeur audacieuse d'un seul homme expulsa de Calais, les Anglais qui le possédaient depuis plus de deux siècles, et leur enleva le seul espace de terrein qui leur restât dans un royaume où ils avaient eu autrefois des possessions si étendues.

Le roi de France suivit l'exemple du premier vainqueur de Calais, Edouard III : il renvoya les habitans Anglais, et donna leurs maisons à des Français qu'il sut y attirer par différentes immunités. Il pourvut à la défense de la ville, et mit son armée en quartiers d'hiver. Aussi-tôt que la saison le permit, elle rentra en campagne ; mais pendant que le vainqueur de Calais soumettait Thionville, elle était battue à Gravelines.

Cette alternative de revers et de succès faisait désirer la paix aux deux monarques : il s'établit à ce sujet, des conférences dans l'abbaye de Cercamp, au comté de St-Pol, pendant lesquelles la reine Marie, épouse de Philippe, vint à mourir, et fut remplacée sur le trône d'Angleterre, par Elisabeth que Philippe et Henri tachèrent de gagner. Les négociations, quelque tems suspendues, furent reprises à Cateau-Cambresis. La principale difficulté était la restitution de Calais sur laquelle la reine Élisabeth insistait ; mais enfin, elle consentit à une paix séparée qui fut signée le 2 avril 1559 : il fut stipulé que Henri resterait en possession de cette place avec toutes ses dépendances, pendant 8 ans, et qu'à l'expiration de ce terme, il la rendrait à l'Angleterre ou lui payerait 500,000 *couronnes* ; que lors même que cette somme serait payée, le droit des Anglais sur Calais resterait toujours entier ; que le Roi et la Reine d'Ecosse seraient compris dans le traité ; que si Henri ou ses alliés violaient la paix, par quelqu'acte d'hostillité, celui ci serait obligé de rendre à l'instant Calais ; et que d'un autre côté, si les infractions venaient d'Elisabeth, Henri, ainsi que le roi et la reine d'Ecosse, seraient dispensés de tous les engagemens qu'ils contractaient par le traité. Malgré l'attention recherchée qui semble avoir dicté toutes ces précautions, il est évident que Henri n'était pas dans l'intention de rendre Calais. Mais Elisabeth contentait ses sujets, en amusant la multitude par l'espérance de recouvrer bientôt cette place.

(1) Voyez pour Guines, pages 122 et 123 de l'Annuaire de 1814.

dont l'abandon total aurait pu paraître une honteuse lâcheté.

Les articles du traité entre la France et l'Espagne, confirmaient celui de Crespy et autres, et portaient au sujet de notre pays, que Henri abandonnait la ville d'Hesdin à Philippe; que ce monarque rendrait à *Marie de Bourbon* le comté de St.-Pol; et que le territoire de Thérouanne serait rendu à la France, mais que cette ville ne pourrait jamais être rebâtie. Ce traité renferme d'autres dispositions très-importantes, mais qui n'appartiennent pas à notre sujet.

Nous nous contenterons d'observer, d'après le Président Hénault, que Henri II, qui commençait à reprendre ses avantages sur l'Espagne, perdit par ce même traité, qu'avait suggéré le connétable de Montmorency contre l'avis de tout le conseil, ce que les armes espagnoles n'auraient pu lui enlever, après trente années de succès. Quoiqu'il en soit, la tranquillité fut rétablie en Europe, mais nous n'étions pas destinés à en jouir long-tems. Car, bientôt après le traité de Cateau-Cambresis, les maximes violentes et superstitieuses de l'administration de Philippe, exécutées avec une rigueur impitoyable par le duc d'Albe, soulevèrent à tel point les peuples libres des Pays-Bas, qu'ils secouèrent le joug espagnol et rétablirent les lois et la liberté dont ils jouissaient anciennement. Ils les défendirent avec une valeur infatigable qui, après avoir occupé les armes de l'Espagne pendant un demi-siècle, épuisa les forces et flétrit la gloire de cette monarchie. Les provinces qui composèrent depuis la république des Provinces-unies de Hollande, furent celles qui prirent la part la plus active à cette révolution. L'Artois ressentit trop vivement les secousses de cette commotion politique, pour que nous n'en retracions pas sommairement les causes et les effets.

Après la paix de Cateau-Cambresis, Philippe, brûlant de retourner en Espagne, convoqua à Gand les États des Pays-Bas, nomma pour régente des dix-sept provinces, *Marguerite de Parme*, sa sœur naturelle, et lui donna pour conseil l'Archiduc d'Autriche, le prince d'Orange, le comte d'Egmont et plusieurs seigneurs du pays. De plus, il établit dans chaque province, un gouverneur qui avait, sous les ordres de la régente, la surintendance de la guerre et de la police, ainsi que le commandement des compagnies d'ordonnance. Le comte d'Egmont fut chargé spécialement du gouvernement de l'Artois et de la Flandres. Avant de partir, Philippe recommanda qu'on conservât la religion Catholique, et qu'on sévît contre les fauteurs des opinions nouvelles. A cette occasions nous dirons un mot de la naissance et des progrès de la réforme.

(1) La vente des indulgences publiées par le Pape Léon X, fut la cause ou le prétexte de ce schisme, qui ensanglanta l'Allemagne, et qui fut l'origine des guerres civiles les plus sanglantes en France, où il produisit le massacre de la St.-Barthélemy. Ce fut Luther, moine Augustin, savant pour ce tems-là et très versé dans la controverse, qui méconnut le premier l'autorité de la cour de Rome, en publiant (an 1517) des thèses contre la vente de ces indulgences. Combattu par d'autres Théologiens, mais soutenu des moines de son ordre et protégé par l'Électeur de Saxe, il vit bientôt de nombreux partisans adopter sa doctrine. Tandis que la guerre allumée par la rivalité de Charles-Quint et de François I.er, embrasait une grande partie de l'Europe, notamment la France et l'Italie; l'Allemagne jouissait d'une paix profonde, très-favorable à la réforme qui continuait de faire tous les jours de nouveaux progrès, et que favorisaient d'ailleurs les dissentions du Pape et de l'Empereur. En 1530, les Princes qui l'avaient embrassée, non contents d'établir dans leurs États la nouvelle forme de culte, avaient encore aboli les rites de l'Église romaine. La moitié du Corps germanique avait presqu'entièrement abandonné le St.-Siège.

Cette même année, Charles-Quint, qui commençait à craindre pour son autorité et pour la tranquillité de l'Empire, convoqua à Ausbourg, une diète qui rendit un décret rigoureux contre les protestans. Ceux-ci formèrent alors une ligue, devenue célèbre sous le nom de *ligue de Smalkade*, et entrèrent en négociation avec la France, ainsi qu'avec l'Angleterre. Charles-Quint, habitué à la dissimulation, et craignant d'être distrait de son expédition en Hongrie, contre l'Empereur des Turcs, prit le parti de flatter les protestans et de leur envoyer en 1532 des conditions favorables. Enfin, après plusieurs concessions qui n'avaient pour but que d'amuser la ligue de Smalkade, jusqu'à ce que les circonstances politiques dans lesquelles il s'était successivement engagé, lui permissent de l'attaquer avec succès, Charles-Quint, en 1546, marcha contre les confédérés qui eurent la maladresse de diviser leurs forces, les battit en détail, leur imposa des conditions rigoureuses, et se flattant d'avoir dompté leur esprit d'indépendance, convoqua en 1548 une diète à Ausbourg, pour terminer définitivement les controverses de religion qui troublaient l'Empire depuis si long-tems. Mais les moyens de conciliation qu'il avait adoptés, ne produi-

---

(1) Histoire de Charles-Quint, par Robertson, etc.
Nota. Nous avons beaucoup suivi cet estimable historien, dans ce qui concerne Charles-Quint.

sirent que le mécontentement des protestans et des catholiques Luther, qui s'était marié en 1526, avec une religieuse, était mort 20 ans après cet étrange mariage : ainsi la mort vint le dérober à propos au spectacle des maux de la guerre civile qu'occasionnait sa doctrine. Ces maux n'étaient pas encore à leur comble. En 1552, les protestans ayant à leur tête Maurice de Saxe, et puissamment secondés par le roi de France, Henri II, avec lequel ils s'étaient alliés, attaquèrent Charles-Quint à l'improviste, furent sur le point de le faire prisonnier, et le contraignirent enfin de souscrire, en 1555, au traité de Passau qui accorda aux Princes et aux villes déclarés pour la confession d'Ausbourg, la liberté d'en professer la doctrine, sans pouvoir être inquiétés par l'Empereur.

Cependant la doctrine de Luther comptait de nombreux partisans dans les provinces des Pays-Bas. Les ordres que Philippe avait donnés contr'eux, en partant (*année* 1560), furent trop bien exécutés. On emprisonnait ceux qui avaient embrassé les opinions nouvelles et qui refusaient de s'en rétracter : on les mettait dans des lieux infects où ils périssaient de faim et de misère. Les inquisiteurs, dans leur aveugle et barbare intolérance, ne faisaient grace à aucun, et les livraient aux plus affreux supplices. Les enfans de leurs victimes, dépouillés de tout, en proie à la misère, étaient couverts d'opprobres.

(1) Après six ans de cette cruelle persécution, les réformés réduits au désespoir, osèrent se réunir au nombre de quatre cents, et se présenter à la Gouvernante, pour la supplier de surseoir à la persécution jusqu'à la tenue des États généraux, et de révoquer l'inquisition. Le Cardinal de Granvelle, Évêque d'Arras, génie ardent, qui avait beaucoup de crédit sur l'esprit de la princesse, lui persuada de regarder cette requête comme un acte séditieux, et de traiter ceux qui l'avaient présentés, comme des criminels de Leze-Majesté. Cette imprudence mit aux réformés les armes à la main. Jusques-là ils ne s'étaient assemblés qu'en secret. Ils commencèrent à tenir ouvertement leurs prêches, et ne craignirent pas de présenter une seconde requête, pour demander un édifice spécialement consacré à leurs assemblées religieuses. Pour toute réponse, la Gouvernante donna l'ordre de les emprisonner, ce qui acheva de les exaspérer.

Les troubles ne faisant qu'augmenter, il fallut en donner avis au roi Philippe II. Ce prince, dont la politique sombre et

(1) Histoire d'Artois, par Dom Devienne etc.

hautaine n'admettait pas de ménagemens, ordonna la levée d'une armée de dix mille hommes d'infanterie et de trois mille de cavalerie, pour soumettre et punir ses sujets hérétiques et rebelles. Ce fut le signal de la guerre civile. Les réformés ne se bornèrent pas à la défensive; ils déchirèrent les images, enlevèrent les vases sacrés, et renversèrent les chapelles et les églises. Philippe, attribuant l'augmentation des troubles à la foiblesse de la princesse Margueritte, confia le gouvernement des Pays-Bas au duc d'Albe, déjà connu par son excessive sévérité. Ce prince arriva à Bruxelles le 25 août 1567, avec un nombreux corps de troupes, et bientôt après, il fit trancher la tête au comte d'Egmont; mais il manqua le prince d'Orange, qui se déclara alors ouvertement le chef des mécontents.

Pendant les six années que le duc d'Albe eut le gouvernement des Pays-Bas, il fit périr sur les échaffauds dix-huit mille personnes. Ces cruelles exécutions, loin d'intimider les esprits, accrurent le nombre des partisans du prince d'Orange, et achevèrent de rendre exécrable la domination Espagnole. Instruit du mauvais effet que produisaient les cruautés de son digne Gouverneur, Philippe se détermina à le révoquer en 1573, et sur le refus du duc de *Medina cœli*, il le remplaça par *Louis de Requescens*, grand Commandeur de Castille, sous l'administration duquel les troubles allèrent toujours en augmentant.

A la mort de ce Gouverneur, au mois de mars 1576, Philippe essaya s'il ne pourrait pas ramener les esprits, en laissant au conseil et aux Etats généraux l'administration des dix-sept provinces. Mais cette mesure tardive, si contraire au caractère impérieux de ce prince, l'éloignait encore du but de ses efforts; car on ne pouvait attendre d'une assemblée où l'autorité se trouve partagée, assez d'énergie, d'ensemble et de suite, pour appaiser des troubles qui duraient depuis si long-tems. Le prince d'Orange profita de cette espèce d'interrègne, pour étendre son influence. Comme le conseil voulait la restreindre, il en fit arrêter les chefs, et commença à jetter les fondemens du gouvernement républicain qui fut depuis celui des Provinces-unies. Les nouveaux Conseillers ne se conduisaient que par la volonté des États généraux, et les États eux-mêmes suivaient l'impulsion du prince d'Orange; il fut donc décidé que les Espagnols seraient expulsés des Pays-Bas, et que le peuple prendrait les armes, sous peine d'amende contre ceux qui s'y refuseraient.

Dans ces tems malheureux, les États d'Artois étaient presque toujours assemblés, afin de recevoir les propositions des États généraux et de pourvoir aux besoins de la province,

Quand on y avait pris quelque délibération importante, les députés des villes retournaient auprès de leurs commettans: les bourgeois s'assemblaient et donnaient sur ces délibérations leur avis, qui était ensuite soumis à la décision des États. De cette manière, on se flattait de donner plus de consistance aux mesures générales et de les rendre plus faciles à exécuter. Mais on sent que ce mode devait entraîner des lenteurs infinies, que l'intérêt général était sacrifié toutes les fois qu'il était en opposition avec l'intérêt privé, et que cet état de choses était une véritable anarchie.

Les États d'Artois ayant été assemblés au mois de septembre 1576, dans l'abbaye de St.-Vaast, on y délibéra qu'on demeurerait toujours attaché à l'ancienne religion, et qu'on ne se départirait pas de l'obéissance qu'on devait au Roi Philippe II; qu'on s'unirait pour cet effet aux États de Flandres, de Brabant et de Hainaut; qu'on leverait, pour six mois, huit compagnies, dont deux resteraient dans le pays; qu'en outre, on donnerait les soixante mille livres demandées par les États généraux de Bruxelles etc.

Cependant, le conseil d'État que dominait le prince d'Orange, acheva bientôt d'aneantir l'autorité royale. Les États généraux qui ne pouvaient s'assembler sans la permission du Roi, furent convoqués sans même lui en donner avis. Le commandement général des troupes fut déféré au prince d'Orange. La Flandres et l'Artois envoyèrent des députés à une assemblée convoquée à Gand, pour prendre les mesures nécessaires à la sûreté commune. On y fit un traité d'union qu'on appella la *pacification de Gand*, dont les principauxarticles portaient que toute la nation se réunirait pour chasser les Espagnols, et que chacun aurait le libre exercice de sa religion.

Si Philippe cédant à des conjonctures si impérieuses, s'était rendu lui même dans les Pays-Bas, il est probable que par une conduite sage et modérée, il aurait pu rétablir le calme et l'obéissance dans cette riche partie de ses états. Mais rien ne put vaincre à cet égard sa répugnance. Il nomma à la place de Gouverneur général, *Dom Juan d'Autriche*, fils naturel de Charles-Quint Ce choix était excellent, car Dom Juan, à la fleur de l'âge, avait toutes les qualités qui font les héros. Mais il était trop tard, et malgré tous ses efforts, il ne put conserver au roi d'Espagne qu'une partie des dix-sept provinces. Néanmoins, le prince d'Orange ne put empêcher les États de reconnaître Dom Juan pour gouverneur général. Il se forma alors trois partis qui divisèrent les provinces, et qui augmentèrent par-tout le trouble et la con-

fusion. Les réformés reconnaissaient pour chef le prince d'Orange ; les catholiques dévoués à l'Espagne, n'en voulaient pas d'autres que Dom Juan. Ceux qui alliaient la haine de la domination Espagnole à l'attachement pour l'ancienne religion, formaient un troisième parti qu'on appellait les *malcontens*. Ceux-ci n'étaient point d'accord entr'eux ; les uns comptant sur l'appui de la France, s'étaient donnés au *duc d'Anjou* ; les autres avaient adopté pour leur chef l'Archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe, neveu et beau-frère du roi d'Espagne.

(*Année* 1577.) Cependant les Artésiens, pour resserrer les nœuds de leur confédération, envoyèrent deux députés aux villes de Douai, Lille, Valenciennes et Mons : il fut convenu ;

1.° Que chacune des villes confédérées entretiendrait la pacification de Gand et l'union jurée entre les provinces ;

2.° Que ces villes se donneraient une mutuelle assistance pour le maintien de leurs privilèges ;

3.° Que si quelque ville de la confédération était assiégée ou envahie, les autres l'assisteraient de tous leurs moyens ;

4.° Que chaque ville entretiendrait une correspondance habituelle avec les villages de son ressort, pour en tirer des secours, en cas de besoin ;

5.° Qu'aucune des villes confédérées ne traiterait avec qui que ce soit, sans la participation de toutes ;

6.° Que chaque ville de la confédération serait tenue de pourvoir à sa défense particulière etc.

Ces articles, et quelques autres qui n'en sont que la conséquence, furent la base de la confédération particulière qui se forma alors entre les provinces d'Artois, de Hainaut et de Flandres, sans néanmoins qu'elles renonçassent à la confédération générale.

Nous avons vu, dans la notice historique d'Arras et dans celle de St. Omer, *pages* 71 et 144 de l'Annuaire de 1814, que le prince d'Orange mit tout en œuvre pour entraîner l'Artois dans la ligue des provinces qui lui étaient entièrement dévouées ; mais que l'issue de ces manœuvres ne répondit pas aux espérances qu'il avait conçues, en apprenant les premiers succès de ses partisans.

Sur ces entrefaites, Dom Juan mourut, et fut remplacé par Alexandre Farnèse, duc de Parme. Aussitôt qu'il eut pris possession de sa charge, Farnèse écrivit aux habitans d'Arras, pour les féliciter des avantages qu'ils avaient remportés sur les partisans du prince d'Orange, et pour les engager à faire leur paix avec le roi d'Espagne. On n'en

était pas éloigné ; mais le parti des *malcontens* redoubla d'efforts pour empêcher l'effet de ces exhortations. Ayant appris d'un autre côté que les États généraux avaient adopté la religion réformée, ils engagèrent l'Artois, le Hainaut et la Flandres, qu'on appellait les provinces *Wallones*, à se séparer des autres provinces, et à se mettre sous la protection du duc d'Anjou. (1)

Tout

(1) C'est à ce Prince, comme *Duc de Brabant*, Seigneur des Pays-Bas etc., qu'est dédiée la traduction de l'ouvrage intitulé : *Description de tous les Pays-Bas*, imprimé à Anvers, en 1582, et que nous avons déjà cité, page 16.

Pour donner une idée de ce qu'était l'Artois à cette époque, nous transcrirons ici ce que l'auteur dit des anciennes limites de cette Province, de ses productions, de l'état misérable où des guerres continuelles l'avaient réduite, etc. Nous conserverons le langage naïf du traducteur, F. De Belle Forest; mais nous en rajeunirons l'orthographe, afin d'en rendre la lecture généralement plus facile.

« Sous le nom d'Artois est comprise la plus grande partie du pays que » César en ses Commentaires nomme *Atrebates*, de la Cité capitale » *Atrebatum* ; qu'à présent on appelle *Arras* en langue française, qui » lors, aussi bien que maintenant, en était métropolitaine. Cette région, » suivant les occurences et révolutions des affaires tant de France, que » de ces pays, a le tems passé vu souvent changer ses termes et limites; » une fois étant élargis, et d'autres rétrécis et diminués : ce qui serait » trop long à discourir, et encore moins profitable d'en faire la recherche. » Et pour ce, il nous suffira qu'à présent les bornes et limites en sont » telles : au septentrion lui est le fleuve du lis, et la nouvelle fosse, qui » la séparent du Pays de Flandres ; au midi lui est Dourleus, où il est » limité de la Picardie, au levant, lui sert de borne la Flandres gallicane et le pays de Cambresis ; et au Ponent, devers Montreuil-sur-» mer, elle avoisine encore la Picardie.

» Ce pays Artésien est tres-beau et très-bon, à cause que l'air y est » serein et benin, et le terroir gras et fertile, produisant toutes sortes » de vivres, sauf le vin ; et encore ce défaut provient plus de la paresse » des hommes, et pour être sur la frontière de France, et ainsi exposé » aux hasards de la guerre, que de l'inclémence de l'air, ou du défaut » de la terre. On recueille notamment ici de très-bon froment, et en » telle et si grande abondance, qu'on en tire une quantité infinie pour » les autres pays, et en sont fournis, premièrement une bonne partie de » Flandres *Flamingant*; puis, un quartier de Brabant, et surtout la grande » Cité d'Anvers, à cause que les étrangers étant là en grand nombre, » ne veulent point user du pain du pays, qui est de seigle. Et ainsi » on emploie la grande quantité de froment, qui vient là du pays Artésien. La cité de Malines aussi, ayant la commodité de conduire de » Douay avant par eau les grains, ne se sert guères que des blés d'Artois. Aussi on fait de si bon pain en ce pays, que les villes et villages » voisins en vont de jour à autre quérir en quantité pour leur provision » et nourriture.

« En Artois se voient douze villes closes, y comprenant Renty, quoique

Tout entier à l'espoir de se faire, de ces provinces révoltées, un état indépendant, le duc d'Anjou accourut avec un corps d'armée, et fut favorablement accueilli, même de l'archiduc Mathias qui se voyait dépourvu des moyens de soutenir efficacement le parti qui l'avait appellé. Il fit son entrée à Mons le 1.er juillet 1577, et les Etats assemblés à Anvers, le proclamèrent aussitôt le défenseur de la liberté des Pays-Bas contre les Espagnols et leurs adhérens. Philippe craignant que s'il les poussait à bout, les *Wallons* ne se jettassent dans les bras de la France, écrivit à Farnèse d'entamer avec eux une négociation. Les conférences s'ouvrirent au mois d'avril 1579, dans le couvent de St.-Éloy, près d'Arras ; mais les conditions du traité furent définitivement arrêtées devant Mastricht que le princé de Parme assiégeait alors, et le roi Philippe les confirma par lettres patentes du 12 septembre de cette même année. Voici quelles en étaient les principales dispositions :

1.° La religion catholique est conservée, mais le traité de la pacification de Gand est maintenu, en ce qui concerne le libre exercice de la religion réformée et dans tout ce qu'il n'a pas de contraire au présent traité ;

» que cetuy soit plutôt un fort et château que ville. Il y a, outre ce, 854 » villages, bien que les guerres de notre tems en aient désolés et ruinés » un bon nombre. Toutefois, la longueur de la paix, avec l'aide de Dieu, » et le soin et industrie des habitans (selon qu'ils y sont enclins de » nature), réduira tout eu son premier état et beauté. Néanmoins est-» ce une chose hideuse et pitoyable que de voir toutes ces régions de la » frontière, non seulement de ce pays, ains encore de France, du côté » de Picardie, où peut-être la misère y est plus grande : y voir, dis-je, » non seulement tant de villages mis à feu et à sang, mais bien tout un » pays ravagé, ruiné, détruit, et sans qu'on y laboure, dénué de bétail, » de maisons et demeures d'hommes ! Quoi plus ! voir les pauvres » habitans épars çà et là, chassés de leurs maisons, et souvent occis, avec » le pleur et regret des femmes qui les survivent. Ce qui est cause » d'une haine perpétuelle et capitale, qui s'engendre et couve ès cœurs » et esprits de ces peuples voisins, et contraires l'un à l'autre non sans » la charge de conscience et confusion de ceux qui par leur coulpe et » malice, sont l'occasion de maux si exhorbitans cruels et irréparables.

» Aux terroirs et finages d'Artois, sont comptés neuf Châtellenies, » avec diverses Abbayes, Couvents et Monastères. Les villes principales du pays, sont Arras, St.-Omer, Béthune, Aire, Bapaume; et les » autres moindres sont Hédinfert, Renty, St.-Pol, Perne, Lillers, La » Bassée et Lens. Outre ce, on y voit les ruines des belles et fortes places de Hesdin et de Thérouanne.

» Les États d'Artois sont et consistent en quatre Membres, à savoir : » les Prélats, les Chapitres des églises, la Noblesse et les bonnes » Villes. »

2.° Le Roi accorde oubli du passé et amnistie entière ; les nominations et dispositions faites durant la révolte, sont maintenues, mais à condition que les pourvus d'emplois soient de la religion catholique ;

3.° Les Espagnols et les troupes étrangères à la solde du Roi, seront retirés des provinces réconciliées, à condition que celles-ci renverront les Français, Écossais et autres;

4.° Il sera levé un corps de troupes du pays, à la charge par celui-ci d'en supporter la solde ;

5.° Les usages et privilèges sont entièrement rétablis, et le Gouvernement du pays sera confié à un prince ou à une princesse du sang royal, en attendant que l'un des enfans du Roi, *apparant de lui succéder en ces pays*, puisse s'y rendre, pour y être nourri et instruit selon la façon d'iceux.

Cette grande affaire ayant été ainsi réglée, Margueritte, duchesse de Parme, mère d'Alexandre Farnèse, fut de nouveau nommée gouvernante des Pays-Bas. Son fils conserva le commandement des troupes.

L'année suivante, le prince d'Orange craignant que les autres provinces ne suivissent l'exemple de celles quivenaient de se soumettre, obtint des États au mois de février 1581, une déclaration portant que Philippe II est déchu de la principauté des Pays-Bas, pour en avoir violé les privilèges ; qu'en conséquence, étant libres et dégagés de l'obéissance qu'ils lui devaient, ils choisissent pour leur souverain, *François de Valois*, duc d'Anjou et d'Alençon, (frère du roi de France Henri III et fils d'Henri II).

Le duc d'Anjou se mit à la tête de 12,000 hommes pour soutenir sa nouvelle dignité, et l'effort de la guerre tomba principalement sur l'Artois qui fut plusieurs fois saccagé. En 1584, les ravages recommencèrent. Ce fléau ne cessa que par la mort du duc d'Anjou qui fut enlevé par une dissenterie. Le prince d'Orange ayant été assassiné un mois après, la guerre se rallentit, et la province commença à respirer. Alexandre Farnèse continua de remettre plusieurs villes sous l'obéissance du roi d'Espagne.

Cependant les troubles de la religion qui avaient produit en France la guerre civile, s'étendirent jusques dans le Boulonnais. En 1586, les ligueurs arrêtèrent, dans un de leurs conciliabules à Paris, de s'emparer de la ville et du port de Boulogne, pour y retirer la flotte Espagnole. Le Roi Henri III, averti du complot, donna le commandement du Boulonnais à Dubernet, parent du duc d'Epernon, qui fit échouer les projets des ligueurs. Les partisans de la ligue

firent deux nouvelles tentatives également infructueuses, l'une le 13 mars 1587, l'autre vers la fin d'avril 1588.

En 1592, ayant reçu de Philippe II l'ordre d'entrer en France pour secourir les ligueurs, Alexandre Farnèse avait levé des troupes, s'était rendu à Arras et se disposait à poursuivre son entreprise, lorsqu'il mourut dans cette ville, à l'âge de 47 ans.

Le comte Pierre-Ernest de Mansfelt, l'archiduc Ernest et le comte de Fuénte, eurent successivement le gouvernement jusqu'au 16 février 1596, que le Cardinal Albert, archiduc d'Autriche, en prit possession.

L'année précédente, en 1595, la France avait déclaré la guerre à l'Espagne. Les Espagnols obtinrent d'abord des succès, et se rendirent maîtres, l'année suivante, des villes de Calais et d'Ardres. (1) Henri IV s'en vengea par la prise de la Fère dont le siège fut long et meurtrier. Il s'avança ensuite vers la frontière de l'Artois, emporta d'assaut le château d'Imbercourt, et crut en faire autant de la ville d'Arras, en y attachant le pétard. (2) Le maréchal de Biron fut cause que cette dernière entreprise échoua, parce qu'il ne se munit pas d'une assez grande quantité de pétards. Les trois premiers qu'on appliqua jouèrent assez heureusement; le quatrième fut jetté sans effet dans le fossé, avec celui qui l'attachait. Il est triste, dit *Sully*, qu'une conquête si considérable, et qui aurait garanti Amiens (3) du malheur qui lui arriva bientôt après, ait été manquée, faute de deux ou trois pétards de plus. Biron alla décharger sa colère sur le pays des environs de Bapaume, où il fit un horrible dégât, par représailles des ravages que l'archiduc Albert avait fait dans le Boulonnais.

En 1598, la paix fut conclue à Vervins, entre la France et l'Espagne, et publiée à Arras le 7 juin de la même année. Par

---

(1) Voir *pages* 118 et 155 de l'Annuaire de 1814.

(2) Mémoires de Sully.

(3) Le 11 mars 1597, les Espagnols surprirent la ville d'Amiens. Hernand-Teillo de Porto-Carrero, vaillant et habile capitaine, fut l'auteur de cette entreprise. Il fit déguiser en paysans et paysannes, apportant des denrées à vendre au marché, une trentaine d'Espagnols, qui embarrassèrent une des portes de la ville, et amusèrent le corps-de-garde, en versant à l'entrée, une charrette chargée de sacs pleins de noix, dont l'un se délia. Pendant ce tems-là, les troupes Espagnoles, cachées à la faveur des haies, s'approchèrent, firent main basse sur le corps-de-garde, et s'emparèrent de la ville.

Henri IV la reprit en personne, malgré les efforts de l'Archiduc Albert.

ce traité qui renouvellait celui de Cateau - Cambresis, mais avec des conditions plus avantageuses à la France, l'Espagne restituait à cette puissance, les villes de Calais, d'Ardres etc.

La paix de Vervins fut, pour ainsi dire, le terme de la longue carrière de Philippe II. Ce monarque, bien différent de son père qui avait mené une vie si active, troubla l'Europe par ses intrigues, du fond de son cabinet, pendant un règne de 40 ans; il mourut le 13 septembre 1598.

Quelques mois avant sa mort, il donna les Pays - Bas à sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, qu'il aimait tendrement, et lui fit épouser le Cardinal Albert d'Autriche, qui était déjà gouverneur de cette partie de ses états, et qui quitta son habit de Cardinal, ne se réservant de tous ses bénéfices qu'une pension de 50,000 fr. sur l'Archevéché de Tolède. Par l'acte de donation du 6 mai 1598, il est stipulé que si les donataires n'ont pas d'enfans, les Pays - Bas reviendront à l'Espagne; et que s'ils ont des enfans, ceux - ci ne pourront épouser que des princes ou princesses d'Espagne, ou quelqu'autre du consentement du Roi.

Cette concession ayant été notifiée aux États d'Artois, ils envoyèrent une députation à l'Archiduc pour lui prêter serment d'obéissance, et recevoir le sien, concernant le maintien des privilèges de la province. Cette cérémonie se fit à Bruxelles, le 25 août 1598.

Ce nouveau gouvernement fut fort agréable à la province: elle goûta les douceurs de la paix, pendant près de 40 ans qu'il dura. Albert, ami de l'étude, des lettres et des beaux arts, fut le protecteur du célèbre Rubens. Jamais peut-être souverains ne furent plus occupés du bonheur de leurs sujets, et n'en furent plus sincèrement aimés. Pendant le cours de leur administration, il ne se passa, dans la Province, aucun événement remarquable. Mais le souvenir des années qui offrent le moins de faits éclatans, doit nous être bien agréable, car ce sont celles où il y a eu moins de larmes répandues, en sorte que si l'histoire de ces périodes, malheureusement trop rares et trop courtes, offre peu d'alimens à la curiosité, elle repose du moins le cœur si souvent affligé au récit d'événemens désastreux.

L'Archiduc Albert mourut à Bruxelles le 13 juillet 1621: Isabelle en ayant donné avis aux États d'Artois, des députés furent envoyés à cette princesse, pour lui jurer obéissance, et recevoir son serment de maintenir les privilèges. Elle continua de gouverner ses Etats avec beaucoup de prudence, de sagesse et de modération, jusqu'au 1.er décembre 1633 qu'elle mourut, sans enfans.

A la mort d'Isabelle, les Pays-Bas devaient être réunis à l'Espagne; mais nos ancêtres eurent un double sujet de regretter cette excellente princesse, car le Cardinal de Richelieu trouva cette réunion en opposition avec son projet d'abaisser la maison d'Autriche, et détermina Louis XIII à déclarer la guerre à l'Espagne. Cette déclaration fut publiée dans la province le 19 mars 1635.

Les Espagnols ayant fait le dégât en Picardie, Louis XIII ordonna de livrer aux flammes, dans l'Artois, une fois autant de villages qu'il y en avait eu de brûlés dans la Picardie: terribles représailles que la guerre semble autoriser, mais qui retombent toujours sur d'innocentes victimes. Depuis 1635 jusqu'en 1640, le pays situé entre Arras et Doullens, fut entièrement dévasté. Les paysans ne trouvèrent d'asile que dans les bois et surtout dans les carrières qui avaient leur entrée auprès de leurs Églises, et que défendaient les murailles des cimetières qu'ils avaient élevées ou palissadées pour les mettre à l'abri d'un premier coup de main. (1.) Ces carrières avaient des rues percées en ligne droite où chaque famille se pratiquait une enceinte.

En 1638, les Français échouèrent devant St.-Omer. L'année suivante, ils furent plus heureux à Hesdin où M. de la Meilleraie reçut sur la brèche des mains même du Roi, le bâton de Maréchal de France (2).

En 1640, Louis XIII, déterminé à tenter sérieusement la conquête de l'Artois, ordonna de réunir les deux armées des Maréchaux de Châtillon et de la Meilleraye, pour faire le siège de la capitale de cette province. Arras fût emporté après un siège long et meurtrier (3), et la prise de cette ville importante termina la campagne, dont les résultats furent la réunion à la France d'une partie de l'Artois, et spécialement de sa capitale qui depuis n'en a plus été séparée. Alors les États et la province se divisèrent: les députés de la partie qui restait à l'Espagne, s'assemblèrent à St.-Omer; il en fut de même du Conseil d'Artois.

Les succès de la précédente campagne déterminèrent le Cardinal de Richelieu à continuer la guerre dans l'Artois.

---

(1) Il reste encore des traces de ces habitations souterraines, dans les villages de Monchy-au-bois, Berles, Bienvillers, Pas, Pommier, Souastre, St.Amand, Hunbercamps, Saulty, Sombrin, Warluzel, Grand-Rullecourt, Blavincourt, Beaufort, Barly-Fosseux, Gouy-en-Artois, Beaumetz, Bailleulmont, etc.

(2) Voir *page* 131 de l'Annuaire de 1814.

(3) Voir *pages* 73 et 74 de l'Annuaire de 1814.

Après avoir enlevé plusieurs postes, et livré plusieurs combats où ils eurent l'avantage, les Français formèrent le siège d'Aire, et s'emparèrent de cette ville que les Espagnols reprirent peu de tems après. (1) La prise de Bapaume suivit celle d'Aire; Lens tomba de même au pouvoir des Français. (2) Depuis dix ans notre malheureux pays était en proie à tous les ravages de la guerre, lorsque Béthune fut attaquée et enlevée aux Espagnols, en 1645. (3) La prise de Lillers et de St.-Venant suivit de près. Trois ans s'écoulèrent ensuite, sans événemens importans, mais non sans ravages et sans désastres. Le prince de Condé gagna en 1648, la fameuse bataille de Lens; (4) mais six ans après, ce grand homme de guerre ayant trahi sa patrie, vint à la tête des Espagnols mettre le siège devant Arras. Heureusement pour la France, Condé ne commandait pas seul: battu par son digne émule le Maréchal de Turenne, il fut forcé de lever le siège, et trouva dans la perte de la bataille, la juste punition de sa trahison. (5)

La guerre durait depuis 1635 entre la France et l'Espagne; celle-ci avait eté battue à Rocroy, en 1643; à Lens en 1648; devant Arras en 1654; aux [illegible]unes en 1658, et elle avait perdu beaucoup de places importantes dans les Pays-Bas. Sous le rapport des alliances, la situation de l'Espagne n'était pas plus favorable, car l'Empereur avait été contraint de renoncer à lui donner des secours, et l'Angleterre, par son union avec la France, menaçant l'Espagne dans ses plus riches colonies, lui avait déjà enlevé la Jamaïque. Il fallait donc que cette dernière puissance succombât, ou qu'elle se résignât à une paix désavantageuse. Cette paix fut enfin signée dans l'île des Faisans, le 7 novembre 1659, par le Cardinal Mazarin et Dom Louis de Haro. Les principaux articles du traité des Pyrénées qui nous concernent sont 1.° le mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse qui renonça à tout droit de succession à la couronne d'Espagne; mais malgré cette renonciation, ce mariage n'en fut pas moins par la suite la cause ou le prétexte de la conquête du reste de l'Artois;

2.° La cession des villes d'Arras, Hesdin, Bapaume, Lillers, Lens, Thérouanne (6) et leurs baillages, ainsi

(1) Voir pages 150 et 151 de l'Annuaire de 1814.
(2) Voir pages 80 et 92 de l'Annuaire de 1814.
(3) Voir page 84 de l'Annuaire de 1814.
(4) Voir page 94 de l'Annuaire de 1814.
(5) Voir page 74 de l'Annuaire de 1814.
(6) Il n'y eut sans doute une stipulation spéciale, au sujet de Thérouanne, qu'à cause de son baillage, puisque cette ville était totalement détruite.

que le comté de St.-Pol et St.-Venant, avec ses dépendances.

Ce traité porta le coup mortel à la puissance Espagnole : elle ne se releva plus de l'ascendant que dès-lors la France prit sur elle, et elle perdit cette renommée imposante dont elle était redevable à Charles-Quint et à Philippe II.

Le premier avantage que l'Artois retira de cette paix, fut de pouvoir assembler les États dont la convocation n'avait pas eu lieu depuis long-tems. Leur première assemblée se tint à St.-Pol, en 1660 : l'année suivante, ils se réunirent à Arras, et firent plusieurs demandes au Roi qui les accueillit favorablement et qui consentit au maintien des privilèges.

La mort de Philippe IV, roi d'Espagne, arrivée le 17 septembre 1665, fournit à Louis XIV l'occasion de faire valoir des droits auxquels il avait cependant renoncé formellement, ainsi que Marie-Thérèse, par le traité des Pyrénées (1) La guerre éclata en 1667, et dès la première campagne, Louis XIV s'empara de Charleroi, de Bergues, de Tournai, de Douai, du Fort de Scarpe, de Courtray, d'Oudenarde, d'Alost, de Dendermonde et de Lille, tandis que sur la fin de l'hiver de 1668, le prince de Condé faisait la conquête de la Franche-Comté. Les Hollandais allarmés de ces progrès, formèrent une triple alliance, le 23 janvier 1668, avec l'Angleterre et la Suède. Le Roi, pressentant la ligue faite contre lui, conclut avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai 1668, un traité qui lui accorde la possession irrévocable de ses conquêtes en Flandres, mais par lequel il restitue la Franche-Comté.

---

(1) Le principe de la guerre entre la France et l'Espagne, en 1667, fut *le droit de dévolution* auquel la mort de Philippe IV donna ouverture. Par ce droit, admis dans plusieurs provinces des Pays-Bas, aussitôt que l'un des époux venait à décéder, la propriété de tous les fiefs possédés par l'un et l'autre, était transférée à leurs enfans. Le père et la mère survivant n'en conservait qu'un usufruit, appellé *héréditaire*, parceque la propriété lui revenait, si ses enfans mouraient avant lui. En conséquence, dès le 6 octobre 1644, après la mort d'Elisabeth, fille de Henri IV et reine d'Espagne, les Pays-Bas envisagés comme simple fief, appartenaient en propriété aux deux enfans du roi d'Espagne, l'Infante Marie-Thérèse et le prince Balthasar. Celui-ci étant mort, ainsi que son père Philippe IV, Marie-Thérèse aurait dû être mise en possession de ce fief; mais la renonciation de cette princesse s'opposait à ce qu'elle recueillît cette succession. Ainsi le droit était donc contre elle, et l'on ne pouvait se prévaloir en sa faveur que de considérations politiques. *Histoire de la Diplomatie française par M. de Flassan, seconde édition.* Paris, 1811.

Louis XIV, non content de ce qu'il venait d'obtenir dans les Pays-Bas, forma bientôt le dessein d'en achever la conquête; mais la triple alliance le força d'en ajourner l'exécution. Etant parvenu à en détacher l'Angleterre, en 1671, et ensuite la Suède en 1672, il déclara cette même année la guerre aux Provinces-unies. Cette déclaration fut suivie d'une rupture avec l'Empereur ainsi qu'avec l'Espagne ; et soit par l'adresse de ses ennemis, soit par l'effet de sa politique hautaine, Louis XIV ne conservant de tous ses alliés que la Suède, se trouva tout-à-coup réduit à combattre seul, pour ainsi dire, les forces réunies de la Hollande, de l'Espagne, de l'Empereur et de l'Empire.

En 1676, l'Artois devint le théâtre de la guerre. Les villes d'Aire et de St.-Omer furent successivement enlevées aux Espagnols; et par le traité de Nimégue, conclu le 17 septembre 1678, la possession de ces deux villes fut confirmée au roi de France, qui se trouva ainsi maître de tout l'Artois.

Au commencement du 18.me siècle, la succession au trône d'Espagne replongea l'Europe dans les horreurs de la guerre. Ce ne fut qu'en 1708 que la province commença d'en éprouver les ravages. Le prince Eugène et le duc de Marlboroug donnent lieu de mettre en question si les malheurs de la vieillesse de Louis XIV ne l'emportent pas sur la gloire que les conquêtes de sa jeunesse et de son âge mûr lui avaient obtenue. L'Artois ne fut pas le pays qui eut le moins à souffrir des exploits de ces deux grands hommes, les fléaux de la France. Béthune, St.-Venant, Aire succombèrent en 1710, après une vigoureuse résistance; mais la paix d'Utrecht, signée au mois d'avril 1713, fit rentrer la France dans la possession de ces villes, permit à la province de réparer ses pertes, et la laissa jouir d'un repos qui ne fut troublé que par les orages de la révolution. (1)

(1) Dans le prochain Annuaire, nous donnerons quelques notes sur les anciens États d'Artois dont la bonne administration fit long-tems notre bonheur, et qui laisseraient dans nos cœurs un autre sentiment que la reconnaissance, si les privilèges et les exceptions n'avaient dû disparaître devant l'intérêt général de la commune Patrie.

TOPOGRAPHIE;

TOPOGRAPHIE.

Latitude et Longitude. — Limites et Etendue.

LE Département du Pas-de-Calais, ainsi nommé du détroit qui sépare la France de l'Angleterre, de Calais à Douvres, est composé de l'ancienne province d'Artois, du Boulonnais, du Calaisis, de l'Ardrésis et d'une très-petite portion de la Picardie.

Les pays de Langle, de Bredenarde et de Lallœu se composaient de communes qui dépendaient de la province d'Artois, à l'exception de celle de la Gorgue.

La partie du département, ci-devant Artois, comprend 737 Communes dont 215 dans l'arrondissement d'Arras, 141 dans celui de Béthune, 2 dans celui de Boulogne (Herbinghen et Hocquinghen), 71 dans celui de Montreuil, 115 dans celui de St.-Omer et la totalité de l'arrondissement de St.-Pol, composé de 193 communes.

La partie de l'ancien Boulonnois, comprend 117 communes situées, savoir, 74 dans l'arrondissement de Boulogne, 42 dans celui de Montreuil et une dans celui de St.-Omer, (Thiembronne).

Le Calaisis comprend 25 communes dont 19 situées dans l'arrondissement de Boulogne et 6 dans celui de St.-Omer.

L'Ardresis comprend 17 communes dont 12 situées dans l'arrondissement de St.-Omer et 5 dans celui de Boulogne.

Les pays de Langle et de Bredenarde qui faisaient partie de l'Artois, comprenaient chacun 4 communes, ces 8 communes font partie du canton d'Audruick, arrondissement de St.-Omer, savoir : pour le pays de Langle, St.-Folquin, Ste.-Marie-kerque, St.-Nicolas et St.-Omer-Capelle ; pour le pays de Bredenarde, Audruick, Nortkerque, Polincove et Zutkerque.

Outre les pays de Langle et de Bredenarde, quatre autres communes, dont 3 de l'Artois, et une de la Flandres maritime, composaient aussi une petite division particulière, nommée le pays de Lallœu. Ces communes sont Laventie

(chef-lieu), Fleurbaix, Sailly-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) et la Gorgue (Nord).

Les communes de l'ancienne Picardie réunies au Pas-de-Calais, sont Bois-Jean, Buire-le-Secq Maintenay, Marles et Roussent, situées dans l'arrondissement de Montreuil.

L'arrondissement de Montreuil comprend 24 communes qui dépendaient avant la révolution du bailliage royal de Montreuil.

Les communes de Aubincheul-au-Bacq, Aubi, Courcelette, Cuinchy-Bauduin, Cuinchy-Prévost, Esquerchin, Flers, Gœulsin, Lambres, Lauwin, Planques, Roo, Sailly-lez-Cambrai, Sanghin-en-Weppes, St.-Albin, Boursies, Villers-Ploich, St.-Momelin, Aubercourt, Mortagne, Terraminil, Combles, Goisaucourt, les Bœuf-Levaque, Dompierre, Mézérolles et Bayenghem-au-Creen, qui faisaient partie de l'Artois, ont été réunies, savoir, les vingt premières au département du Nord, et les sept dernières au département de la Somme.

Les communes de Pont à-Vendin et Estevelles, arrondissement de Béthune, faisaient partie de la Flandres.

La commune de Boiry-notre-Dame, arrondissement d'Arras, dépendait du Cambresis.

La commune de Dury que nous avons comprise dans celles dépendantes de l'Artois, dépendait de plusieurs provinces, l'Artois, la Flandres et le Cambresis.

Celles de Rouvroy et Étaing dépendaient de l'Artois et de la Flandres ; elles sont également comprises dans les 737 communes du Pas-de-Calais qui faisaient partie de la province d'Artois.

Le Pas-de-Calais est situé entre le 50.eme degré 2 minutes de latitude et le 51.eme degré 40 secondes. Cette latitude est prise entre le point du Département le plus avancé vers le Sud, au-dessus de Morval, et le point le plus avancé vers le Nord ou à la mer, à l'extrémité du Chenal du port de Gravelines. La plus grande longueur du Département est dans la direction du Sud-Est au Nord-Est, et sa plus grande largeur dans la direction du Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest.

En la comptant du Méridien de Paris, la longitude orientale est de 50 minutes 5 secondes, et l'occidentale de 47 minutes 3 secondes.

Cette longitude est prise entre le point du Département le plus avancé vers l'Est près d'Epinoy, village de l'arrondissement d'Arras, et le point le plus avancé vers l'Ouest au Cap de l'embouchure de l'Authie dans l'arrondissement de Montreuil.

Le département est borné au Nord par le détroit du Pas-de-Calais et par le département du Nord ; à l'est par le même département ; au Sud, par celui de la Somme et à l'Ouest, par la Manche.

Sa plus grande longueur est de 14 myriamètres ou 36 lieues de poste. Sa largeur moyenne est de 7 myriamètres 2 kilomètres ou 18 lieues de poste.

Sa superficie est d'environ 6,696 kilomètres 88 centièmes carrés ou 446 lieues carrées. Elle comprend, 677,481 hectares, en y ajoutant les laisses de haute mer, comme on le verra par l'état de superficie ci-après.

Aspect extérieur et général du Sol.

Le Pas-de-Calais est généralement un pays plat qui s'abaisse encore du côté du département du Nord. On trouve cependant une chaîne de *petites montagnes* qui sépare l'arrondissement de Boulogne en deux parties, le haut et le bas-Boulonnois. Les dunes ou amas de sable qui existent le long des côtes de ce département présentent aussi l'aspect de montagnes. Elles sont plus ou moins élevées et fréquemment interrompues par des falaises, des pâturages et des digues.

La masse des bois est considérablement diminuée. Elle ne forme plus que la 14.eme partie de la superficie du département.

Le Pas-de-Calais est généralement bien cultivé, quoique le sol ne soit pas partout d'une égale fertilité ; néanmoins l'agriculture laisse encore beaucoup à désirer dans l'arrondissement de Boulogne.

L'ancien Artois offre peu de variétés, mais l'arrondissement de Boulogne est d'un aspect pittoresque. Le haut Boulonnois, surtout, assez bien planté de bois, domine un bassin entrecoupé de collines, de vallons et d'une multitude de ruisseaux. L'aspect du terrein situé à gauche de la route de St.-Omer à Boulogne, entre Colembert et la Capelle, est magnifique.

Suit le Tableau de la Superficie des divers Cantons.

ÉTAT de la Superficie

NOMS des CANTONS.	NOMBRE				
	Terres cultivées.	Prairies naturelles.	Marais non cultivés.	Terres incultes, Places, Rietz, Rues, Flégards, Cimetières, etc.	Terrains bâtis.
Arras, (*Nord.*)	6935	302	50	262	131
Arras, (*Sud.*)	4657	89	50	9	38
Bapaume.	9696	50	26	35	123
Beaumetz.	13966	120	0	72	136
Bertincourt.	913	0	0	61	101
Croisilles.	15417	51	14	36	146
Marquion.	10813	432	434	80	136
Pas.	11549	229	94	177	155
Vimy.	17032	97	49	98	132
Vitry.	14686	49	269	76	121
Béthune.	6611	238	145	74	187
Cambrin.	8606	215	78	57	149
Carvin.	7312	64	75	56	59
Houdain.	13715	137	54	2[illegible]6	161
Laventie.	4611	119	0	15	230
Lens.	12323	51	75	165	175
Lillers.	7335	712	5	30	204
Norrent-Fontes.	9968	261	181	158	108
Boulogne.	4455	491	747	241	134
Calais.	8588	768	2825	2399	162
Desvres.	9460	512	1304	394	167
Guines.	7998	375	1515	209	115
Marquise.	11057	809	1346	1582	120
Samer.	8648	639	924	1076	110
Campagne.	12968	555	867	183	100
Étaples.	9572	262	103	960	82
Fruges.	12206	277	194	73	128

des divers Cantons.

D'HECTARES EN					NOMBRE de				
Jardins, Manoirs, Vergers, Cours et autres terreins.	Bois.	Eaux, compris les Etangs.	Routes et chemins.	Total de la Superficie.	Villes.	Bourgs.	Villages.	Hameaux.	Nombre de Maisons d'habitation.
205	57	51	247	8240	1	0	12	4	4309
327	28	64	150	5412		0	8	1	1160
287	380	7	222	10824	1	0	22	1	2758
526	972	58	310	16160	0	0	29	1	2472
416	1081	14	178	10987	0	0	17	1	784
456	631	47	277	17075	0	1	27	1	3022
383	388	108	314	13088	0	1	16	0	3164
539	1140	29	196	14108	0	1	22	5	2635
519	1145	23	500	19595	0	0	30	1	3277
353	217	104	294	16169	0	1	27	3	3239
653	462	154	262	8786	1	0	16	9	3638
514	196	156	338	10309	0	0	17	11	3338
189	719	101	340	8915	0	2	9	5	3288
709	1771	99	398	17270	0	1	36	11	2946
1052	42	378	485	6930	0	1	5	16	3064
276	183	487	316	14049	1	0	21	1	3498
1009	348	95	275	10013	2	0	7	43	2924
1289	243	56	299	12553	0	0	30	18	2584
687	893	38	98	7784	1	0	7	46	3603
367	72	195	241	15617	1	0	11	13	2864
966	2233	118	332	15486	0	1	22	76	1928
784	2546	103	230	13871	1	0	16	49	2644
807	514	81	301	16617	0	1	20	100	1925
901	2618	94	213	15223	0	1	18	80	1789
1258	2352	114	246	18623	0	1	24	12	2358
841	1008	60	177	13065	1	0	18	16	1593
2033	2970	59	339	18279	0	1	24	15	2444

NOMS des CANTONS.	NOMBRE				
	Terres cultivées.	Prairies naturelles.	Marais non cultivés.	Terres incultes, Places, Rietz, Rues, Flégards, Cimetières, etc.	Terreins bâtis.
Hesdin.	8477	332	410	132	85
Hucqueliers.	16572	177	32	275	86
Montreuil.	10886	1380	2227	2475	88
Aire.	8319	687	354	310	141
Ardres.	9909	358	1195	472	159
Audruick.	12898	543	2284	553	109
Fauquembergue.	13094	268	256	137	106
Lumbres.	19731	456	389	749	163
St.-Omer, (*Nord*).	3921	200	1119	214	62
St.-Omer, (*Sud*).	3515	333	238	411	54
Aubigny.	13882	136	45	116	132
Auxi.	14889	139	406	344	134
Avesnes.	14843	352	60	113	133
Heuchin.	14141	171	222	373	127
St-Pol.	15503	113	116	696	122
Wail.	11117	212	179	123	84
RÉCAPITULATION					
ARRAS.	113887	1419	986	904	1219
BÉTHUNE.	70481	1787	611	761	1273
BOULOGNE.	50206	3592	8659	5901	808
MONTREUIL.	70681	2983	3842	4096	569
ST.-OMER.	71387	2845	5825	2846	794
ST.-POL.	84375	1123	1028	1765	732
TOTAL.	461017	13749	20951	16273	5395

D'HECTARES EN					NOMBRE de				
Jardins, Manoirs, Vergers, Cours et autres terreins.	Bois.	Eaux, compris les Étangs.	Routes et Chemins.	Total de la Superficie.	Villes	Bourgs.	Villages.	Hameaux.	Nombre de Maisons d'habitation.
1161	2576	82	167	13431	1	0	23	9	2621
2566	1963	21	243	21935	0	1	23	43	2343
742	1500	80	211	19587	1	0	24	25	3088
1037	188	199	270	11495	1	0	17	57	3123
1580	3306	257	430	17666	1	1	2[illegible]	45	2594
688	382	811	526	18794	0	1	13	16	2072
1466	1209	45	280	16861	0	1	23	36	21[illegible]5
1186	1956	93	385	25108	0	0	36	60	3241
758	605	299	110	7288	1	0	10	11	2447
585	788	258	135	6317		0	7	23	2718
1167	756	36	273	16543	0	1	29	15	2089
1053	2217	76	217	19475	0	2	26	9	3039
1136	1123	28	230	18018	0	1	34	8	3303
1565	1527	99	279	18504	1	1	31	15	2459
2049	1505	87	295	20486	1	0	42	19	2795
1448	1586	70	225	15044	0	0	24	15	1997
PAR ARRONDISSEMENS.									
4011	6039	505	2688	131658	2	4	210	181	28820
5691	3964	1526	2711	88806	4	4	135	114	25280
4512	8876	629	1415	84598	3	3	94	364	14753
8601	12549	416	1383	104920	3	3	136	120	14447
7300	8434	1962	2136	103529	3	3	128	228	18310
8418	8714	396	1519	108070	2	5	186	81	15682
38633	48376	5434	11852	621580	17	22	889	925	117292
			Laisse de haute-mer.	55901					
				677481					

TABLEAU de la Distance, en kilomètres, de chaque Commune aux Chefs-Lieux du Canton, de l'Arrondissement, du Département et de la Cour d'Assises, (St.-Omer.)

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Ablain-St.-Nazaire.	Vimy.	7	13	13	65
Ablainzevelle.	Croisilles.	12	18	18	92
Acheville.	Vimy.	5	13	13	73
Achicourt.	Arras, (*Sud.*)	2	2	2	76
Achiet-le-grand.	Bapaume.	5	18	18	92
Achiet-le-petit.	*Idem.*	8	18	18	92
Acq.	Vimy.	13	10	10	71
Acquin.	Lumbres.	4	12	68	12
Adinfer.	Beaumetz.	7	12	12	87
Affringues.	Lumbres.	4	16	64	16
Agnez le -Duisans.	Beaumetz.	7	8	8	83
Agnières.	Aubigny.	0	16	13	56
Agny.	Arras, (*Sud.*)	3	3	3	77
Aire.	Aire.	0	16	52	16
Airon-notre-Dame.	Montreuil.	10	10	105	95
Airon-St.-Vaast.	*Idem.*	10	10	105	95
Aix-en-Ergny.	Hucqueliers.	7	20	85	30
Aix-en-Gohelle.	Lens.	7½	15	20	65
Aix-en-Issart.	Campagne.	9	7	76	72
Alembon.	Guines.	14	24	100	24
Alincthun et Lianne.	Desvres.	6	13	107	40
Alette.	Hucqueliers.	10	10	95	45
Allouagne.	Béthune.	10	10	25	40
Alquines.	Lumbres.	8	16	72	16
Ambleteuse.	Marquise.	9	14	133	53
Ambricourt.	Fruges.	8	10	60	48
Ambrines.	Aubigny.	8	13	20	60
Ames.	Norrent-Fontes.	7½	20	50	30
Amettes.	*Idem.*	7½	20	50	30

Amplier.

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Amplier.	Pas.	7	31	31	106
Andres.	Guines.	3	33	104	33
Angres-Liévin.	Lens.	6	20	20	70
Annay.	*Idem.*	5	20	25	70
Annequin.	Cambrin.	1	10	30	60
Annezin.	Béthune.	2	2	34	50
Anvin.	Heuchin.	4	8	40	48
Ardres.	Ardres.	0	24	92	24
Arleux-en-Gohelle.	Vimy.	4	11	11	72
Arques.	St.-Omer, (*Sud.*)	2	2	66	2
Arras.	Arras.	0	0	0	75
Assonval.	Fauquembergue.	5	25	70	25
Athies.	Arras, (*Nord.*)	5	5	5	80
Atin.	Etaples.	10	5	95	90
Aubigny.	Aubigny.	0	18	13	56
Aubin-St.-Vaast.	Hesdin.	6	20	71	60
Aubrometz.	Auxi.	8	13	44	60
Auchel.	Norrent-Fontes.	12½	17½	40	35
Auchy-au-Bois.	*Idem.*	7½	25	50	30
Auchy-les-Hesdin.	Wail.	6	16	48	66
Auchy-lez-Labassée.	Cambrin.	2½	12½	30	6[illegible]½
Audembert.	Marquise.	8	18	133	53
Audincthun.	Fauquembergue.	4	20	72	[illegible]0
Audinghen.	Marquise.	9	18	133	55
Audrehem.	Ardres.	8	16	92	16
Audresselles.	Marquise.	10	18	134	54
Audruick.	Audruick.	0	20	88	20
Aumerval.	Heuchin.	13	16	48	36
Autinques.	Ardres.	1	23	92	23
Auxi.	Auxi.	0	22	48	72
Averdoingt.	Aubigny.	13	8	26	48
Avesnes.	Hucqueliers.	7	20	80	60
Avesnes-lez-Bapaume.	Bapaume.	1	22	22	98
Avesnes-le-Comte.	Avesnes-le-Comte.	0	16	16	74

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Avion.	Vimy.	4	14	14	65
Awondance.	Fruges.	8	23	62	45
Ayette.	Croisilles.	11	13	13	88
Azincourt.	Wail.	13	16	48	36
Bailleul-aux-Cornaill.	Aubigny.	13	8	26	44
Bailleul-lez-Pernes.	Heuchin.	10	16	48	32
Bailleul-sir-Bertoult.	Vimy.	4	9	9	74
Baillœulmont.	Beaumetz.	4	13	13	88
Baillœulval.	*Idem.*	3	12	12	87
Baincthun.	Boulogne.	4	4	101	43
Bainghen.	Desvres.	13	22	93	27
Bajeux.	Aubigny.	13	13	30	48
Balinghem.	Ardres.	2	26	94	26
Bancourt.	Bapaume.	4	23	23	99
Bapaume.	*Idem.*	0	22	22	98
Baralle.	Marquion.	1	22	22	101
Barastre.	Bertincourt.	3	27	27	105
Barlin.	Houdain.	5	10	35	45
Barly.	Avesnes.	4	20	16	74
Basseux.	Beaumetz.	1	11	11	85
Bavincourt.	Avesnes.	5	22	16	78
Bayenghem-lez-Éperlecques.	Ardres.	12	12	80	12
Bayenghem-lez-Séninghem.	Lumbres.	4	16	66	16
Bazinghen.	Marquise.	5	14	129	53
Beallencourt.	Wail.	10	16	48	40
Beaudricourt et Oppy.	Avesnes.	8	16	26	56
Beaufort.	*Idem.*	10	16	20	70
Beaulencourt.	Bapaume.	3	26	26	99
Beaumery.	Montreuil.	5	5	100	90
Beaumetz-lez-Aire.	Fauquembergue.	13	30	60	30
Beaumetz-lez-Camb.	Bertincourt.	3	25	25	101
Beaumetz-lez-Loges.	Beaumetz.	0	9	9	84

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assise.
Beaumont.	Vimy.	12	18	18	79
Beaurains.	Arras, *Sud.*	3	3	3	77
Beaurainville.	Campagne.	5	12	69	66
Beauvois.	St.-Pol.	8	8	40	56
Bécourt.	Hucqueliers.	10	25	85	35
Béhagnies.	Bapaume.	4	18	18	93
Bellebrune.	Desvres.	7	12	109	42
Belle-Houllefort.	*Idem.*	9	11	110	43
Bellonne.	Vitry.	5	20	20	91
Bénifontaine.	Lens.	7	20	25	70
Berck.	Montreuil.	20	20	115	105
Bergueneuse.	Heuchin.	1	13	44	32
Berguette.	Norrent-Fontes.	5	20	55	30
Berlencourt.	Avesnes.	8	13	26	53
Berles.	Aubigny.	4	16	16	60
Berles-au-Bois.	Beaumetz.	6	15	15	89
Bermicourt.	St. Pol.	8	8	40	56
Berneville.	Beaumetz.	3	8	8	83
Bernieulles.	Etables.	12	15	105	100
Bertincourt.	Bertincourt.	0	28	28	104
Béthonsart.	Aubigny.	4	16	32	48
Béthune.	Béthune.	0	0	32½	50
Beugin.	Houdain.	2	15	30	50
Beugnâtre.	Bapaume.	4	20	20	93
Beugny.	Bertincourt.	5	22	22	100
Beussent.	Hucqueliers.	10	15	95	45
Beutin.	Etaples.	7	8	98	90
Beuvrequen.	Marquise.	5	17	128	44
Beuvry.	Cambrin.	5	4	33	54
Bézinghem.	Hucqueliers.	7	15	85	40
Biache.	Vitry.	3	13	13	84
Biefvillers.	Bapaume.	2	22	22	95
Bienvillers-au-Bois.	Pas.	9	18	18	92
Bihucourt.	Bapaume.	4	20	20	93

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Billy-Berclau.	Cambrin.	10	20	30	70
Billy-Montigny.	Lens.	5	25	20	75
Bilques.	Lumbres.	8	4	56	4
Bimont.	Hucqueliers.	5	15	80	35
Blaireville.	Beaumetz.	6	9	9	84
Blangermont.	St. Pol.	9	9	38	57
Blangerval.	*Idem.*	9	9	38	57
Blangy-lez-Arras.	Arras, *Nord.*	2	2	2	75
Blangy.	Wail.	8	15	44	42
Blavincourt.	Avesnes.	2	16	26	70
Blendecques.	St.-Omer, *Sud.*	3	3	65	3
Blengel.	Wail.	6	13	44	42
Blequin.	Lumbres.	10	20	68	20
Blessy.	Norrent-Fontes.	7½	30	65	25
Boffles.	Auxi.	8	16	58	66
Boidenghem.	Lumbres.	6	8	68	8
Boiry-Becquerelle.	Croisilles.	4	10	10	84
Boiry-Notre-Dame.	Vitry.	7	13	13	84
Boiry-S.te-Rictrude.	Beaumetz.	11	10	10	84
Boiry-St. Martin.	*Idem.*	11	10	10	84
Bois-Bernard.	Vimy.	7	15	15	81
Bois-Jean.	Campagne.	9	7	76	62
Boisleux-au-Mont.	Croisilles.	7	9	9	84
Boisleux-St.-Marc.	*Idem.*	6	9	9	84
Bomy.	Fauquembergue.	13	25	70	25
Boncourt.	*Idem.*	20	30	60	30
Bonnières.	Auxy.	8	16	38	66
Bonningues-lez-Ardres.	Ardres.	8	16	84	16
Bonningues-lez-Calais	Calais.	10	21	101	35
Boubers lez-Hesmond	Campagne.	9	14	72	67
Boubers-sur-Canche.	Auxy.	10	15	40	60
Boucres.	Guines.	20	30	112	32
Bouin.	Hesdin.	5	21	70	60

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes au Chef-Lieu du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Boulogne.	Boulogne.	0	0	105	47
Bouquehault.	Guines.	3	30	110	30
Bourchœuil.	Carvin.	7½	35	25	65
Bourecq.	Norrent-Fontes.	3	20	55	30
Bourets-sur-Canche.	Auxy.	13	13	32	60
Bourlon-Élimont.	Marquion.	4	28	28	106
Bournonville.	Desvres.	5	20	100	33
Bours.	Heuchin.	13	8	40	40
Boursin.	Guines.	14	24	120	40
Bourthes.	Hucqueliers.	6	20	85	30
Bouvelinghem.	Lumbres.	6	14	72	14
Bouvigny-Boyeffles.	Houdain.	10	12	20	62
Boyaval.	Heuchin.	2	10	42	36
Boyelles.	Croisilles.	4	10	10	84
Bray.	Vimy.	9	9	9	74
Brebières.	Vitry.	2	19	19	88
Bremes.	Ardres.	1	25	93	25
Brévillers.	Hesdin.	5	26	72	65
Brexent-Enocq.	Etaples.	7	10	100	95
Brias.	St-Pol.	4	4	30	44
Brimeux.	Campagne.	9	7	74	69
Bruay.	Houdain.	5	10	35	45
Brunembert.	Desvres.	7	22	96	29
Bucquoy.	Croisilles.	14	18	18	93
Buire-au-Bois.	Auxi.	4	18	40	68
Buire-le-Secq.	Campagne.	5	9	74	69
Buissy-Baralle.	Marquion.	4	23	23	101
Bullecourt.	Croisilles.	4	16	16	93
Bully-en-Gohelle.	Lens.	7	15	20	65
Buneville.	St.-Pol.	5	5	36	54
Burbure.	Norrent-Fontes.	10	15	45	35
Bus.	Bertincourt.	2	31	31	104
Busnes.	Lillers.	5	20	55	40
Caffiers.	Guines.	5	24	115	35

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMETRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Cagnicourt.	Vitry.	14	20	20	98
Calais.	Calais.	0	31	105	39
Calonne-Ricouart.	Houdain.	$7\frac{1}{2}$	20	35	45
Calonne-sur-la-Lys.	Lillers.	1	$12\frac{1}{2}$	$47\frac{1}{2}$	40
Calloterie.	Montreuil.	5	5	100	90
Camblain-l'Abbé.	Aubigny.	4	26	15	70
Cambligneul.	*Idem.*	4	20	16	56
Camblin-Chatelain.	Houdain.	10	22	35	45
Cambrin.	Cambrin.	0	10	30	60
Camiers.	Etaples.	7	23	113	96
Campagne.	Guines.	3	32	110	30
Campagne-lez-B.nois	Hucqueliers.	10	25	85	30
Campagne lez-Hesd.	Campagne.	0	10	67	65
Campagne-Wardrecques.	St.-Omer, *Sud.*	6	6	62	6
Campigneulles-lez-g.	Montreuil.	10	10	105	95
Campigneulles lez-p.	*Idem.*	5	5	100	90
Canettemont.	Avesnes.	6	10	30	48
Canlers.	Fruges.	5	38	67	45
Canteleux.	Auxi.	13	16	32	66
Capel-Fermont.	Aubigny.	0	18	15	60
Capelle.	Hesdin.	6	25	72	66
Capelle-sur-la-Lys.	Fauquembergue.	6	20	68	20
Carency.	Vimy.	9	13	13	66
Carly.	Samer.	4	12	104	44
Carvin-Epinoy.	Carvin.	0	30	35	80
Cauchy-à-la-Tour.	Norrent-Fontes.	$12\frac{1}{2}$	$17\frac{1}{2}$	40	35
Caucourt.	Houdain.	5	20	20	55
Caumont.	Hesdin.	13	34	70	73
Cavron-St.-Martin.	*Idem.*	7	22	72	58
Chelers.	Aubigny.	8	13	22	53
Chérianne.	Hesdin.	12	33	71	72
Chérisy.	Croisilles.	5	12	12	88
Choques.	Béthune.	6	6	40	44

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Clairmarais.	St.-Omer, *Nord.*	6	6	70	6
Clarques.	Aire.	8	12	54	12
Clenleu.	Hucqueliers.	6	10	85	40
Clerques.	Ardres.	8	16	84	16
Clety.	Lumbres.	8	8	56	8
Cohem.	Aire.	4	12	56	12
Colembert.	Desvres.	9	16	103	37
Collines-Beaumont.	Montreuil.	20	20	115	105
Conchil-le-Temple.	*Idem.*	20	20	115	105
Conchy-sur-Canche.	Auxi.	8	13	40	60
Condette.	Samer.	10	8	108	50
Contes.	Hesdin.	7	20	72	59
Conteville.	Heuchin.	8	6	40	40
Conteville.	Boulogne.	6	6	99	37
Coquelles.	Calais.	6	25	105	39
Corbehem.	Vitry.	4	22	22	89
Cormette.	St.-Omer, *Nord.*	6	6	74	6
Cormont.	Etaples.	10	15	105	90
Couin.	Pas.	4	24	24	102
Coullemont.	Avesnes.	6	20	20	78
Coulogne.	Calais.	4	35	101	35
Coulomby.	Lumbres.	6	18	70	18
Coupelle-Neuve.	Fruges.	2	35	65	40
Coupelle-Vieille.	*Idem.*	5	35	70	35
Courcelles-le-Comte.	Croisilles.	9	14	14	89
Courcelles-lez-Lens.	Carvin.	10	35	25	85
Courrières.	*Idem.*	5	30	25	80
Courset.	Desvres.	2	20	100	35
Couturelle.	Avesnes.	8	20	20	78
Coyecques.	Fauquembergue.	6	20	70	20
Crecques.	Aire.	8	16	58	16
Crémarest.	Desvres.	4	12	108	41
Crépy.	Fruges.	8	45	55	45
Créquy.	*Idem.*	8	28	70	35

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Croisettes.	St.-Pol.	5	5	36	54
Croisilles.	Croisilles.	0	15	13	88
Croix.	St. Pol.	4	4	36	53
Cucq.	Montreuil.	15	15	110	100
Cuhem.	Fauquembergue.	15	25	60	25
Cuinchy-lez-la-Bassée	Cambrin.	2	10	30	60
Dainville.	Arras, *Nord.*	3	3	3	76
Dannes.	Samer.	12	6	100	52
Delette.	Lumbres.	12	16	48	16
Dénier.	Avesnes.	6	16	26	53
Dennebrœucq.	Fauquembergue.	6	20	72	20
Desvres.	Desvres.	0	18	98	35
Diéval.	Heuchin.	16	10	30	51
Difques.	St.-Omer, *Nord.*	10	10	78	10
Divion.	Houdain.	3	15	30	40
Dohem-Maisnil.	Lumbres.	10	12	52	12
Dommartin.	Hesdin.	10	25	75	70
Douchy-lez-Ayette.	Croisilles.	12	15	13	88
Doudeauville.	Samer.	8	22	101	36
Dourges.	Carvin.	10	35	25	85
Dourier.	Campagne.	8	18	72	67
Douvrin.	Cambrin.	17½	17½	30	77½
Drocourt.	Vimy.	8	16	16	81
Drouvrin.	Houdain.	10	5	32	50
Duisans.	Arras, *Nord.*	6	6	6	71
Dury.	Vitry.	9	18	18	95
Echinghen.	Boulogne.	4	4	101	45
Eclimeux.	Wail.	6	10	42	58
Ecoivres.	Vimy.	11	9	9	72
Ecoivres.	St.-Pol.	8	8	32	56
Ecourt-St.-Quentin.	Marquion.	5	21	22	99
Ecoust-St.-Mein.	Croisilles.	3	16	16	91
Ecquedecques.	Norrent-Fontes.	7½	20	55	35
Ecquemicourt.	Campagne.	7	16	67	64

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Ecques et Westecques	Aire.	9	8	60	8
Ecuires.	Montreuil.	5	5	100	90
Ecurie.	Arras, *Nord.*	4	4	4	75
Elnes.	Lumbres.	2	12	62	12
Embry.	Fruges.	15	20	75	45
Enguinegatte.	Fauquembergue.	15	20	80	20
Enquin.	*Idem.*	18	20	60	20
Enquin.	Hucqueliers.	6	15	90	40
Eperlecques.	Ardres	16	8	76	8
Epinoy.	Marquion.	6	31	31	107
Eps-Herbeval.	Heuchin.	4	8	40	40
Equirre.	*Idem.*	4	13	44	32
Ergny.	Hucqueliers.	6	20	80	30
Erin.	Heuchin.	6	10	42	40
Erny-St.-Julien.	Fauquembergue.	20	20	60	20
Erquières.	Auxi.	10	20	53	70
Ervillers.	Croisilles.	7	14	14	91
Escalles.	Calais.	10	23	109	45
Escœuilles.	Lumbres.	12	14	76	14
Esleu dit-Leauwette.	Vimy.	4	15	15	65
Esquerdes.	Lumbres.	4	8	66	8
Essars.	Béthune.	3	3	33	50
Esterpigny.	Vitry.	9	18	18	92
Estevelles.	Lens.	7	25	$27\frac{1}{2}$	75
Estrée.	Etaples.	13	3	93	90
Estrée-Blanche.	Norrent-Fontes.	$7\frac{1}{2}$	30	60	25
Estrée-Cauchie.	Houdain.	10	15	20	60
Etaing.	Vitry.	7	18	18	94
Etaples.	Etaples.	0	15	105	100
Etrée-Wamin.	Avesnes.	8	10	26	56
Etréelle.	Etaples.	12	3	93	90
Etrun.	Arras, *Nord.*	6	6	6	74
Evin-Malmaison.	Carvin.	$12\frac{1}{2}$	40	30	90
Famechon.	Pas.	2	28	28	104

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Fampoux.	Arras, *Sud.*	8	8	8	79
Farbus.	Vimy.	1	9	9	72
Fauquembergue.	Fauquembergue.	0	25	75	25
Favreuil.	Bapaume.	1	20	20	96
Febvin-Palfart.	Fauquembergue.	23	30	60	30
Ferfay.	Norrent-Fontes.	$12\frac{2}{1}$	20	45	35
Ferques et Elinghen.	Marquise.	[illegible]	19	124	44
Festubert.	Cambrin.	5	10	40	60
Feuchy.	Arras, *Sud.*	6	6	6	78
Ficheux.	Beaumetz.	7	9	9	83
Fiefs.	Heuchin.	4	13	44	32
Fiennes.	Guines.	1	26	134	40
Filièvres.	Wail.	4	13	44	60
Fléchin.	Fauquembergue.	20	30	60	30
Fléchinel.	*Idem.*	20	30	60	30
Flers.	St.-Pol.	10	10	40	58
Fleurbaix.	Laventie.	$7\frac{1}{2}$	25	40	75
Fleury.	Heuchin.	6	8	40	56
Floringhem.	*Idem.*	13	15	44	36
Foncquevillers.	Pas.	9	22	22	100
Fontaine-lez-Boulan.	Heuchin.	2	15	44	30
Fontaine-lez-Croisil.es	Croisilles.	3	13	13	88
Fontaine-l'Etalon.	Auxi.	8	20	53	70
Fontaine-lez-Herman.	Heuchin.	8	16	48	48
Forest (le)	Carvin.	$12\frac{1}{2}$	40	30	90
Fortel.	Auxi.	8	16	36	66
Fossèux.	Beaumetz.	7	15	15	100
Foufflin-Ricametz.	St.-Pol.	6	6	31	55
Fouquereuil.	Béthune.	3	3	34	50
Fouquières-lez-Béth.	*Idem.*	2	2	34	52
Fouquières-les-Lens.	Lens.	5	25	20	75
Framecourt.	St.-Pol.	6	6	32	55
Frémicourt.	Bapaume.	4	23	23	100
Frencq.	Etaples.	[illegible]	15	105	90

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Fresnes-lez-Montaub.	Vitry.	3	13	13	[illegible]
Fresnicourt.	Houdain.	5	$12\frac{1}{2}$	$22\frac{1}{2}$	5[illegible]
Fresnoy.	Vimy.	6	13	13	7[illegible]
Fresnoy.	Wail.	3	13	44	6[illegible]
Fressin.	Fruges.	13	25	65	45
Fréthun.	Calais.	7	25	103	57
Frévent.	Auxi.	13	13	32	60
Frevillers.	Aubigny.	8	13	20	44
Frevin-Capel.	*Idem.*	3	20	13	66
Fruges.	Fruges.	0	35	65	40
Galametz.	Wail.	2	13	44	60
Gauchin-Legal.	Houdain.	7	$17\frac{1}{2}$	$22\frac{1}{2}$	55
Gauchin-Verloing.	St.-Pol.	3	3	35	48
Gaudiemprez.	Pas.	4	22	22	98
Gavrelle.	Vimy.	7	10	10	78
Genne-Ivergny.	Auxi.	4	18	48	66
Givenchy-en Gohelle.	Vimy.	3	13	13	66
Givenchy-lez Labass.	Cambrin.	3	$12\frac{1}{2}$	35	$62\frac{1}{2}$
Givenchy-le-Noble	Avesnes.	4	15	18	62
Gomicourt.	Croisilles.	8	16	16	92
Gommecourt.	Pas.	11	20	20	95
Gonnehem.	Lillers.	$7\frac{1}{2}$	$7\frac{1}{2}$	$42\frac{1}{2}$	45
Gosnay.	Houdain.	8	7	35	45
Gouves.	Beaumetz.	6	9	9	95
Gouy.	Campagne.	5	14	67	65
Gouy-en-Artois.	Beaumetz.	4	13	13	99
Gouy-sous-Bellonne.	Vitry.	6	22	22	88
Gouy-en-Gohelle.	Houdain.	10	15	20	60
Gouy-en-Ternois.	Aubigny.	8	[illegible]	32	56
Graincourt-lez-Havr.	Marquion.	9	31	31	106
Grandrullecourt.	Avesnes.	4	16	2[illegible]	70
Grenay.	Lens.	6	15	2[illegible]	6[illegible]
Grévillers.	Bapaume.	3	22	2[illegible]	97
Grigny.	Wail.	8	16	4[illegible]	44

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Grincourt-lez-Pas.	Pas.	1	24	24	101
Groffliers.	Montreuil.	20	20	115	105
Guarbecque.	Lillers.	5	20	55	40
Guémappe.	Croisilles.	7	9	9	80
Guemps.	Audruick.	8	26	94	26
Guémy.	Ardres.	8	16	70	16
Guigny.	Hesdin.	6	26	72	66
Guinecourt.	St. Pol.	8	8	40	56
Guines.	Guines.	0	30	100	32
Guisy.	Hesdin.	4	22	69	60
Habarcq.	Beaumetz.	8	11	11	90
Haillicourt.	Houdain.	5	10	30	50
Haisnes.	Cambrin.	5	15	30	65
Halinghen.	Samer.	6	16	100	46
Hallines.	Lumbres.	[illegible]	[illegible]	60	[illegible]
Halloy.	Pas.	4	30	30	105
Ham.	Norrent-Fontes.	5	20	50	30
Hamblain-lez-Prés.	Vitry.	4	13	13	85
Hamelincourt.	Croisilles.	6	13	13	87
Hames.	Guines.	4	3[illegible]	120	34
Hanescamps.	Pas.	10	18	18	92
Haplincourt.	Bertincourt.	4	26	26	10[illegible]
Haravesne.	Auxi.	5	16	48	60
Hardinghen.	Guines.	10	24	120	4[illegible]
Harnes.	Lens.	7½	22½	[illegible]½	72½
Haucourt.	Vitry.	10	13	13	91
Haute-Avesnes.	Beaumetz.	10	9	9	88
Hautecloque.	St.-Pol.	6	6	32	55
Hautecote.	*Idem.*	10	10	40	58
Hauteville.	Avesnes.	4	20	13	70
Haut-Loquin.	Lumbres.	10	18	74	18
Haut-Maisnil.	Auxi.	6	16	48	66
Havrincour.	Bertincourt.	8	31	3[illegible]	10[illegible]
Hébuterne.	Pas.	11	22	22	97

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Hédigneul.	Samer.	6	6	107	47
Helfaut.	Lumbres.	8	6	56	6
Hendecourt-lez-Cagn.	Vitry.	13	18	18	94
Hendecourt-lez-Rans.	Beaumetz.	7	10	10	94
Hénin Liétard.	Carvin.	10	30	20	80
Hénin-sur-Cojeul.	Croisilles:	4	9	9	84
Héninel.	*Idem.*	4	9	9	85
Henneveux.	Desvres.	7	18	102	35
Hénu.	Pas.	2	25	25	101
Herbelle.	Aire.	12	12	58	12
Herbinghen.	Guines.	20	34	100	24
Héricourt.	St.-Pol.	6	6	36	55
Herlin-le Sec.	*Idem.*	4	4	36	53
Herlincourt.	*Idem.*	4	4	32	53
Herly.	Hucqueliers.	8	20	80	35
Hermaville.	Aubigny.	3	20	13	60
Hermelinghen.	Guines,	10	25	120	36
Hermies.	Bertincourt.	5	28	28	106
Hermin.	Houdain.	3	20	25	55
Hernicourt.	St.-Pol.	4	4	36	48
Hersin-Coupigny.	Houdain.	10	10	25	55
Hervelinghen.	Marquise.	10	22	129	53
Hesdigneul.	Houdain.	10	5	35	45
Hesdin.	Hesdin.	0	26	65	60
Hesdin-l'Abbé.	Samer.	6	9	107	46
Hesmond.	Campagne.	9	14	72	67
Hestrus.	Heuchin.	6	8	40	40
Heuchin.	*Idem.*	0	15	44	36
Heuringhem.	Aire	10	6	61	06
Hezecques.	Fruges.	5	40	63	35
Hinges.	Béthune.	5	5	40	50
Hocquinghen.	Guines.	24	34	114	32
Houchin.	Houdain.	10	7	30	50
Houdain.	*Idem.*	0	15	30	50

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Houlle.	St.-Omer, *Nord.*	8	8	76	8
Houvigneul.	Avesnes.	10	10	30	56
Houvin.	*Idem.*	10	10	30	56
Hubersent.	Etaples.	12	18	108	95
Huby-St.-Leu.	Hesdin.	2	27	65	59
Huclier.	Heuchin.	10	6	38	42
Hucqueliers.	Hucqueliers.	0	15	85	37
Hulluch.	Lens.	$7\frac{1}{2}$	15	$27\frac{1}{2}$	65
Humbercamp.	Pas.	8	18	18	95
Humbert.	Hucqueliers.	10	10	80	45
Humereuil.	St.-Pol.	8	8	40	56
Humières.	*Idem.*	8	8	40	56
Inchy.	Marquion.	4	25	25	103
Incourt.	Wail.	5	13	44	60
Inghem.	Aire.	12	8	60	8
Inxent.	Etaples.	13	10	100	95
Isbergues.	Norrent-Fontes.	5	30	65	$22\frac{1}{2}$
Isques.	Samer.	8	6	108	47
Ivergny.	Avesnes.	10	16	26	66
Izel-lez-Équerchin.	Vimy.	10	16	16	79
Izel-lez-Hameau.	Aubigny.	5	15	18	66
Journy.	Ardres.	12	16	86	16
Labeuvrière.	Béthune.	6	6	40	45
Labourse.	Cambrin.	5	5	30	55
Labroye.	Hesdin.	14	33	74	74
Labuissière.	Houdain.	5	10	35	45
Lacauchie.	Beaumetz.	7	18	18	90
Lacomté.	Aubigny.	13	10	26	40
Lacouture.	Béthune.	$7\frac{1}{2}$	$7\frac{1}{2}$	$42\frac{1}{2}$	$57\frac{1}{2}$
Lacres.	Samer.	6	20	96	40
Lagnicourt.	Marquion.	11	22	22	100
Laherlière.	Beaumetz.	5	18	18	90
Laires.	Fauquembergue.	20	25	60	25
Laloges.	Hesdin.	5	26	70	55

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU			
		du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Lamadelaine.	Montreuil.	5	5	100	90
Lambres.	Norrent-Fontes.	3	25	22½	60
Landrethun.	Ardres.	4	20	88	20
Landrethun.	Marquise.	10	22	128	44
Lapugnoy.	Béthune.	10	10	42½	40
Lathieuloy.	Aubigny.	13	8	30	40
Lattre-St-Quentin.	Avesnes.	4	20	13	70
Laventie.	Laventie.	0	20	40	70
Lebiez.	Fruges.	13	20	75	45
Lebucquière.	Bertincourt.	3	25	25	101
Léchelle.	*Idem.*	3	30	30	107
Lédinghem.	Lumbres.	8	20	66	20
Lefaux.	Etaples.	5	15	105	100
Lens.	Lens.	0	20	20	70
Lenzeux.	St.-Pol.	1	1	40	58
Lépine	Montreuil.	10	10	105	95
Lépinoy.	Campagne.	5	9	72	67
Lespesses.	Norrent-Fontes.	5	20	55	30
Lestrem.	Laventie.	10	10	45	50
Leubringhen.	Marquise.	5	19	129	44
Leuling hen.	*Idem.*	4	18	124	44
Leulinghem.	St.-Omer, *Sud.*	5	5	73	5
Licques.	Guines.	12	32	104	3
Liencourt.	Avesnes.	5	16	20	56
Lierres.	Norrent-Fontes.	6	20	55	30
Liettres.	*Idem.*	5	25	60	25
Liévin.	Lens.	5	20	20	70
Lignereuil.	Avesnes.	4	20	20	66
Ligny lez-Aire.	Norrent-Fontes.	5	30	65	25
Ligny-sur-Canche.	Auxi.	13	13	44	60
Ligny-St.-Flochel.	St.-Pol.	6	6	28	55
Ligny-le-Barque.	Bapaume.	2	25	25	99
Lillers.	Lillers.	0	15	50	35
Linghem.	Norrent-Fontes.	2½	25	60	30

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Lisbourg.	Heuchin.	4	16	48	30
Locon.	Béthune.	6	6	40	55
Loison.	Campagne.	8	14	67	65
Loison.	Lens.	2½	20	20	70
Longfossé.	Desvres.	3	19	103	37
Longuenesse.	St.-Omer, *Sud.*	4	4	72	4
Longueville.	Desvres.	11	17	100	55
Longvilliers.	Etaples.	8	10	100	95
Loos.	Lens.	5	15	25	65
Lorgies.	Laventie.	10	15	55	65
Lottinghem.	Desvres.	7	27	93	27
Louches.	Ardres.	4	20	88	20
Lozinghem.	Norrent-Fontes.	10	12	40	40
Lugy.	Fruges.	5	40	65	35
Lumbres.	Lumbres.	0	12	64	12
Magnicourt-en-comté	Aubigny.	10	15	26	44
Magnicourt-sur Canche.	Avesnes.	8	10	26	56
Maintenay.	Campagne.	8	15	69	66
Maisnil-lez-Ruit.	Houdain.	4	1½	30	50
Maisoncelle.	Wail.	13	16	48	56
Maizières.	Aubigny.	13	15	26	56
Mametz.	Aire.	8	16	54	16
Manin.	Avesnes.	3	15	16	62
Maninghem-au-Mont.	Hucqueliers.	5	15	80	35
Maninghen-Wimille.	Marquise.	8	13	128	44
Marant	Campagne.	9	6	83	78
Marck.	Calais.	8	39	101	55
Marconne.	Hesdin.	1	26	65	61
Marconnelle.	*Idem.*	2	25	66	61
Marenla	Campagne.	8	8	81	76
Maresquel.	*Idem.*	5	14	67	65
Maresville.	Etaples.	7	10	100	95
Maretz.	Heuchin.	13	15	44	50

Marles

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Marles.	Campagne.	9	6	82	77
Marles.	Houdain.	7½	15	40	37½
Marœul.	Arras, *Nord.*	7	7	7	75
Marquay.	St.-Pol.	6	6	30	55
Marquion.	Marquion.	0	27	27	102
Marquise.	Marquise.	0	14	124	44
Marthe.	Aire.	8	18	54	18
Martin-Puich.	Bapaume.	9	27	27	105
Matringhem.	Fruges.	8	40	65	33
Mazingarbe.	Lens.	10	10	25	60
Mazinghem.	Norrent-Fontes.	3	25	60	25
Mencas.	Fruges.	10	45	65	30
Menneville.	Desvres.	3	22	100	33
Mentque.	Ardres.	14	12	80	12
Mercatel.	Beaumetz.	10	7	7	82
Mercq-St.-Liévin.	Fauquembergue.	2	25	70	25
Méricourt.	Vimy.	5	15	15	67
Merlimont.	Montreuil.	20	20	115	105
Mesnil.	St.-Pol.	4	4	31	53
Metz-en-Couture.	Bertincourt.	6	31	31	110
Meurchin.	Lens.	15	25	35	75
Mingoval.	Aubigny.	5	16	16	60
Molinghem.	Norrent-Fontes.	5	25	60	25
Monchaux.	St.-Pol.	10	10	32	56
Monchel.	Auxi.	10	13	44	60
Monchiet.	Beaumetz.	2	13	13	86
Monchy-au-Bois.	*Idem.*	8	15	15	100
Monchy-Cayeux.	Heuchin.	6	6	42	44
Monchy-lez-Preux.	Vitry.	10	9	9	84
Monchy-le-Breton.	Aubigny.	8	8	26	48
Mondicourt.	Avesnes.	13	26	26	78
Mont.	St.-Pol.	9	9	32	57
Mont-Bernenchon.	Lillers.	10	10	45	45
Montcayrel.	Etaples.	15	10	100	95

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes au Chef-Lieu du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Montenescourt.	Baumetz.	7	10	10	[illegible]
Montigny-en-Gohelle.	Carvin.	10	27½	20	8[illegible]½
Montreuil.	Montreuil.	0	0	95	85
Mont-St.-Eloy.	Vimy.	10	9	9	71
Morchy.	Bertincourt.	7	22	22	98
Moringhem.	St.-Omer, *Nord.*	8	8	76	8
Morval.	Bapaume.	9	31	31	105
Mory.	Croisilles.	5	16	16	92
Moulle.	St.-Omer, *Nord.*	7	7	75	7
Mourier.	Hesdin.	8	25	74	68
Moyenneville.	Croisilles.	8	11	11	89
Muncquieurlet.	Ardres.	12	12	80	12
Nabringhen.	Desvres.	10	18	102	35
Nampont-St.-Firmin.	Montreuil.	15	15	110	100
Nédon.	Heuchin.	8	16	48	32
Nédonchel.	*Idem.*	8	16	48	30
Nesles.	Samer.	7	16	104	48
Neufchâtel.	*Idem.*	8	16	104	48
Neulette.	Wail.	4	15	44	60
Neuve-Chapelle.	Laventie.	7½	20	35	70
Neuville.	Montreuil.	5	5	100	90
Neuville-au-Cornet.	St.-Pol.	5	5	35	53
Neuville-Bourjonval.	Bertincourt.	2	31	31	104
Neuville-St.-Vaast.	Vimy.	5	7	7	68
Neuville-Vitasse.	Arras, *Sud.*	6	6	6	69
Neuvireul.	Vimy.	6	13	13	76
Nielles-lez-Ardres.	Ardres.	4	20	88	20
Nielles-lez-Blequin.	Lumbres.	6	18	66	18
Nielles-lez-Calais.	Calais.	8	25	103	37
Nielles-lez-Thérouane.	Aire.	12	16	56	16
Nœux.	Houdain.	12	6	29	56
Nœux.	Auxi.	4	20	53	70
Nordausques.	Ardres.	8	16	84	16
Noreuil.	Croisilles.	6	19	19	94

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Norrent-Fontes.	Norrent-Fontes.	0	25	60	25
Nortbecourt.	Ardres.	15	12	80	12
Nortleulinghem.	*Idem.*	10	14	78	14
Nortkerque.	Audruick.	4	24	92	24
Nouvelle-Église.	*Idem.*	5	25	93	25
Noyelle-sous-Bellonne	Vitry.	4	19	19	88
Noyelle Godault	Carvin.	10	35	25	85
Noyelles lez-Humières	Wail.	5	13	44	60
Noyelle-sous-Lens.	Lens.	$2\frac{1}{2}$	$22\frac{1}{2}$	20	$72\frac{1}{2}$
Noyelles lez-Vermell.	Cambrin.	3	$7\frac{1}{2}$	30	$57\frac{1}{2}$
Noyellette.	Avesnes.	6	20	13	74
Noyelle-Vion.	*Idem.*	2	20	16	70
Nuncq.	St. Pol.	10	10	40	58
Oblinghem.	Béthune.	5	5	40	45
OEuf.	St.-Pol.	8	8	40	56
Offequerque.	Audruick.	8	28	96	28
Offin.	Campagne.	8	14	81	76
Offrethun.	Marquise.	4	13	128	44
Oignies.	Carvin.	5	30	35	80
Oisy.	Marquion.	6	27	27	103
Oppy.	Vimy.	8	11	11	77
Orville.	Pas.	6	31	31	106
Ostreville.	St.-Pol.	4	4	30	48
Ourton.	Houdain.	5	$17\frac{1}{2}$	35	50
Outreau.	Samer.	17	3	108	51
Ouve-Wirquin.	Lumbres.	4	12	58	12
Oye.	Audruick.	12	32	100	32
Palluel.	Marquion.	7	27	27	102
Parcq (le)	Wail.	4	16	48	66
Parenty.	Hucqueliers.	8	15	90	43
Pas	Pas.	0	27	27	102
Pelves.	Vitry.	7	11	11	81
Pénin.	Aubigny.	5	13	20	55
Pernes.	Boulogne.	5	5	100	42

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes au Chef-Lieu du Canton.	de l'Arrond.	du Départem.	de la Cour d'assises.
Pernes.	Heuchin.	8	13	40	40
Peuplingues.	Calais.	8	23	106	40
Pierremont.	St-Pol.	8	8	40	56
Pihem.	Lumbres.	8	8	56	8
Pihen.	Guines.	10	30	120	44
Pittefaux.	Boulogne.	6	6	99	37
Planques.	Fruges.	9	30	65	45
Plouvain.	Vitry.	4	11	11	82
Plumoison.	Hesdin.	4	22	69	64
Polincove.	Audruick.	4	17	85	17
Pommera et Grena.	Avesnes.	13	26	26	85
Pommier.	Pas.	8	18	18	95
Ponchel (le)	Auxi.	4	20	53	70
Pont-à-Vendin.	Lens.	$7\frac{1}{2}$	20	$27\frac{1}{2}$	70
Prédefin.	Heuchin.	4	16	48	30
Pressy.	*Idem.*	13	15	44	36
Preures.	Hucqueliers.	5	15	85	40
Pronville.	Marquion.	8	22	22	100
Puisieux.	Pas.	18	22	22	98
Quéant.	Marquion.	9	22	22	99
Quelmes.	Lumbres.	4	8	68	8
Quercamp.	*Idem.*	8	12	72	12
Quernes.	Norrent-Fontes.	3	30	60	30
Quesnoy (le)	Wail.	6	20	53	44
Quesques et Verval.	Desvres.	9	27	93	27
Questrecque.	Samer.	3	16	100	40
Quiéry-la-Motte.	Vimy.	13	18	18	80
Quiestède.	Aire.	8	12	60	12
Quilen.	Hucqueliers.	6	15	80	45
Quœux.	Auxi.	6	16	48	66
Racquinghem.	Aire.	6	10	58	10
Radinghem.	Fruges.	4	40	65	35
Ramecourt.	St.-Pol.	2	2	32	50
Ranchicourt.	Houdain.	2	15	$27\frac{1}{2}$	$52\frac{1}{2}$

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem	de la Cour d'assises.
Ransart.	Beaumetz.	6	9	9	94
Raye.	Hesdin.	14	30	76	74
Rebecques.	Aire.	8	14	58	14
Rebergues.	Ardres.	12	16	76	16
Rebreuve.	Avesnes-le-Comte.	13	13	30	60
Rebreuve.	Houdain.	2½	15	27½	52½
Rebreuviette.	Avesnes.	13	13	30	60
Réclinghem.	Fauquembergue.	5	25	75	25
Récourt.	Vitry.	9	20	20	96
Recques.	Ardres.	10	16	76	16
Recques.	Etaples.	12	8	98	90
Regnauville.	Hesdin.	10	32	71	70
Rely.	Norrent-Fontes.	5	30	60	35
Remilly-Wirquin.	Lumbres.	4	12	58	12
Remy.	Vitry.	9	13	13	91
Renty.	Fauquembergue.	7	27	70	27
Rety.	Marquise.	8	19	120	40
Richebourg-l'Avoué.	Cambrin.	10	13	48	63
Richebourg-S.-Vaast.	*Idem.*	10	12½	47½	62¼
Riencourt-lez-Bap.	Bapaume.	3	25	25	100
Riencourt-lez-Cagn.	Vitry.	15	18	18	95
Rimboval.	Fruges.	15	21	75	40
Rinquesen.	Marquise.	4	18	123	43
Rivière.	Beaumetz.	2	9	9	82
Robecq.	Lillers.	10	10	45	45
Roclincourt.	Arras, *Nord.*	4	4	4	75
Rocquigny.	Bertincourt.	4	30	30	107
Rodelinghem.	Ardres.	4	28	96	28
Rœux.	Vitry.	7	9	9	80
Roillecourt.	St.-Pol.	4	4	30	53
Rollancourt.	Wail.	6	16	48	48
Rombly.	Norrent-Fontes.	2½	30	65	30
Roquetoire.	Aire.	6	12	58	12
Rougéfay.	Auxi.	6	16	48	66

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	le l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Roussent.	Campagne.	8	9	76	72
Rouvroy.	Vimy.	7	15	15	81
Royon.	Fruges.	10	22	73	43
Ruisseauville.	*Idem.*	5	35	64	45
Ruit.	Houdain.	5	10	30	55
Rumaucourt et Ovisilers.	Marquion.	4	22	22	99
Rumilly.	Hucqueliers.	10	25	80	30
Ruminghem.	Audruick.	6	14	82	14
Ruyaulcourt.	Bertincourt.	1	29	29	106
Sachin.	Heuchin.	8	13	44	36
Sailly au Bois.	Pas.	9	27	27	99
Sailly-la-Bourse.	Cambrin.	5	7½	30	57½
Sailly-sur-la-Lys.	Laventie.	5	20	45	70
Sailly-en Ostrevent.	Vitry.	4	16	16	86
Sains-lez Fressin.	Fruges.	13	25	68	40
Sains-en Gohelle.	Houdain.	12½	10	25	60
Sains-lez Marquion.	Marquion.	2	27	27	103
Sains-lez-Pernes.	Heuchin.	8	13	44	40
St.-Amand.	Pas.	5	21	21	98
St.-André-au-bois.	Campagne.	5	9	67	65
St.-Aubin.	Montreuil.	10	10	105	95
St.-Aubin-Anzin.	Arras, *Nord.*	3	3	3	74
Ste.-Austreberthe.	Hesdin.	2	26	66	72
Ste.-Catherine.	Arras, *Nord.*	4/5	4/5	4/5	75
St.-Denoux.	Campagne.	10	10	81	76
St.-Etienne.	Samer.	12	6	106	50
St.-Floris.	Lillers.	10	15	50	45
St.-Folquin.	Audruick.	10	24	92	24
St.-Georges.	Wail.	3	16	48	44
St.-Hilaire-Cotte.	Norrent-Fontes.	2½	22½	57½	27½
St.-Inglevert.	Marquise.	10	22	129	55
St.-Josse.	Montreuil.	10	10	105	95
St.-Laurent.	Arras, *Nord.*	3	3	3	77

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
St.-Leger.	Croisilles.	1	1[illegible]	[illegible]	8[illegible]
St-Léonard.	Samer.	12	4	104	46
Ste.-Mariekerque.	Audruick.	4	20	88	20
St. Martin-au-Laërt.	St-Omer, *Nord.*	2	2	7[illegible]	2
St-Martin-Boulogne.	Boulogne.	1	1	104	46
St.-MartinChoquel.	Desvres	4	18	97	31
St.-Martin-d'Hardinghen.	Fauquembergue.	3	25	70	25
S. Martin-sur-Cojeul.	Croisilles.	4	9	9	83
St.-Michel.	St-Pol.	1	1	34	50
St.-Michel.	Hucqueliers.	10	15	80	40
St-Nicolas.	Audruick.	6	20	88	20
St.-Nicolas.	Arras, *Nord.*	$\frac{4}{5}$	$\frac{4}{5}$	$\frac{4}{5}$	75
St.-Omer.	St.-Omer.	0	0	75	0
St.-Omer-Capelle.	Audruick.	8	24	92	24
St.-Pierre-lez-Calais.	Calais.	1	31	105	39
St-Pol.	St-Pol.	0	0	32	48
St.-Remy-au-Bois.	Campagne.	5	14	67	64
St. Tricat.	Calais.	10	25	101	35
St.-Venant.	Lillers.	10	15	50	45
Sallau.	Lens.	2½	22½	20	72½
Salperwick.	St-Omer, *Nord.*	3	3	71	3
Samer.	Samer.	0	16	100	40
Sangatte.	Calais.	8	27	109	43
Sanghen.	Guines.	14	30	102	32
Sapignies.	Bapaume.	3	18	18	94
Sars-lez-Bois.	Avesnes.	6	13	20	56
Sart (le)	Bapaume.	5	2[illegible]	27	98
Sarton	Pas.	5	31	31	106
Sauchy-Cauchy.	Marquion.	3	25	25	9[illegible]
Sauchy-Lestrez.	*Idem.*	1	27	27	102
Saudemont.	Vitry.	10	22	22	[illegible]
Saulchoy.	Campagne.	8	14	72	67
Saulty.	Avesnes.	8	26	20	78

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes au Chef-Lieu du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assies.
Savy et Berlette.	Aubigny.	2	16	16	53
Selles.	Desyres.	4	18	96	29
Sempy.	Campagne.	10	10	84	79
Seninghem.	Lumbres.	6	18	68	18
Senlecques.	Desvres.	8	27	89	22
Senlis.	Fruges.	4	40	63	35
Séricourt.	St.-Pol.	10	10	32	53
Serny.	Fauquembergue.	20	20	60	20
Serques.	St.-Omer, *Nord.*	7	7	75	7
Servin.	Houdain.	10	15	20	60
Setques.	Lumbres.	2	8	60	8
Sibiville.	St.-Pol.	8	8	32	56
Simencourt.	Beaumetz.	2	9	9	84
Siracourt.	St.-Pol.	4	4	36	53
Sombrin.	Avesnes.	4	13	26	70
Sorrus.	Montreuil.	5	5	100	90
Souastre.	Pas.	6	22	22	98
Souchez.	Vimy.	6	13	13	65
Souich. (le)	Avesnes.	13	20	32	66
Surques.	Lumbres.	12	24	76	24
Sus-St.-Leger.	Avesnes.	6	16	26	60
Tangry.	Heuchin.	8	10	42	40
Tardinghen.	Marquise.	9	18	133	53
Tatinghem.	St.-Omer, *Sud.*	3	3	70	3
Tenques.	Aubigny.	7	13	20	53
Teneur.	Heuchin.	4	13	49	39
Ternas.	St.-Pol.	9	5	35	53
Thélus.	Vimy.	2	9	9	71
Thérouanne.	Aire.	12	16	56	16
Thiembronne.	Fauquembergue.	5	25	80	25
Thièvres.	Pas.	3	31	31	105
Thilloy-lez-Bapaume.	Bapaume.	2	23	23	98
Thilloy-les-hermaville	Aubigny.	4	16	15	60
Tilloy-lez-Mofflaines.	Arras, *Sud.*	4	4	4	77

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assises.
Tigny-Noyelle.	Montreuil.	15	15	110	100
Tilly-Capelle.	Heuchin.	6	16	48	40
Tilques.	St.-Omer, *Nord.*	6	6	74	6
Tingry.	Samer.	4	20	98	44
Tollent.	Auxi.	8	26	56	74
Torcy.	Fruges.	10	25	70	40
Tortefontaine.	Hesdin.	9	25	73	69
Tortequenne.	Vitry.	6	18	18	88
Tournehem.	Ardres.	8	16	76	16
Tramecourt.	Wail.	16	16	48	36
Transloy (le)	Bapaume.	5	28	28	102
Trescaut.	Bertincourt.	8	32	32	109
Troisveaux.	St.-Pol.	4	4	36	48
Tubersent.	Etaples.	6	10	100	95
Upen.	Lumbres.	10	14	52	14
Vaequerie-le-boucq.	Auxi.	8	16	36	66
Vacqueriette.	Wail.	4	20	53	53
Valhuon.	Heuchin.	10	6	38	42
Vaudricourt.	Houdain.	12½	3	35	50
Vaudringhem.	Lumbres.	6	18	64	18
Vaulx.	Croisilles.	7	19	19	94
Velu.	Bertincourt.	1	26	26	102
Vendin.	Béthune.	2½	2½	37½	47½
Vendin-le-Vieil.	Lens.	7½	20	27½	70
Verchin.	Fruges.	5	40	57	40
Verchocq.	Hucqueliers.	13	25	80	30
Verlincthun.	Samer.	4	14	104	44
Vermelle.	Cambrin.	3	10	30	60
Verquigneul.	Béthune.	5	5	30	55
Verquin.	*Idem.*	3	3	30	53
Verton.	Montreuil.	15	15	110	100
Vieille-Chapelle (la)	Béthune.	10	10	45	60
Vieille-Eglise.	Audruick.	6	26	94	26
Vieil-Hesdin.	Wail.	2	16	48	48

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départem.t	de la Cour d'assisses.
Vieil Moutier.	Desvres.	5	24	96	29
Villers-au-Bois.	Vimy.	10	11	11	69
Villers-au-Flos.	Bapaume.	5	26	26	102
Villers-Brulin.	Aubigny.	4	16	16	60
Villers-Chatel.	*Idem.*	6	13	20	53
Villers-lez-Cagnic.	Vitry.	13	20	20	98
Villers-l'Hôpital.	Auxi.	6	20	48	70
Villers-sir-Simon.	Aubigny.	3	20	16	66
Vimy.	Vimy.	0	10	10	71
Vincly.	Fruges.	10	45	65	30
Violaines.	Cambrin.	5	13½	40	63½
Vis-en-Artois.	Vitry.	11	13	13	90
Vitry.	*Idem.*	0	18	18	86
Vraucourt.	Croisilles.	6	18	18	93
Waben.	Montreuil.	15	15	110	100
Wacquinghen.	Marquise.	10	13	124	44
Wail.	Wail.	0	16	48	48
Wailly.	Arras, *Sud.*	6	6	6	78
Wailly.	Montreuil.	10	10	105	95
Wambercourt.	Hesdin.	7	26	71	55
Wainin.	Wail.	10	20	53	36
Wancourt.	Croisilles.	6	9	9	82
Wandonne.	Fauquembergue.	5	25	70	25
Wanquetin.	Beaumetz.	6	11	11	91
Wardrecques.	Aire.	9	6	62	6
Warlencourt.	Bapaume.	6	23	23	107
Warlincourt-lez Pas	Pas.	2	23	23	100
Warlus.	Beaumetz.	4	8	8	82
Warluzel.	Avesnes.	6	20	26	70
Wast (le)	Desvres.	7	13	107	40
Waulx.	Auxi.	4	20	53	70
Wavans.	*Idem.*	4	22	48	72
Wvrans.	Lumbres.	2	12	60	12
Wavrans.	St.-Pol.	4	4	36	48

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES CANTONS.	DISTANCES EN KILOMÈTRES des Communes AU CHEF-LIEU du Canton.	de l'Arrond.t	du Départe m	de la Cour d'assises.
Westbecourt.	Lumbres.	6	15	70	[illegible]
Westrehem.	Norrent-Fontes.	7½	30	65	25
Wicquinghem.	Hucqueliers.	5	20	85	35
Widehem.	Etaples.	10	20	110	90
Wierre-au-Bois.	Samer.	2	18	100	40
Wierre-Effroy.	Marquise.	8	14	122	42
Willeman.	Wail.	2	13	44	53
Willencourt.	Auxi.	1	22	48	72
Willerval.	Vimy.	2	9	9	73
Wimille.	Boulogne.	4	4	101	43
Wingles.	Lens.	10	17½	30	67½
Wirwignes.	Desvres.	5	12	108	41
Wismes.	Lumbres.	4	16	64	16
Wisques.	*Idem.*	6	6	62	6
Wissant.	Marquise.	10	22	128	53
Wittes.	Aire.	4	12	56	12
Wittrenesse.	Norrent-Fontes.	7½	30	65	25
Wizernes.	Lumbres.	8	4	60	4
Zoteux.	Hucqueliers.	6	20	85	40
Zouafques.	Ardres.	8	16	76	16
Zudausques.	St.-Omer, *Sud.*	8	8	76	8
Zutkerque.	Audruick.	2	19	87	19

Suit la Liste Alphabétique des Hameaux du Département, avec indication des Communes dont ils dépendent.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Abbaye (la)	Longvillers.
Abbaye (la)	Choques.
Acgrard.	Audembert.
Adsoy.	Zudausque.
Affringues.	St.-Etienne.
Alincthun.	Pihen.
Amisoires (les)	Robecq.
Amisoires (les)	St.-Venant.
Antin.	Valhuon.
Appegarbe.	Azincourt.
Apgrenay.	Blavincourt.
Asingzelle.	Audinghem.
Assinghem.	Wavrans.
Attaques (les)	Marck.
Aubingue.	Wimille.
Audenfort.	Clerques.
Audinthun.	Zudausque.
Aulnois. (les)	Senlis.
Ausque.	Tardinghen.
Autembert.	Wierre-Effroy.
Auvringhem.	Wimille.
Avenues (les)	Montcavrel.
Avroult.	Mercq-St.-Liév.
Bachimont.	Buire-au-bois.
Bail (le)	Bazinghen.
Baleau.	Fruges.
Bainghen.	Leubringhen.
Barafle.	Rebreuve, *canton d'Houdain.*
Baraques (les)	Sangate.
Barbinghem et Lieuse.	Moringhem.
Bardes (les)	Ferques.
Barlinghem et Waste.	Moringhem.
Baronnerie d'Isaac	Leubringhen.
Bas-Ecaut.	Offrethun.
Bas-Hamelle.	St.-Venant.
Bas-Loquin.	Haut-Loquin.
Bas-Loquin.	Audrehem.
Bas-Mont.	Alembon.
Bas de Racquingh.	Racquinghem.
Basse-Eglonne.	Wirvigne.
Basse-Flaque.	Calotterie.
Basse-Normandie.	Rinxent.
Basse-Noyelle.	Noyelle-Godault.
Basse-Rue (la)	Busnes.
Basse rue de Garvin.	Mont-Bernenchon.
Basse-Ville.	Carly.
Baudrethun.	Marquise.
Baudringhem.	Campagne-Wardrecques.
Baudringhem.	Wardrecques.
Beaucorroy.	Doudeauville.
Beaulieu.	Ferques.
Beau-Marais (le) et la Croix de fer.	Beuvry.
Beaumont.	Ledinghem.
Beaurain-Château.	Beaurainville.
Beauregard. (le)	Pihen.
Beaurier.	Bezinghem.
Beaurier.	Lorgies.
Beaussart.	Rumilly.
Beauvoire.	Bonnières.
Beauvois-Rivière.	Wavans, *canton d'Auxi.*
Bécourt. (le)	Saulchoy.
Bédats. (les)	Bazinghen.
Bédouatre.	St.-Martin-Boulogne.
Belbée.	Henneveux.
Belle-Croix. (la)	Wardrecques.
Belle-Croix. (la)	Racquinghem.
Belle-Fontaine.	Mencas.
Bellevue.	Warlincourt.
Bellevue	Herly.
Belloy (le)	Lorgies.
Bellozane.	Samer.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Belval.	Trois-Veaux.
Berclau.	Billy-Berclau.
Bergerie. (la)	Tingry.
Bergue. (le)	Questrecques.
Berguette (la)	Wacquinghem.
Berlette.	Savy.
Berne.	Leulinghen.
Berquigny.	Bomy.
Bertinghen.	Bazinghen.
Bertinghen et partie de St.-Martin-Boulogne.	Boulogne.
Béthencourt.	Tincques.
Béthonval.	Hernicourt.
Beucres.	Fiennes.
Bienne (la)	Belle et Houlle-fort.
Billoville.	Wimille.
Bientque.	Pihem.
Bistade.	St.-Nicolas, *canton d'Audruick*.
Blacourt.	Leubringhen.
Blamart.	Ecques.
Blamont.	Saughen.
Blanc-Bouillon (le)	Audruick.
Blanpignon.	St.-Martin-Boulogne.
Blequereque.	Marquise.
Boile (le)	Verton.
Bois en Ardres.	Ardres.
Bois du Breuil.	Hardinghen.
Bois-Julien (le)	Courset.
Bois-Julien (le)	Doudeauville.
Bois-Ratel.	Beussent.
Bois de Senlecq.	Bourthes.
Boisque.	Moulle.
Bondon.	Choques.
Bonte-Delville.	S. Martin-d'Hardinghen.
Borwegue.	Moulle.
Bouquelboisque.	*Idem.*
Bouquinghen.	Marquise.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Bourguer (le)	Thiembronne.
Bourg d'Aval (le)	Lillers.
Boutillerie (la)	Fleurbaix.
Bout de bas (le)	Tortefontaine.
Bout du monde (le)	Bournonville.
Boyeffles.	Bouvigny.
Bracquencourt.	Hersin.
Brailly.	Quesnoy.
Brasserie (la)	Hermelinghen.
Bray.	Isbergues.
Breuil (le)	Lucques.
Breuil (le)	Boursin.
Breuil (le)	Samer.
Britel.	Brias.
Brocodin.	Longfossé.
Broncquestrate.	Moulle.
Bruguedalle.	Hesdin-l'Abbé.
Brulles.	Ecques.
Brulots (les)	Lorgies.
Bruquet (le)	Wierre-au-Bois.
Bucaille (la)	Thiembronne.
Bucamp.	Azincourt.
Bucqueux.	Carvin.
Buich. (le)	Sains.
Buisson (le)	Alquines.
Buisson (le)	Brunembert.
Buissonnaye.	*Idem.*
Bunette.	Gonnehem.
But de Marles (le)	Marenla.
Cahen.	Licques.
Calbarne.	Moulle.
Calique (la)	Vieil-Moutier.
Camberny.	Roquetoire.
Campagne.	Rollancourt.
Campagne.	Doudeauville.
Campagnette.	Wavrans, *canton de Lumbres.*
Campagnette.	St.-Martin-Choquel.
Camp-Raquet.	Beussent.
Canet.	Marquise.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Canteleux.	Violaines.
Canteraine.	Carly.
Canteraine.	St.-Pol.
Cantinard (le)	Selles.
Canton, derrière le Bois.	Mont-Bernenchon.
Cantraigne.	Courset.
Cantraine.	Lillers.
Cantranne.	Tollent.
Capécure.	Outreau.
Capelette.	Zouasque.
Capelle.	Merlimon.
Capelle.	St.-Jose.
Capelle (la)	Baincthun.
Caraquet (le)	Longfossé.
Caraquet ou Cazau (le)	Desvres.
Cas-Cornu.	Verlincthun.
Catelet.	Bourthes.
Catowe (la)	Belle et Houllefort.
Cauchoise.	Ardres.
Cauchy.	Ecques.
Cauchy.	Licques.
Cauroy (le)	Berlencourt.
Cauroy (le)	Gonnehem.
Cauroy (le)	Renty.
Cautemelle.	Wismes.
Cédule.	Landréthun.
Champ d'en bas.	Campagne-Wardrecque.
Chartreux (les)	Longuenesse.
Chatelet (le)	Tardinghem.
Chaussée (la)	Coquelles.
Chaussée (la)	Desvres.
Chemin-Rely (le)	Ligny-lez-Rely.
Chemin-ringot (le)	St.-Venant.
Chinchy.	Ecoivres, *canton de Vimy*.
Choquel (le)	Rebecques.
Choquel (le)	Wirwignes.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Choquel (le)	Condette.
Choquet.	Belle et Houllefort.
Cloquant	Mercq S.Liévin.
Cloquant	Thiembronne.
Cluse.	Wimille.
Cobique.	Bellebrune.
Cocove.	Recques.
Cœur-Joyeux.	Longuenesse.
Cohu (le)	Coulogne.
Colincamp.	Sailly-au-Bois.
Colincthun.	Bazinghen.
Commune (la)	Audruick.
Communette (la)	Herbinghen.
Communette (la)	Beuvrequen.
Communette (la)	Hesdin-l'Abbé.
Coninctun.	Beuvrequen.
Coquerel.	Brunembert.
Cornet-Bourdon.	Lillers.
Cornet-Bourdon.	Guarbecque.
Cornet-Malo.	*Idem.*
Cothendale.	Roquetoire.
Cotte (la)	Leulinghen.
Coubronne.	Ecques.
Couderousse.	Landrethun.
Coulombier (le)	Audembert.
Coulombier (le)	Wissant, *canton de Marquise*.
Coupigny.	Hersin.
Couple.	Zutkerque.
Courcelle.	Rollancourt.
Cour-Collette (la)	Baincthun.
Cour-Guise (la)	Belle et Houllefort.
Courgain (le)	Wierre-Effroy.
Courgain (le)	Rinxent.
Course.	Doudeauville.
Courtaud (le)	Desvres.
Courteau (le)	Courset.
Courtebourgne.	Licques.
Courteville.	Tubersent.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.	NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Coutery.	Carly.	Ecalipe.	Brunembert.
Créhem.	Remilly - Wirq.	Ecaux.	St.-Etienne.
Crendalle.	Doudeauville.	Eclemy.	Sanghen.
Crépieul.	Crepy.	Ecotte.	Licques.
Creuse (la)	Quesques.	Ecuire.	Thiembronne.
Crocq.	Coyecques.	Egles.	Ecques.
Croiselin.	Eperlecques.	Elinghen.	Ferques.
Croisettes (les)	Offrethun.	Elvelinghem.	Bayenghem-lez-Eperlecques.
Croix (la)	Conteville, *cant. de Boulogne.*	Elvelinghem.	*Idem.*
Croix d'Arleux (la)	Hesdigneul.	Elwinghem.	Muncquieurlet.
Croix des Leux (la)	Verlincthun.	Enfer (l')	Carly.
Croix marmuse (la)	Lestrem.	Engoudsent.	Beussent.
Croquet (le)	Longfossé.	Enguinehaut.	*Idem.*
Croquet (le)	Conteville, *cant. de Boulogne.*	Epénin.	Roillecourt.
Cugny (le)	Condette.	Epitre.	Beuvrequen.
Cuhem.	Nortbecourt.	Epy.	Merlimont.
Cul de deux piéces.	Tournehem.	Equihen.	Outreau.
Culem.	Eperlecques.	Erembaucourt.	Quesnoy.
Cuverville.	Wimille.	Escalvent.	St.-Venant.
Cuvigny.	Rebreuve.	Escames.	Condette.
Dalle.	Lacres.	Essart.	Bucquoy.
Debancre.	Pittefaux.	Estrayette.	Camblain.
Demicourt.	Hermies.	Estrouanne.	Wissant, *canton de Marquise.*
Denacre.	St.-Martin-Boulogne.	Estenettes (les)	Montcavrel.
Denacre.	Wimille.	Etienfort.	Bellebrune.
Denghem.	Amettes.	Etienfort.	Wierre-Effroy.
Dheronval.	Hardinghen.	Etienville.	Leubringhen.
Dignopré.	Bécourt.	Etoile (l')	Oye.
Dipendal.	Bouquehaut.	Etréhem.	Leulinghem-lez-Étréhem.
Doffine.	Pénin.	Etreuile.	St.-Michel, *cant. d'Hucqueliers.*
Douvert.	Violaines.	Eximez.	Parenty.
Drionville.	Vaudringhem.	Farcinghem.	Esquerdes.
Drionville.	Thiembronne.	Faubourg (le) de Béthune.	St.-Venant.
Droret.	Questrecques.	Faubourgs (les)	Clarques.
Drouille (la)	Bournonville.	Fauquehen.	Lespesses.
Duhamel.	Clerques.	Fauquissart.	Laventie.
Eau-courte (l')	Hardinghen.		
Ebryeres.	Lépine.		

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.	NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Faux.	Pressy.	Garenietz.	Wimille.
Fay.	Thiembronne.	Garennes (les)	*Idem.*
Fay.	Campagne-Bou-	Garguetelle.	Carvin.
	lonnois.	Garguetelle.	Oignies.
Fayel (le)	Lefaux.	Gaverie (la)	Boursin.
Fayel (le)	Preures.	Gaverie (la)	Courset.
Ferlinghem.	Brêmes.	Glominghem.	Aire.
Fermont (le)	Sachin.	Glongne (le)	Wirwigne.
Fernehem.	Wierre-Effroy.	Goloppin.	Ledinghem.
Flayecques.	Vaudringhem.	Gorre.	Beuvry.
Flégard (le)	Wierre-Effroy.	Gourgisson.	Fruges.
Flomentel.	Alquines.	Gournay.	Verchocq.
Floriugzelle.	Audinghen.	Gournay.	Bézinghem.
Flye.	Lestrem.	Grand-bois (le)	Helfaut.
Fond de Val (le)	Dommartin.	Grand-bois-huré(le	Bois-Jean.
Fond de Val (le)	Raye.	Grand-camp.	St.-Michel, *can-*
Fontaine.	Rebecques.		*ton de* St.-Pol.
Fontaine (la)	Hermelinghem.	Grande-maison (la)	Wierre Effroy.
Fontaine (la)	Hardinghen.	Grandes-maisons.	Bazinghen.
Fontaine du bouza		Grande-neuville.	Verton.
(la)	Hesdin-l'Abbé.	Grand-marais (le)	*Idem.*
Fontes.	Norrent-Fontes	Grand-marais (le)	Ham.
Fordre.	Montcavrel.	Grand-waldam (le)	Oye.
Foretelle.	Mercq-S.Liévin.	Grasse-payelle.	Zutkerque.
Formanoir.	Hardinghen.	Grenas.	Pommera.
Fort (le)	Outreau.	Greuppe.	Bomy.
Fort (le)	Questrecques.	Grigny.	Wierre-Effroy.
Fort-batard (le)	Audruick.	Grigny.	Bézinghem.
Fort-Duriez (le)	Fruges.	Grinée.	Audinghen.
Fort-Rouge (le)	Arques.	Grossart.	Brias.
Fouhen.	Hardinghen.	Guenevacherie (la)	Pihen.
Fourbecque.	Wavrans, *can-*	Guernoval.	Hestrus.
	ton de Lumbres.	Guestreville.	Villers Brulin.
Fournière (la)	Samer.	Guzelinghem.	Moringhem.
Fouxolle.	Audrehem.	Gy (le)	Duisans.
Framezelle.	Audinghen.	Hagronsart.	Lacouture.
Fresnes (le)	Landrethun.	Hameau (le)	Izel-lez-Hamea
Frodeval.	Tilly-Capelle.	Hameau (le)	Selles.
Fromessent.	Etaples.	Hamel (le)	Beuvry.
Gaconne.	Azincourt.	Hamel (le)	Coyecque.
Gambreunt.	Saulty.	Hamel (le)	Fauquembergu

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Hamel (le)	Brunembert.
Hamel (le)	Audinghen.
Hamel (le)	Questrecques.
Hamel (le)	Valhuon.
Hamy.	Nabringhen.
Hannebecq.	Mont - Bernenchon.
Happe.	Campagne - lez Boulonnois.
Hardenthun.	Marquise.
Harissoires (les)	Mont - Bernenchon.
Harlet.	Alquines.
Harlette.	Coulomby.
Harville.	Bainghen.
Haut-Arques.	Arques.
Haute Escalle (la)	Escalle.
Haut-Ecaut.	Offrethun.
Haute-Faude.	Wirwigne.
Haute-Fontaine.	Bellebrune.
Hautes-Fontaines.	Crémarest.
Haute-Frelle.	Belle et Houllefort
Haute Planque.	Alquines.
Hauteville.	St.-Inglevert.
Haut-Hamel.	Guarbecque.
Haut-Isques.	St.-Etienne.
Haut-Mont (le)	Moulle.
Haut Mont (le)	Alembon.
Haut-Pichot.	Halinghen.
Haye (la)	Lillers.
Hayembert.	Louches.
Hayes (les)	Beussent.
Hemet-Billet.	St.-Venant.
Henichard.	Hardinghen
Hennes.	Maninghem-Wimille.
Henoville.	Herly.
Henoville.	Rimboval.
Hénuin.	Audruick.
Hequembronne.	Lumbres.
Herbecque.	Verchin.
Herbecques.	Fruges.
Herbeval.	Eps.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Heripré.	Gauchin-Legal.
Herlen.	Wissant.
Herlin-le-Vert.	Chelers.
Hermeringhe.	Isques.
Hermitage (l')	Planques.
Herquelinghen.	Isques.
Hervare.	Saint - Martin, d'Hardinghen.
Hesdre.	Wierre - Effroy.
Hétroye.	Alette.
Hézinghen.	Leulinghen.
Hidrequen.	Inxent.
Hingette.	Hinges.
Hocquet.	Blendecques.
Hodique (le)	Lottinghen.
Hollanderie (la)	Busnes.
Honval.	Rebreuve.
Hoquet.	Arques.
Hormoy.	Wierre - Effroy.
Houleron.	Aire.
Houlette (la)	Desvres.
Houllefort.	Belle et Houllefort
Hourguez.	Carly.
Houssaye (la)	Bellebrune.
Houvault.	Wimille.
Huë (le)	Lorgies.
Huit-Maisons.	Maisoncelle.
Humière (la)	Doudeauville.
Huplande.	Pernes.
Hurionville.	Lillers.
Hurtevent.	Hermelinghen.
Hurtevent.	Questrecques.
Huselot.	Leulinghen.
Huttes (les)	Oye.
Inghen.	Tardinghen.
Inglinghem.	Northecourt.
Islinghem.	Ecques.
Juffin.	Audresselles.
Jumelle (la)	Nempont.
Jumelle (la)	Beaurainville.
Jumelle (la)	Cohem.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.	NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Labesvre.	Witternesse.	Lianes.	Alinctun.
Labiette.	Bainghen.	Libercourt.	Carvin.
Lacoëte.	Bouvelinghem.	Liegette.	Marquise.
Lacouture.	Liettres.	Liembrunne.	Tingry.
Ladreve.	Hardinghen.	Lierettes.	Lieres.
Laflandrie.	Lillers.	Ligny-Petit.	Lorgies.
Lafosse.	Lestrem.	Ligne.	Roquetoire.
Lagoulée.	Norrent.	Lillette.	Reclinghem.
Lalacque.	Aire.	Lillette.	Mazinghem.
Lalanterie.	Guarbecque.	Linère.	Frencq.
Landaque.	Hesdin-l'Abbé.	Linère.	Sanghen.
Laneuville.	Campagne.	Linère.	Licques.
Laneuville.	Auxi.	Linère.	Baincthun.
Langagne.	Quesques.	Linse.	Zudausque.
Lannoy.	Auxi.	Livossart.	Febvin-Palfart.
Laparthe.	Bazinghen.	Lobel.	Arques.
Laquiggois.	Audrehem.	Lobloy.	Mazinghem.
Larbret.	Bavincourt.	Locquinghen.	Rety.
Larochelle.	Groffliers.	Lodenthun.	Audinghen.
Larochelle.	Questrecques.	Lœuillette.	Fruges.
Lafalle.	Outreau.	Loges.	Basseux.
Latargette.	Louches.	Loines.	Beuvry.
Latour.	Offrethun.	Lombardie (la)	Wirwignes.
Laval.	Acquin.	Lombardie (la)	Lottinghen.
Leautte.	Lacouture.	Londefort.	Wierre-Effroy.
Lebucq.	Bellebrune.	Longuerecque.	Samer.
Lechiengane.	Questrecques.	Longueroye (le)	Longvillers.
Leclat.	Licques.	Lonvigny.	Beussent.
Ledequent.	Marquise.	Loquin.	Thiembronne.
Leguille.	Bois-Jean.	Lostebarne.	Louches.
Lemotte.	Frencq.	Losquet.	Seninghem.
Lenglet.	Aire.	Lot (le)	S. Martin-Boulo-
Lepinoy.	Pihem.	Lot (le)	Bourthes. (gne.
Lequesnel.	Averdoingt.	Louez.	Duisans.
Leslobes.	Lacouture.	Loverval.	Acquin.
Lespagnerie.	Wimille.	Lubrique.	Colembert.
Letoquoy.	Samer.	Lubrique.	Brunembert.
Lencent.	Hocquinghen.	Macquinghen.	Baincthun.
Leulenne.	Tournehem.	Maisnil.	Dohem.
Leuline.	Zudausque.	Maisnil.	Teneur.
Leulingues[hautes].	St.-Tricat.	Maisnil-Boucher.	Servin.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT	NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Maisnil - Boutril.	Ledinghem.	Milquerie (la)	Lillers.
Maisnil - Boutry.	Vaudringhem.	Mimont.	Beussent.
Maisonnettes (les)	Maintenay.	Mi-Moyecque.	Landrethun.
Major (le)	Belle et Houlle fort.	Miquellerie. (la)	Busnes.
		Misère (la)	Brunembert.
Malassise.	Leulinghen.	Mississipi.	Aire.
Malhove.	Arques.	Molinel (le)	Tortefontaine.
Malotterie (la)	Belle et Houlle fort.	Molinel.	St.-Josse.
		Monchaux.	Quesnoy.
Malotterie.	Wierre-Effroy	Monchel.	Berles.
Manihen.	Outreau.	Monnecove.	Bayenghem-lez-Eperlecques.
Manillet.	Merc-St.-Liévin.		
Manoir (le)	Hesdin-l'Abbé.	Mont (le)	Beallencourt.
Manqueville.	Lillers.	Mont (le)	Gouy-sous-Bellonne.
Maquetra.	Boulogne.		
Marais (le)	Fruges.	Mont-Agu.	Hesdigneul.
Marais (le)	Frencq.	Mont des boucards	Wierre-Effroy.
Marais (le)	Seninghem.	Mont-Cornet. (le)	Febvin-Palfart.
Marais (le)	Coquelles.	Mont de Fiennes.	Fiennes.
Marais (le)	Guines.	Mont-Gardin. (le)	Bouquehault.
Marais l'Avoué.	Beuvry.	Mont-Husy. (le)	Leulinghen.
Marbecque.	Samer.	Mont-Lambert.	St.-Martin-Boulogne.
Marché (le)	Seninghem.		
Marival.	Wismes.	Mont-pourri.	Hesdin-l'Abbé.
Marotaines (les)	Henneveux.	Mont-Tune. (le)	*id.*
Marquais.	Mont-Bernenchon.	Mont du Ventu.	Hermelighen.
Massent.	Ecques.	Montoire.	Landrethun.
Mat (le)	Hermelinghen.	Montoire. (la)	Zutkerque.
Mauville.	Fresnes-lez-Montauban.	Montregueuil.	Queux.
		Montroy. (le)	Long-fossé.
Mazinghen.	Verlincthun.	Morlinghen	Hesdin-l'Abbé.
Mazinghem.	Anvin.	Motte. (la)	Hardinghen.
Menage (le)	Contes.	Motte. (la)	Clenleu.
Menage (le)	Beussent.	Moulin. (le)	Bouvelinghem.
Menaudille (la)	Wimille.	Moulin. (le)	Pihen.
Ménil (le)	Rety.	Moulin. (le)	Sangatte.
Mensecque (le)	Lillers.	Moulin à vent.	Maintenay.
Menty.	Verlincthun.	Moulin-Brulé.	Bellebrune.
Merlingsalle.	*Idem.*	Moulin-le-Comte.	Aire.
Merzoil.	Bouvelinghem.	Moulin de Maresquel.	St.-André.
Mieurles.	Bourthes.		

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.	NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Moulin de Sorrus.	Sorrus.	Pacault.	Lestrem.
Moyen-bois. (le)	Tingry.	Palfart.	Febvin Palfart.
Moyecque.	Landrethun.	Paneme (le)	Tingry.
Muncqbeure.	St -Folquin.	Paneme (le)	Samer.
Musiville.	Huby.	Panne (la)	Muncqnieurlet.
Natoy.	Rebecques.	Panne (la)	Nortdausque.
Neufmanoir.	Blequin.	Pecqueur.	Aire.
Neufpré.	Aire.	Pendant (le)	Desvres.
Néricat.	Bonningues-lez-Ardres.	Pétigny.	Bomy.
		Pétillon.	Fleurbaix.
Neuville.	Alquines	Petit Amplier.	Amplier.
Neuville,	Quercamp.	Petit-Bapaume.	Achicourt.
Neuville - Planquette.	Bailleul-aux-cornailles.	Petit-Bois (le)	Pihem.
		Petit Bois Huré (le)	Bois-Jean.
Niembourg.	Halinghen.	Petit Carlin.	Guarbecque.
Noble rue. (la)	Selles.	Petit-Cauroy (le)	Colembert.
Noirberne.	Audembert.	Petit-Crocq (le)	Wirwignes.
Noircarme.	Zudausque.	Petite-Neuville (la)	Verton.
Noirchoque.	Audembert.	Petites Fosses (les)	Sorrus.
Noir-Cornet.	Hallines.	Petite Fontaine (la)	Fontaine - les Boulan.
Noirs-Bois (les)	Bazinghen.		
Noovre.	Acquin.	Petite Hollande.	Eperlecques.
Nordal.	*Idem.*	Petit-Hourecq (le)	Carly.
Nostratin (la)	Audruick.	Petit Houvain.	Haute Cloque.
Noulette.	Aix-Noulette.	Petit-Lambus (le)	Dommartin.
Nouveauville.	Coyecques.	Petit Manillet.	Ouve Wirquin.
Noyelles.	Bours.	Petit-Marais (le)	Coulogne.
Ocoche.	Maisnil.	Petit-Marais (le)	Wittes.
Olhain.	Fresnicourt.	Petit-Ponchel.	Ponchel.
Ohnctun.	Wimille.	Petit-Preures.	Preures.
Onglevert.	Audinghen.	Petit-Quercamp.	Bouvelinghem.
Ophove.	Arques.	Petit-Sailly.	Sailly la-Bourse.
Oppy.	Baudricourt.	Petit St.-Leu (le)	Huby-St.-Leu.
Orgeville.	Lillers.	Petit St.-Michel.	St.-Michel, *canton d'Hucqueliers.*
Orlencourt.	Monchy-Breton.		
Ostove.	Zutkerque.	Petit Sains.	Sains en Gohelle.
Ostove.	Bazinghen.	Petit Senlis (le)	Senlis.
Ostroove.	Boulogne.	Petit Servin.	Servin.
Ostroove.	St.-Martin-Boulogne.	Petit Souich.	Souich.
Ostove.	Bainghen.	Petit Wal (le)	Marck.
Ouvelin.	Magnicourt - en-Comté.	Phalempin.	Wavrans, *canton de St.-Pol.*

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Pierre (la)	Boucre.
Pierre (la)	Racquinghen.
Pierre (la)	Busnes.
Pillebois (le)	Desvres.
Pillebois (le)	Samer.
Pilotterie.	Hardinghen.
Pipot (le)	Wimille.
Pipemont.	Febvin-Palfart.
Piquemval.	Mercq-St.-Liév.
Piraller (le)	Wierre-Effroy.
Piraller (le)	Wimille.
Pissevert.	*Idem.*
Place Duchoquet.	Belle et Houlle-fort.
Places (les)	Carly.
Planche tournoire.	Coulogne.
Plouy (le)	Colembert.
Plouy (le)	Febvin-Palfart.
Plouy (le)	Wavrans, *canton de Lumbres.*
Plouy (le)	Nortdausque.
Poirier (le)	Audrehem.
Ponche.	Coyecques.
Pont-à-Balque (le)	Isbergue.
Pont d'Ardennes.	Wisernes.
Pont de briques (le) (*une partie.*)	Isques.
Pont de briques (le)	St.-Léonard.
Pont-en-busnes (le) et Pire.	Lillers.
Pontcrutu.	Beussent.
Pont-Gorré (le)	Wimille.
Pont-du-Gy (le)	Duisans.
Pont-de-pierre (le)	Audruick.
Poovre (le)	Acquin.
Poovre (le)	Haut-Loquin.
Portel (le)	Outreau.
Poterie (la)	Wimille.
Poterie (la)	Desvres.
Potier.	Humbert.
Pourimil.	Lestrem.
Préalant.	Beuvry.
Pronay.	Ramecourt.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Provosserie.	Rinxent.
Puits-Berault (le)	Lépine.
Puits du Sart (le)	Hermelinghen.
Quatre Patars.	Longuenesse.
Quatrevaux.	Wail.
Quehen.	Isques.
Quemberg.	Nortdausque.
Questinghen.	Baincthun.
Quevausart.	Fiefs.
Quilval.	Muncqnieurlet.
Rachinette.	Dommartin.
Ramiéville.	Febvin-Palfart.
Ramsaux.	Hervelinghen.
Rang du Fliers (le)	Verton.
Raventhun.	Ambleteuse.
Rebretingue.	Rety.
Réclinghen.	Cremarest.
Recousse (la)	Zouafques.
Redericq.	Carly.
Redrie (la)	Wailly.
Redrie (la)	Alette.
Redrie (la)	Beussent.
Reveillon.	Choques.
Ricques-Maningh.	Bazinghen.
Riet du Bietz.	Lorgies.
Rietz (le)	Mont-Bernench
Rieux (le)	Hesdin-l'Abbé.
Rieux	Lillers.
Rimeux.	Assonval.
Rincq.	Aire.
Ripemon.	Bléquin.
Robache.	Nabringhen.
Rocherie (la)	Pihen.
Rocourt.	Roillecourt.
Rocourt.	Magnicourt-en-Comté.
Rocque (la)	Preures.
Robart (le)	Camiers.
Rolers.	Hubersent.
Rollet.	Coupelle vieille.
Rollet.	Verchocq.
Romont.	Buire-le-Secq.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.	NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Ronville.	Ecques.	St.-Wandrille.	Embry.
Ronville (la)	Tournehem.	St.-Wandrille.	St.-Michel, *can. d'Hucquelier.*
Ronville (la)	Wimille.		
Ronville (la)	Audembert.	Salveque.	Wismes.
Ronville (la)	Hesdin-l'Abbé.	Samette.	Lumbres.
Ronville (la)	Wierre-Effroy.	Sart (le)	Hardinghen.
Rosemont.	St Pol.	Sart (le)	Vielles-lez-Blecq.
Rosselin (le)	Boucres.	Saul.	Verlinctun.
Rouge-Croix (la)	Isbergues.	Sautricourt.	Hernicourt.
Rougemont.	Rebergues.	Sconebroucq.	Clairemarais.
Roupy (la)	Isbergue.	Séhen.	Preures.
Roussoye.	Ledinghem.	Selande.	Genne-Ivergny.
Rue d'Aire (la)	St.-Venant.	Senecoville.	Azincourt.
Rue de la Brasserie	Busne.	Sequière.	Lacres.
Rue de Guarbecq.	St.-Venant.	Serre.	Puisieux.
Rue Delalleau (la)	Busne.	Slack.	Ambleteuse.
Rue Delannoy (la)	Colembert.	Sombre.	Wissant.
Rue Lecleme	Busne.	Stiennart.	Arques.
Rupembert.	Wimille.	Tachincourt.	Maisnil.
Rupigny.	Bomy.	Tailly	Lillers.
Russolin.	Beuvrequen.	Tallenelon.	Nédonchel.
Rutoir.	Vermelle.	Tannay.	Mazinghem.
Sablonnière (la)	Verlinctun.	Tappe-Cul (le)	Escalles.
Sacriquet.	Courset.	Terlincthun.	Wimille.
Sains.	Hautecloque.	Tertre (le)	St.-Josse.
St.-Aubin.	Hautecloque.	Thubeauville.	Parenty.
St.-Aubin.	Bapaume.	Tilleul-as-arbres.	Lorgies.
Ste.-Croix.	Longuenesse.	Tinghen.	Hesdin-l'Abbé.
St.-Georges.	Audinghen.	Tinquette.	Tinques.
St.-Justin.	Ecuires.	Tiremande. (la)	Ligny-lez-Rely.
St.-Ladre.	Famechon.	Touret. (le)	Lacouture.
St.-Martin.	St.-Martin-Choquel.	Tourlincthun.	Wirwignes.
		Tourne.	Echinghen.
St.-Martin.	Beaumerie.	Toutendal.	Alette.
St.-Martin.	Hernicourt.	Trait. (le)	Boursin.
St.-Martin, la Jumelle.	Aire.	Tréhout.	Vitry.
		Trepied.	Cucq.
St. Pierre Chapelle	Wismes.	Trésorerie (la)	Wimille.
St.-Quentin.	Aire.	Tressennes.	Isbergues.
St.-Quentin.	Vieil-Hesdin.	Trois-Cours. (les)	Robecq.
St.-Sauveur.	Choques.	Trois-Fetues.	Rollancourt.
St.-Vinoc.	Rebecques.	Trois-Marquets.	Bourthes.

NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.	NOMS des HAMEAUX.	COMMUNES dont ILS DÉPENDENT.
Trou-perdu.	Bonningues.	Warcove.	Audembert.
Turelle.	Lorgies.	Waringthun.	*Idem.*
Turne (le)	Frencq.	Waringzelle.	Hardinghen
Val. (le)	Landrethun, *canton d'Ardres.*	Warne.	Roquetoire.
		Warognerie (la)	Boulogne.
Val. (le)	Mercq-St.-Liév.	Waterdal.	Seninghem.
Val (le)	Thiembronne.	Wattine (la)	Acquin.
Val. (le)	Lumbres.	Wattine (la)	Questrecques.
Val-Dufrene. (le)	Verchocq.	Wattine (la)	Wierre-au-Bois.
Val-Dulen. (le)	Lisbourg.	Wattine (la)	St. Martin-Boulogne.
Valencendre.	Calotterie.	Wattine (la)	Mentque.
Valinghen. (le)	Wirwignes.	Wattine (la)	Sorrus.
Vallée. (la)	Audembert.	Watrezelle.	Wimille.
Vallée Gloriam (la)	Beussent.	Welle.	Nordausque.
Vandélicourt.	Berles.	Wendal.	Northecourt.
Vausserie (la)	Belle et Houlle-fort.	Westecques.	Ecques.
Vedringhem.	Wavrans, *cant. de Lumbres.*	Westove.	Blendecques.
		Wetz.	St-Nicolas, *cant. d'Audruick.*
Velinghen.	Quesques.		
Venthun.	Caffiers.	Wicardenne.	St.-Martin-Boulogne.
Verdrel.	Fresnicourt.	Widdebroncq.	Aire.
Verginiaux (le)	Hesdin-l'Abbé.	Wignacourt.	Croisettes.
Vermont.	Rety.	Wilbedingue.	Wavrans, *cant. de Lumbres.*
Vernove.	Quelmes.		
Verte-Ecuelle.	Longuenesse.	Willametz.	S.-Martin-d'Hardinghem.
Verte-rue.	Caffiers.		
Verte-voie.	Lacres.	Wimereux.	Wimille.
Verte-voie.	Outreau.	Wincelles.	Bazinghen.
Verval.	Quesques.	Wins.	Blendecques.
Vestrehem.	Delette.	Winthun.	Alembon.
Vestyeuse.	Landrethun.	Wiove.	Rety.
Voistoncq.	Bayenghem-lez-Eperlecques.	Wiplanne.	Baincthun.
		Wissocq.	Audrehem.
Vieil-homme.	Hubersent.	Witrethun.	Leulinghen.
Vignette (la)	Belle et Houlle-fort.	Wolplus.	Zouafques.
Villers.	St.-Josse.	Yeuse.	Landrethun.
Visemarais.	Calotterie.	Zelucques.	Tubersent.
Wabrucgue.	Audembert.	Zerables.	Beussent.
Wadencthun.	St.-Inglevert.	Zonvis.	Vieil Hesdin.
Wagnonlieu.	Duisans.	Zudrove.	Ferques.
Waldam.	Marck.	Zutove.	Quelmes.
Wandomelle.	Waudonne.	Zutove.	Boisdinghem.

METEOROLOGIE.

NOTE *des accidens occasionnés par les météores dans le Département du Pas-de-Calais, pendant les années* 1813 *et* 1814.

AN 1813.

Le 30 mai, un orage affreux causa des dommages considérables dans les communes de Boyaval. Eps, Fiefs, Fontaine-lez-Herman, Nédon, Nédonchel, Pernes et Sachin; la perte totale s'élève à 84.495 francs. La Clarence s'est accrue au point que dans certaines maisons l'eau entrait par les croisées.

Le lendemain le même orage causa une inondation dans les communes d'Amette, de Lapugnoy et Labeuvrière.

Le 8 juin, la foudre tomba sur la flèche du clocher de l'Église de Samer, tua un cheval et endommagea trois maisons; la perte s'élève à 5,721 francs.

Le 8 juillet, la grêle détruisit les productions de 80 hectares dans la commune de Couin; la perte est de 10,784 francs.

AN 1814.

Le 15 avril, la foudre écrasa trois chevaux appartenans au sieur Petit, maire de Monchy-Breton; la perte est de 1,622 francs.

Le 25 août, la foudre incendia la maison et autres bâtimens du sieur Maroille de la commune d'Étaing; la perte est de 1,090 francs.

Dans les communes d'Arleux-en-Gohelle, Roclincourt, Fresnoy. Thélus, Ecurie et Noyelle-Godeau, le blé a été attaqué dans le mois de juillet, d'un miélat qui occasionna des dommages considérables; la perte totale s'élève à 110,415 francs.

ECHOUEMENS.

AN 1814.

Le 22 mars, un cutter de guerre anglais, du port de 220 tonneaux et de 70 hommes d'équipage, a eté jetté à la côte, à environ deux lieues du port de Calais, à l'est. Ce cutter a été renfloué par M. Sonville. (*) capitaine de corsaire; une partie de l'équipage est entrée dans ce port, le 23, vers midi.

Le

QUARTIER DE BOULOGNE.

AN 1813.

Le 8 octobre, le navire anglais, le Doubt, du port de 110 tonneaux, ayant 8 hommes d'équipage, chargé de fer et charbon de terre, s'est brisé entièrement en prenant terre sur la côte de la commune de Neufchatel; sa cargaison a été entièrement perdue et 5 hommes de l'équipage ont péri.

Le même jour, le navire anglais le S. John, du port de 164 tonneaux, ayant 9 hommes d'équipage, chargé de fer, résine, peinture, souffre, noir d'ivoire et vin, a échoué sur la côte d'Ambleteuse. Une grande partie de la cargaison a été sauvée; aucun homme de l'équipage n'a péri.

AN 1814.

Le 30 janvier, le navire anglais, l'Endeavour, du port de 140 tonneaux, de 8 hommes d'équipage, chargé de lège, a échoué sur la côte d'Ambleteuse; tout l'équipage a été sauvé et le bâtiment a été vendu.

Le 9 novembre, le navire danois, la Minerve, du port de 184 tonneaux, ayant 10 hommes d'équipage, chargé de lège, a échoué sur la côte de Wimereux; tout l'équipage a été sauvé. Le bâtiment s'est brisé le lendemain de son échouement, et les débris ont été vendus sur la côte.

Le 16 du même mois, le navire anglais, le Robert et Mary, ayant 6 hommes d'équipage, chargé de bois de teinture, coton, cuirs, huile et mine de plomb, a fait naufrage sur la côte de Boulogne. Tout l'équipage a été sauvé avec la majeure partie de la cargaison. Le bâtiment s'est brisé à la marée suivante.

QUARTIER DE CALAIS.

AN 1813.

Il n'y a pas eu d'échouement pendant cette année.

AN 1814.

Le 22 mars, échouement du cutter anglais le Décoy.

NOTA. Les détails de cet échouement ont été placés mal à propos à la fin de la page 112.

Le 5 mai, la Canonnière Française, n.° 4, du port de 90 tonneaux, de 10 hommes d'équipage, chargée de lège, a

échoué sur la côte de l'ouest, près le fort rouge, vers 6 heures du matin. La coque, les agrès et apparaux ont été vendus sur la côte.

Le 8 septembre, la galiotte française, la Joséphine, du port de 87 tonneaux, de 10 hommes d'équipage, chargée de 36 canons en fer et 8 pierriers aussi en fer, et autres ustensiles de guerre, pour le compte du Gouvernement, a échoué à un quart de lieue à l'est du port de Calais, dans la nuit du 8 au 9. Dix-sept canons et un pierrier ont été retirés de la souille ainsi qu'une partie des ustensiles de l'artillerie.

Le 30, le navire hollandais, le J. Jacob, du port de 27 tonneaux, de 4 hommes d'équipage, chargé de plomb, de vieux cuivre, blanc de céruse, fromage et bagages, a échoué près le fort rouge, vers 2 heures de l'après-midi. La cargaison a été sauvée, excepté une partie de blanc de céruse et de plomb. La coque a été vendue sur la côte.

Le 23 octobre, le brick anglais, le Neptune, du port de 168 tonneaux, de 90 hommes d'équipage, chargé de sel, a échoué sur la côte de Waldam, à 3 heures du matin. Le chargement a été entièrement perdu. La coque, les agrés et apparaux ont été vendus.

Le 4 novembre, le navire anglais, le White-Oak, 3 mats, du port de 166 tonneaux, de 9 hommes d'équipage, chargé de planches et poutrelles, a échoué vers les 8 heures du soir, à une lieue à l'est du port. Ce chargement a été sauvé. Le bâtiment a été renfloué et conduit à Gravelines.

Le 11 novembre, la goëlette suédoise, la Léo, du port de 80 tonneaux, ayant 5 hommes d'équipage, chargée de vinaigre, eau-de-vie et sel, a échoué vers 5 heures du matin, à une lieue à l'est du port. Le capitaine a été noyé et les 4 hommes de son équipage ont été sauvés par un canot monté de 5 hommes, commandés par M. Sagot, capitaine du port. Le sel seul a été perdu.

Le 5 décembre, le bâtiment hambourgeois, la Thémis, du port de 250 tonneaux, ayant 13 hommes d'équipage et un passager, chargé de verrerie, toile, fromage, grés et briques, a échoué sur la côte d'Oye, à 7 heures du soir. La cargaison a été sauvée, le bâtiment renfloué et conduit à Gravelines.

Le 7 du même mois, la chasse-marée française l'aimable Victoire, du port de 92 tonneaux, ayant 8 hommes d'équipage, chargée de morue, fer, gaudron, planches etc., a échoué près le fort rouge, à 8 heures du soir. La cargaison a été sauvée. Ce bâtiment après avoir été mis à flot, est entré à Calais.

Le 10 du même mois, la galiotte hollandaise, Twe Gesusters, du port de 100 tonneaux, ayant 4 hommes d'équipage, chargée de graine de lin, a échoué au petit Waldam, à 11 heures du soir. Une partie de la cargaison a été sauvée. Le navire a été brisé.

QUARTIER DE MONTREUIL.

AN 1814.

Le 9 novembre, un brick danois d'environ 100 tonneaux venant de Falmouth et retournant en Danemarck, a échoué près Vimereux, entre la Rochette et la pointe aux Ouars. L'équipage composé de 10 hommes s'est sauvé.

Le 10 novembre, un navire espagnol du port de 200 tonneaux, venant de Bilbao et se rendant à Londres, a fait naufrage sur la côte de Cucq. Il était chargé de laines fines et de chataignes. L'équipage était composé de neuf hommes, dont sept y compris le capitaine ont péri. Une grande partie des laines a été sauvée.

Le 6 décembre, un bâtiment anglais du port de 15 tonneaux, ayant trois hommes d'équipage, venant de Dieppe et se rendant en Angleterre, a échoué sur la côte de Cucq. Ce navire était chargé de noix et de marrons, il a été entièrement brisé, mais la majeure partie des marchandises a été sauvée; les hommes n'ont point péri.

Le 8 du même mois, un sloop anglais, chargé de beurre et de lard, venant de Boulogne et se rendant en Angleterre, a été jetté dans le port d'Etaples, par la plus furieuse tempête. Il n'est rien arrivé de fâcheux à ce batiment ni à sa cargaison, ni aux hommes qui le montaient. Cet événement n'a été funeste qu'au sieur Friocourt, propriétaire à Etaples, qui, en reconduisant ces anglais à leur bord, dans une petite chaloupe, a péri victime de son dévouement, ayant été renversé dans la mer par les vagues.

MALADIES DES HOMMES.

Voir pour la Constitution Médicale du Département, l'Annuaire de 1814, *pages* 256 et suivantes.

TABLEAU *des Vaccinations pratiquées dans le Département du Pas-de-Calais et du nombre des individus atteints de la petite vérole, pendant l'année 1813.*

Arrondissemens	Nombre des Naissances.	Vaccinations.	Sujets attaqués de la petite vérole.	Défigurés ou infirmes par suite de la petite vérole.	Morts de la petite vérole.
Arras........	1,990	464	445	29	29
Béthune......	3,400	2,784	1,210	12	32
Boulogne.....	2,730	336	267	5	29
Montreuil...	2,050	827	471	0	35
St.-Omer....	3,600	548	70	9	5
St.-Pol.....	1,917	491	917	5	49
	15,687	5,450	3,380	60	179

Nous placerons à la suite de cet article l'état des incendies qui ont eu lieu dans ce Département dans le courant des 9 années 1806, 1807, jusques et compris 1814. Quoique ces accidens ne rentrent pas dans la classe des accidens occasionnés par les météores, ils figureront encore plus convenablement à la suite de ce chapitre que dans aucune autre partie du présent Annuaire.

ETAT CHRONOLOGIQUE DES INCENDIES.

DATES des incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT des Pertes.
1806.			fr.
1er janv.	Viny.	Quatre meules.	12000
6	Liévin.	une meule de scourgeon.	900
2 février	Simencourt.	une maison.	2000
11	Monchaux.	une maison, étables et le mobilier.	1400
9	Lacouture.	une meule de blé.	860
5	Hénin-sur-Coj.	5 maisons, dépendances, meubles, grains, etc.	19700
7	Menneville.	une maison et dépendances, une partie des meubles et fourrages.	850
[illegible] mars	Etrée-Wamin.	une maison, meubles et grains.	1800
[illegible] avril	Calais.	un moulin à farine.	11000
[illegible]	Frévent.	3 quartiers de bois taillis de 4 ans.	50
9	Beussent.	maison, meubles et effets, grains, bestiaux, *Une femme a péri*	2847
6 mai	Roquetoire.	toute une ferme, meubles, bestiaux.	30000
[illegible]	Havrincour.	un corps de logis du château de M. le comte d'Havrincour, et le mobilier.	40000
id.	Fresnes-lez-montauban.	une maison, meubles, linges, grains et fourrages.	1205
1er juin	Noyelle-sous-Bellonne.	3 maisons, meubles et effets, grains et bestiaux.	8121
9	Flers.	une maison, bâtimens, meubles, grains, bestiaux.	13749
6 juillet	Huby-St.-Leu.	21 maisons, meubles et effets.	75544
[illegible] août	Bournonville.	une maison, meubles et effets.	1719
6 sept.	Meurchin.	Partie de maison.	41
7	Plouvain.	3 maisons, tous les grains, meubles, effets et bestiaux.	10425
7 nov.	Willencourt.	toute une maison, meubles, linges, ustensiles de labour, foin, lin et chanvre.	4180
5	Tournehen.	une maison.	2200
16 déc.	Hersin.	un moulin à vent.	5200
8	Vendin-le-vieil.	Commencement d'incend. à un moulin.	60
1	Ardres.	une maison, granges, étables, foin, blé, orge, avoine et tourbes.	1845
1807.			
[illegible] janv.	Lacouture.	une cheminée.	40
7	Fouffin.	quatre maisons, meubles et effets.	5451
11 février	Boiry-N.-Dame.	4 meules de blé.	5000

DATES des Incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.
1807.		
14 février	Andres.	une maison.
8 mars	Busnes.	une boutique, avec quantité d'étoffes, draps indiennes, mouchoirs etc.
20	St. Hilaire.	un moulin.
26	Metz-en-Couture	une maison, bâtimens en dépend.t, mobilier, quantité de linge, draps, épiceries et bestiaux.
10 avril	Burbure.	petit bâtiment contenant un four.
20	Hinges.	une maison, meubles et lin.
22	Annequin.	deux maisons.
24	Ligny-lez-Aire.	10 maisons, bâtimens en dépendant, meubles, effets, grains, ustensiles de labour etc.
25	Hénin-Liétard.	une maison et quelques meubles.
25 mai	Tilloy-lez-Herm.	plusieurs maisons, bâtimens et granges.
11 juin	Bouvigny.	une grange remplie de grains et 2 meules y attenant.
17	Beaurains-Chât.	13 maisons, meubles et effets.
19	Mondicourt.	3 maisons et tous les meubles.
20	Bourthes.	2 maisons, granges, autres bâtimens et le mobilier.
12 juillet	Locon.	une maison et une ferme, batim. en dépendant meubles, grains, fourrages, instr. aratoires.
14	Lestrem.	1 ferme, des bestiaux et instrumens aratoires.
28	Guines.	toute une ferme, meubles et effets.
30	Blessy.	1 pile de 12,000 tourbes dans le marais
6 août	Blangy, *canton de Wail.*	toits de la ferme de l'abbaye, 8000 de foin, 12 voitur. de tourbes, 300 fagots et 2 cordes de bois
30	Ostreville.	3 maisons, granges, étables, meubles, linges, grains et autres objets.
8 sept.	Herly.	une maison et 4 chambres, 300 kil. de houblon, bestiaux
13	Louches.	une maison. *Un enfant de 2 ans a péri.*
13	St-Eloy.	3 meules de blé, hivernache et warats.
20	Chérisy.	une meule de colza.
20	Boucres.	une maison avec une partie de récolte.
8 octob.	Hulluck.	une meule d'avoine.
9	Etaples.	une maison et ses dépendances.
5	Herly.	une maison.
15	Quiler.	*Idem.*
12 nov.	Calais.	dans une cheminée.

TES dies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT des Pertes.
07.			fr.
nov.	Norrent-Fontes.	une meule de fèves de 2,600 bottes.	350
	Incourt.	une maison.	6678
déc.	Busnes.	2 maisons, plus.rs granges, récolte, meubles et effets, bestiaux. *Un enfant a péri.*	7300
08.			
janvier	Busnes.	une petite maison.	210
	Wandonne.	une maison, meubles et effets.	2000
	Coyecques.	une maison, grange, grains, etc.	5000
	Croisilles.	une meule de blé.	1200
février	Loison.	une maison, avec grange, bâtimens et une quantité de grains.	1226
	Verchocq.	une maison, grange, meubles et effets.	1166
	Amettes.	une maison, grange et bâtimens.	4765
	Neuville-s. Vaast	une meule de blé et une autre d'hivern.	1195
mars	Bihucourt.	une maison, meubles et effets.	2650
	Vitry.	une maison et une grange.	1000
	Samer.	une grange remplie de bois.	2270
	Lottinghen.	une maison. *Le Garde-champêt. a péri.*	2435
avril	Dourges.	5 maisons et une grange.	6160
	Bourcheuil.	une maison, étables, etc.	548
	Laventie.	une ferme et dépendances.	1800
	Verchin.	4 maisons et bâtimens ruraux avec tout ce qu'ils renfermaient.	22920
	Bomy.	une maison.	1072
	Burbure.	une meule de fagots.	33
mai	Roellecourt.	dans le bois de Beaumont, 10 fagots, des herbes et un taillis endommagé.	58
	Becourt.	une maison.	3904
	Amplier.	une maison, bâtimens et effets.	3715
juin	Wancourt.	1 maison, meubles et effets, grange et étable.	300
	Carvin.	une meule d'hivernache conten. 3000 bottes.	200
juillet	Heuringhem.	une maison.	2374
	Hucqueliers.	une maison et étables.	345
	Mencas.	une ferme.	2773
août	Avesnes.	4 maisons, meubles et effets.	5500
	Ourthon.	2 maisons et bâtimens ruraux.	2950
sept.	St-Omer.	une pièce d'eau-de-vie dans une cave.	1500
	Bourthes.	toute une ferme.	4164
	Vieil-Hesdin.	le château d'Etruval.	112038

DATES des Incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	[illegible]
1808.			
29 octob.	Maizières.	une maison, grange, étables, etc.	63
7 nov.	Palluel.	10 maisons, 8 écuries, 3 granges, 3 rem.es	520
8	Beaufort.	une maison et une partie de récolte.	14
9	Biache.	6 maisons, meubles et effets.	48
13	Grand - Rullec.	deux maisons avec quantité d'effets.	62
17	Rivière.	3 maisons, bâtimens et récolte.	188
19	Souchez.	4 maisons, granges et étables.	66
1.er déc.	Vermelles.	2 maisons et bâtimens ruraux.	63
7	Norœuil.	10 maisons, granges, étables, grains et effets.	186
1809.			
2 janv.	Cauchy-à-latour	1 maison, écurie, étables et grains.	45
16 fév.	Sauchy-Cauchy.	deux maisons, granges et bestiaux.	66
17	Pas.	3 maisons, grange, etc.	52
22	Rebergue.	une maison et dépendances.	60
27	Hénin-Liétard.	*id.*	11
4 mars.	Marles.	une maison.	20
10	Campagne-lez-H.	une maison et dépendances, grains, etc.	25
	Crépy.	une partie de bâtimens.	6
12	Hébuterne.	trois maisons, granges, etc.	42
15	Conteville.	une maison et deux étables.	3
16	Eterpigny.	8 maisons, 8 étables, 10 granges, grains battus	
20		et à battre, fourrages, bestiaux et meubles.	180
	Fouquières.	trois maisons et accessoires.	132
2 avril.	St.-Nicolas, *cant.*		
8	*d'Arras.* (Nord)	une maison.	10
15	Auxi.	une brasserie.	50
17	Hénin-Liétard.	une maison, meubles et effets.	2
19	Marles.	une meule de 2300 bottes de froment.	8
20	Boulogne.	une maison.	inc
21	St.-Nicolas, *cant. d'Arras.* (Nord)	28 maisons, granges, étables, grains, fourrages, meubles, effets, etc.	438
1.er mai.	Recques.	une meule de 1500 petits fagots.	2
9	Pommier.	4 maisons, granges, étables, blé, paille, bois, bestiaux, etc.	64
12	Sachin.	un hectare en bois.	
21	Cucq.	une maison, bâtimens et dépendances.	3
25	Bapaume.	une maison, le mobilier et une grande quantité de marchandises en épicerie.	11

DATES des incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT des Pertes.
1809.			fr.
2 juin.	St.-Pierre.	une maison, meubles et effets.	1000
5	Hamelincourt.	une maison, meubles, linges, autres effets et grains.	1750
7	Rivière.	un lit.	40
	Guémappe.	une maison, meubles et effets.	1060
juillet.	Fiefs.	un hangard.	600
6	Lebiez.	une maison, grange, étables, blé, houblon, bois, meubles, linges et autres effets.	6902
7	Fiefs.	1 grange, une étable, une torelle et bestiaux.	1500
	Awondance.	une grange, une petite étable et une partie de maison.	incon.
sept.	Enquin.	une maison.	1200
	Ste.-Catherine.	une maison.	540
octob.	Maninghem.	toute une ferme et dépendances, le mobilier et toute la récolte renfermée dans cette ferme.	19140
	Chelers.	une meule de blé.	800
	Arras. (faub. de Paris.)	2 petites maisons et un quartier de derrière, tous les meubles et effets.	2908
	Norrent-Fontes.	une maison, meubles et effets.	730
nov.	Lenzeux.	une maison, meubles, grains et bestiaux.	841
	Havrincour.	14 maisons et les meubles qu'elles renferm.	77100
	Tardinghen.	bâtimens ruraux d'une ferme, contenant des grains et fourrages.	11240
	Havrincour.	deux maisons et une grange.	(*)
	Hesmond.	une maison, meubles, etc.	1410
déc.	*Idem.*	1 maison, bâtimens attenans, grains à battre, fourrages, meubles et effets.	1853
	Sangatte.	une partie de l'Église.	2000
1810			
janv.	Maresville.	partie d'une ferme, granges, étables, magasins, hangard, 11,000 gerbées de grains de toute espèce et bestiaux.	15000
7	Bouvigny.	une grange et tout ce qu'elle renfermait.	1100
fév	Annay.	un corps de logis inhabité.	950
mars.	Hucqueliers.	une maison et les objets qu'elle renfermait.	565
	Carvin.	une maison et plus.[rs] autres bâtimens.	4700
	Oignies.	11 maisons, 12 granges, 12 étables, mobilier, grains, fourrages, bestiaux, etc.	38647
	Auchy-Labassée.	une maison, mobilier, grains et bestiaux, etc.	1988

(*) Porté à l'incendie du 2 novembre ci-dessus.

DATES des Incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT
1810.			fr.
23 mars.	Foufflin.	un moulin au vent à la farine.	710
8 avril.	Blavincourt.	une meule de grains conten. 2000 bottes	120
12	Verton.	une maison et tous les meubl. et effets.	456
19	Hubersent.	9 maisons et accessoires.	3342
22	Lestrem.	une maison, tout le mobilier, des instrumens aratoires, grains et bestiaux.	300
23	Lequesnoy.	un moulin à farine et grains.	725
27	Laventie.	2 fermes et 3 maisons.	414
3 mai.	Monchaux.	une maison, bâtimens en dépendant. *Deux enfans de 7 et 9 ans ont péri.*	310
8	Avesnes.	une grange, grains et fourrages.	120
11	Brimeux.	une ferme et dépendances et tous les objets qui y étaient renfermés.	2380
6 juin.	Grincourt-lez-Hav.	2 maisons, meubles et effets.	11
9	Nielles--lez--Bléq.	une ferme, grains, bestiaux, etc.	3212
12	Coupelle-Neuve.	une maison et autres bâtimens et tous les objets qui y étaient renfermés.	353
16	Lestrem.	une ferme et dépendances et 4 maisons adjacentes, meubles, effets, inst. aratoires etc.	1550
17	Hallines.	une maison et effets.	50
24	Montreuil.	*Idem.*	inco
5 juillet	Annequin.	une maison inhabitée.	30
8	Izel-lez-Équerch.	6 maisons, bâtimens, meubles et effets, grains, fourrages, bestiaux etc. *Un homme a péri.*	265
11	Fleurbaix.	2 mais. et tout ce qu'elles renfermaient.	8
16	Sangatte.	2 maisons, meubles et effets.	21
27	Offin.	une maison, granges et étables, meubles, effets et grains.	237
2 août.	Bléquin.	une maison, meubles et effets.	244
10	Marles.	15 maisons, meubles, effets, grains, etc.	32800
15	Gouy-en-Artois.	8 maisons, bâtim. adjacens, meubl. et effets.	4705
1.er sept.	Epinoy.	2 meules de colza.	120
7	Wingle.	une meule de grains.	43
8	Guines.	2 maisons, meubles, effets, linges etc.	120
11	Aire.	une maison, meubles, effets, linges, grains, bestiaux etc.	22
24	Serques.	une maison, le mobilier, bâtimens ruraux.	860
27	Locon.	une maison, meubles et effets.	100
8 octob.	Ostreville.	une maison, meubles et grains.	116

DATES des Incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT des Pertes.
1810.			fr.
12 octob.	Beussent.	une maison, meubles et bestiaux.	incon.
15	Manqueville, commune de Lillers.	deux maisons, meubles et grains.	1777
25	Mencas.	une maison, le mobilier, batimens ruraux, grains et fourrages.	3498
29	Haute-Avesnes.	2 maisons, meubles et récoltes.	1188
30	Courrières.	2 maisons, batim.s en dépend. meubl. et effets.	8689
26	Gavrelle.	une meule d'avoine.	310
2 nov.	Salperwick.	une ferme et dépendances, instrumens aratoires et bestiaux.	13940
2	Crémarest.	une maison, meubles et effets.	1150
8	Neuvireul.	plus.rs granges rempl. de grains et fourrages.	7300
9	Coullemont.	deux maisons.	4735
18	Bouvelinghem.	une maison.	4919
18	Evin.	une maison et effets mobiliers.	200
30	Harnes.	deux maisons, effets mobiliers.	1384
5 déc.	Sangatte.	une grange.	1100
23	Offin.	une maison.	2388
1811.			
1.er janv.	Oye.	une maison, granges et autres bâtimens	1500
7	Sangatte.	une maison, meubles et effets.	380
9	Fleurbaix.	deux maisons.	2154
10	St.-Leger.	une maison, grange. établ. et autres objets.	800
11	Haplincourt.	une maison et quelques meubles.	536
18	Vaquerie.	une maison et dépendances.	4000
2	Frencq.	une maison.	600
1	Baincthun.	une maison, meubles et effets.	3600
6 févr.	Louches.	*Idem.*	1500
17	Metz-en-Cout.	une ferme et une maison, 3 grang.es et autres bâtimens, grains, bestiaux, meubles, etc.	36033
22	Robecq.	une ferme et bâtimens en dépendant, le mobilier, grains, fourrages, bestiaux etc.	23985
26	Avesnes-lez-Bap.	le toît de deux maisons.	300
26	Chérisy.	une maison, granges, fourrages, bestiaux etc.	1945
15 mars.	Aix-en-Issart.	une maison, granges et autres bâtimens, meubles et fourrages.	1815
16	Labroye.	1 hect. 80 ares de taillis endommagés.	incon.
17	Bouvigny.	une grange et étable avec les objets y renfermés.	896

DATES des Incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT
1811.			fr.
21 mars.	Bouret.	une maison, granges, étables, bois, fourrages, grains et instrumens aratoires.	5784
22	Ivergny.	ferme, 4 maisons et l'église, bâtimens rur. grains, fourrages, bestiaux, meubles, etc.	27972
24	Caucourt.	une meule de warats, conten. 800 bottes	320
24	Sorrus.	un hectare de bois taillis endommagé et 300 fagots brûlés.	36
27	Cucq.	deux maisons et dépendances.	2740
30	Arras.	meubles, grains de semences et autres marchandises dans une cave.	3000
31	*Idem.*	trois maisons.	2700
9 avril.	Carvin.	2 fermes, granges, étables, écuries, grains, fourrages, meubles et instrumens aratoires.	15480
11	Etaing.	une baraque d'ouvrier dans le marais.	150
19	Mory.	2 maisons, granges, étables, fourrages et une partie de meubles.	7795
14 mai.	Wingles.	36 maisons, granges, établ., écuries, hangards, meubles, effets, grains, fourr., et ust. de lab.	209930
4 juin.	Ambrine.	une ferme, tous les bâtimens en dépendant, toute la récolte, les bestiaux, meubles, etc.	19[illegible]
10	Rebecques.	une maison.	8[illegible]
25	St.-Pierre.	un moulin à tan.	35[illegible]
30	Eperlecques.	une maison, grange, écurie, hangard, blé, fourrages, meubles, effets et ustensiles de labour et bestiaux. *Trois enfans ont péri.*	32[illegible]
3 juillet.	Vitry.	une meule de colza.	13[illegible]
6	Menneville.	une maison.	30[illegible]
6	Pénin.	bâtimens couverts en paille au château de M.r de Béthune.	108[illegible]
15	Izel-lez-équerch.	2 maisons, granges, grains, fourrages, meubles et linges.	316[illegible]
20	Wirwignes.	une maison.	60[illegible]
24	Ligny-lez-Rely.	1 maison, granges, étables, écuries, grains, fourrages et tout le mobilier.	500[illegible]
28	Buire-le-Sec.	deux maisons, granges, buchers, étables et tout ce que ces bâtimens renfermaient.	14492
5 août.	Serques.	une maison.	1070
9	Etaples.	1 corps de garde et les effets des canonniers.	incon[illegible]
17	Billy-Berclau.	une meule de colza.	incon.
6 sept.	Avesnes-lez-B.	1 maison et petits bâtimens, meubl. et effets.	1200

DATES des Incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT des Pertes.
1811.			£.
8 sept.	Nielles-lez-Bléq.	deux maisons et batimens en dépendant.	32038
9	Fressin.	une maison et dépendances et tout ce qui y était renfermé, appartenant à M.r Thélu.	37930
9	Sanghen.	une maison, granges et meubles.	1456
10	Matringhem.	3 maisons et bâtimens en dépendant, tous les meubles, grains, bestiaux etc.	1500
30	Béthune.	2 maisons, granges, grains, étables et écuries.	5024
31	Vieil-Hesdin.	2 maisons, granges et autres batimens, meubles, linges, grains, fourrages etc.	4188
15	Buire-le-Sec.	5 maisons, granges et étables.	26270
17	Enquin, *canton d'Huqueliers.*	12 monts de foin.	24
18	Avesnes-le-C.te	une meule de colza.	600
18	Pommera.	un moulin à l'huile.	7230
27	Parcq. (le)	une blanchisserie.	4400
[illegible] octob.	Gouy-en-Artois.	1 maison, ses dépenses et les meules y atten.	5954
19	Blavincourt.	une maison, 1200 bottes de foin, 500 fagots, 30 bottes de lin et 200 perches.	1360
30	Noyelles-s.-Lens	une grange et grains qu'elle contenait	2300
19 nov.	St.-Venant.	les écuries de l'Hôtel de ville et ce qu'elles renfermaient.	1700
[illegible]	Souich. (le)	trois maisons.	1584
[illegible]	Coquelles.	une maison, grange, écuries, blé battu et à battre, fourrages, meubles et effets.	5894
[illegible]	Roquetoire.	une maison et bâtimens en dépendant.	3000
[illegible]	Attin.	une maison, granges, étables, blé battu et à battre, fourrages et bestiaux.	10000
[illegible]	Hamelincourt.	une grange et un laboratoire.	1200
[illegible]	Fampoux.	moulin à farine. 1 *jeune homme a péri.*	8000
[illegible]	Carvin.	deux maisons.	1200
27	Beaurainville.	une maison non encore achevée.	incon.
29	Boyelles.	4 meules de grains de diverses espèces.	17100
2 déc.	Boulogne.	2 hangards du génie militaire.	3000
14	Bucquoy.	1 ferme, 2 maisons, granges, étables, écuries, meubles, grains, fourrages et instr. aratoires.	16900
17	Wimille.	1 grange et la récolte qu'elle renferm.	3800
[illegible]	St.-Venant.	une maison et meubles.	706
[illegible]	Lestrem.	1 fournil et une remise aux chariots.	500
1812.			
[illegible] janv.	Wissant.	1 grange et tout ce qu'elle renfermait.	9936

DATES des Incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT
1812			fr.
16 janv	Boucres.	une grange remplie de blé, avoine, paille, etc. un petit bâtiment et quelques meubles.	93
18	Vitry.	4 maisons, une grange, 2 étables, avec une partie de meubles et effets.	55
29	Fruges.	4 maisons, étables, meubles et effets.	16
30	Roellecourt.	un moulin à farine.	73
3 février	Pihen.	une ferme et 7 maisons.	167
8	Souich (le)	deux maisons.	39
9	Wirwignes.	une petite maison inhabitée.	2
10	Pihen.	une grange et une grande partie des grains qui y étaient renfermés.	23
15	Wirwignes.	une maison et une étable.	5
18	Béthune.	un salon.	8
21	Marck.	pet. maison, étables, quelq. meubles et effets.	4
29	Heuchin.	une maison entièrement consumée.	40
2 mars.	Bully.	une grange et 2200 bottes de foin ou hivern.	9
4	Bimont.	un hangard et une grange avec quantité de grains, fourrages, des instr. aratoires etc.	50
24	Hucliez.	ferme, granges, étables, écuries, hangards, ustensiles aratoires, grains et bestiaux.	544
1.er avril	Brêmes.	deux meules de blé.	17
5	St.-Pierre.	une grange avec les grains y renfermés.	29
7	Barlin.	un fournil.	
9	Rebergues.	une grange.	41
12	Verton.	une ferme, granges, écuries, bergeries.	91
24	Blavincourt.	1 ferme, granges, écuries, étables, hangards, ustensiles aratoires, grains et bestiaux.	441
27	Loos.	une maison, grange, étable.	21
27	Verquigneul.	une petite ferme.	40
3 mai.	Quilen.	un moulin à vent.	80
3	Liévin.	4 maisons et un peu de linges.	10
8	Sangatte.	une étable et un petit bâtiment.	3
24	Bécourt.	1 maison, granges, étables, meubl. et effets.	23
2 juin.	Courcelles-lez-Lens.	une maison, granges, étables, écuries, hangards, ustensiles de labour, meubl. et effets.	554
4	Audinghem.	deux maisons.	240
7 juillet.	Auchy-lez-Moin.	une petite maison. *Une femme a péri*	223
18	Contes.	1 maison, 3 étables, quelques meubles.	111
25	Bazinghen.	une maison, grange, étables.	150

DATES des Incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT des Pertes.
1812.			fr.
24 juillet.	Halinghen.	deux maisons et le mobilier.	400
18 août.	Buire-le-Sec.	une maison.	490
18	Haisnes.	une meule de colza.	700
26	Grand -- Rullec.	une grange et une maison à usage de grange, grains et foins.	1495
6 sept.	Douvrin.	2 lits garnis, un coffre et les effets qu'il renfermait et 4 kilogrammes de laine.	85
10	Corbehem.	4 maisons, étables et une partie des meubles.	2050
13	Noyelles -- sous-Bellonne.	3 maisons, 2 granges, 1 étable, blé battu et à battre, meubles et effets.	4100
[illegible]	Wail.	une maison, grange, grains, lin, tourbes, meubles et autres objets.	4017
25	Marenla.	un moulin à l'eau.	11400
25	Dourier.	onze maisons.	53168
26	Calonne-sur-la-Lys.	toute une maison.	3368
1.er oct.	Ecourt-S.-Quent.	un moulin à vent.	9980
9	Haillicourt.	10 maisons et autres bâtimens.	25974
14	Bertincourt.	une maison.	510
15	Vitry.	2 maisons, 7 granges, 7 établ., grains, meubl.	19000
[illegible]	Metz-en Cout.	une maison.	1300
[illegible]3	Buire-le-Sec.	une maison, granges, étables.	2282
[illegible]3	Ste.-Mariekerq.	une maison.	300
[illegible]	Eperlecques.	une maison, granges, étables.	3100
[illegible]	Etrée - blanche.	un château apparten. à M. Campagne.	53704
[illegible]6 nov.	Fétubert.	une maison, grange, étable et avêties.	5200
[illegible]7	Harnes.	la moitié d'une chaumière.	250
[illegible]9	Humbert.	une grange et plusieurs étables, ferme, fourrages, bestiaux, etc.	5549
[illegible]9	Laventie.	toute une ferme et dépendances, grains, bestiaux, mobilier.	2150
[illegible]6	Béhagnies.	une maison, grange, meubles.	800
[illegible]7	Montreuil.	un magasin au bois.	incon.
[illegible]9	Grand -- Rullec.	deux maisons.	2162
[illegible]9	Tilloy-lez-Moffl.	11 maisons, 9 granges, 7 étables, 2 écuries, 2 hangards etc.	30000
[illegible]7 déc.	Barastre.	une maison. *Une femme a péri.*	200
[illegible]0	Carly.	une maison, granges, étables, grains, fourrages, le mobilier, etc.	2120

DATES des Incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT
1813.			fr
5 janv.	Boiry-Becquer	trois meules de grains.	27
12	Auchy-lez-la-B.	1 maison, granges, établ. et effets mobiliers.	12
23	Beaulencourt.	1 ferme, 6 maisons avec les bâtim^s., étables, 7 grang. remplies de gerbées de blé, meubl.	350
26	Courcelles.	une maison, meubles et effets.	11
5 février	Moulle.	*Idem.*	1
7	Muncquieurlet.	une fournerie.	2
14	Guines.	une maison.	inc
15	Montreuil.	*Idem.*	*id*
28	Loos.	3 maisons, granges, étables et effets mobil.	65
2 mars.	Aix-en-Ergny.	une maison.	9
7	Attin.	bâtimens, granges, écuries et étables.	14
17	Palluel.	20 maisons, 9 granges, 4 écuries et autr. bât.	265
6 avril.	Racquinghem.	maison, meubles et effets.	21
8	Monchy-Cayeux	une remise.	9
10	St.-Michel.	maison, meubles et effets.	15
13	Conchy-sur-C.	un bâtiment.	18
22	Fleurbaix.	une maison et le mobilier.	95
24	Landrethun.	deux bâtimens.	36
26	Souich. (le)	une grange et plusieurs étables.	6
25 mai.	Choques.	l'Église, 17 maisons, granges, étables, grains, fourrages, pailles, bois, lins, argent monnayé, linges, effets mobiliers, bestiaux, etc.	111
31	Villers-Brulin.	2 maisons meubles et effets.	12
2 juin.	Billy-Montigny.	3 maisons, granges, étables, grains, mobiliers.	135
20	Nielles-lez-Bléq.	deux maisons et dépendances.	inc
1.er juill.	Audinghem.	une maison.	17
22	Annequin.	3 maisons, fourrages et effets mobiliers.	21
30 août.	Vaulx.	une maison, meubles et grains.	13
28 sept.	Touret, com.e de Lacouture.	une maison, grains, ustensiles de labour, meubles et effets mobiliers.	16
23 octob.	Licques.	maison, 2 étables, grange, blé et meubles.	25
24	Gennes-Ivergny	une meule.	12
2 déc.	Coquelles.	grains, meubl. effets et ustensils de ménage.	36
2	Samer.	partie de maison, grange, étable, bois etc.	2
14	Burbure.	une maison et le mobilier.	11
20	Feuchy.	quatre meules de grains.	2
31	Vaudricourt.	une meule de grains.	

[D]ATES des [In]cendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT des Pertes.
[18]14.			fr.
[j]anvier	Tingry.	maison et meubles.	934
	Eps-Herbeval.	*Idem.*	2289
février	Clairmarais.	bâtimens, bestiaux et fourrages.	5690
	Bruay.	2 maisons, grains et meubles.	incon.
	Saulty.	6 maisons, granges, étables, grains, meubles.	18414
mars.	Dourges.	une étable avec les bêtes à cornes qui étaient dedans, grains, fourrages et bâtimens.	4400
	Carvin.	2 corps de logis, 2 granges, étables, grains, fourrages, ustensils, meubles, effets etc.	15559
	Thilloy-lez-Bapaume.	ferme, 15 maisons, granges, écurie, étables, remise, blé, grains de toute espèce, bois, fourrag. meubl. ustensils effets mobil. best.	28032
avril.	Affringues.	19 maisons, granges, étables, meubles et effets mobiliers, grains battus et à battre, fourrages, ustensils de labour, écuries, bestiaux, etc.	153246
	Sailly sur-la-Lys.	une grange, meubles et fourrages.	1200
mai.	Hénin-Liétard.	une grange, étable et autres bâtimens, 200 bottes de lin, bestiaux etc.	4145
	Hersin.	deux meules de grains.	1500
	Brêmes.	bâtimens, bestiaux, meubles et grains.	4030
	Sus-St.-Leger.	14 maisons, granges, étables, blé, grains, fourrages, bois, meubles et effets mobiliers.	25459
	Quéant.	10 maisons, 7 granges, écuries, étables, chariots, ustens. aratoires, blé, fourrages, linges, meubles et effets mobiliers, bestiaux, etc.	56345
	St.-Omer, faubourg de l'Ysel.	66 maisons, 62 granges, 14 étables, meubles et effets mobiliers et bestiaux.	224700
	Verquigneul.	une maison, une grange, étables, meubles, effets et bestiaux.	4107
	Laventie.	un fournil.	300
	Lacouture.	*Idem.*	100
	Beaurainville.	une maison, une grange, meubles et effets.	5900
juillet.	Foucquières-lez-Lens.	une maison, meubles, effets et bestiaux.	1512
	Preures.	une ferme, grains, fourrages, meubles et effets mobil., ustensil. de lab. bestiaux etc.	38460
	St.-Omer, faubourg de l'Ysel.	une maison et trois granges.	2624
août.	Ligny-St.-Flochel	maison, granges, étables, best. et effets m.	2000

DATES des Incendies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.
1814.		
12 août.	Herly.	une maison et tous les effets mobiliers.
27	Lebucquière.	3 maisons, granges, écuries, blé, fourrages, linges et effets mobiliers.
2 sept.	Haut-Maisnil.	9 maisons, 6 granges, étables, écuries, remises, blé, grains, fourrages, bois, meubles, linges et effets mobiliers, bestiaux etc.
8	Thélus.	2 maisons, granges, étables, meubles, effets, grains, fourrages, paille, etc.
18	Remy.	6 maisons, 5 granges, étables, blé, grains, fourrages, linges, meubl. et effets mobiliers.
23	Wavrans.	une meule de seigle et 1 de fourrages.
27	Vitry.	6 maisons, granges, étables, grains, fourrag. bois, meubles, effets mobiliers et bestiaux,
27	Sapignies.	2 granges et autres batim., grains, fourrages.
27	Boubers-sur-canche.	une ferme et dépendances, maison, grains, meubles et effets mobiliers.
3 octob.	Croisilles.	une maison, 5 granges, étables, blé battu et à battre, fourrages, bois, charbon, tourbes, linges, meubles et effets mobiliers.
8	Willeman.	un moulin.
12	Colembert.	220 pieds de bâtiment au château du Comte de Ste.-Aldegonde.
17	Ambleteuse.	une maison.
22	Clerques.	*Idem.*
26	Marles.	3 maisons, meubles et effets mobiliers.
29	Witternesse.	une meule de foin.
31	Lacouture.	une maison.
13 nov.	Laherlière.	une meule de foin.
14	Lestrem.	une maison avec tout le mobilier.
14	Bonnière.	3 meules de grains.
15	Pelves.	une maison, 2 granges et 2 étables.
17	St.-Tricat.	une maison, une écurie et 2 étables.
19	Marquay.	une ferme, 2 maisons et une brasserie.
28	Bourthes.	une grange, une bergerie et bestiaux.
30	Hernicourt.	étable, grains, foin, paille, bois et bestiaux.
5 déc.	Boisdinghem.	une grange, grains, fourrages, etc.
8	Quesques et Verval.	grange, écurie, étables, hangards, et une partie de la récolte et ustensiles aratoires.
11	Blangy.	une maison, meubles et effets.
12	Brunembert.	1 grange avec une partie de la récolte.

[D]ATES des [inc]endies.	COMMUNES où ils ont eu lieu.	NATURE DES PERTES.	MONTANT des Pertes.
[18]14.			fr.
	Angres.	3 meules de blé de 15 voitures chaque.	62[illegible]8
	Le Souich.	maison, grange, étables, meubles etc.	1439
	Coutes.	deux étables et plusieurs bestiaux.	inconn.
	Carvin.	1 meule de blé, 1 d'avoine et d'hivern.	2000
	Hénin-sur-Cojeul	deux meules de fourrages.	incon
	Sonastres.	le feu a pris à un bâtiment, mais on est parvenu à l'éteindre de sorte que la perte est peu de chose.	idem.

RÉCAPITULATION PAR ANNÉES.

	f.		f.		f.
[180]6......	247,696	1810......	387,649	1814......	749,816
[180]7......	265,653	1811......	612,780		
[180]8......	326,497	1812......	468,126	TOTAL pour	
[180]9......	269,079	1813......	255,038	les 9 ans.	3,582,334

[AU]TRE ÉTAT DES INCENDIES, PAR CANTONS.

DATES DES INCENDIES.		NOMS des COMMUNES.
[Can]ton d'Arras, nord. (6 incendies.)		
avril	1809	St.-Nicolas
avril		*idem.*
septembre		S.te-Catherine.
octobre		Arras, f. de Paris.
mars	1811	Arras.
mars		*idem.*
[Can]ton d'Arras, sud. (3 incendies).		
novemb.	1811	Fampoux.
novemb.	1812	Thilloy-lez-Mof.
octobre	1813	Feuchy.

DATES DES INCENDIES.		NOMS des COMMUFES.
Canton de Bapaume. (8 incendies.)		
2 mars	1808	Bihucourt.
25 mai	1809	Bapaume.
26 février	1811	Avesnes-lez-Bap.
6 septembre		*idem.*
26 novemb.	1812	Behagnies.
23 janvier	1813	Beaulencourt.
29 mars		Thilloy-lez-Bap.
27 septemb.	1814	Sapignies.

DATES DES INCENDIES.		NOMS des COMMUNES.
Canton de Beaumetz. (7 incendies.)		
2 février	1806	Simencourt.
17 novemb.	1808	Rivière.
17 juin	1809	*Idem.*
15 août	1810	Gouy-en-Artois.
19 octobre.		Haute-Avesnes.
15 octobre	1811	Gouy-en-Artois.
13 novemb.	1814	Laherlière.
Canton de Bertincourt. (10 incend.)		
28 mai	1806	Havrincour.
26 mars	1807	Metz-en-couture
2 novemb.	1809	Havrincour.
9 novemb.		*Idem.*
11 janvier	1811	Haplincourt.
17 février		Metz-en-couture
14 octobre	1812	Bertincourt.
20 octobre		Metz-en-couture
7 décemb.		Barastre.
27 août	1814	Lebucquière.
Canton de Croisilles. (18 incendies).		
25 février	1806	Hénin-sur-cojeul
20 septemb.	1807	Chérisy.
12 janvier	1808	Croisilles.
5 juin		Wancourt.
7 décembre		Noreuil.
16 juin	1809	Hamelincourt.
21 juin		Guemappe.
10 janvier	1811	St.-Leger.
26 février		Cherisy.
19 avril		Mory.
24 novembre		Hamelincourt.
29 novembre		Boyelles.
14 décembre		Bucquoy.
5 janvier	1813	Boiry-Becquerel-
26 janvier		Courcelles. [le.
30 août		Vaulx.
3 octobre	1814	Croisilles.
24 décembre		Hénin-sur-cojeu

DATES DES INCENDIES.		NOMS des COMMUNES
Canton de Marquion. (7 incendi		
7 novemb.	1808	Palluel.
16 février	1809	Sauchy-Cauch
6 juin	1810	Graincourt-l.-
1.er septemb.		Epinoy.
1.er octob.	1812	Ecourt-S.-Que
17 mars	1813	Palluel.
10 mai	1814	Quéant.
Canton de Pas. (5 inecendies.		
16 mai	1808	Amplier.
17 février	1809	Pas.
15 mars.		Hébuterne.
9 mai		Pommier.
28 décembre	1814	Souastre.
Canton de Vimy. (9 incendies.)		
1.er janvier	1806	Vimy.
13 septembre	1807	Mont-St.-Éloi.
24 février	1808	Neuville-s.-Vaa
19 novembre		Souchez.
8 juillet	1810	Izel-lez-équerc
26 octobre		Gavrelle.
8 novembre		Neuvirœuil.
15 juillet	1811	Izel-lez-équerc
8 septembre	1814	Thélus.
Canton de Vitry. (16 incendies.		
28 mai	1806	Fresnes-lez-
1.er juin		Noyelle-sous-
27 septembre		Plouvain.
11 février	1807	Boiry-Notre-D
4 mars	1808	Vitry.
9 novembre		Biache.
20 mars	1809	Eterpigny.
11 avril	1811	Etaing.
3 juillet		Vitry.
18 janvier	1812	*id.*
10 septembre		Corbehem.
13 septembre		Noyelle-sous-
15 octobre		Vitry.

DATES DES INCENDIES.		NOMS des COMMUNES.
Suite du canton de Vitry.		
8 septembre	1814	Remy.
septembre		Vitry.
3 novembre		Pelves.
Canton de Béthune. (13 incendies.)		
9 février	1806	Lacouture.
janvier	1807	*id.*
0 avril		Hinges.
2 juillet		Locon.
7 septembre	1810	*id.*
0 sept.	1811	Béthune.
8 février	1812	*id.*
7 avril		Verquigneul.
5 mai	1813	Choques.
8 septembre		Touret, commune de Lacouture.
5 mai	1814	Verquigneul.
1 mai		Lacouture.
octobre		*id.*
Canton de Cambrin. (10 incendies.)		
avril	1807	Annequin.
1.er décemb.	1808	Vermelles.
6 mars	1810	Auchy-lez-la-B.
juillet		Annequin.
août	1811	Billy-Berclau.
août	1812	Haines.
septembre		Douvrin.
novembre		Festubert.
janvier	1813	Auchy-lez-la-B.
juillet		Annequin.
Canton de Carvin. (17 incendies.)		
5 avril	1807	Hénin-Liétard.
4 avril	1808	Dourges.
idem.		Bourcheuil.
juin		Carvin.
7 février	1809	Hénin-Liétard.
avril		*Idem.*
6 mars	1810	Carvin.
Suite du Canton de Carvin.		
9 mars	1810	Oignies.
20 octobre		Courrières.
18 novembre		Evin-Malmaison.
9 avril	1811	Carvin.
26 novembre		*Idem.*
2 juin	1812	Courcell-lez-Lens
2 mars	1814	Dourges.
15 mars		Carvin.
2 mai		Hénin-Liétard.
21 décembre		Carvin.
Canton d'Houdain. (12 incendies.)		
16 décemb.	1806	Hersin.
11 juin	1807	Bouvigny-Boyef.
18 août	1808	Ourton.
19 avril	1809	Marles.
27 janvier	1810	Bouvigny-Boyef.
17 mars	1811	*Idem.*
24 mars		Caucourt.
7 avril	1812	Barlin.
9 octobre		Haillicourt.
31 décemb.	1813	Vaudricourt.
18 février	1814	Bruay.
2 mai		Hersin.
Canton de Laventie. (13 incendies.)		
14 juillet	1807	Lestrem.
15 avril	1808	Laventie.
22 avril	1810	Lestrem.
27 avril		Laventie.
16 juin		Lestrem.
11 juillet		Fleurbaix.
9 janvier	1811	*Idem.*
28 décemb.		Lestrem.
19 novemb.	1812	Laventie.
22 avril	1813	Fleurbaix.
18 avril	1814	Sailly sur-la-Lys
27 mai		Laventie.
14 novemb.		Lestrem.

DATES DES INCENDIES.	NOMS des COMMUNES.
Canton de Lens. (18 incendies.)	
16 janvier 1806	Liévin.
16 septemb.	Meurchin.
28 décemb.	Vendin-le-Vieil.
8 octob. 1807	Hulluch.
2 avril 1809	Fouquières.
6 février 1810	Annay.
7 septemb.	Wingles.
20 novemb.	Harnes.
14 mai 1811	Wingles.
30 octob.	Noyelles.
2 mars 1812	Bully.
27 avril	Loos.
3 mai	Liévin.
17 novemb.	Harnes.
28 février 1813	Loos.
2 juin	Billy-Montigny.
4 juillet 1814	Fouquières-l.-L.
12 décemb.	Angres.
Canton de Lillers. (8 incendies.)	
8 mars 1807	Busnes.
29 décemb.	*Idem.*
3 janvier 1808	*Idem.*
15 octobre 1810	Mauqueville, comm.e de Lillers.
22 février 1811	Robecq.
9 novemb.	St.-Venant.
19 décembre	*Idem.*
26 septemb. 1812	Calonne-s.la-Lys.
Canton de Norrent-Fontes. (13 inc.)	
20 mars 1807	St.-Hilaire.
10 avril	Burbure.
24 avril	Ligny-lez-Aire.
30 juillet	Blessy.
22 novembre	Norrent-Fontes.
18 février 1808	Amettes.
28 avril	Burbure.
2 janvier 1809	Cauchy-à-la-Tour.
Suite du canton de Norrent-Fontes.	
31 octobre 1809	Norrent-Fontes.
24 juillet 1811	Ligny-lez-Rely.
31 octobre 1812	Étrée-Blanche.
14 décemb. 1813	Burbure.
29 octobre 1814	Witternesse.
Canton de Boulogne. (4 incendies.)	
20 avril 1809	Boulogne.
31 janvier 1811	Baincthun.
2 décembre	Boulogne.
17 décembre	Wimille.
Canton de Calais. (14 incendies.)	
4 avril 1806	Calais.
2 novemb. 1807	*Idem.*
2 juin 1809	St.-Pierre-lez-C.
10 décembre	Sangatte.
16 juillet 1810	*Idem.*
5 décemb.	*Id.*
7 janvier 1811	*Id.*
25 juin	St.-Pierre-lez-C.
18 novemb.	Coquelle.
21 février 1812	Marck.
5 avril	St.-Pierre-lez-C.
8 mai	Sangatte.
2 décemb. 1813	Coquelles.
17 novemb. 1814	St.-Tricat.
Canton de Desvres. (11 incendies.)	
27 février 1806	Menneville.
18 août	Bournonville.
24 mars 1808	Lottinghen.
2 novemb. 1810	Cremaret.
6 juillet 1811	Menneville.
20 juillet	Wirvignes.
9 février 1812	*Idem.*
15 février	*Idem.*
12 octob. 1814	Colembert.
8 décemb.	Quesques et W[illegible]
12 décemb.	Brunembert.

DATES DES INCENDIES.	NOMS des COMMUNES.
Canton de Guines.	(10 incendies.)
14 février 1807	Andres.
28 juillet	Guines.
20 septembre	Boucres.
8 septembre 1810	Guines.
9 septembre 1811	Sanghen.
16 janvier 1812	Boucres.
3 février	Pihen.
10 février	*idem.*
14 février 1813	Guines.
13 octobre	Licques.
Canton de Marquise.	(6 incendies.)
9 novembre 1809	Tardinghen.
13 janvier 1812	Wissant.
4 juin	Audinghen.
23 juillet	Bazinghen.
1.er juillet 1813	Audinghen.
27 juillet 1814	Ambleteuse.
Canton de Samer.	(5 incendies.)
14 mars 1808	Samer.
24 juillet 1812	Halinghen.
20 décembre	Carly.
2 décemb. 1813	Samer.
6 janvier 1814	Tingry.
Canton de Campagne.	(19 incendies.)
17 juin 1807	Beaurain-Châte.
5 février 1808	Loison.
10 mars 1809	Campagne-lez-h.
17 novembre	Hesmond.
3 décembre	*idem.*
11 mai 1810	Brimeux.
27 juillet	Offin.
10 août	Marles.
23 décembre	Offin.
15 mars 1811	Aix-en-Issart.
28 juillet	Buire-le-Sec.
15 septembre	*idem.*
27 novembre	Beaurainville.
18 août 1812	Buire-le-Sec.
Suite du canton de Campagne.	
25 septembre 1812	Marenla.
idem.	Douriez.
23 octobre	Buire-le-Sec.
31 mai 1814	Beaurainville.
26 octobre	Marles.
Canton d'Etaples.	(9 incendies.)
9 octobre 1807	Étaples.
1.er mai 1809	Recques.
12 janvier 1810	Maresville.
19 avril	Hubersent.
22 janvier 1811	Frencq.
9 août	Étaples.
21 novembre	Attin.
7 mars 1813	*idem.*
Canton de Fruges.	(10 incendies.)
19 avril 1808	Verchin.
31 juillet	Mencas.
12 mars 1809	Crépy.
16 juillet	Lebiez.
20 juillet	Avondance.
12 juin 1810	Coupelle-neuve.
15 octobre	Mencas.
9 septembre 1811	Fressin.
10 septembre	Matringhem.
29 janvier 1812	Fruges.
Canton d'Hesdin.	(4 incendies.)
16 juillet 1806	Huby-St.-Leu.
16 mars 1811	Labroye.
18 juillet 1812	Contes.
20 décembre 1814	*idem.*
Canton d'Hucqueliers.	(23 incend.)
29 avril 1806	Beussent.
20 juin 1807	Bourthes.
8 septembre	Herly.
15 octobre	*Idem.*
idem.	Quilen.
16 février 1808	Verchocq.
14 mai	Bécourt.

DATES DES INCENDIES.		NOMS des COMMUNES.
Suite du canton d'Hucqueliers.		
17 juillet	1808	Hucqueliers.
12 septemb.		Bourthes.
4 mars	1809	Marles.
24 octobre		Maninghem.
5 mars	1810	Hucqueliers.
12 octobre		Beussent.
17 septemb.	1811	Enquin.
4 mars	1812	Bimont.
3 mai		Quilen.
24 mai		Bécourt.
19 novembre		Humbert.
2 mars	1813	Aix-en-Ergny.
10 avril		St.-Michel.
22 juillet	1814	Preures.
12 août		Herly.
28 novemb.		Bourthes.
Canton de Montreuil. (8 incendies.)		
21 mai	1809	Cucq.
12 avril	1810	Verton.
24 juin		Montreuil.
24 mars	1811	Sorrus.
27 mars		Cucq.
12 avril	1812	Verton.
27 novemb.		Montreuil.
15 février	1813	*Idem.*
Canton d'Aire. (6 incendies.)		
26 mai	1806	Roquetoire.
8 juillet	1808	Heuringhem.
21 septemb.	1810	Aire.
10 juin	1811	Rebecques.
21 novemb.		Roquetoire.
6 avril	1813	Racquinghem.
Canton d'Ardres. (13 incendies.)		
25 novemb.	1806	Tournehem.
31 décemb.		Ardres.
13 septemb.	1807	Louches.
22 février	1809	Rebergues.
10 février	1811	Louches.

DATES DES INCENDIES.		NOMS des COMMUNES.
Suite du canton d'Ardres.		
30 juin	1811	Eperlecques.
1.er avril	1812	Brêmes.
9 avril		Rebergues.
24 octobre		Eperlecques.
7 février	1813	Muncquieurlet.
24 avril		Landrethun.
3 mai	1814	Brêmes.
22 octobre		Clerques.
Canton d'Audruick (2 incendies.		
1.er janvier	1811	Oye.
23 octobre	1812	Ste.-Mariekerq
Canton de Fauquembergue. (5 inc.		
4 janvier	1808	Wandonne.
11 janvier		Coyecques.
21 avril		Bomy.
14 septembre	1809	Enquin
11 janvier	1811	Fauquembergu
Canton de Lumbres. (8 incendies.		
9 juin	1810	Nielles-lez-Blé
17 juin		Hallines.
2 août		Blequin.
18 novembre		Bouvelinghen.
8 septembre	1811	Nielles-lez-Ble
20 juin	1813	*id.*
13 avril	1814	Affringues.
5 décembre		Boisdinghem.
Cant. de St.-Omer, Nord. (8 inc.		
3 septembre	1808	St.-Omer.
24 septembre	1810	Serques.
2 novembre		Salperwick.
5 août	1811	Serques.
5 février	1813	Moulle.
12 février	1814	Clarimarais.
11 mai		S.Omer, f.de l'Ys
17 juillet		*id.*
Canton d'Aubigny. (5 incendies.		
25 mai	1807	Tilloy-lez-Her
17 octobre	1809	Chelers.

DATES DES INCENDIES.	NOMS des COMMUNES.
Suite du canton d'Aubigny.	
4 juin 1811	Ambrines.
6 juillet	Pénin.
1 mai 1813	Villers-Brulin.
Canton d'Auxy.	(11 incendies.)
6 avril 1806	Frévent.
	id.
novembre	Willencourt.
octobre 1808	Maizières.
avril 1809	Auxy.
janvier 1811	Vacquerie.
avril 1813	Conchy-sur-C.
octobre	Gennes-Ivergny
septembre 1814	Haut-Maisnil.
	Boubers-sur-C.
novembre	Bonnières.
Canton d'Avesnes.	(22 incendies.)
mars 1806	Étrée-Wamin.
juin 1807	Mondicourt.
août 1808	Avesnes.
novembre	Beaufort.
	Grand-Rullec.
avril 1810	Blavincourt.
mai	Avesnes.
novembre	Coullemont.
mars 1811	Bouret.
	Ivergny.
septembre	Avesnes.
id.	Pommera.
octobre	Blavincourt.
novembre	Souich (le)
février 1812	*id.*
avril	Blavincourt.
août	Grand-Rullec.
novembre	*id.*
avril 1813	Souich (le)
février 1814	Saulty.
mai 1814	Sus-St.-Leger.

DATES DES INCENDIES.	NOMS des COMMUNES.
Suite du canton d'Avesnes.	
14 décembre.	Souich (le)
Canton d'Heuchin.	(8 incendies.)
16 mars 1809	Conteville.
12 mai	Sachin.
16 juillet	Fiefs.
17	*Idem.*
29 février 1812	Heuchin.
24 mars	Huclier.
8 avril 1813	Monchy-Cayeux
13 janvier 1814	Eps-Herbeval.
Canton de St.-Pol.	(14 incendies.)
11 janvier 1806	Monchaux.
9 juin	Flers.
27 janvier 1807	Roufflin.
30 août.	Ostreville.
5 mai 1808	Roëllecourt.
1.er nov. 1809	Lenzeux.
23 mars 1810	Foufflin.
3 mai	Monchaux.
8 octobre	Ostreville.
30 janvier 1812	Roëllecourt.
6 août 1814	Ligny-St-Floch.
23 septemb.	Wavrans.
19 novemb.	Marquay.
30	Hernicourt.
Canton de Wail.	(10 incendies.)
6 août 1807	Blangy.
28 novemb.	Incourt.
30 septemb. 1808	Vieil-Hesdin.
23 avril 1810	Lequesnoy.
11 septemb. 1811	Vieil-Hesdin.
27	Leparcq.
7 juillet 1812	Auchy-lez-Moin.
22 septemb.	Wail.
8 octobre 1814	Willeman.
11 décemb.	Blangy

RÉCAPITULATION PAR CANTONS.

NOMS des CANTONS.	NOMBRE des Incendies.	MONTANT des PERTES.	NOMS des CANTONS.	NOMBRE des Incendies.	MONTANT des PERTES.
Arras, (*nord.*)	6	54056	Marquise.	6	27566
Arras, (*sud.*)	3	40424	Samer.	5	13949
Bapaume.	8	81081			
Beaumetz.	7	75501	Campagne.	19	252517
Bertincourt.	10	202762	Etaples.	9	75760
Croisilles.	18	117267	Fruges.	10	81282
Marquion.	7	133296	Hesdin.	4	76658
Pas.	5	19475	Hucqueliers.	23	132963
Vimy.	9	59072	Montreuil.	8	20414
Vitry.	16	95790			
			Aire.	6	40592
Béthune.	13	145886	Ardres.	13	32525
Cambrin.	10	18430	Audruick.	2	1800
Carvin.	17	109437	Fauquemberg.	5	9272
Houdain.	12	51620	Lumbres.	8	227971
Laventie.	13	47214	St.-Omer, (*N.*)	8	257355
Lens.	18	261382	St.-Omer, (*S.*)	0	0
Lillers.	8	48760			
Norrent-Fontes.	13	108065	Aubigny.	5	33310
			Auxi-le-Chât.	11	55970
Boulogne.	4	10400	Avesnes.	22	173288
Calais.	14	35834	Heuchin.	8	64249
Desvres.	10	13124	St.-Pol.	14	81257
Guines.	10	41066	Wail.	10	153898

RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENS.

ARRAS.	89	878725	ST.-OMER.	42	565513
BÉTHUNE.	104	790788	ST.-POL.	70	561985
BOULOGNE.	50	639504			
MONTREUIL.	73	141739	*Total général.*	428	3,582,334

POPULATION.

Voyez pour la Population l'Annuaire de 1814, *pages* 352 jusques compris 371. Dans l'Annuaire de 1816 nous donnerons de nouveaux Etats de Population.

Suivent les Etats du Mouvement pour 1813.

ÉTAT *par mois et par arrondissemens, du mouvement de la Population pour l'an 1813.*

ARRONDISSEMENS.		Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet	Août.	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.	Tots.
Arras........	Naissances..	344	380	371	342	329	361	352	388	386	355	422	474	4 04
	Mariages....	140	404	336	158	221	213	183	140	82	99	264	154	2394
	Décès........	429	470	472	427	348	275	273	239	293	360	299	398	4283
Béthune.....	Naissances..	257	266	271	252	270	264	252	264	335	321	313	340	3405
	Mariages....	104	251	153	1,3	204	257	157	94	91	91	165	128	1888
	Décès........	316	287	295	323	276	229	213	196	207	227	232	343	3144
Boulogne...	Naissances..	231	253	236	228	202	175	164	213	220	214	244	252	2632
	Mariages....	57	141	115	88	123	125	50	61	68	65	85	127	1105
	Décès........	189	178	196	149	136	108	111	122	103	118	122	139	1671
Montreuil..	Naissances..	157	153	178	141	134	153	143	153	172	159	164	214	1921
	Mariages....	59	158	113	87	120	66	80	44	27	61	133	118	1066
	Décès........	179	173	168	150	134	114	112	100	83	112	104	152	1581
St.-Omer...	Naissances..	237	220	247	196	218	206	188	233	223	230	236	275	2709
	Mariages....	65	151	94	102	154	108	85	77	67	60	128	167	1258
	Décès........	261	251	235	206	184	163	162	156	148	159	181	350	2456
St.-Pol......	Naissances..	144	140	164	163	150	171	169	134	173	133	170	206	1917
	Mariages....	73	231	156	107	176	114	56	64	33	43	125	135	1313
	Décès........	194	168	204	171	138	126	129	111	100	126	120	144	1731
Totaux.....	Naissances..	1370	1412	1467	1322	1303	1330	1268	1385	1509	1412	1549	1761	17088
	Mariages....	498	1336	967	735	998	883	611	480	368	419	900	829	9024
	Décès........	1568	1527	1570	1426	1216	1015	1000	924	934	1102	1058	1526	14866

ETAT du mouvement de la Population, pour l'an 1813.

NAISSANCES.

NOMS DES VILLES et des CANTONS.		NOMBRE DE NAISSANCES.						TOTAL GÉNÉRAL.
		Enfans légitimes.		Enfans naturels.		TOTAL des		
		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	
VILLES.	Arras.	268	225	73	114	341	339	680
	St.-Omer.	237	241	35	40	272	281	553
	Boulogne.	272	261	78	87	350	348	698
	Calais.	117	87	19	28	136	115	251
	Aire.	122	105	0	0	122	105	227
	Béthune.	86	82	8	9	94	91	185
	Montreuil.	39	45	6	11	45	56	101
	Hesdin.	32	38	3	1	35	39	74
	St.-Pol.	45	50	3	0	48	50	98
	Bapaume.	37	40	2	2	39	42	81
	Lens.	29	36	1	2	30	38	68
	St.-Venant.	42	31	3	1	45	32	77
	Lillers.	62	55	3	8	65	63	128
	Ardres.	28	37	0	0	28	37	65
Total		1416	1333	234	303	1650	1636	3286
Arras, *N.* et *S.* non comp. la V.		180	190	5	2	185	192	377
Bapaume, non comp. la ville.		149	123	4	9	153	132	285
Beaumetz.		154	159	1	4	155	163	318
Bertincourt.		216	192	6	4	222	196	418
Croisilles.		241	194	5	13	246	207	453
Marquion.		270	236	9	7	279	243	522
Pas.		188	201	3	3	191	204	395
Vimy.		237	215	8	5	245	220	465
Vitry.		246	248	12	4	258	252	510
Total		1881	1758	53	51	1934	1809	3743
Béthune, non comp. la ville.		165	165	9	8	174	173	347
Cambrin.		208	205	4	16	212	221	433
Carvin.		233	224	12	6	245	230	475
Houdain.		183	171	4	4	187	175	362
Laventie.		177	188	8	11	185	199	384
Lens, non compris la ville.		191	173	4	8	195	181	376
Lillers, non comp la ville et celle de St.-Venant.		125	107	3	3	128	110	238
Norrent-Fontes.		161	163	4	4	165	167	332
Total		1443	1396	48	60	1491	1456	2947

NOMS des CANTONS.	NOMBRE DE NAISSANCES. Enfans légitimes. Mâles.	Enfans légitimes. Femelles.	Enfans naturels. Mâles.	Enfans naturels. Femelles.	TOTAL des Mâles.	TOTAL des Femelles.	TOTAL GÉNÉRAL.
Boulogne, non comp. la ville.	44	64	1	4	45	68	113
Calais, non compris la ville.	164	154	33	33	197	187	384
Desvres.	115	110	5	5	120	115	235
Guines.	160	147	12	4	172	151	323
Marquise.	171	143	9	7	180	150	330
Samer.	138	135	17	8	155	143	298
Total	792	753	77	61	869	814	1683
Campagne.	147	144	11	9	158	153	311
Etaples.	104	101	3	7	107	108	215
Fruges.	181	156	6	15	187	171	358
Hesdin, non compris la ville.	133	131	7	7	140	138	278
Hucqueliers.	148	144	11	7	159	151	310
Montreuil, non comp. la ville.	132	122	11	9	143	131	274
Total............	845	798	49	54	894	852	1746
Aire, non compris la ville.	98	90	0	0	98	90	188
Ardres, non compris la ville.	169	146	0	0	169	146	315
Audruick.	235	217	0	0	235	217	452
Fauquembergue.	145	119	0	0	145	119	264
Lumbres.	206	193	0	0	206	193	399
S.-Omer, *N.*, *S.* non comp. la v.	118	128	0	0	118	128	246
Total..........	971	893	0	0	971	893	1864
Aubigny.	132	100	0	5	132	105	237
Auxi.	180	164	8	5	188	169	357
Avesnes.	209	169	9	4	218	173	391
Heuchin.	139	135	11	5	150	140	290
St.-Pol, non compris la ville.	136	125	5	7	141	132	273
Wail.	126	130	9	6	135	136	271
Total............	922	823	42	32	964	855	1819
RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENS.							
ARRAS....................	2186	2023	128	16[illegible]	2314	2190	4504
BÉTHUNE..................	1662	1600	63	80	1725	1680	3405
BOULOGNE.................	1181	1101	174	17[illegible]	1355	1277	2632
MONTREUIL	916	881	58	66	974	947	1921
ST.-OMER.................	1358	1276	35	40	1393	1316	2709
ST.-POL..................	967	873	4[illegible]	32	1012	905	1917
TOTAL GÉNÉRAL...	8270	7754	[illegible]	[illegible]	8773	8315	17088

ETAT du mouvement de la Population pour l'an 1813.

MARIAGES.

NOMS DES VILLES et des CANTONS.		NOMBRE DE MARIAGES entre Garçons et Filles.	Garçons et veuves.	Veufs et Filles.	Veufs et veuves.	TOTAL.
VILLES.	Arras.	176	2	17	3	198
	St.-Omer.	128	4	11	3	146
	Boulogne.	164	8	10	2	184
	Calais.	62	2	6	1	71
	Aire.	89	1	4	0	94
	Béthune.	62	2	5	3	72
	Montreuil.	46	2	2	1	51
	Hesdin.	33	0	3	0	36
	St.-Pol.	25	1	7	0	33
	Bapaume.	26	0	0	0	26
	Lens.	25	0	5	0	30
	St.-Venant.	41	0	1	0	42
	Lillers.	49	1	6	1	57
	Ardres.	14	2	1	1	18
Total		940	25	78	15	1058
Arras, *N.* et *S.* non compr. la V.		208	4	7	3	222
Bapaume, non compris la ville.		178	1	13	2	194
Beaumetz.		168	1	13	5	187
Bertincourt.		247	3	11	4	265
Croisilles.		245	7	9	3	264
Marquion.		263	5	15	9	292
Pas.		189	1	6	0	196
Vimy.		265	5	15	1	286
Vitry.		234	10	19	1	264
Total		1997	37	108	28	2170
Béthune, non compris la ville.		192	3	11	3	209
Cambrin.		211	4	19	0	234
Carvin.		206	5	13	4	228
Houdain.		257	5	11	5	278
Laventie.		179	4	13	2	198
Lens, non compris la ville.		170	1	12	0	183
Lillers, non compris la ville et celle de St.-Venant.		122	4	7	2	135
Norrent-Fontes.		205	3	10	4	222
Total		1542	29	96	20	1687

NOMS des CANTONS.	NOMBRE DE MARIAGES entre				TOTAL.
	Garçons et Filles.	Garçons et veuves.	Veufs et Filles.	Veufs et veuves.	
Boulogne, non comp. la ville.	65	2	9	1	77
Calais, non compris la ville.	113	7	16	4	140
Desvres.	133	6	7	0	146
Guines.	183	4	11	2	200
Marquise.	182	5	8	1	196
Samer.	76	5	8	2	91
Total.............	752	29	59	10	850
Campagne.	192	3	7	4	206
Etaples.	103	6	1	3	113
Fruges.	157	5	4	3	169
Hesdin, non compris la ville.	125	1	9	0	135
Hucqueliers.	153	5	7	0	165
Montreuil, non comp. la ville.	170	4	13	4	191
Total.............	900	24	41	14	979
Aire, non compris la ville.	90	2	4	2	98
Ardres, non compris la ville.	159	6	10	5	180
Audruick.	176	16	10	8	210
Fauquembergue.	168	4	3	0	175
Lumbres.	214	5	12	4	235
St.-Omer, *N.*, *S.* non comp. la v.	95	2	5	0	102
Total.............	902	35	44	19	1000
Aubigny.	172	4	5	2	183
Auxi.	235	5	7	3	250
Avesnes.	231	4	7	1	243
Heuchin.	231	1	6	1	239
St.-Pol, non compris la ville.	159	5	10	2	176
Wail.	182	2	4	1	189
Total.............	1210	21	39	10	1280
RECAPITULATION PAR ARRONDISSEMENS.					
ARRAS................	2199	39	125	31	2394
BÉTHUNE..............	1719	32	113	24	1888
BOULOGNE.............	978	39	75	13	1105
MONTREUIL............	979	26	46	15	1066
ST.-OMER.............	1133	42	60	23	1258
ST.-POL..............	1235	22	46	10	1313
TOTAL GÉNÉRAL...	8243	200	465	116	9024

***ETAT** des Décès par sexes et par âges, pour 1813.*

AGES.	SEXES.	ARRONDISSEMENS. Arras.	Béthune.	Boulogne.	Montreuil.	St.-Omer.	St.-Pol.	TOTAL.
Au-dessous d'un an.	garçons.	381	269	178	193	225	159	1403
	filles.	273	288	153	163	169	96	1142
D'un à 10 ans.	garçons.	611	291	207	112	202	195	1618
	filles.	527	312	181	131	210	146	1507
De 10 à 15 ans.	garçons.	47	39	20	13	41	17	177
	filles.	42	35	15	11	33	22	158
De 15 à 20 ans.	garçons.	116	52	28	37	85	21	337
	hom. mar.	1	0	0	0	0	0	1
	veufs.	0	0	0	1	0	0	1
	filles.	63	44	25	19	43	26	220
	fem. mar.	0	1	3	1	0	0	5
	veuves.	0	0	0	1	0	0	1
De 20 à 30 ans.	garçons.	326	176	68	110	274	77	1031
	hom. m.	59	19	7	10	4	13	92
	veufs.	1	1	0	1	0	1	4
	filles.	65	46	25	50	56	46	268
	fem. m.	37	22	19	25	22	17	142
	veuves.	5	2	0	0	3	0	10
De 30 à 40 ans.	garçons.	43	35	14	18	23	21	154
	hom. m.	48	26	30	23	19	23	169
	veufs.	2	1	1	3	2	2	11
	filles.	25	11	16	8	12	10	92
	fem. m.	55	49	40	28	40	43	255
	veuves.	4	4	3	4	4	2	21
De 40 à 50 ans.	garçons.	27	17	8	8	9	8	77
	hom. m.	71	73	43	26	46	45	304
	veufs.	9	7	0	1	5	6	28
	filles.	18	13	10	3	12	8	64
	fem. m.	66	52	29	45	52	47	291
	veuves.	15	15	7	8	13	4	62
De 50 à 60 ans.	garçons.	26	26	13	11	12	17	105
	hom. m.	109	94	46	56	47	46	398
	veufs.	30	24	9	8	16	13	100
	filles.	35	17	11	8	16	15	102
	fem. m.	87	67	35	58	48	43	318
	veuves.	54	28	15	19	14	12	142

AGES.	SEXES.	ARRONDISSEMENS. Arras.	Béthune.	Boulogne.	Montreuil.	St-Omer.	St.-Pol.	TOTAL.
De 60 à 70 ans.	garçons.	27	28	8	15	11	16	105
	hom. m.	120	103	70	55	67	63	478
	veufs.	63	40	19	24	26	26	198
	filles.	45	20	15	6	20	13	115
	fem. m.	79	81	29	24	46	26	285
	veuves.	91	60	41	34	37	41	304
De 70 à 80 ans.	garçons.	21	33	11	11	17	20	113
	hom. m.	84	75	37	37	71	38	342
	veufs.	72	81	20	39	52	36	303
	filles.	34	34	12	16	35	21	152
	fem. m.	36	53	28	20	33	28	198
	veuves.	152	122	54	59	83	62	532
De 80 à 90 ans.	garçons.	19	18	5	2	10	6	60
	hom. m.	17	34	7	4	24	14	100
	veufs.	52	63	13	22	45	39	234
	filles.	12	14	3	5	18	9	61
	fem. m.	11	12	4	3	9	5	44
	veuves.	81	87	27	26	71	44	336
Au-dessus de 90 ans.	garçons.	1	1	0	0	3	0	5
	hom. m.	0	1	0	1	5	0	7
	veufs.	2	9	3	2	7	6	29
	filles.	2	3	1	0	1	0	7
	fem. m.	0	2	0	2	0	0	4
	veuves.	6	11	7	1	12	7	44
RÉCAPITULATION								
DES	garçons.	1645	985	560	530	908	557	5185
	hom. mar.	489	425	240	212	283	242	1891
	veufs.	231	229	65	101	153	129	908
	filles.	1139	837	465	400	625	422	3888
	fem. mar.	371	339	187	186	250	209	1542
	veuves.	408	329	154	152	237	172	1452
TOTAUX.....		4283	3144	1671	1581	2456	1731	14866

T

Autre État par Cantons des Décès pour l'an 1813.

NOMS des CANTONS.	NOMBRE DES DÉCÈS.						TOTAL.
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	
Arras, *Nord* et *Sud.*	635	131	58	313	75	95	1307
Bapaume.	122	44	28	101	45	40	380
Beaumetz.	106	47	19	91	27	34	324
Bertincourt.	104	55	21	108	4[illegible]	48	378
Croisilles.	128	43	20	104	40	39	374
Marquion.	141	42	23	113	35	36	390
Pas.	128	44	24	101	25	41	363
Vimy.	170	44	17	102	42	42	417
Vitry.	111	39	21	106	40	33	350
Béthune.	180	96	20	97	53	50	496
Cambrin.	98	45	39	90	53	44	379
Carvin.	158	43	29	141	41	49	461
Houdain.	75	53	34	65	34	38	299
Laventie.	76	43	22	90	29	25	285
Lens.	181	50	29	181	59	37	537
Lillers.	112	37	25	99	34	47	354
Norrent-Fontes.	105	48	31	74	36	39	333
Boulogne.	133	43	12	126	44	40	398
Calais.	137	60	13	120	57	33	420
Desvres.	66	36	14	38	21	24	199
Guines.	73	38	8	49	18	26	212
Marquise.	70	31	7	63	26	22	219
Samer.	81	32	11	69	21	9	223
Campagne.	83	23	12	55	31	22	226
Etaples.	44	40	11	40	27	21	183
Fruges.	105	41	24	77	31	31	309
Hesdin.	100	33	15	94	31	27	300
Hucqueliers.	77	40	11	59	34	30	251
Montreuil.	121	35	28	75	32	21	312

NOMS des CANTONS.	NOMBRE DES DÉCÈS.						TOTAL.
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	
Aire.	166	44	26	119	48	43	446
Ardres.	53	40	17	75	29	25	239
Audruick.	115	29	25	101	44	26	340
Fauquembergue.	78	26	17	63	30	29	243
Lumbres.	80	44	20	51	34	25	254
St.-Omer, *Nord* et *Sud*.	416	100	48	216	65	89	934
Aubigny.	57	38	25	59	27	27	233
Auxi.	96	58	30	66	32	35	317
Avesnes.	130	35	27	88	58	31	369
Heuchin.	113	33	20	73	44	25	308
St.-Pol.	92	56	11	64	23	35	281
Wail.	69	22	16	72	25	19	223
RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSMENS.							
ARRAS	1645	489	231	1139	371	408	4283
BÉTHUNE........	985	425	229	837	339	329	3144
BOULOGNE.......	560	240	65	465	187	154	1671
MONTREUIL......	530	212	101	400	186	152	1581
ST.-OMER.......	908	283	153	625	250	237	2456
ST.-POL.........	557	242	129	422	209	172	1731
TOTAL GÉNÉRAL..	5185	1891	908	3888	1542	1452	14866

PROPORTION *des Naissances, Mariages et Décès pendant l'année* 1813.

DESIGNATION DES COMMUNES, DES CANTONS ou des masses de Communes.	PROPORTION A LA POPULATION des Naissances.	Mariages.	Décès.
	Cette prop. est de	Cette prop. est de	Cette prop. est de
Opération pour les deux villes d'Arras et St.-Omer.	1 à 32	1 à 116	1 à 23
Opération pour les villes de Boulogne, Calais, Aire et Béthune.	1 à 26	1 à 85	1 à 36
Opérat. pour les six villes ci-dessus.	1 à 29	1 à 99	1 à 28
Opération pour les villes de Montreuil, Hesdin, St.-Pol, Bapaume, Ardres, St.-Venant, Lens et Lillers.	1 à 36	1 à 84	1 à 37
Opération pour les quatorze villes.	1 à 31	1 à 95	1 à 30
Opération pour les Communes rurales, les Bourgs compris, ainsi que les villes de Pernes, Etaples et Guines.	1 à 35	1 à 61	1 à 42
CANTONS. Arras, *Nord et Sud.*	1 à 30	1 à 77	1 à 25
Bapaume.	1 à 34	1 à 56	1 à 33
Beaumetz.	1 à 37	1 à 63	1 à 36
Bertincourt.	1 à 30	1 à 50	1 à 35
Croisilles.	1 à 32	1 à 54	1 à 38
Marquion.	1 à 30	1 à 53	1 à 40
Pas.	1 à 33	1 à 66	1 à 36
Vimy.	1 à 35	1 à 56	1 à 38
Vitry.	1 à 32	1 à 62	1 à 47
Béthune.	1 à 34	1 à 65	1 à 36
Cambrin.	1 à 36	1 à 67	1 à 42
Carvin.	1 à 32	1 à 67	1 à 33
Houdain.	1 à 37	1 à 48	1 à 44
Laventie.	1 à 37	1 à 72	1 à 50
Lens.	1 à 35	1 à 74	1 à 29
Lillers.	1 à 33	1 à 62	1 à 41
Norrent-Fontes.	1 à 38	1 à 57	1 à 38

	DESIGNATION DES COMMUNES, DES CANTONS ou des masses de Communes.	PROPORTION À LA POPULATION des Naissances.	Mariages.	Décès.
		Cette prop. est de	Cette prop. est de	Cette prop. est de
CANTONS.	Boulogne.	1 à 22	1 à 68	1 à 45
	Calais.	1 à 26	1 à 78	1 à 39
	Desvres.	1 à 42	1 à 68	1 à 50
	Guines.	1 à 38	1 à 61	1 à 57
	Marquise.	1 à 30	1 à 51	1 à 46
	Samer.	1 à 32	1 à 105	1 à 43
	Campagne.	1 à 38	1 à 58	1 à 53
	Étaples.	1 à 36	1 à 68	1 à 42
	Fruges.	1 à 36	1 à 76	1 à 42
	Hesdin.	1 à 38	1 à 79	1 à 45
	Hucqueliers.	1 à 38	1 à 71	1 à 47
	Montreuil.	1 à 39	1 à 60	1 à 47
	Aire.	1 à 38	1 à 82	1 à 35
	Ardres.	1 à 35	1 à 67	1 à 55
	Audruick.	1 à 27	1 à 59	1 à 36
	Fauquembergue.	1 à 40	1 à 61	1 à 44
	Lumbres.	1 à 38	1 à 64	1 à 59
	St.-Omer, (*N.* et *S.*)	1 à 35	1 à 113	1 à 30
	Aubigny.	1 à 46	1 à 60	1 à 47
	Auxi-le-Château.	1 à 41	1 à 59	1 à 47
	Avesnes-le-Comte.	1 à 38	1 à 62	1 à 41
	Heuchin.	1 à 40	1 à 49	1 à 38
	St.-Pol.	1 à 38	1 à 68	1 à 50
	Wail.	1 à 36	1 à 51	1 à 44
	RÉSULTAT PAR ARRONDISSEMENS.			
	ARRAS	1 à 32	1 à 61	1 à 34
	BÉTHUNE	1 à 35	1 à 63	1 à 38
	BOULOGNE	1 à 29	1 à 69	1 à 45
	MONTREUIL	1 à 38	1 à 68	1 à 46
	ST.-OMER	1 à 35	1 à 76	1 à 38
	ST.-POL	1 à 39	1 à 58	1 à 44
	Résultat général pour le Département	1 à 34	1 à 65	1 à 39

ETAT des Décès dans les Hospices pendant l'an, 1813.

DÉSIGNATION des HOSPICES.	DESIGNATION DES INDIVIDUS.			
	Enfans.	Malades civils.	Vieillards et infirmes.	TOTAL général.
Arras.	132	146	4	282
Bapaume.	0	9	4	13
Béthune.	1	17	0	18
Lens.	0	12	4	16
St.-Venant.	0	6	0	6
Boulogne.	82	13	5	100
Calais.	0	6	2	8
Montreuil.	8	11	1	20
Hesdin.	0	15	0	15
St.-Omer.	51	68	16	135
Aire.	0	17	15	32
Ardres.	0	0	2	2
St.-Pol.	0	0	0	0
Auxi.	0	10	0	10
TOTAL.....	274	330	53	657

AGRICULTURE.

Voyez l'Annuaire de 1814, page 446 à 515.

Suivent les Etats du produit de la récolte de 1814 et de la consommation annuelle.

PRODUIT DE LA RÉCOLTE DE 1814.

DÉSIGNATION des espèces de Grains.	DÉSIGNATION des Arrondissemens.	Quantité d'Hectares ensemencés en 1814.	Produit en hectolitres par hectar.	Produit total de la Récolte.
Froment	Arras.	16774	15	251610
	Béthune.	10550	18	189900
	Boulogne.	12335	13 ½	166241
	Montreuil.	10345	15	155175
	St.-Omer.	15500	21	325500
	St.-Pol.	16000	16	256000
Méteil	Arras.	13214	17	224638
	Béthune.	13110	20	262200
	Boulogne.	885	14 ½	12735
	Montreuil.	11320	16	181120
	St.-Omer.	3000	18	54000
	St.-Pol.	8000	18	144000
Seigle	Arras.	4709	15	70635
	Béthune.	1820	20	36400
	Boulogne.	1335	14 ½	19297
	Montreuil.	2950	17	50150
	St.-Omer.	1600	18	28800
	St.-Pol.	2771	18	49878
Orge	Arras.	6439	27	173853
	Béthune.	2980	30	89400
	Boulogne.	1185	17 ½	20612
	Montreuil.	2020	16	32320
	St.-Omer.	4000	30	120000
	St.-Pol.	2237	18	40266
Sarrasin	Béthune.	120	25	3000
Maïs et Millet	Béthune.	150	15	2250
Avoine	Arras.	14704	24	352896
	Béthune.	7900	33	260700
	Boulogne.	6842	24	164732
	Montreuil.	11420	16	182720
	St.-Omer.	9600	48	460800
	St.-Pol.	15416	19	292904
Légumes secs	Arras.	541	12	6492
	Béthune.	90	25	2250
	Boulogne.	70	12	840
	Montreuil.	63	9	567
	St.-Omer.	320	14	4480
	St.-Pol.	200	20	4000

DÉSIGNATION des espèces de Grains.	DÉSIGNATION des Arrondissemens.	Quantité d'Hectares ensemencés en 1814.	Produit en hectolitres par hectar.	Produit total de la Récolte.
Autres menus Grains. . .	Béthune.	240	22	5280
	Montreuil.	1810	6	10860
	St.-Omer.	190	14	2660
Pommes de terre. . . .	Arras.	850	205	174250
	Béthune.	1060	120	127200
	Boulogne.	45	90	4050
	Montreuil.	540	120	64800
	St.-Omer.	560	150	84000
	St.-Pol.	1500	120	180000.
RÉCAPITULATION.				
Froment.		81504	17	1344426
Méteil.		49529	18	870693
Seigle.		15185	17	255160
Orge.		18861	25	476451
Sarrasin.		120	25	3000
Maïs et Millet.		150	15	2250
Avoine.		65882	26	1714752
Légumes secs.		1284	15	18629
Autres menus Grains. . . .		2240	8	18800
TOTAL des Grains. . . .		234755	163	4712161
Pommes de Terre. . .		4555	139	634300

Récolte de 1814. — Consommation annuelle.

ARRONDISSEMENS.	QUANTITÉ DE GRAINS nécessaire à la consommation du département: Pour la nourriture des Habitans à raison de trois hectolitres par Individu.	Pour la nourriture des Animaux.	Pour les Semences.	TOTAL.
Arras.	433668	483540	119712	1036920
Béthune.	359409	290000	73926	723335
Boulogne.	228069	134985	38700	401754
Montreuil.	216525	163800	76193	456518
St.-Omer.	282000	400000	80000	762000
S.-Pol.	229389	170000	83473	482862
TOTAUX.	1749060	1642325	472004	3863389

HOSPICES.

Dans l'Annuaire de 1814 nous avons donné (*pages* 614 jusques et compris 620) une notice sur les Hospices d'Arras. Nous allons offrir cette année une notice sur ceux de St.-Omer. Nous la devons aux soins obligeans de M. le Docteur *Desmarquoi*, Membre du Jury médical et de la Légion d'honneur.

Notice sur les Hospices de St.-Omer.

On compte aujourd'hui à St.-Omer quatre établissemens essentiellement consacrés au soulagement des malades, infirmes et indigents, non compris le grand hôpital militaire dit du Collège anglais.

1.° *La Maladrerie.*

Guillaume, duc de Normandie, fonda en 1127, hors de l'enceinte de St.-Omer, du côté d'Arques, *porte de Paris*, un hospice destiné à recevoir les Lépreux, *alors les Ladres*; c'est de-là que lui vient sans doute le nom de Maladrerie qu'il a conservé et qu'il conserve encore aujourd'hui.

La maladrerie fut transférée dans l'enceinte de la ville en 1338, dans le tems des guerres de Philippe de Valois avec Edouard roi d'Angleterre.

Cet hôpital fut alors destiné à recevoir les malades des deux sexes lorsque les secours à domicile ne pouvaient plus être administrés sans danger pour les malades.

L'hôpital de St.-Louis, fondé par Jean d'Arques en 1328, a été réuni depuis la révolution, aux hospices de la Maladrerie et de St.-Jean.

2.° *L'Hospice St.-Jean.*

Dame marie Guerbois, veuve de noble homme Jean de Wilsogue, seigneur de Hollande, jetta en 1393 le premier fondement de l'hôpital St.-Jean; plusieurs de ses descendans tels que la famille de S.te-Aldegonde, les Traizegnies, continuèrent d'en être les bienfaiteurs. C'est à ces derniers que l'on doit la réédification des beaux bâtimens qui forment cet hospice.

Plusieurs chanoines de la Cathédrale de St.-Omer, et M.r

V.

Mouronval, médecin de l'hôpital, en augmentèrent le revenu, en y fondant des lits à perpétuité pour les infirmes de leurs familles.

L'hospice de St.-Jean est particulièrement consacré aux vieillards des deux sexes infirmes ou malades.

Il est formé de sept salles, dont une pour les pensionnaires, deux petites pour les malades des prisons de correction de St.-Omer, quatre pour les pauvres vieillards malades des deux sexes.

Il y a en outre plusieurs chambres séparées pour les étrangers qui desirent être soignés; on y fournit tout ce dont les malades ont besoin.

3.° *L'Hôpital général.*

En 1699, le collège dit des Bons-Enfans, fut cédé par les Chartreux (maison religieuse située à 10 minutes sud-est du mont Sithiu) à M.r de Walbelle, Evêque de St.-Omer; les lettres patentes du Roi ayant en 1701 permis cette donation, le Prélat devint le fondateur de l'hôpital général, un des plus beaux qui soit dans l'ancien Artois.

Sa destination spéciale fut d'y recevoir les orphelins et les enfans de familles indigentes: ils étaient dans les premiers tems de la fondation occupés à filer du chanvre pour les ports environnants, particulièrement du fil propre à faire les filets des pêcheurs; on les a depuis utilisés à la filature de la laine qui sert à la manufacture de bêche que l'on a établie dans cet hospice; plusieurs apprennent aussi en ville différens métiers.

Le peuple répugna long-tems à répondre aux bonnes intentions de M.r de Walbelle. L'honorable Prélat fut même obligé de quêter presque les enfans des pauvres familles pour former les bases de cet établissement. Les deux Evêques de Walbelle, successeurs de ce premier, marchèrent sur les traces de leur oncle, fondateur, augmentèrent les revenus et les bâtimens de ce bel hospice.

Les salles y sont vastes, bien aërées, elles contiennent 202 lits.

4.° *L'Hôpital Ste.-Anne.*

L'hôpital de St.e-Anne, fondé en 1509 par anne Denoyelle, Dame de Croy, existe encore. Cet hospice fut et est encore consacré à recevoir 15 vieilles femmes veuves ou vieilles filles malades ou infirmes.

Il existait d'autres établissemens dont l'origine se perd dans l'histoire des tems: les manuscrits qui restent sont illisibles, on n'en connaît l'ancienne existence que par les chartres qui rappellent leur réunion.

C'est ainsi que l'hôpital des apôtres fondé par M.r Degrenet en 1390, celui du soleil en 1319, par Guilbert de Ste.-Aldegonde, hors de l'enceinte de St.-Omer pour les pestiférés, furent transférés en 1458, et réunis aux hospices de l'Intérieur, de St.-Louis et de St.-Jean.

Le bon pasteur, St.-Adrien, furent aussi joints à ces derniers.

Enfin on retrouve encore quelques notions dans les actes de réunion des deux autres hospices, l'un dit du Cheval d'Or, l'autre de l'Ecoterie.

En 1791, le séminaire épiscopal fut érigé en hôpital militaire, et depuis un décret le conserve encore pour cette destination. A l'arrivée de la grande armée pour le camp de St.-Omer, il fut destiné à recevoir les effets de campement pour l'armée des côtes et c'est encore aujourd'hui l'objet de son emploi. On y avait transférés les militaires de l'hôpital St.-Louis.

Il est un dernier hôpital que les circonstances ont formé du vaste établissement dit le Collège anglais. Il fut ouvert en 1792, lors de la bataille d'Honscoodt, et servit de secours à la maladrerie et au petit séminaire ; il contenait 1200 malades couchés tous séparément : nos victoires éloignèrent nos ennemis et ce beau local fut délaissé de préférence à la maladrerie qui était cependant insuffisante puisqu'on ne peut placer que 150 malades.

Depuis lors un des corps de ce bâtiment a été converti en prison civile. Mais on pense qu'il eut été convenable de le laisser entièrement à usage d'hôpital en y réunissant celui de la maladrerie. Le local plus vaste et plus sain convenait parfaitement à cette destination.

La ville de St.-Omer par sa position géographique n'est pas la moins saine de la 16.e division militaire ; elle est placée sur le revers du mont Sithiu en regardant le nord et le nord-est; on lui reproche mal-à-propos d'être entourée de marais vers ce point : effectivement au 1.er apperçu de ces grandes plages d'eau, on porte le jugement d'insalubrité ; les brouillards que l'on apperçoit quelque fois, viennent confirmer cette opinion : cependant si l'on fait l'observation que les eaux qui forment ces grands lacs momentanés sont alimentés par des eaux pures et qui circulent toujours, si on reconnaît que les brouillards ne font que paraître un moment, qu'ils n'ont jamais aucune odeur d'hepar sulfurique, et que la rivière d'Aa, qui baigne la partie basse et les faubourgs nord-est de la ville, emporte bientôt ces brouillards, on rendra justice à la salubrité de la place.

Cinq larges et grandes rues traversent la ville dans sa longueur du sud-est à l'ouest par une pente assez forte, pour que la moindre pluie enlève les boues, ce qui contribue beaucoup à la salubrité de St.-Omer. Il n'est en outre presque point de maisons qui n'aient un conduit souterrain qui communique, dans chaque rue, à un égout commun qui longe toutes longues rues, pour se porter dans l'Aa. (*Extra muros.*)

Les grands hôpitaux jouissent de ce moyen de salubrité, la maladrerie excepté.

Ce n'est point le seul vice de localité reconnu à cette maison, qui, d'ailleurs, administrée par des religieuses, ne laisse rien à desirer du côté des soins donnés aux malades.

Mais cet hôpital est trop petit comparativement au nombre des malades qui y sont reçus; placé dans la partie la plus basse et la plus humide de la ville, resserré par des maisons de particuliers qui le touchent et le dominent par leur élévation, une rue toujours bruyante longe les salles; le bruit des voitures interrompt le repos des malades; enfin un ruisseau qui baigne ses murs sur les derrières, est rempli d'une eau imprégnée de miasmes délétères dont il se charge dans différentes usines de tanneries, d'amidoneries et de salines, qui sont placés au-dessus de l'hôpital.

Neuf petites salles placées par trois chaque étage, contenant ensemble 154 lits, y compris une rangée de 4 dans le milieu, forment le service militaire, 8 autres salles à la proximité de celles-ci, reçoivent 63 malades bourgeois.

Des latrines attenantes à la troisième salle de chaque étage, répandent une odeur désagréable et fatiguante pour les malades, n'ayant point de vestibules intermédiaires, et ne pouvant être vidées que par une très-petite cour en-dessous des croisées des salles; opération que l'on est obligée de renouveller tous les mois.

C'est assez pour prouver l'insalubrité de cet hospice, surtout si on le met en comparaison avec celui des anglais.

Ce vaste établissement forme le plus bel hôpital qui soit dans la 16.e divisien militaire et celles circonvoisines, il est par la forme de sa construction, par l'air, les eaux, les entours et par sa position, un des plus beaux que l'on connaisse; peut être devrait-on le prendre pour modèle si on devait en édifier, *ad hoc*: aucune maison n'en obstrue la circulation de l'air, une large rue est en avant du frontispice, il se trouve aux entours des jardins de plusieurs arpents.

Dans l'intérieur de cet établissement un vaste jardin sert de promenade aux malades.

Une grande cour indépendante du jardin est entourée d'une galerie pour la promenade en tems de pluie, cette même galerie sert à la facilité du service, et à la communication de quatre grands escaliers qui conduisent aux salles des malades.

A l'égoût, commun à toute la ville, sont particulièrement conduit les immondices de cette maison, mais un autre moyen inappréciable pour la salubrité d'un établissement qui contient encore en ce moment 1200 malades, c'est la facilité de nétoyer les latrines par un aqueduc qui vient des fortifications, et qui, par une écluse de chasse, les ballaie en un instant pour emporter le trop plein jusques hors de la ville.

D'autres conduits d'eau viennent des fontaines publiques, alimentent une pompe à la cuisine, celle de la tisanerie et de la buanderie. Sa source qui est hors de la ville, sort d'une montagne de Silice, elle sert à tous les habitans de la ville, elle est d'une très-bonne nature, et on n'aurait rien à lui reprocher, si avec un peu de dépense on éviterait qu'elle ne se trouble dans des tems d'orage.

On peut, pour la salubrité, comparer à ce dernier, l'hôpital général, il a les mêmes avantages par sa position pour la circulation de l'air, par la nature de ses eaux et par le moyen d'en éloigner toutes les immondices, sans qu'aucune espèce de miasme ne s'en dégage dans l'intérieur de l'établissement.

Après celui-ci l'hôpital St.-Jean présente des avantages : les bâtimens sont bien espacés, la circulation de l'air y est libre pour l'ensemble ; mais les quatre salles adossées aux deux étages l'une contre l'autre, ne permettent point d'établir des croisées opposées.

A cet inconvénient près, tout y est bon, les jardins, les cours sont vastes et les maisons des particuliers très-éloignées.

Les deux salles de l'hôpital Ste.-Anne sont mauvaises ; elles se ressentent de l'insouciance qui caractérise toujours l'état d'infirmité où sont les malades qu'on y reçoit.

Suit l'état de mouvement des Hospices du Département, pendant l'année 1813 *et les deux premiers trimestres de* 1814.

ÉTAT DE MOUVEMENT DES

pendant l'année 1813 *et les*

HOSPICES.	ANNÉES.	TRIMESTRES.	MALADES — Existans au premier jour du trimestre.	MALADES — Entrés dans le courant du trimestre.	MALADES — Sortis dans le trimest.	MALADES — Morts.	MALADES — Restans au dernier jour du trimestre.	VIEILLARDS INFIRMES — Existans au premier jour du trimestre.	VIEILLARDS INFIRMES — Entrés dans le courant du trimestre.	VIEILLARDS INFIRMES — Sortis dans le trimest.	VIEILLARDS INFIRMES — Morts.
ARRAS.	1813	1.er	199	297	275	59	162	42	0	0	2
		2.e	162	268	224	37	169	40	0	1	0
		3.e	169	215	219	24	141	39	2	1	0
		4.e	141	165	163	26	117	40	1	0	2
	1814	1.er	117	256	214	29	130	39	0	1	0
		2.e	130	129	124	30	105	38	5	1	0
BAPAUME.	1813	1.er	27	10	7	6	24	10	0	0	1
		2.e	24	7	4	1	26	9	0	0	2
		3.e	26	3	3	1	25	7	0	0	1
		4.e	25	7	4	1	27	6	0	0	0
	1814	1.er	27	16	11	5	27	6	0	0	0
		2.e	27	8	6	2	27	6	0	0	0
BÉTHUNE.	1813	1.er	31	27	24	5	29	0	0	0	0
		2.e	29	32	27	9	25	0	0	0	0
		3.e	25	28	28	1	24	0	0	0	0
		4.e	24	4	7	2	19	0	0	0	0
	1814	1.er	19	8	3	10	14	0	0	0	0
		2.e	14	11	1	5	19	0	0	0	0
LENS.	1813	1.er	44	46	64	6	20	8	0	0	0
		2.e	20	23	20	1	22	8	2	0	2
		3.e	22	59	48	2	31	8	0	0	1
		4.e	31	41	45	3	24	7	2	0	1
	1814	1.er	24	13	12	9	16	8	1	1	3
		2.e	16	23	17	9	15	5	0	0	0

HOSPICES DU DÉPARTEMENT,

deux I.ers *trimestres de* 1814.

ET	ENFANS TROUVÉS ET ABANDONNÉS assimilés aux Enfans trouvés					ENFANS ORPHELINS ET ABANDONNÉS				
Restans au dernier jour du trimestre.	Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.	Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.
40	345	24	0	64	305	630	16	9	8	629
39	305	21	2	18	306	629	22	24	5	622
40	306	19	3	13	309	622	18	7	5	628
39	309	37	5	17	324	628	19	21	2	624
38	324	43	6	24	337	624	21	37	2	606
42	337	26	9	23	331	606	13	85	3	531
9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	21	1	1	0	21	9	0	1	0	8
0	21	4	2	0	23	8	0	3	0	5
0	23	6	0	1	28	5	0	0	0	5
0	28	7	1	0	34	5	0	0	0	5
0	34	1	1	0	34	5	0	1	0	4
0	34	0	1	0	33	4	0	0	0	4
8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1

HOSPICES.	ANNÉES.	TRIMESTRES.	MALADES					VIEILLARDS INFIRMES.			
			Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.	Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.
ST.-VENANT.	1813	1.er	27	0	0	0	27	0	0	0	0
		2.e	27	1	6	4	24	0	0	0	0
		3.e	24	0	1	1	22	0	0	0	0
		4.e	22	0	0	1	21	0	0	0	0
	1814	1.er	21	1	1	3	18	0	0	0	0
		2.e	18	1	0	0	19	0	0	0	0
BOULOGNE.	1813	1.er	20	15	6	5	24	72	5	0	2
		2.e	24	9	9	2	22	75	3	0	0
		3.e	22	13	8	3	24	78	0	2	1
		4.e	24	4	3	3	22	75	0	1	2
	1814	1.er	22	10	5	6	21	72	1	0	9
		2.e	21	10	7	4	20	64	11	0	3
CALAIS.	1813	1.er	4	7	4	4	3	63	3	0	2
		2.e	3	4	2	2	3	64	1	0	0
		3.e	3	3	1	0	5	65	0	0	0
		4.e	5	3	2	0	6	65	0	0	0
	1814	1.er	6	1	2	1	4	65	1	0	3
		2.e	4	4	2	1	5	63	2	1	2
MONTREUIL.	1813	1.er	29	24	24	1	28	17	1	0	0
		2.e	28	22	15	6	29	18	1	0	0
		3.e	29	23	6	1	45	19	1	0	0
		4.e	45	13	6	5	49	20	0	0	1
	1814	1.er	49	20	10	4	55	19	0	0	0
		2.e	55	17	19	2	51	19	0	0	1
HESDIN.	1813	1.er	84	48	58	4	70	0	0	0	0
		2.e	70	34	88	6	10	0	0	0	0
		3.e	10	23	18	3	12	0	0	0	0
		4.e	12	27	23	2	14	0	0	0	0
	1814	1.er	14	30	29	5	12	0	0	0	0
		2.e	12	23	21	4	10	0	0	0	0

ET	ENFANS TROUVÉS ET ABANDONNÉS assimilés aux Enfans trouvés					ENFANS ORPHELINS ET ABANDONNÉS				
Restans au dernier jour du trimestre.	Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.	Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	390	43	22	28	383	85	1	2	0	84
78	383	28	6	11	394	84	2	2	4	80
75	394	25	8	17	394	80	16	2	0	94
72	394	28	3	22	397	94	0	0	0	94
64	397	36	6	15	412	94	2	1	2	93
72	412	23	2	18	415	93	1	3	0	91
64	0	0	0	0	0	63	10	2	0	71
65	0	0	0	0	0	71	2	3	0	70
65	0	0	0	0	0	70	0	0	0	70
65	0	0	0	0	0	70	6	0	0	76
63	0	0	0	0	0	76	2	3	1	74
62	0	0	0	0	0	74	0	3	2	69
18	43	8	2	5	44	68	4	5	0	61
19	44	15	0	0	59	67	0	6	0	67
20	59	5	0	1	63	61	0	0	0	61
19	63	9	0	2	70	61	1	0	0	62
19	70	3	3	1	69	62	3	0	2	63
18	69	1	1	3	66	63	0	4	2	57
0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	3

HOSPICES.	ANNÉES.	TRIMESTRES.	MALADES: Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.	VIEILLARDS INFIRMES: Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.
ST.-OMER.	1813	1.er	68	94	77	18	68	149	9	1	9
		2.e	68	86	72	19	63	148	8	1	[illegible]
		3.e	63	91	93	12	49	146	4	0	2
		4.e	49	79	59	19	50	148	1	0	1
	1814	1.er	50	115	78	31	56	148	6	0	8
		2.e	56	68	65	13	48	146	6	1	7
AIRE.	1813	1.er	16	41	32	5	20	54	5	3	3
		2.e	20	53	57	7	9	53	4	4	1
		3.e	9	48	40	1	16	52	2	0	3
		4.e	16	57	48	4	21	51	5	0	8
	1814	1.er	21	61	59	2	21	48	12	0	15
		2.e	21	60	55	4	22	45	4	4	1
ARDRES.	1813	1.er	1	2	1	0	2	4	3	0	[illegible]
		2.e	2	0	1	0	1	7	2	0	[illegible]
		3.e	1	0	0	0	1	8	1	0	[illegible]
		4.e	1	1	0	0	2	9	0	0	[illegible]
	1814	1.er	2	0	0	0	2	8	0	0	[illegible]
		2.e	2	0	0	0	2	8	0	0	[illegible]
ST.-POL.	1813	1.er	4	5	3	0	6	26	0	0	[illegible]
		2.e	6	6	4	0	8	24	0	0	[illegible]
		3.e	8	4	6	3	3	24	0	0	[illegible]
		4.e	3	5	4	0	4	24	5	0	[illegible]
	1814	1.er	4	6	4	2	4	28	0	1	[illegible]
		2.e	4	4	4	0	4	25	1	2	[illegible]
AUXI.	1813	1.er	12	22	17	7	10	0	0	0	[illegible]
		2.e	10	14	14	1	9	0	0	0	[illegible]
		3.e	9	5	10	1	3	0	0	0	[illegible]
		4.e	3	4	3	1	3	0	0	0	[illegible]
	1814	1.er	3	9	6	3	9	0	0	0	[illegible]
		2.e	9	0	1	0	8	0	0	0	[illegible]

ET	ENFANS TROUVÉS ET ABANDONNÉS assimilés aux Enfans trouvés.					ENFANS ORPHELINS ET ABANDONNÉS				
Restans au dernier jour du trimestre.	Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.	Existans au premier jour du trimestre	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.
148	146	28	2	11	161	270	7	4	1	272
146	161	23	3	10	171	272	11	21	1	261
148	171	40	4	13	194	261	15	11	1	264
148	194	24	6	14	198	264	7	10	0	261
146	198	32	1	21	208	261	7	10	2	256
144	208	18	7	14	205	256	14	23	0	247
53	0	0	0	0	0	85	0	3	0	82
52	0	0	0	0	0	82	0	4	0	78
51	0	0	0	0	0	78	0	1	0	77
48	0	0	0	0	0	77	0	8	0	69
43	0	0	0	0	0	69	15	24	0	60
42	0	0	0	0	0	60	8	2	0	66
7	0	0	0	0	0	14	0	2	0	12
8	0	0	0	0	0	12	0	0	0	12
9	0	0	0	0	0	12	1	0	0	13
8	0	0	0	0	0	13	1	1	0	13
8	0	0	0	0	0	13	0	3	0	10
8	0	0	0	0	0	10	0	1	1	8
24	19	0	0	0	19	0	0	0	0	0
24	19	0	0	0	19	0	0	0	0	0
24	19	0	0	0	19	0	0	0	0	0
28	19	2	0	0	21	0	0	0	0	0
22	21	0	3	0	18	0	0	0	0	0
24	18	0	2	0	16	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

HOSPICES.	ANNÉES.	TRIMESTRES.	MALADES					VIEILLARDS INFIRMES			
			Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.	Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.
ST.-OMER.	1813	1.er	68	94	77	18	68	149	9	1	9
		2.e	68	86	72	19	63	148	3	1	4
		3.e	63	91	93	12	49	146	4	0	2
		4.e	49	79	59	19	50	148	1	0	1
	1814	1.er	50	115	78	31	56	148	6	0	8
		2.e	56	68	63	13	48	146	6	1	7
AIRE.	1813	1.er	16	41	32	5	20	54	5	3	3
		2.e	20	53	57	7	9	53	4	4	1
		3.e	9	48	40	1	16	52	2	0	3
		4.e	16	57	48	4	21	51	5	0	8
	1814	1.er	21	61	59	2	21	48	12	0	17
		2.e	21	60	55	4	22	43	4	4	2
ARDRES.	1813	1.er	1	2	1	0	2	4	3	0	0
		2.e	2	0	1	0	1	7	2	0	1
		3.e	1	0	0	0	1	8	1	0	0
		4.e	1	1	0	0	2	9	0	0	1
	1814	1.er	2	0	0	0	2	8	0	0	0
		2.e	2	0	0	0	2	8	0	0	0
ST.-POL.	1813	1.er	4	5	3	0	6	26	0	0	2
		2.e	6	6	4	0	8	24	0	0	0
		3.e	8	4	6	3	3	24	0	0	0
		4.e	3	5	4	0	4	24	5	0	1
	1814	1.er	4	6	4	2	4	28	0	1	2
		2.e	4	4	4	0	4	25	1	2	0
AUXI.	1813	1.er	12	22	17	7	10	0	0	0	0
		2.e	10	14	14	1	9	0	0	0	0
		3.e	9	5	10	1	3	0	0	0	0
		4.e	3	4	3	1	3	0	0	0	0
	1814	1.er	3	9	6	3	9	0	0	0	0
		2.e	9	0	1	0	8	0	0	0	0

ET	ENFANS TROUVÉS ET ABANDONNÉS assimilés aux Enfans trouvés.					ENFANS ORPHELINS ET ABANDONNÉS				
Restans au dernier jour du trimestre.	Existans au premier jour du trimestre.	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.	Existans au premier jour du trimestre	Entrés dans le courant du trimestre.	Sortis dans le trimest.	Morts.	Restans au dernier jour du trimestre.
148	146	28	2	11	161	270	7	4	1	272
146	161	23	3	10	171	272	11	21	1	261
148	171	40	4	13	194	261	15	11	1	264
148	194	24	6	14	198	264	7	10	0	261
146	198	32	1	21	208	261	7	10	2	256
144	208	18	7	14	205	256	14	23	0	247
53	0	0	0	0	0	85	0	3	0	82
52	0	0	0	0	0	82	0	4	0	78
51	0	0	0	0	0	78	0	1	0	77
48	0	0	0	0	0	77	0	8	0	69
43	0	0	0	0	0	69	15	24	0	60
42	0	0	0	0	0	60	8	2	0	66
7	0	0	0	0	0	14	0	2	0	12
8	0	0	0	0	0	12	0	0	0	12
9	0	0	0	0	0	12	1	0	0	13
8	0	0	0	0	0	13	1	1	0	13
8	0	0	0	0	0	13	0	3	0	10
8	0	0	0	0	0	10	0	1	1	8
24	19	0	0	0	19	0	0	0	0	0
24	19	0	0	0	19	0	0	0	0	0
24	19	0	0	0	19	0	0	0	0	0
28	19	2	0	0	21	0	0	0	0	0
22	21	0	3	0	18	0	0	0	0	0
24	18	0	2	0	16	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ETAT supplémentaire des Legs et donations faits aux Hospices.

Désignation des Hospices et des Bureaux de bienfaisance.	NOMS des DONATEURS.	DATES des DONATIONS.	DÉSIGNATION DES LEGS OU DONATIONS. Immeubles	Rentes	Argent et Meubles
					f. c.
Aux hospices d'Arras. . .	Vaillant, marie-jean-ne-gabriël.	6 juill. 1806	0	0	200
Aux hosp. de St.-Omer. .	Lefrançois-Dryonville	19 juill. 1809	0	0	61 22
Hospices des Bleuettes de la v. d'Aire.	la V.e Dorsimont	29 août 1810	0	0	6911 91
Hosp. de S.te-Agnès d'Arr.	Lefebvre, ursule	14 oct. 1813	0	0	100
Aux Orphelins d'Arras.	Arnoust, pierre-ant.	23 avril 1814	0	0	300
Hosp. de St.-Pol.	Deruelle, paul	26 nov. 1814	moitié de maison estimée 125 fr.	0	

ETAT supplémentaire des Legs et donations faits aux Bureaux [de] bienfaisance.

Wailly.	Deransart, félix	6 avril 1811	0	0	242 62
Berles-au-Bois.	Deslyons, flavie.	19 avril 1811	0	18	0
Locon.				24	0
Audruick.	Declercq, jean-franç.	27 nov. 1811	0	0	300
Oye. Marck.	la V.e De Comerfort	20 mars 1812	0	600	2/3 aux pau[vres] d'Oye. 1/3 à ceux [de] Marck.
Hendecourt-lez-Caguic.	Scribe, charl.-joseph	27 août 1812	6 boistel. de terre	0	0
Drocourt.	Degavrelle, jean-hug.	7 janv. 1814	0	0	10 ras. de [b...] et 5 de sei[...]
Bourthes. Campagne-lez-Boulonn.	Carpentier, marie	25 mai 1814	0	0	les habille[...] de lad. Dame 2 hect. de bl[...] 2 hect. de bl[...]
Samer.	Sauvage, jacques-antoine	1.er juin 1814	0	0	800
Hesd. l'abbé.					300
Isques.					200
Haudinques.					150

COMMERCE.

Voyez l'annuaire de 1814 pages 520 jusques et compris 581, pour le tableau des Foires voyez le calendrier du présent annuaire.

État des quantités de Grains vendues sur les principaux Marchés du Département du Pas-de-Calais, pendant l'année 1814.

Désignation des Marchés.	Trimestres.	Quantités d'hectolitres vendues.				
		Froment.	Méteil.	Seigle.	Orge.	Avoine.
Arras	1.er	24212	11433	5728	24850	11646
	2.e	17841	8774	6774	30286	19117
	3.e	29365	14219	22989	27127	17618
	4.e	34502	17358	27894	44651	23855
Totaux		105920	51784	63385	126914	72236
Béthune	1.er	6462	3105	1440	2220	10900
	2.e	3020	1128	522	2380	8550
	3.e	3340	1357	1630	933	4700
	4.e	5160	1890	1390	930	6050
Totaux		17982	7480	4982	6463	30200
Boulogne	1.er	11024	578	24	0	1060
	2.e	8256	686	24	52	1748
	3.e	699	872	666	0	1076
	4.e	9956	702	462	0	1018
Totaux		36228	2838	1176	52	4902
Calais	1.er	5592	418	282	755	2466
	2.e	4223	300	289	649	2140
	3.e	3332	210	294	344	1593
	4.e	6488	296	395	415	1736
Totaux		19635	1224	1260	2163	7935

Désignation des Marchés.	Trimestres.	QUANTITÉS D'HECTOLITRES VENDUES. Froment.	Méteil.	Seigle.	Orge.	Avoine.
Montreuil.	1.er	2125	2082	269	365	577
	2.e	2436	2658	401	440	1745
	3.e	2391	2742	606	250	1065
	4.e	3081	3169	746	401	2125
Totaux.....		10035	10651	2022	1456	5512
Hesdin....	1.er	2251	4423	299	931	1076
	2.e	1893	3730	968	842	2415
	3.e	1834	3617	1404	728	1798
	4.e	2064	3738	1578	894	1677
Totaux.....		8042	15508	4249	3395	6966
St.-Omer..	1.er	2090	339	245	370	1120
	2.e	2200	380	290	470	2100
	3.e	2150	435	340	405	1110
	4.e	2820	550	360	680	1350
Totaux.....		9260	1704	1235	1925	5680
Aires.....	1.er	2873	385	616	1987	924
	2.e	3032	130	518	2686	1476
	3.e	2746	228	1012	995	893
	4.e	5307	221	1141	2820	1732
Totaux.....		13958	964	3287	8488	5025
St.-Pol...	1.er	1145	1290	0	0	415
	2.e	945	990	0	0	394
	3.e	1065	1210	17	0	330
	4.e	1260	1435	72	0	527
Totaux.....		4415	4925	89	0	1667
Total général *pour le Département.*		225473	97078	71685	150856	140123

État des Prix moyens des Grains vendus sur les Marchés des Chefs-lieux d'Arrondissement, pendant l'année 1814.

DÉSIGNATION des Marchés.	ESPÈCES de GRAINS.	PRIX MOYENS du 1.er Trimestre.		du 2.e Trimestre.		du 3.e Trimestre.		du 4.e Trimestre.		de l'Année.	
		f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.
ARRAS.	Froment....	12	61	15	13	14	43	15	53	14	42
	Méteil	11	23	13	81	13	4	14	8	13	4
	Seigle	6	96	8	97	8	30	10	42	8	65
	Orge.......	5	42	6	77	6	29	7	85	6	56
	Avoine......	2	81	4	59	4	25	4	57	4	5
BÉTHUNE.	Froment....	15	22	17	51	17	62	19	58	17	48
	Méteil......	11	30	13	28	13	75	15	1	13	33
	Seigle.....	7	75	9	16	8	74	10	49	9	3
	Orge.......	5	80	6	47	6	55	7	92	6	68
	Avoine.....	4	2	5	76	5	85	5	66	5	32
BOULOGNE.	Froment....	12	61	14	1	15	39	15	56	14	39
	Méteil.,....	10	11	11	10	11	78	12	5	11	26
	Seigle......	7	75	7	87	8	55	9	83	8	50
	Orge.......	7	75	7	25	8	0	9	12	8	3
	Avoine.....	4	44	6	25	6	97	6	64	6	7
MONTREUIL.	Froment....	11	50	12	51	13	47	13	92	12	85
	Méteil......	8	98	10	11	10	76	11	19	10	26
	Seigle.....	6	33	6	97	7	10	8	59	7	19
	Orge.......	5	79	6	29	6	30	7	17	6	58
	Avoine......	4	39	6	37	7	3	6	55	6	9
ST.-OMER.	Froment...	11	50	12	51	15	77	16	97	14	18
	Méteil......	8	98	10	11	12	39	13	29	11	19
	Seigle......	6	33	6	97	8	28	10	59	8	4
	Orge.......	5	79	6	29	8	1	8	94	7	26
	Avoine.....	4	39	6	37	6	42	6	26	5	86
ST.-POL.	Froment....	11	36	13	29	13	39	14	23	13	7
	Méteil......	9	44	10	92	11	47	12	33	11	4
	Seigle......	0		0		7	75	8	66	8	20
	Orge.......	0		0		0		0		0	
	Avoine......	3	25	5	1	5	71	5	18	4	79

***État** des Prix moyens des Comestibles et Combustibles, des Foins, de la Paille, etc. dans le courant de l'année 1814.*

Arrondissemens.	Désignation des denrées.	Indication si les prix sont désignés au kilogramme, à l'hectolitre, au litre, etc.	Prix moyens du 1.er Trimestre. f.	c.	du 2.e Trimestre. f.	c.	du 3.e Trimestre. f.	c.	du 4.e Trimestre. f.	c.
ARRAS.	Pain blanc	le kilogr.	0	30	0	33	0	33	0	35
	Pain bis	idem.	0	21	0	24	0	24	0	26
	Viande	id.	1	0	1	0	1	0	1	0
	Porc	id.	1	15	1	7	1	20	1	27
	Beurre	id.	1	53	1	71	1	78	2	17
	Foin	le quint. m.	4	0	4	0	4	0	4	33
	Paille	id.	2	53	2	60	2	97	3	0
	Bois de chêne	le stère.	14	50	14	8	14	0	14	88
	Bois de hêtre	id.	14	75	14	50	14	50	15	0
	Bois blanc	id.	10	50	11	0	11	0	11	33
	Charbon de bois	l'hectolitre.	2	75	2	75	3	50	3	50
	Charbon fossile	id.	3	8	2	88	2	67	2	87
BETHUNE.	Pain blanc	le kilogr.	0	43	0	51	0	50	0	57
	Pain bis	id.	0	21	0	24	0	25	0	27
	Viande	id.	0	93	0	93	0	93	0	93
	Porc	id.	1	20	1	20	1	20	1	20
	Pommes de terr.	l'hectolitre.	2	50	1	58	2	50	2	75
	Beurre	le kilogr.	1	50	1	50	1	50	1	60
	Foin	le quint. m.	3	60	5	7	5	25	4	80
	Paille.	id.	2	80	2	80	2	70	2	60
	Bois de hêtre.	le stère.	23	20	22	67	23	0	23	0
	Bois blanc	id.	20	0	19	33	18	54	20	0
	Charbon de bois	l'hectolitre.	6	50	6	33	4	90	3	0
	Charbon fossile	id.	2	50	2	67	2	30	2	0
BOULOGNE.	Pain blanc	le kilogr.	0	34	0	35	0	37	0	40
	Pain bis	id.	0	24	0	23	0	25	0	26
	Viande	id.	0	86	0	90	0	93	0	93
	Porc	id.	1	40	1	10	1	20	1	18
	Pommes de terr.	l'hectolitre.	1	50	1	40	3	58	3	60
	Beurre	le kilogr.	1	70	1	84	1	40	1	80
	Foin	le quint. m.	3	60	4	40	4	0	3	75
	Paille	id.	3	0	3	60	3	0	3	5
	Bois de chêne	le stère.	14	0	14	0	14	0	14	0
	Bois de hêtre	id.	17	0	17	0	17	0	17	0

ARRONDISSEMENS.	DÉSIGNATION des DENRÉES.	INDICATION si les prix sont désignés au kilogramme, à l'hectolitre, au litre, etc.	PRIX MOYENS du 1.er Trimestre.		du 2.e Trimestre.		du 3.e Trimestre.		du 4.e Trimestre.	
			f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.
S. de Boul.	Bois blanc	le stère.	12	0	12	25	12	0	12	0
	Charbon de bois	l'hectolitre.	2	50	2	70	2	75	2	70
	Charbon fossile	*id.*	3	75	3	40	3	75	3	0
MONTREUIL.	Pain blanc	le kilogr.	0	27	0	28	0	30	0	32
	Pain bis	*id.*	0	15	0	17	0	18	0	16
	Viande	*id.*	0	85	0	83	0	85	0	80
	Porc	*id.*	1	20	1	10	1	0	1	20
	Pommes de terr.	l'hectolitre.	1	55	2	0	2	20	2	50
	Beurre	le kilogr.	1	40	1	33	1	60	1	70
	Foin	le quint. m.	1	50	2	81	3	73	3	20
	Paille	*id.*	1	50	2	81	3	20	2	40
	Bois de chêne	le stère.	9	58	10	0	10	0	10	17
	Bois de hêtre	*id.*	11	17	11	0	11	0	11	17
	Bois blanc	*id.*	8	58	9	0	9	0	9	17
	Charbon de bois	l'hectolitre.	2	50	2	50	2	50	2	50
	Charbon fossile	*id.*	5	0	5	0	5	0	5	0
ST.-OMER.	Pain blanc	le kilogr.	0	27	0	29	0	31	0	34
	Pain bis	*id.*	0	20	0	23	0	24	0	25
	Viande	*id.*	1	0	0	95	0	96	1	6
	Porc	*id.*	1	15	1	0	1	5	1	5
	Pommes de terr.	l'hectolitre.	2	10	2	2	2	23	2	75
	Beurre	le kilogr.	1	30	1	35	1	50	2	20
	Foin	le quint. m.	4	10	4	64	4	60	4	62
	Paille	*id.*	3	45	3	64	3	37	3	82
	Bois de chêne	le stère.	10	58	11	60	12	51	14	42
	Bois de hêtre	*id.*	13	42	13	21	14	8	15	67
	Bois blanc	*id.*	9	41	10	54	10	33	11	92
	Charbon de bois	l'hectolitre.	5	0	5	54	5	57	6	46
	Charbon fossile	*id.*	3	41	3	64	3	61	3	95
ST.-POL.	Pain blanc	le kilogr.	0	30	0	31	0	32	0	32
	Pain bis	*id.*	0	17	0	18	0	19	0	21
	Viande	*id.*	0	84	0	91	0	90	0	90
	Porc	*id.*	0	95	1	0	1	2	1	6
	Beurre	*id.*	1	30	1	29	1	42	1	65
	Foin	le quint. m.	3	5	4	56	3	79	4	67
	Paille	*id.*	2	30	3	30	2	68	3	8

TRAVAUX

TABLEAU présentant la sous-répartition détaillée des fonds intérieure et des Ports maritimes de

DÉSIGNATION DES ROUTES SUIVANT LA CLASSIFICATION GÉNERALE.	EMPLOI Grosses réparations.	
Routes de 1.re Classe.	fr.	c.
N.° 1. Route de Paris à Calais...............	776	23
Routes de 2.e Classe.		
N.° 17. Route de Paris à Dunkerque...........	232	10
N.° 18. Route de Paris à Lille et à Menin.......	0	0
Routes de 3.e Classe.		
N.° 28. Route du Hâvre à Lille..............	332	31
N.° 31. —— de Rouen à St.-Omer............	0	0
N.° 32. —— de Rouen à Valenciennes et à Mons	0	0
N.° 43. —— de Château-Thierry à Béthune....	0	0
N.° 49. —— de Mézières à Montreuil.........	0	0
N.° 50. —— de Bouchain à Calais............	4962	42
N.° 53. —— de Douai à Arras.............	0	0
N.° 54. —— de St.-Pol à Lille et à Bruxelles....	0	0
N.° 55. —— de Lille à Boulogne.............	2072	87
N.° 62. —— de Calais à Bergues et à Ypres...	49	50
TOTAUX....................	8425	43

ROUTES

N.° 1. Route de Montreuil à Boulogne.........	0
N.° 2. —— de Marquise à Ardres...........	0
N.° 3. —— de Calais à Marquise.........	0
N.° 4. —— de Boulogne à Desvres..........	0
N.° 5. —— de Fruges à Hazebrouck.....	0
N.° 6. —— de Wizernes à Setques.........	0
N.° 7. —— de la Recousse à Bourbourg.....	0
—— d'Arras à St.-Laurent..........	0

PUBLICS.

accordés pour les services des Ponts et Chaussées de la navigation commerce, pendant la campagne de 1814.

APPROUVÉ DES FONDS ACCORDÉS POUR 1814.								TOTAL DES FONDS accordés et des dépenses autorisées pour chaque route en 1814.	
Construction de Bornes cantonnales et départementales.		Plantations au compte du Gouvernement.		Emploi de Matériaux et entretien à la charge des cantonniers.		Fournitures des Matériaux destinés à l'entretien des Routes.			
fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
514	95	675	0	9793	49	35740	33	47500	0
501	13	2851	85	5439	73	14175	19	23200	0
0	0	0	0	333	61	1166	39	1500	0
607	64	4688	62	6473	90	40897	53	53000	0
552	25	1312	43	4634	97	10500	35	17000	0
328	82	1583	46	2268	62	8627	10	12800	0
496	66	3193	35	5362	19	24947	80	34000	0
406	54	4106	07	6836	38	11751	01	23100	0
579	13	3893	57	12094	19	46970	69	68500	0
300	77	541	50	2185	81	9971	92	13000	0
354	65	0	0	2707	14	5438	21	8500	0
449	86	512	93	4945	37	17018	97	25000	0
276	06	9	45	2450	0	18214	99	21000	0
5360	46	23368	23	65525	40	245420	48	348100	0
DÉPARTEMENTALES.									
0		0		1140	0	8000	0	9140	0
0		0		756	0	7344	0	8100	0
0		0		504	0	6532	77	7036	77
0		0		504	0	5855	40	6359	40
0		0		1728	0	7500	0	9228	0
0		0		432	0	1800	0	2232	0
0		0		864	0	5440	0	6304	0
0		0		0	0	1599	83	1599	83
				5728	0	44872	0		
TOTAL GÉNÉRAL........................								390100	0

SERVICE DE LA NAVIGATION.

DESIGNATION SOMMAIRE des dépenses à faire SUR LES RIVIÈRES ET CANAUX de Navigation.	Montant des Fonds accordés et des dépenses autorisées en 1814.	
Rivière de la Scarpe.	fr.	c.
Réparations extraordinaires et urgentes aux digues, suivant autorisation du 21 février et 30 mai 1814, ci..........................	200	64
Elargissement et renforcement des digues entre Pelves et Biache, et entre Biache et Corbehem, suivant adjudication approuvée le 10 novembre 1813, ci..........................	7930	73
Abbaissement du radier de l'écluse de Brébières, suivant projet du 22 août 1814, ci...	2416	52
Construction d'un pont volant pour la manœuvre de l'écluse de Brébières, ci............	1114	06
Réparation du pont-levis de Blangy, d'après un projet du 24 août 1814, ci...............	107	71
Reconstruction du radier sous la porte aval de l'écluse de Corbehem, suivant projet du 10 septembre 1814, ci..........................	2580	59
Curage annuel d'après le bail approuvé le 21 octobre 1812, ci..........................	3170	78
Chemin de hallage, entre Athies et Fampoux..	350	0
Rivière d'Aa.		
Réparations aux digues et chemins de hallage, suivant adjudication du 24 janvier 1814, ci...	5227	47
Canal de Calais.		
Réconstruction du bac du fort Rebut, suivant projet approuvé le 23 septembre 1814, ci...	486	0
Somme à valoir pour salaires de piqueurs, gardes-canaux, gardes-dunes, éclusiers, pontonniers et autres agens du service de la navigation...	16901	50
Total général..........................	40486	0

SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

DESIGNATION SOMMAIRE des Travaux autorisés pendant la campagne de 1814.			SOMMES accordées pour 1814.	
Port de Calais.				
Continuation des travaux d'agrandissemens du bassin du paradis, suivant adjudication approuvée le 30 décembre 1811, ci	fr. 60000	c. 0	fr.	c.
Réparation et entretien des jetées en charpente, suivant projet approuvé le 19 avril 1814, ci	6000	0	101000	0
Rétablissement de l'ancienne jetée en fassinage, à l'extrémité de la jetée, et en charpente, ci	35000	0		
Port de Boulogne.				
1.° Réparation de l'avant radier de l'écluse de chasse, ci	1629	50		
2.° Réparation du fanal et entretien des signaux, ci	358	56	2227	65
3.° Eclairage du fanal, pendant le 3.e trimestre de 1814, ci	239	59		
Salaires.				
Somme à valoir pour salaire, ci			1130	91
TOTAL GÉNÉRAL des fonds accordés pour le service des Ports, exercice 1814			104358	56

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Aux termes de l'ordonnance royale du 17 février 1815, il y aura une Université à Douai pour les trois départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

NOMS DES ÉLÈVES BOURSIERS *au Lycée d'Amiens à la charge des Villes du Pas-de-Calais.*

BOURSES ENTIÈRES.

Corne, alphonse-sophie-joseph, né à Arras, Ansart, polydore-ismène, *id.*	pour la ville d'Arras.

Wissocq, horace, né à Boulogne, pour la ville de Boulogne.
Lamarle, adolphe-dominique-gabriel-gustave, né à St-Pierre-lez-Calais, pour la ville de Calais.
Lefranc, alexandre-émile, né à St-Omer, pour la ville de St.-Omer.

TROIS QUARTS DE BOURSES.

Leducq, henri, né à Arras, Cochet, louis-benjamin, *id.* Godart, pierre paul, *id.*	pour la ville d'Arras.

Dujardin, alexandre cécilien, né à Béthune, pour la ville de Béthune.

Wissocq, paul-émile, né à Boulogne, Fontaine, auguste-édouard, *id.* Sauvage, nicolas, *id.*	pour la ville de Boulogne.

Vincent, alexandre-joseph-hidulphe, né à Hesdin, pour la ville d'Hesdin.

Duplessis, jules-joseph, né à Arras, Thomas, né à St.-Omer, Cadart, ferdinand-joseph, né à Hesdin, Baré, pierre-françois-marie, né à Puiseau (Loiret), domicilié à Hesdin, Leuillieux, pierre-louis-placide, né à St.-Omer, Loisel, prosper-françois-constant, né *id*,	pour la ville de St.-Omer.

DEMI - BOURSES.

Ansart, sélim-athénodore, né à Arras, Boniface, louis-césar, *id.* Parmentier emmanuel-joseph, *id.*	pour la ville d'Arras.
Valois, alexis-marie-théod.-léon, né à Boulogne. Dubron, jean-baptiste-joseph, né à Capelle-Fermont, arrondissement de St-Pol, Leducq, léandre-théodore, né à Duisans, canton d'Arras (Nord),	pour la ville de Boulogne.
Ledru, pierre-valentin-césar, né à Duisans, Leger, né à Montreuil,	pour la ville de Calais.
Bellet, françois, né à Arras, pour la ville de Montreuil.	
Delalleau, adulp.-marie-florim.[d]. né à Hesdin. Moulin, jacques-antoine-félix, né à Montreuil, Baudens, édouard - auguste, né à Aire, Thomas, célestin-laurent-édouard., *id.*	pour la ville d'Aire.

ÉTAT numérique, par Cantons, des Instituteurs primaires et particuliers.

NOMS des CANTONS.	NOMBRE D'INSTITUTEURS Communaux.	Particuliers	NOMBRE DE COMMUNES qui sont encore sans Instituteurs.
Arras, *Nord.*	13	19	2
Arras, *Sud.*	7	0	2
Bapaume.	20	3	3
Beaumetz.	28	1	0
Bertincourt.	12	8	3
Croisilles.	23	2	1
Marquion.	18	3	0
Pas.	21	4	0
Vimy.	26	9	2
Vitry.	24	3	3
Béthune.	16	6	0
Cambrin.	19	7	0
Carvin.	10	4	0
Houdain.	27	5	2
Laventie.	9	2	0
Lens.	17	4	4

NOMS des CANTONS.	NOMBRE D'INSTITUTEURS		NOMBRE DE COMMUNES qui sont encore sans Instituteurs.
	Communaux.	Particuliers	
Lillers.	10	3	0
Norrent-Fontes.	28	4	2
Boulogne.	6	9	1
Calais.	13	5	1
Desvres.	21	2	2
Guines.	14	4	0
Marquise.	18	1	2
Samer.	17	7	1
Campagne.	20	0	3
Etaples.	16	2	0
Fruges.	19	1	3
Hesdin.	19	5	2
Hucqueliers.	21	1	1
Montreuil.	25	6	1
Aire.	18	6	2
Ardres.	18	3	2
Audruick.	13	1	0
Fauquembergue.	19	2	2
Lumbres.	32	3	2
St.-Omer, *Nord.*	5	9	2
St.-Omer, *Sud.*	6	1	2
Aubigny.	26	0	4
Auxi.	27	5	2
Avesnes.	28	2	5
Heuchin.	30	2	0
St.-Pol.	37	1	3
Wail.	22	1	0

RÉCAPITULATION.

ARRAS............	192	52	16
BÉTHUNE...........	136	35	8
BOULOGNE........	89	28	7
MONTREUIL.......	120	15	10
ST.-OMER.........	111	25	12
ST.-POL..........	170	11	14
TOTAL GÉNÉRAL.	818	166	67

NOTA. Il existe à Boulogne et St.-Omer des écoles tenues par des Frères de la doctrine chrétienne.

ADMINISTRATION RELIGIEUSE.

DIOCÈSE D'ARRAS.

ÉVÊCHÉ.

M, *Hugues-Robert-Jean-Charles* DE LA TOUR-D'AUVERGNE-LAURAGUAIS ; né à Auzeville, département de la Haute-Garonne, le 14 août 1768 ; nommé Evêque d'Arras, le 9 avril 1802 ; sacré le 16 mai suivant ; installé le 5 juin, même année.

Vicaires généraux titulaires.

M. *Denissel.* | M. *Derlencourt.*

Vicaires généraux honoraires.

M. *Dupont.*
M. *Lefebvre.*
M. *De Barsse.*

Secrétariat de l'Evêché à Arras.

M. *Crépieux*, Secrétaire-général, Chanoine.
M. *Herbet*, Secrétaire partic. bénéficier de la Cathédrale.

Secrétariat de l'Evêché à St.-Omer.

M. *Coyecque*, Vicaire-général d'Arras.
M. *Deron*, Secrétaire.

Secrétariat de l'Evêché à Boulogne.

M. *Mathon*, Vicaire-général d'Arras.
M. *Delattre*, Secrétaire.

Officialité du Diocèse.

Official, M. *Lefebvre*, Chan.
Promoteur, M. *Dupont*, Chan.
Greffier, M. *Crépieux*, Chan.

CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE.

(*Notre-Dame et St.-Vaast.*)

MM.
Denissel, Prévôt.
Lallart, ancien Abbé de Marchiennes, Doyen.
Duchastelet, Secrétaire du Chapitre, Ecolâtre.

MM.
Gosse-d'Ostrel, Archidiacre de St.-Omer.
Mouronval, grand-Chantre.
Morel, Archidiacre d'Arras.
Lefebvre.

MM.
Dehamel-Bellenglise.
Pelletier, Archi-Prêtre de la Cathédrale.

MM.
Crépieux, Secrétaire-général de l'Évêché.
De la Pomélie.

Chanoines honoraires.

MM.
Bultez, Archidiacre de Boulogne.
Lallart-Delebucquière, Théologal et Trésorier.
Lallart, ancien Abbé de Marchiennes.
Oblin, ancien abbé de Dommartin.
Asselin, Curé d'Aire.
Covecque, Vicaire-général à St.-Omer.
Dupont.
D'Haudoir-Daigreville.
Plaisant du Château, Proviseur du Lycée de Douai.
Quarré de Boiry, aîné, grand Pénitencier.
Quarré de Boiry, d'Hersin.
Legentil, Desservant de St.-Charles, d'Arras.
De Lassus, l'aîné.
De Lassus, junior.
Doudan.
De Valicourt.
Tribou, Curé de Calais.
Dolez, Grand-Maître des Cérémonies du Clergé.

MM.
Rambure, Curé d'Arras (sud), St.-Nicolas.
Mathon, Vicaire-général, à Boulogne.
Debret, Curé, Grand Doyen de l'arrondissem. de St.-Pol.
Godefroy, Curé, Grand Doyen de l'arrond.t de Montreuil.
Dupont, ancien Chanoine de Boulogne.
Compiègne, Supérieur du grand Séminaire.
De Barsse, Desservant de S.-Etienne.
Joncqué, Curé de Carvin.
De Laurétan, Curé d'Audruick.
Delétoille, Curé de Béthune.
Rifflart, ancien Chanoine de Béthune.
Joly, ancien Chanoine d'Aire.
Beugin, ancien Chanoine de St.-Omer.
Dufour, Curé Doyen de Lillers.
Ducrocq, Dess. de St.-Denis.

Bénéficiers de la Cathédrale.

MM.
Lourdel, Sous-Chantre.
Lemaire, Sous-Pénitencier.
Becquet.
Hocquet.
St.-Jean.

MM.
Levifve.
Lestiboudois, Sacristain, Maître des Cérémonies particul.
Herbet, Porte-Mître.
Occis, Bénéficier secondaire.

Quatre Chantres. — 2 Basses-tailles. — 2 Hautes-contres. — 2 Serpentistes. — 1 Basson. — 1 Contre-basse. — 2 Basses.

1 Organiste. — 1 Maître de Musique. — 8 Enfans de Chœur, — quatre Clercs pour le service des Messes et du Chœur.

Fabrique de la Cathédrale.

MM. *Denissel*, Président. *Gosse-d'Ostrel.*
Lallart-Delebucquière. *Lefebvre*, Secrétaire.
Pelletier. *Dolez*, Trésorier.

Grand Séminaire du Diocèse.

MM. *Compiègne*, Supérieur.
Dupont. } Directeurs.
Dazin. }
Fourdinier, Directeur supléant.

Commission pour les Bourses du Séminaire.

MM. *Denissel*, Président. *Dorlencourt*, *Compiègne*, *Crépieux*, *Herbet*, Secrétaire.

Petit Séminaire à St.-Omer.

MM. *Joycz*, Supérieur, *Decroix*, l'aîné, Directeur, *Pilain* et *Herbet*, idem.

Archidiaconés

Grand Archidiaconé d'Arras, qui comprend les arrondissemens civils d'Arras et de St.-Pol;

M. *Morel*, Grand Archidiacre.

Archidiaconé de St.-Omer, qui comprend les arrondissemens civils de St.-Omer et de Béthune;

M. *Gosse-d'Ostrel*, Archidiacre.

Archidiaconé de Boulogne, qui comprend les arrondissemens civils de Boulogne et de Montreuil;

M. *Bultez*, Archidiacre.

Archiprêtré de l'arrondissement d'Arras.

M. *Pelletier*, Archiprêtre.

Grands Décanats des cinq autres arrondissemens civils.

St.-Pol, M. *Debret*, Grand Doyen.
St.-Omer, M. *Coyecque*, Grand Doyen.
Béthune, M. *Delétoile*, Grand Doyen.
Boulogne, M. *Mathon*, Grand Doyen.
Montreuil, M. *Godefroy*. Grand Doyen.

Grand Archidiaconé d'Arras.

ARCHIPRÊTRÉ D'ARRAS.

Trois Décanats de Districts.

Nota. Le contenu communal de la Cathédrale ne relève

d'aucun Décanat, à cause de la dignité de cette Église.

Décanat du District d'Arras, (sud.)

St.-Nicolas-en-cité, M. *Rambure*, Curé Doyen, 8 Succursales.
Rivière-Grosville, M. *Bidal*, Curé, 18 Succursales.
Pas, M. *Boussu*, Curé, 15 Succursales.

Décanat du District de Bapaume.

Bapaume. M. *Andrieu*, Curé, Doyen, 13 Succursales.
Havrincour, M. *Lemaire*, Curé nommé, 12 Succursales.
Oisy, M. *Lefebvre*, Curé, 15 Succursales.

Décanat du District de Vitry.

Vitry, M. *Delacressonnière*, Curé Doyen, 21 Succursales.
Vimy, M. *Richez*, Curé, 21 Succursales.
Croisilles, M. *Rose*, Curé, 18 Succursales.

Grand Décanat de St.-Pol.

Quatre Décanats de Districts.

Décanat du District de St.-Pol.

St.-Pol, M. *Debret*, Curé Doyen, 21 Succursales.
Fillièvres, M. *Beugin*, Curé, 13 Succursales.

Décanat du District d'Heuchin.

Pernes, M. *Revel*, Curé Doyen, 18 Succursales.

Décanat du District d'Avesnes.

Avesnes-le-Comte, M. *Vilman*, Curé Doyen, 19 Succursales.
Aubigny, M. *Masclef*, Curé, 19 Succursales.

Décanat du District d'Auxi-le-Château.

Auxi-le-Château, M. *Pépin*, Curé Doyen, 13 Succursales.

Archidiaconé de St.-Omer.

GRAND DÉCANAT DE ST.-OMER.

Trois Décanats de Districts.

Décanat du District de St-Omer, Sud.

Notre-Dame, *in urbe*, M. *Coyecque*, Curé Doyen, 7 Succursales.
Fauquembergue, M. *Defasque*, Curé, 13 Succursales.
Dohem, M. *Becquet*, Curé, 21 Succursales.

Décanat du District de St.-Omer. Nord.

St-Sépulcre, *in urbe*, M. *Cavrois*, Curé Doyen, 5 Succursales.
Ardres, M. *Deligny*, Curé, 14 Succursales.

Audruick, M. *Delaurétan*, Curé Doyen, 10 Succursales.

Décanat du District d'Aire.

Aire, M. *Anselin*, Curé Doyen, 11 Succursales.

Grand Décanat de Béthune.

Quatre Décanats de Districts.

Décanat du District de Béthune.

Béthune, M *Delétoile*, Curé Doyen, 12 Succursales.
Beuvry, M. *Louis*, Curé, 15 Succursales.
Houdain, M *Lherbier*, Curé, 19 Succursales.

Décanat du District de Lillers.

Lillers, M. *Dufour*, Curé Doyen, 8 Succursales.
Norrent-Fontes, M. *Bucailles*, Curé, 18 Succursales.

Décanat du District de Lens.

Lens, M. *Levies*, Curé Doyen, 17 Succursales.
Carvin, M. *Joncqué*, Curé, 8 Succursales.

Décanat du District de Laventie.

Laventie, M. *Delbecque*, Curé Doyen.

Archidiaconé de Boulogne.

GRAND DÉCANAT DE BOULOGNE.

Trois Décanats de Districts.

Décanat du District de Boulogne.

St.-Nicolas, Basse-ville de Boulogne, M. *Roch*, Curé Doyen, 5 Succursales.
Samer, M. *Yvain*, Curé, 10 Succursales.

Décanat du District de Calais.

Calais. M. *Tribou*, Curé Doyen, 8 Succursales.
Guines, M. *Tourtois*, Curé, 9 Succursales.

Décanat du District de Marquise.

Marquise, M. *Bouverne*, Curé Doyen, 13 Succursales.
Desvres, M. *Lefebvre*, Curé, 12 Succursales.

Grand Décanat de Montreuil.

Trois Décanats de Districts.

Décanat du District de Montreuil.

Montreuil, M. *Godefroy*, Curé Doyen, 14 Succursales.
Étaples, M. *Jore*, Curé, 10 Succursales.

Décanat du District d'Hesdin.

Hesdin, M. *Pruvost*, Curé Doyen, 12 Succursales.
Campagne, M. *Duflos*, Curé, 15 Succursales.

Décanat du District de Fruges.

Fruges, M. *Ballin*, Curé Doyen, 13 Succursales.
Hucqueliers, M. *Miroir*, Curé, 14 Succursales.

ETAT supplémentaire des Legs et Donations au profit des Fabriques.

DÉSIGNATION des FABRIQUES.	NOMS des FONDATEURS.	DATE des Donations.	DESIGNATION des Legs et Donations
La Fabrique du Haut-Pont.	La veuve Vambergue.	8 fruct. an 13	jouissance pend. 50 ans de 3 parties de biens immeubles.
Roquetoire.	Cappe, nicolas-joseph.	5 vend. an 14	12 francs de rente.
La Comté.	Destrées et autres.	29 mars 1806	100 fr. de rente.
Gouy-en-Artois.	Dambrine, marie-vict.	3 nov. 1809	42 ar. 91 c. de terre.
Heuchin.	Labitte, pierre.	28 juill. 1810	6 fr. de rente.
Fruges.	Cahon, marie-cather.	13 fév. 1811	96 ares 75 centiares.
Béthune.	Megœil, jacq.-fr.-louis	13 mars 1811	181 f. 58 centimes.
Bavincourt.	Deslyons, flavie.	19 avril 1811	31 obits à 3 francs, à perpétuité.
Locon.	*Idem.*	*Idem.*	13 obits à 3 francs, à perpétuité.
Berles-au-Bois.	*Idem.*	*Idem.*	12 obits à 3 francs, à perpétuité.
Warlincourt-lez-P.	Regnault, mathieu.	10 juill. 1811	4 mesures 22 verges.
Haillicourt.	Dambrines, raphaël.	27 févr. 1812	3 ares de terrein sur lequel est bâtie l'église.
Amettes.	Prévost, marie-augustine-joseph.	31 juill. 1813	6 francs de rente.
L'église de N. D. de St.-Omer.	Depas, alexandre-jos.	30 déc. 1813	un terrein contenant 19 ares 74 centiar.
Drocourt.	Degavrelle, jean-hug.	7 janv. 1814	un ostensoir d'argent
Sailly-en-Ostrevent.	Gourdin, marie-philippine.	21 juin 1814	32 ar. 19 c. de terre.
Ablain-St.-Naz.re	Dambrine, franç.-jos.	26 sept. 1814	16 ar. 8 c. de terre.
Tatinghem.	Canlers et Germain.	12 déc. 1814	la maison vicariale.
St.-Pol.	Lemoine et son épouse	o	2 portions de terrein estimées 360 fr.



ADMINISTRATION JUDICIAIRE.

Le Pas-de-Calais est du ressort de la Cour Royale de Douai: il a 6 Tribunaux de 1.ere instance, 4 Tribunaux de commerce qui sont placés à Arras, Boulogne, Calais et St.-Omer, et 43 Justices de paix.

COUR ROYALE DE DOUAI.

Premier Président.

M. le Baron De Warenghien, ✻ louis-joseph-marie.

Présidens, MM.

Lenglet, étienne-géry.
Taffin de Sorel, marie-joseph-louis.
Deforest-Dequartdeville, eugène-alexandre-nicolas.
Dubois, pierre-théophile-florent.

Conseillers, MM.

Dupont, mathieu-joseph.
Delaëtre, ✻ philippe-joseph.
Becquet, andré-joseph.
Ducrez, jean-baptiste-joseph.
Woussen, jean-françois.
Delesaulx, nicolas-françois.
Waymel, amand-jules-hercule.
Dewinck, henri-franç.-marie.
Dubrœucq, jean-françois.
Taffin, jean-baptiste.
Vigneron, marc-ant.-gabriël.
Baumal, philippe.
Lion, marie-jér.-louis-joseph.
Marescaille de Courcelles, hypolite-adrien-joseph.
Leboucq, gaspard-jos.-franç.
Plouvain, pierre-ant.-samuël.
Asselin, albert-marie-joseph.
Deffosse, charles-marie-aug.
Evrard, françois-joseph.
Dumoulin, ✻ pierre-mathieu-philippe.
Delegorgue, pierre-louis-jos.
Billacoys de Boismont, jean-aug.-alexand.-thibaut.
Fievet-Marracci, christian-alexandre-césar.
Balardelle, ✻ jean-ch.-louis.

Conseillers-Auditeurs.

Lefebvre-de-Trois-Marquets, thomas-françois-joseph.
Enlart de Guémy, thomas-édouard-alexandre.

PARQUET.

Procureur-général du Roi.

M. Bruneau, marquis de Beaumez, officier de la Légion d'honneur.

Avocats-généraux.

MM. Gosse, henri-joseph-aimé, *premier avocat-général.* ✻
D'haubersart, henri-constant-jean-baptiste.
Lambert, pierre-joseph-marie.

Substituts pour le service des cours d'Assises et spéciales et pour celui du Parquet.

MM. Maurice, louis.
Degouve-Denuncques, louis-françois-joseph.

GREFFE.

M. Lagarde, ambroise-julien-joseph, *greffier en chef.*

Commis-Greffiers assermentés.

MM Duclerfayt. — Dourlez. — Danel. — Roch. — Vigneron.

Huissiers-audienciers de la Cour. MM.

Courtecuisse.	Biencourt.	Jourdain	Campion.
Meuse.	Smet.	Boulanger.	Delahaye.

Composition des Chambres au 1.er Novembre 1815.

Première Chambre civile.

M. Le 1.er Président, De Warenghien.
M. Le Président, Taffin de Sorel.

Conseillers. MM.

Delaëtre.	Lion.
Ducr z.	Asselin.
Dubroeucq	Evrard.

Deuxieme Chambre civile.

M. Le Président, Lenglet.

Conseillers. MM.

Dupout.	Defosse.
Taffin.	Dumoulin.
Devinck.	Delegorgue.
Plouvain.	Fiévet-Maracci

M. Enlart de Guemy, *Conseiller-auditeur.*

Chambre des mises en accusation.

M. Le Président, Dubois.

Conseillers. MM.

Becquet.	Waimel.
Delesaulx.	Balardelle.

M. Lefebvre de trois-marquets, *Conseiller auditeur.*

Chambre des appels de police correctionnelle.

M. Le Président, Deforest Dequartdeville.

Conseillers. MM.

Wousseu.	Leboucq.
Vigneron.	Billacoys de Boismond.
Baumal.	
Marescaille de Courcelles.	

Notaires à la résidence de Douai, ayant droit d'exercer dans toute l'étendue du ressort de la Cour Royale.

Dumont.	Dutilleux.	Becq.	Provart.
Picart.	Allart.	Galland.	Le Peuple, à la place de Desains.
Custer.	Dumont, *j.*	Capon.	

TRIBUNAUX DE I.ere INSTANCE.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS.

Juges.

MM.
Lefebvre de trois-Marquet, *Président.*
Billion.
Ansart-Piéron, *juge d'instruction.*
Thellier Desars.

MM.
Lefran.
Norman.
N....
} *Juges suppléans.*

Morel, *Procureur du Roi.*
Petit, *Substitut.*
Braine, *Greffier.*
Betencourt, *commis Greffier.*

Avocats.

MM.
Audefroy.
Bachelart.
Baudelet-Dhautefontaine.
Buissart.
Boniface.
Branly.
Corne.
Cornille.
Corroyer.
Dauchez.
Deretz.

MM.
Deretz-Saladin.
Devienne.
Dourlens-Brunel.
Enlart, *père.*
Gamot.
Hermant.
Lallier.
Leducq.
Leducq, *augustin.*
Lefran.
Lefebvre-Cayet.
Liger.

MM.
Lefebvre de la Magdelaine.
Monel.
Norman.
Payen.
Piéron de Sin.
Rouvroy.
Turlure.
Vaillant.
Willemetz.

Notaires.

MM.	Années de réception.
Résidence d'Arras.	
Deleville	1782.
Lenglet	1786.
Regnault	1788.
Deron	1789.
Arnouts	1797.
Bollet	1801.
Lantoine	1802.
Hovine	1804.
Delocre	1810.
Toursel	1805.
Canton et résidence de Pas.	
MM.	
Delacroix.	1777.
Delaporte d'Arras	1790.
Delaporte-Proyart.	1797.

MM.	Années de réception.
Canton de Bertincourt.	
Deprez, à Bertincourt	1807.
Doudan, à Velu.	1807.
Résidence de Bapaume.	
MM.	
Croisilles, *fils.*	1811.
Boniface	1797.
Deusy	1812.
Canton de Marquion	
MM.	
Mille, à Oisy	an 12.
Lesoing, à Inchy	1811.
Canton de Vitry.	
MM.	
Debout, à Vitry	1804
Cuvillier, à Cagnicourt	1805

M. Années de réception.

Canton de Croisilles.

Delestré, à Hamelincourt.

Canton de Beaumetz.

MM.

Bocquet, à Bellacourt 1790.

Brongniart, à Rivière 1811.

MM. Années de réception.

Canton de Vimy.

MM.

Petitprez, à Vimy 1805.

Delattre, à Neuville-St.-Vaast. 1806.

Chambre de Discipline.

MM.

Regnault, *Président.*

Deron, *Syndic.*

Hovine, *Rapporteur.*

MM.

Lantoine, *Secrétaire.*

Bollet, *Trésorier.*

Debout et Arnouts, *Membres.*

Avoués.

MM.

Martin.

Deusy.

Vahé, *père.*

Poupelle, *père.*

Aubron.

Deladerrière.

MM.

Déprez.

Obry.

Poitart.

Vaast.

Mathieu.

Delair.

MM.

Poupelle, *fils.*

Pottier.

Hallo.

Thibaut.

Vahé, *fils.*

Boutry.

Chambre des Avoués.

MM.

Martin, *Président.*

Mathieu, *Secrétaire.*

Deusy, *Membre.*

MM.

Vahé, *Membre.*

Aubron, *idem.*

Huissiers près le Tribunal Civil, résidans à Arras.

MM.

Hernu, *Huissier-audiencier.*

Théry.

Thellier.

Hébert.

Douchet.

Caron.

MM.

Lelivier.

Milleville.

Cardon.

Galot, *Huissier-audiencier.*

Parsy.

Leborne.

MM.

Delehay.

Baccuez, *Huissier-audiencier*, surn.re

Stouder.

Dassonville.

Delestré.

MM.

Guillemot, résid. à Bapaume.

Wallet, *idem.*

Debeugny, *id.*

Neveu, *id.*

Créteur et Sauvage, résidans à Oisy.

Mallart, à Pas.

Deladerrière, à Vitry.

Arrondissement de Béthune.

Juges ; MM.

Ozenne, *Président.*
Cuignet.
Desruelles, *Juge d'instruction.*
François de Crépieul.
Lequien, *suppléant.*
Wastelier, *idem.*
Peltier, *suppléant.*
Legay, *Procureur du Roi.*
Capelle, *Substitut.*
Hulleu, *Greffier.*
Toursel, *commis Greffier assermenté.*

Avocats.

MM. Beugniez, Brequin, Gouillart, Delalleau.

Notaires.

Résidence de Béthune.

MM. Dufresne. Herreng. Denoyelle. Delebarre. Leclercq. Hulleu.

Résidence de Lens.

MM. Leroy. Lebrun. Beaucourt.

Canton de Lillers.

MM. Guille. } à Lillers.
Pronier. }
Debaillencourt, à Gonnehem.
Lissacq, à St.-Venant.

Canton de Norrent-Fontes.

MM. Mathon, à Norrent-Fontes.
Annebicque, *idem.*
Guille, à St.-Hilaire.

Canton de Carvin.

MM. Baggio. } à Carvin.
Tourtois. }
Dubois. }

Canton d'Houdain.

MM. Lequien. à Houdain. Caudron, à Verdrel, commune de Fresnicourt. Bavière, à Hersin.

Canton de Laventie.

MM. Bourdon. } à Laventie.
Hurbiez. }
Daquin, à Lestrem.
Plouvier, à Fleurbaix.

Canton de Cambrin.

MM. Dubois. à Richebourg, Maniez, à Haisnes. Lequien, à Beuvry.

Chambre de Discipline.

MM. Herreng, *président*; Dufresne, *syndic*; Delebarre, *trésorier*; Dubois, *rapporteur*; Lequien, *secrétaire*; Lissacq, Baggio, *membres.*

Avoués.

MM. Lequien. Maniez. Dujardin. Caron. Peltier.

Chambre des Avoués.

MM. Caron, *président*; Dujardin, *syndic*; Lequien, *rapporteur*; Maniez, *secrétaire.*

Huissiers.

Résidence de Béthune.

MM. Martin. Lecocq. Delarre. Henselmence. Lemaire. Suret. Denissel. Bachelez.

MM.

Résidence de Carvin.

Leleu et Boniface.

Résidence de Lens.

Desrameaux et Goubez.

Legay, à Noyelles-sous-Lens.

Résidence de Laventie.

Dhennin. Pluquin.

MM.

Résidence de Lillers.

Duhamel et Cabaret.

Leroy, à Haisnes.

Résidence de Gouy-Servin.

Charlet.

N....

Arrondissement de Boulogne.

Juges, MM.

Grandsire, *père*, *président.*
Wissocq, *juge d'instruction.*
Bourée, *juge.*
Coillot, *juge suppléant.*
Gros, *idem,*
Dutertre, *juge suppléant.*
Caron de Fromentel, *procureur du roi.*
Viéville, *substitut.*
Duflos, *greffier.*

Avocats.

A Boulogne. MM. Latteux, Gros, Boulongne, Lissès.
A Calais. MM. Damy, Hédouin et Rétut.

Notaires.

MM. Hamy, Routtier, Dutertre, Dessaux, Dacquin, *à la résidence de Boulogne.*

Aubert, *le jeune*, François, Lemaire, *père*, Roberval, *à la résidence de Calais.*

Delplace et Baltut.	*Desvres.*
Briche.	*Guines.*
Delmotte.	*Licques.*
Lemaire, fils.	*Hardinghem*
Leducq et Broutta.	*Marquise*
Patoulet et Dezoteux,	*Samer*

Chambre de Discipline des Notaires.

MM. Hamy, *président*, Dutertre, *syndic*, Dacquin, *rapporteur*, Delplace, *trésorier*, Dessaux, *secrétaire*; Patoulet, *membre*.

Avoués.

MM. Penel. Pecquet, Noël, Quandalle, Leducq, Deslandes, Caux, Lecointe.

Chambre des Avoués.

MM. Noël, *président*, Deslandes, *syndic*, Quandalle, *rapporteur*, Lecointe, *secrétaire*.

Huissiers.

Boulogne.	*suite de Boulogne.*	*Guines.*
Daverton.	Sannier.	Flament, Hache,
Gournay,	Pernet.	Bonnet,
Guillain, *père*,	Loisel.	*Hardinghem.*
Berthe.	*Calais.*	Leglaive.
Guillain, louis-henri, *fils*.	Carré.	Lacroix. *à Licques.*
	Georget.	*Marquise.*
Guillain, julien, *fils*.	Sambon.	Ferment et Deseille.
Vasseur.	*Desvres.*	Vasseur, *à Samer.*
Hurteux.	Dambron.	Ficheux, *à Condette.*

ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL.

Juges, MM.

Nous n'avons reçu aucune réponse de Montreuil, concernant la composition de ce Tribunal. Nous prenons le parti de laisser en blanc les noms de MM. les Membres de ce tribunal.

Avocats.

MM. Boitel et Brulé, tous deux notaires, résidans à Montreuil. Prevost-le-Bas, Dewamin et Petit, résid. à Hesdin.

Notaires.

MM. Boitel, grégoire-germain
Brulé, j.-b.-gabriël-joseph
Delhomel-Pecquet, bonaventure
} résidans à Montreuil.
Crendalle, jacques-françois, résidant à Neuville.
Barré, claude, résidant à Verton.

Notaires de Cantons.

Hesdin, MM.	*Etaples*, MM.
Flament, norbert-casimir-jos.	Bossu, j.-b. résidant à Etaples.
Violette, philippe-auguste.	Minet, françois-toussaint, résidant à Montcavrel.
Houzel, *fils*.	

Fruges, MM.
Guilluy, nicolas-jos., à Fruges.
Gosselin, franç.-joseph. *idem.*
Gouy, louis, *idem.*
Hucqueliers, MM.
Marié, françois-joseph.
Nicole, françois-jos.-eugène.
Violette, jacq-marie, à Fressin.
Louvet, xavier-augustin, *id.*
Campagne, MM.
Moitier, marc-nicolas.
Tellier, claude-fr., à l'Epinoy.

Chambre des Notaires.

MM. Boitel, *président*; Flament, *procureur-syndic*; Bossu, *rapporteur*; Brulé, *secrétaire-trésorier*; Tellier, Houzel, Nicolle.

Avoués.

MM. Destenque, jean-françois-gabriël.
Legrand, louis-françois-sulpice.
Dobercourt, françois-marie-nicolas-antoine.
De Saint-Jean, jean-baptiste joseph.
Dubocquet, charles-antoine-jean-baptiste.

Chambre des Avoués.

MM. Destenque, *président*; Dobercourt, *syndic*; De Saint-Jean, *rapporteur*; Dubocquet, *secrétaire et trésorier.*

Huissiers.

résidence de Montreuil, MM.
Bellart, louis-noël-françois.
Baillieu, pierre-antoine.
Debroustelles, jean-françois.
Aubert, quentin-joseph.
Routier, jean-jacques.
Maury, jacques-françois.
Caron.
Bellart, *fils*, louis-m.-augustin.
Godefroy, louis-marie-domin.
Lemor, jean-françois.

résidence d'Hesdin, MM.
Soyez, guillaume.
Decarpentrie, adrien.
Soyez, *fils.*
Thérouanne, françois-marie, résidant à Fruges.
Dupont, louis-joseph, résidant à Hucqueliers
Carpentier, augustin-jos., *id.*
Dumont, marc-and., à Etaples.

Arrondissement de St.-Omer.

Juges, MM.
Duval, *président.*
Vanéechout, *vice-président.*
Dewimille.
Bachelet.
Dethosse.
Garnier.
Deldique.
Cache.
Lefebvre.
Marin, *juge suppléant.*
Buret, *id.*
Caron-Senlecq, *id.*
Vasseur, *id.*
Defrance, *procureur du roi.*
Boubert, *substitut.*
N...... *idem.*

Greffe.

M. Piers, louis-joseph.

Liste de Service.

Première chambre, MM.	*Deuxième chambre*, MM.
Duval, *juge.*	Vanéechout, *vice président.*
Bachelet, idem.	Dewimille, *juge.*
Garnier, id.	Dethose, idem.
Cache, id.	Deldicque, id.
	Lefebvre, id.
MM. Buret, *juge suppléant.*	MM. Marin, *juge suppléant.*
Vasseur, *idem.*	Caron-Senlecq, *idem.*

Huissiers audienciers.

Première chambre, MM.	*Deuxième chambre*, MM.
Brunet.	Gervois.
Geoffray.	Dauchy.

Avocats.

MM. Cortil, Marin, *fils*, aîné, Defrance, jean-baptiste; Caron-Senlecq, Eudes, *fils*; Nicole, Dekeiser; Leurs.

Notaires.

MM.

résidence de St.-Omer.

Lemaire.	Thuillier.
Corne.	Wattez.
Vantroyen.	Potterie.
Eudes.	Roëls.
Vanvincq.	

Aire.

Hermant.	Bonsart, aîné.
Top.	Martel.
Lefebvre.	Bonsart, cadet

Ardres.

Faucon, guisl.	Specq.
Garnier, j.-b.	Garnier, louis.

Audruick.

Hamy — Lecouffre.

Aubry, *à Vieille-Eglise.*

Fauquembergue.

Top — Saisons.

Lumbres.

Dupont — Debeurre.

Vantroyen, fils, *à Wizernes.*

CHAMBRE des Notaires. MM.

Hermant, *président*; Garnier, *syndic*; Potterie, *trésorier*; Eudes, *rapporteur*; Vantroyen, fils, *secrétaire*; Thuillier et Top, fils, *membres.*

Avoués.

MM.	MM.
Marin, *père.*	Marin, désiré.
Vasseur.	Degrave.
Buret, *licencié.*	Bonnard, *licencié.*

chambre des Avoués.

MM. Marin, père, *président*; Bonnart, *secrétaire*; Degrave, *trésorier.*

Huissiers.

St.-Omer.
Brunet.
Geoffrois.
Haigneré.
Dauchy.
Macau, *à Fauquembergue.*
Gervois.
Aire.
Masse.
Leleu.
Ardres.
Deschamps. — Deleglise.
Audruick.
Dubrœucq. - Casella. - Way.
Lequien, *à Lumbres.*

Arrondissement de St.-Pol.

Juges, MM.
Guffroy, *président.*
Pruvost, *juge d'instruction.*
N . . . . . *juge.*
Genelle, *juge suppléant.*
Héroguelle, *idem.*

MM
Cressent, *juge suppléant.*
Joanne, *procureur du roi.*
Neuveglise, *substitut.*
Griffon, *greffier.*

Avocats.

MM. Branquart, Détaples, Billet, Guffroy, Lefebvre.

Notaires d'arrondissemens.

MM. Maillard.
Didier.
Détaples.

MM. Loquet.
Ansart.

Notaires des Justices de Paix.

Résidence d'Avesnes, MM.
Lechon, françois-guislain.
Grégoire, théodore-françois.
Pecqueur.
Résidence d'Auxi-le-château.
Dumas, jacques-françois.
Lefrançois.
Legay.
Résidence d'Heuchin.
Guyot.
Baudry.
Bigand. *à Floringhem.*
Casier. *à Pernes.*
Canton de Wail.
Lefrançois. *à Vieil-Hesdin.*
Hermel. *à Rollancourt.*
Herbout. *à Fillièvres.*
Résidence d'Aubigny.
Delombre.
Delombre, *cadet.*
Détapes. *à Tincques.*

Chambre des Notaires.

MM. Loquet, *président*; Détapes, *procureur syndic*; Hermel, *secrétaire*; Mary, Maillart, *trésorier.*

Avoués licenciés.

MM. Demonchaux. Faguet. Cressent. Genelle. Lambert.

Chambre

Chambre des Avoués.

MM. Demoncheaux, *président*; Cressent, *procureur syndic*; Lambert, *trésorier*.

Huissiers.

Résidence de St.-Pol, MM.
Helle, joseph.
Helle, jean-baptiste.
Raulin.
Debretz.
Cointre.
Lambert, jean-baptiste.
Lambert, joseph.
Résidence d'Auxi-le-château. MM.
Wimart.
Leprêtre, *à Coullemont.*

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Arras.

Juges, MM.
Piéron de Sin, *président.*
Deretz-Jouenne, *juge.*
Fagniez, *idem.*
Fauvel-Liothaud, *idem.*
Hurtrel - Letombe, *juge suppléant.*
Renard, *idem.*
Roseau, *id.*
Dewilde, *id.*
Duchastelet, *greffier.*

Boulogne.

Juges, MM.
Lefebvre-Ducrocq, *président.*
Adam, *juge.*
Piquendaire-Brulé, *idem.*
Morel-Baret, *idem.*
Millon, *idem.*
Chauveau, *juge suppléant.*
Lemattre, *idem.*
Cary-Ducarnoy, *id.*
Hénon, joseph.
Blaugy, *greffier.*

Calais.

Juges, MM.
Mouron, felix, *président.*
Isaac, philippe, *juge.*
Devot, philippe, *idem.*
Dupont de Lens, *id.*
Leveux, *fils*, jacques, *juge suppléant.*
D'Hafirengues, *id.*
Rebier, jean-louis, *greffier.*

St.-Omer.

Juges, MM.
Vasseur-Delamer, *président.*
Pley, julien-englebert, *juge.*
Everard-Serdobel, *id.*
Ghys, joseph, *id.*
Allens, benjamin, *id.*
Duhamel-Crepin, *juge suppléant.*
Hermant-Cousin, *id.*
Lafitte, robert, *id.*
Delehaye, jacques, *id.*
Masson, *greffier.*

JUSTICES DE PAIX.

SIÈGE des TRIBUNAUX.	NOMS des JUGES DE PAIX.	NOMS des GREFFIERS.
ARRONDISSEMENT D'ARRAS.		
	MM.	MM.
Arras, *nord.*	Vahé, *fils.*	Deschesnes.
Arras, *sud.*	Develle.	Deransart.
Bapaume.	Lardemer.	Gamot.
Beaumetz.	Brazier.	Darsy.
Bertincourt.	Rodrigue.	Delaleux.
Croisilles.	Waterlot.	Defusse.
Marquion.	Brisse.	Cramette.
Pas.	Portrait.	Pot.
Vimy.	Defontaine.	Deleau.
Vitry.	Quenhesson.	Dubrulle.
ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE.		
	MM.	MM.
Béthune.	Debailliencourt.	Salingue.
Cambrin.	Caron.	Hoyez.
Carvin.		Legay.
Houdain.	Ducarin.	Augez.
Laventie.	Delebarte.	Warluzel.
Lens.	Triboulet.	Roussel.
Lillers.	Parent.	Delosier.
Norrent-Fontes.	Cocud.	Wambergue.
ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE.		
	MM.	MM.
Boulogne.	Sauveur.	Quehen.
Calais.	Vendroux.	Wallois.
Desvres.	Mauguet-Delasablonnière.	Saunier.
Guines.	Bernet.	Bontemps.
Marquise.	Lemaître.	Bonvalet.
Samer.	Lecamus d'Albincthon.	Bouchel.

SIÈGE des TRIBUNAUX.	NOMS des JUGES-DE-PAIX.	NOMS des GREFFIERS.
ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL.		
	MM.	MM.
Montreuil.	Warenne.	D'hauteville.
Campagne.	Dewamin.	Dieppe.
Étaples.	Capet.	Lamotte.
Fruges.	Violette.	Wallart.
Hesdin.	Lefrançois.	Hache.
Hucqueliers.	Cuvillier.	Delahaye.
ARRONDISSEMENT DE ST.-OMER.		
	MM.	MM.
St.-Omer, *nord.*	Blanchard.	Pelerin.
St. Omer, *sud.*	Dechosal.	Roels.
Aire.	Duval.	Thomas.
Ardres.	Francoville.	Haigneré.
Audruick.	Bomart.	Dubrœucq.
Fauquembergue.	Degrousilliers.	Desanglois.
Lumbres.	Simon.	Legris.
ARRONDISSEMENT DE ST.-POL.		
	MM.	MM.
St.-Pol.	Thellier.	Dubureau.
Aubigny.	Desaulty.	Martin.
Auxi-le-Château.	Demarest.	Cousin.
Avesnes.	Flour.	Bocquet.
Heuchin.	Vasseur.	Libessart.
Wail.	Danvin.	Devis.

PRISONS.

Il y a quatorze prisons dans le Pas-de-Calais. Voici leur désignation, le nombre des détenus qu'elles renferment, ainsi que celui qu'elles pourraient contenir.

Arrondissemens.	Désignation des Prisons.	Villes où elles sont situées.	Quantité d'individus qu'elles renferment habituellement.	Quantité d'individus qu'elles peuvent contenir.
Arras	Maison d'arrêt, servant de maison de détention	Arras.	166 †	280
	Maison de force pour les insensés	*Idem.*	111 §	130
	Dépôt de sureté.	Bapaume.	2	72
Béthune	Maison d'arrêt	Béthune.	44	80
	Dépôt de sureté.	Lens.	2	20
Boulogne	Maison d'arrêt	Boulogne.	50	110
	Dépôt de sureté.	Calais.	6	130
Montreuil	Maison d'arrêt.	Montreuil.	18	75
	Dépôt de sureté.	Hesdin.	3	60
St.-Omer	Maison de justice près la Cour criminelle.	St.-Omer	25	100
	Maison d'arrêt.	*Idem.*	30	150
	Dépôt de sureté	Ardres.	1	20
	Idem.	Aire.	5	150
St.-Pol	Maison d'arrêt.	St.-Pol.	16	60

† Ce nombre n'était auparavant que de 120 à 130 ; mais depuis 1812, il s'est élevé de 180 à 195 non compris les Militaires. Cette augmentation provient de ce que depuis long-tems on a cessé d'envoyer au dépôt général les condamnés à une détention de plus d'un an. Ce qui accroît encore le nombre de détenus, c'est que la Maison d'arrêt du Chef-lieu sert de dépôt provisoire pour les filles de mauvaise vie, en attendant l'établissement du dépôt de mendicité.

§ Voir au sujet de cette Maison, le chapitre des Hospices, *page* 619 *de l'Annuaire de* 1814.

TAT par Cantons, des Crimes et principaux Délits commis dans le Département, depuis et compris l'année 1810, *jusques et compris l'année* 1813.

NOMS des CANTONS.	ANNÉES.	Assassinats.	Infanticides	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'incendies.	Viols.	Vols avec effraction et voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	Suicides.	Vols d'Eglise.
Arras.	1810	2	0	1	1	1	12	16	8	1	0	0
	1811	0	0	1	0	0	17	22	19	1	4	0
	1812	1	0	0	4	0	6	28	17	1	2	1
	1813	0	0	1	0	0	2	19	15	1	2	1
	Total...	3	0	3	5	1	37	85	59	4	8	2
Bapaume.	1810	0	0	0	0	2	5	5	0	0	0	0
	1811	0	0	0	2	0	1	4	1	5	1	2
	1812	0	0	0	0	0	12	10	10	1	2	1
	1813	0	0	0	0	0	2	8	6	0	0	0
	Total...	0	0	0	2	2	20	27	17	6	3	3
Beaumetz.	1810	0	0	0	0	0	1	10	1	3	0	0
	1811	0	0	0	0	0	1	7	1	1	1	0
	1812	0	0	0	0	0	2	11	7	3	0	0
	1813	0	0	0	0	0	2	9	7	1	2	0
	Total...	0	0	0	0	0	6	37	16	8	3	0
Bertincourt.	1810	0	0	0	0	0	1	8	1	3	1	0
	1811	0	1	0	1	0	2	10	5	2	0	2
	1812	1	0	0	0	0	3	10	14	5	0	1
	1813	1	0	0	1	0	2	13	9	3	1	1
	Total...	2	1	0	2	0	8	41	29	13	2	4
Croisilles.	1810	0	0	0	0	0	0	5	4	5	1	0
	1811	0	0	1	1	0	3	7	5	6	0	3
	1812	0	0	0	0	0	10	18	15	1	1	1
	1813	0	0	1	1	0	14	17	16	5	0	0
	Total..	0	0	2	2	0	27	47	40	17	2	4

NOMS des CANTONS.	ANNÉES.	Assassinats.	Infanticides.	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'Incendies.	Viols.	Vols avec effraction et voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	Suicides.	Vols d'Église.
Marquion.	1810	0	0	2	0	0	3	7	2	0	0	1
	1811	1	0	0	2	0	4	18	7	2	1	2
	1812	0	0	0	0	0	5	17	10	3	1	1
	1813	0	0	0	0	0	4	4	0	2	0	0
	Total...	1	0	2	2	0	16	46	19	7	2	4
Pas.	1810	1	0	0	3	0	3	5	4	2	0	0
	1811	2	0	0	0	0	1	4	5	1	0	0
	1812	0	0	0	0	0	4	5	3	3	1	1
	1813	0	0	0	0	0	1	2	5	4	0	3
	Total...	3	0	0	3	0	9	16	17	10	1	4
Vimy.	1810	0	0	0	1	0	1	9	10	6	1	1
	1811	0	0	0	0	0	2	14	21	6	0	0
	1812	1	0	0	0	0	12	13	2	5	1	0
	1813	3	0	1	1	0	2	13	13	3	0	0
	Total...	4	0	1	2	0	17	49	46	20	2	1
Vitry.	1810	0	0	0	1	0	1	10	2	3	0	0
	1811	0	0	1	0	0	4	6	11	3	0	3
	1812	0	0	0	1	0	3	21	21	3	1	1
	1813	1	0	0	0	0	5	15	17	1	0	0
	Total...	1	0	1	2	0	13	52	51	10	1	4
Béthune.	1810	1	0	0	0	0	3	13	4	0	1	0
	1811	0	0	0	0	0	2	18	2	1	2	0
	1812	0	1	1	1	0	8	15	7	3	0	0
	1813	0	0	0	0	0	2	11	1	1	1	0
	Total...	1	1	1	1	0	15	57	14	5	4	0
Cambrin.	1810	0	0	1	0	0	0	3	1	0	0	0
	1811	1	0	1	0	0	4	8	0	5	0	1
	1812	1	0	2	1	0	2	12	10	4	0	1
	1813	0	0	0	0	0	2	9	10	2	0	0
	Total...	2	0	4	1	0	8	32	21	11	0	2

NOMS des CANTONS.	ANNÉES.	Assassinats.	Infanticides.	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'Incendies.	Viols.	Vols avec effraction et voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	Suicides.	Vols d'Église.
Carvin.	1810	0	0	2	0	0	2	5	0	3	0	0
	1811	0	0	1	1	0	15	8	4	7	0	0
	1812	1	0	0	1	0	6	8	11	4	0	1
	1813	0	0	0	0	0	2	8	3	0	0	0
Total...		1	0	3	2	0	25	29	18	14	0	1
Houdain.	1810	1	0	1	0	0	1	10	1	9	0	4
	1811	0	0	0	0	0	4	11	5	4	0	0
	1812	0	0	0	0	0	4	7	3	4	1	0
	1813	1	0	2	0	0	1	5	3	1	0	0
Total...		2	0	3	0	0	10	33	12	18	1	4
Laventie.	1810	0	0	0	0	0	0	3	2	0	0	0
	1811	0	0	0	0	0	2	8	1	2	1	0
	1812	0	0	0	0	0	0	5	2	0	0	0
	1813	0	0	0	0	0	0	12	2	0	0	0
Total...		0	0	0	0	0	2	28	7	2	1	0
Lens.	1810	0	0	1	2	0	2	4	4	0	1	1
	1811	0	0	0	0	0	4	12	8	2	0	0
	1812	0	0	0	1	0	4	4	21	0	0	0
	1813	1	0	0	0	0	1	5	18	2	0	2
Total...		1	0	1	3	0	11	25	51	4	1	3
Lillers.	1810	1	0	0	0	0	0	5	0	2	0	0
	1811	0	0	0	0	0	3	9	2	3	0	0
	1812	1	0	0	0	0	5	8	2	1	0	0
	1813	0	0	0	0	0	2	14	1	1	0	0
Total...		2	0	0	0	0	10	36	5	7	0	0
Norrent-Fontes.	1810	0	0	0	0	0	2	4	3	4	0	4
	1811	0	0	0	0	0	3	9	8	2	0	0
	1812	0	0	0	0	0	0	8	4	3	0	2
	1813	1	0	0	0	0	0	5	3	1	0	0
Total...		1	0	0	0	0	5	26	18	10	0	6

NOMS des CANTONS.	ANNÉES.	Assassinats.	Infanticides.	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'Incendies.	Viols.	Vols avec effraction et voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	Suicides.	Vols d'Eglise.
Boulogne.	1810	2	0	0	0	0	3	17	1	7	2	0
	1811	2	0	1	1	0	4	15	8	6	1	0
	1812	0	0	0	0	0	15	29	5	24	6	0
	1813	0	0	0	0	0	4	31	6	18	1	0
Total...		4	0	1	1	0	26	92	20	55	10	0
Calais.	1810	0	0	1	0	0	0	2	0	0	1	0
	1811	0	0	1	1	0	1	8	4	2	2	1
	1812	1	1	1	1	0	8	21	6	5	2	0
	1813	1	0	0	0	0	4	8	3	2	1	0
Total...		2	1	3	2	0	13	39	13	9	6	1
Desvres.	1810	1	0	0	0	0	2	6	0	3	0	0
	1811	0	0	0	1	0	3	9	2	9	0	5
	1812	0	0	1	0	0	3	11	7	28	0	0
	1813	0	0	0	0	0	9	16	1	30	1	0
Total...		1	0	1	1	0	17	42	10	70	1	5
Guines.	1810	0	0	0	0	0	0	5	2	2	0	0
	1811	0	0	0	0	1	2	6	6	6	0	0
	1812	0	1	6	2	0	4	13	12	24	2	0
	1813	0	0	0	0	0	2	20	4	14	0	0
Total...		0	1	6	2	1	8	44	24	46	2	0
Marquise.	1810	0	0	0	0	0	0	4	0	4	0	0
	1811	1	0	0	0	0	2	11	1	8	0	0
	1812	0	0	0	2	0	2	15	6	3	0	0
	1813	0	0	0	0	0	8	13	2	5	0	1
Total...		1	0	0	2	0	12	41	9	20	0	1
Samer.	1810	0	0	0	0	0	0	5	1	1	0	0
	1811	1	0	0	0	0	0	6	1	11	0	0
	1812	0	0	0	0	0	1	6	7	16	0	0
	1813	0	0	0	0	0	1	7	4	12	1	0
Total...		1	0	0	0	0	2	24	13	40	1	0

NOMS des CANTONS.	ANNÉES.	Assassinats.	Infanticides.	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'Incendies.	Viols.	Vols avec effraction et voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	Suicides.	Vols d'Eglise.
Campagne	1810	0	0	0	0	0	0	5	5	2	0	0
	1811	0	0	2	0	0	1	6	7	8	0	3
	1812	1	0	3	2	0	2	9	3	1	0	0
	1813	0	0	1	0	0	0	5	5	3	0	0
Total...		1	0	6	2	0	3	25	18	14	0	3
Étaples.	1810	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	0
	1811	0	1	0	0	0	3	4	2	8	1	3
	1812	1	0	0	0	0	1	4	4	0	0	0
	1813	0	0	0	0	0	4	3	2	1	1	2
Total...		1	1	0	0	0	8	13	10	9	3	5
Fruges.	1810	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0
	1811	0	0	1	0	0	0	4	3	7	0	2
	1812	0	0	0	0	0	1	2	5	6	1	0
	1813	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0	0
Total...		0	0	1	0	0	1	7	10	19	1	2
Hesdin.	1810	0	0	0	0	0	1	4	0	1	0	0
	1811	0	0	0	0	0	2	12	2	10	0	1
	1812	0	0	0	1	0	3	6	5	5	1	0
	1813	0	0	0	0	0	3	9	5	4	0	1
Total...		0	0	0	1	0	9	31	12	20	1	2
Hucque-liers.	1810	0	0	0	0	0	0	3	2	1	0	0
	1811	0	0	1	0	0	3	3	1	0	0	3
	1812	0	0	1	0	0	1	0	1	5	0	0
	1813	0	0	0	0	0	3	3	0	1	0	0
Total...		0	0	2	0	0	7	9	4	7	0	3
Montreuil	1810	0	0	0	0	0	1	2	6	1	0	0
	1811	1	1	1	2	0	1	11	7	7	0	1
	1812	0	0	1	0	0	2	2	3	3	0	0
	1813	0	0	0	0	0	0	4	1	4	0	0
Total...		1	1	2	2	0	4	19	14	15	0	1

NOMS des CANTONS.	ANNÉES.	Assassinats.	Infanticides.	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'Incendies.	Viols.	Vols avec effraction et voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	Suicides.	Vols d'Eglise.
Aire.	1810	0	0	0	0	0	3	4	0	1	0	1
	1811	0	0	0	2	0	10	14	3	7	0	4
	1812	0	0	0	0	0	8	17	8	6	1	0
	1813	1	0	1	0	0	3	23	4	1	1	0
	Total...	1	0	1	2	0	24	58	15	15	2	5
Ardres.	1810	0	0	0	0	0	1	4	2	0	0	0
	1811	0	0	1	1	0	13	4	2	4	3	4
	1812	0	0	1	2	0	3	7	5	3	1	0
	1813	0	0	0	1	0	3	6	0	1	1	1
	Total...	0	0	2	4	0	20	21	9	8	5	5
Audruick.	1810	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0
	1811	0	0	0	0	0	1	1	2	3	1	0
	1812	0	0	0	0	0	3	16	3	0	0	0
	1813	0	0	0	1	0	2	6	1	1	1	0
	Total...	0	0	0	1	0	9	24	6	4	2	0
Fauquembergue.	1810	0	0	0	0	0	2	5	2	0	0	0
	1811	0	0	1	0	0	0	16	0	10	0	6
	1812	0	0	0	0	0	3	11	8	10	0	2
	1813	1	0	0	0	0	1	6	5	11	0	0
	Total...	1	0	1	0	0	6	38	15	31	0	8
Lumbres.	1810	1	0	3	0	0	2	8	0	3	0	0
	1811	0	0	0	0	0	4	15	11	14	0	3
	1812	0	0	0	0	0	12	13	9	10	0	0
	1813	1	0	1	1	0	12	12	5	2	2	4
	Total...	2	0	4	1	0	30	48	25	29	2	7
St.-Omer.	1810	2	1	1	0	0	2	18	0	1	0	0
	1811	0	0	0	0	1	1	29	5	3	3	0
	1812	0	0	0	0	0	9	39	6	6	0	0
	1813	0	0	1	0	0	9	54	4	3	1	0
	Total...	2	1	2	0	1	21	120	15	13	4	0

NOMS des CANTONS.	ANNÉES.	Assassinats.	Infanticides.	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'Incendies.	Viols.	Vols avec effraction et voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	Suicides.	Vols d'Église.
Aubigny.	1810	0	0	0	1	0	0	4	0	2	0	2
	1811	0	0	0	0	0	1	9	2	1	1	0
	1812	3	0	0	2	0	7	12	2	1	0	0
	1813	0	0	0	1	0	5	13	2	2	0	1
Total...		3	0	0	4	0	13	38	6	6	1	3
Auxi.	1810	0	0	0	0	0	1	2	3	2	0	0
	1811	0	0	0	0	0	1	5	1	4	0	0
	1812	0	0	0	0	0	0	1	2	4	1	0
	1813	0	0	0	0	0	1	2	1	2	0	0
Total...		0	0	0	0	0	3	10	7	12	1	0
Avesnes.	1810	0	0	2	3	0	2	5	1	1	0	0
	1811	0	0	1	1	0	0	8	4	8	0	0
	1812	0	0	2	5	0	2	5	4	2	0	0
	1813	0	0	1	1	0	1	9	3	0	0	1
Total...		0	0	6	10	0	5	27	12	11	0	1
Heuchin.	1810	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3
	1811	0	0	0	1	0	2	1	4	0	0	0
	1812	0	0	0	0	0	1	4	4	2	0	0
	1813	0	0	0	1	0	1	0	2	1	0	0
Total...		0	0	0	2	0	4	6	10	4	0	3
St.-Pol.	1810	0	0	0	0	0	4	13	3	3	0	0
	1811	0	0	0	1	0	3	10	4	5	0	0
	1812	0	0	0	0	0	2	6	2	2	0	0
	1813	0	0	1	0	0	2	2	7	2	1	0
Total...		0	0	1	1	0	11	31	16	12	1	0
Wail.	1810	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
	1811	0	0	1	0	0	1	3	4	3	0	4
	1812	0	0	1	1	0	2	3	7	3	1	0
	1813	0	0	1	0	0	2	7	1	[illegible]	0	3
Total...		0	0	3	1	0	5	14	12	6	1	7

NOMS des Arrondissemens — Années.	Assassinats.	Infanticides.	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'Incendies.	Viols.	Vols avec effraction et voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	Suicides.	Vols d'Eglise.
I.re RÉCAPITULATION PAR ANNÉE.											
1810.											
Arras.	3	0	3	6	3	27	75	32	23	3	2
Béthune.	3	0	5	2	0	10	47	15	18	2	9
Boulogne.	3	0	1	0	0	5	39	4	17	3	0
Montreuil.	0	0	0	0	0	2	17	11	6	1	0
St. Omer.	3	1	4	0	0	13	40	4	5	0	1
St.-Pol.	0	0	2	4	0	7	26	7	9	0	5
Total.....	12	1	15	12	3	64	244	73	78	9	17
1811.											
Arras.	3	1	3	6	0	35	92	75	27	7	12
Béthune.	1	0	2	1	0	37	83	30	26	3	1
Boulogne.	4	0	2	2	1	12	55	22	42	3	6
Montreuil.	1	2	5	2	0	10	40	22	40	1	13
St.-Omer.	0	0	2	1	1	29	79	23	41	7	17
St.-Pol.	0	0	2	3	0	8	36	19	21	1	4
Total.....	9	3	16	15	2	131	385	191	197	22	55
1812.											
Arras.	3	0	0	5	0	57	133	99	25	9	7
Béthune.	3	1	3	4	0	29	67	60	19	1	4
Boulogne.	1	2	8	6	0	33	93	43	100	10	1
Montreuil.	2	0	5	3	0	10	23	21	20	2	0
St.-Omer.	0	0	1	2	0	38	103	39	35	2	2
St.-Pol.	3	0	3	8	0	14	31	21	14	2	0
Total.....	12	3	20	28	0	181	450	283	213	26	14
1813.											
Arras.	5	0	3	3	0	34	100	88	20	5	5
Béthune.	3	0	2	0	0	10	69	41	8	1	2
Boulogne.	1	0	0	0	0	28	95	20	81	4	0
Montreuil.	0	0	1	0	0	10	22	14	18	1	3
St.-Omer.	3	0	3	3	0	30	87	19	19	6	5
St.-Pol.	0	0	3	3	0	12	33	16	7	1	5
Total.....	12	0	12	9	0	124	406	198	153	18	20

NOMS des ARRONDISSEMENS.	ANNÉES.	Assassinats.	Infanticides.	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'Incendies.	Viols.	Vols avec effraction et voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	**Suicides.**	**Vols d'Eglise.**
II.e RECAPITULATION PAR ARRONDISSEMENS.												
Arras.	1810	3	0	3	6	3	27	75	32	23	3	2
	1811	3	1	3	6	0	35	92	75	27	7	12
	1812	3	0	0	5	0	57	133	99	25	9	7
	1813	5	0	3	3	0	34	100	88	20	5	5
Béthune.	1810	3	0	5	2	0	10	47	15	18	2	9
	1811	1	0	2	1	0	37	83	30	26	3	1
	1812	3	1	3	4	0	29	67	60	19	1	4
	1813	3	0	2	0	0	10	69	41	8	1	2
Boulogne.	1810	3	0	1	0	0	5	39	4	17	3	0
	1811	4	0	2	2	1	12	55	22	42	3	6
	1812	1	2	8	6	0	33	95	45	100	10	1
	1813	1	0	0	0	0	28	95	20	81	4	0
Montreuil	1810	0	0	0	0	0	2	17	11	6	1	0
	1811	1	2	5	2	0	10	40	22	40	1	13
	1812	2	0	5	3	0	10	23	21	20	2	0
	1813	0	0	1	0	0	10	22	14	18	1	3
St.-Omer.	1810	3	1	4	0	0	13	40	4	5	0	1
	1811	0	0	2	1	1	29	79	23	41	7	17
	1812	0	0	1	2	0	38	105	39	35	2	2
	1813	3	0	3	3	0	36	87	19	19	6	5
St.-Pol.	1810	0	0	2	4	0	7	26	7	9	0	5
	1811	0	0	2	3	0	8	36	19	21	1	4
	1812	3	0	3	8	0	14	31	21	14	2	0
	1813	0	0	3	3	0	12	33	16	7	1	5
RÉCAPITULATION GENERALE.												
ARRAS.		14	1	9	20	3	153	400	294	95	24	26
BÉTHUNE.		10	1	12	7	0	86	266	146	71	7	16
BOULOGNE.		9	2	11	8	1	78	282	89	240	20	7
MONTREUIL.		3	2	11	5	0	32	102	68	84	5	16
ST-OMER.		6	1	10	6	1	110	309	85	100	15	25
ST.-POL.		3	0	10	18	0	41	126	63	51	4	14
Total gén.		45	7	63	64	5	500	1485	745	641	75	104

ÉTAT par Mois des Crimes et principaux Délits commis dans le Département depuis et compris l'année 1810 jusques et compris l'année 1813.

ANNÉES ET MOIS où les Délits ont été commis.	Assassinats.	Infanticides	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'incendies.	Viols.	Vols avec effraction et voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	Suicides.	Vols d'Eglise.
1810.											
Janvier.	0	0	0	3	0	0	18	0	3	1	0
Février.	0	0	1	2	0	5	10	0	5	0	0
Mars.	0	0	2	1	1	7	18	4	7	0	0
Avril.	0	0	1	0	0	3	10	2	8	0	1
Mai.	3	0	1	3	0	5	16	1	5	0	3
Juin.	0	0	1	0	0	10	25	3	10	1	4
Juillet.	2	0	0	0	0	9	27	5	3	0	4
Août.	0	0	1	0	0	2	15	12	3	0	1
Septembre.	0	0	4	0	0	3	21	11	0	4	1
Octobre.	3	1	1	0	0	5	26	13	6	3	3
Novembre.	1	0	2	0	2	6	22	11	11	0	0
Décembre.	3	0	1	3	0	6	36	11	17	0	0
Total....	12	1	15	12	3	64	244	73	78	9	17
1811.											
Janvier.	2	1	1	2	0	6	39	16	23	1	0
Février.	0	0	0	2	0	8	31	5	29	2	6
Mars.	1	1	1	3	0	8	31	9	14	2	7
Avril.	2	0	0	0	0	13	29	10	22	1	2
Mai.	0	0	0	2	0	13	27	20	24	5	8
Juin.	0	0	0	1	1	11	34	18	19	3	9
Juillet.	0	1	2	2	1	10	25	15	17	1	9
Août.	0	0	1	0	0	4	29	44	3	1	2
Septembre.	1	0	5	0	0	11	29	27	6	2	1
Octobre.	2	0	0	2	0	12	34	11	13	2	3
Novembre.	0	0	6	0	0	16	43	13	15	0	4
Décembre.	1	0	0	1	0	19	34	3	12	2	2
Total...	9	3	16	15	2	131	385	191	197	22	53
1812.											
Janvier.	3	0	0	9	0	12	26	2	34	3	0
Février.	0	0	8	3	0	20	36	11	27	1	1
Mars.	0	0	0	3	0	18	47	9	25	3	1
Avril.	1	2	4	1	0	24	26	10	23	1	1
Mai.	0	0	2	3	0	25	53	17	19	6	0
Juin.	0	0	0	1	0	17	45	23	19	1	2

ANNÉES ET MOIS où les Délits ont été commis.	Assassinats.	Infanticides.	Incendies par malveillance.	Tentatives et menaces d'incendies.	Viols.	Vols avec effraction et Voies de fait.	Vols sans effraction.	Vols dans les champs.	Délits forestiers.	Suicides.	Vols d'Eglise.
1812.											
Juillet.	3	0	1	0	0	16	44	48	13	1	3
Août.	0	0	3	2	0	15	34	63	18	4	1
Septembre.	0	0	1	1	0	7	42	60	3	3	2
Octobre.	0	0	1	0	0	12	33	20	4	1	1
Novembre.	1	0	0	2	0	12	28	12	14	1	2
Décembre.	4	1	0	3	0	3	36	8	14	1	0
Total....	12	3	20	28	0	181	450	283	213	26	14
1813.											
Janvier.	1	0	1	2	0	9	68	4	21	3	3
Février.	2	0	1	2	0	13	37	10	17	1	1
Mars.	2	0	0	0	0	7	30	18	20	1	0
Avril.	0	0	3	0	0	13	23	14	14	1	3
Mai.	3	0	1	0	0	14	25	16	8	2	9
Juin.	0	0	1	1	0	17	52	4	9	2	1
Juillet.	1	0	1	2	0	13	53	29	12	1	2
Août.	0	0	2	2	0	16	31	49	14	2	0
Septembre.	2	0	0	0	0	4	27	38	8	1	0
Octobre.	1	0	0	0	0	10	31	8	7	2	1
Novembre.	0	0	0	0	0	6	14	4	9	2	0
Décembre.	0	0	2	0	0	2	15	4	14	0	0
Total....	12	0	12	9	0	124	406	198	153	18	20
RECAPITULATION PAR MOIS POUR LES QUATRE ANNÉES.											
Janvier.	6	1	2	16	0	30	151	22	81	8	3
Février.	2	0	10	9	0	46	114	26	78	4	8
Mars.	3	1	3	7	1	40	126	40	66	6	8
Avril.	3	2	8	1	0	53	88	36	67	3	7
Mai.	6	0	4	8	0	57	121	54	56	13	20
Juin.	0	0	2	3	1	55	156	48	57	7	16
Juillet.	6	1	4	4	1	48	149	97	45	3	18
Août.	0	0	7	4	0	37	109	168	38	7	4
Septembre.	3	0	10	1	0	25	119	136	17	10	4
Octobre.	6	1	2	2	0	39	124	52	30	8	8
Novembre	2	0	8	2	2	40	107	40	49	3	6
Décembre.	8	1	3	7	0	30	121	26	57	5	2
Tot. gén.	45	7	63	64	5	500	1485	745	641	75	104

ÉTAT des Condamnations prononcées par les Tribunaux pendant les années 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814.

ANNÉES.	TRIMESTRES.	NOMBRE D'INDIVIDUS CONDAMNÉS A LA PEINE DE									
		Mort.	Plus de dix ans de fers.	Cinq à dix ans de fers.	DÉTENTION.						
					5 ans.	4 ans.	3 ans.	2 ans.	un an.	6 mois.	Moins de 6 mois.
1810.	1.er	0	0	1	0	0	0	7	11	6	27
	2.e	1	3	6	0	0	0	11	8	13	46
	3.e	0	1	3	0	1	0	2	13	5	84
	4.e	0	0	2	0	1	0	4	23	10	99
1811.	1.er	0	0	2	1	2	1	5	14	9	71
	2.e	0	2	1	6	0	0	2	8	9	67
	3.e	0	4	3	2	1	2	1	8	8	64
	4.e	0	1	0	1	0	1	4	23	7	46
1812.	1.er	0	0	0	6	0	0	6	23	3	47
	2.e	0	0	0	2	0	1	8	22	12	63
	3.e	0	1	2	20	0	3	5	15	7	96
	4.e	0	1	7	22	1	0	5	8	4	73
1813.	1.er	3	2	3	22	0	2	2	24	3	38
	2.e	0	0	4	17	0	0	5	16	3	47
	3.e	3	0	5	11	0	0	6	6	9	53
	4.e	1	2	8	17	0	0	2	7	5	42
1814.	1.er	0	0	2	6	0	0	0	8	0	23
	2.e	0	1	1	4	0	0	1	2	0	21
	3.e	0	0	3	3	0	1	1	2	0	36
	4.e	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ADMINISTRATION CIVILE.

DÉPUTÉS élus par le Collège Electoral de Département pendant la Session qui a commencé le 22 Août 1815.

MM.

Blondel-d'Aubers, louis-marie-joseph, Conseiller à la Cour de Cassation.

Le Baron de Coupigny, valentin-hubert, Maréchal de camp, Inspecteur-général des gardes nationales du département et Commandant de la ville d'Aire.

Le Marquis de Tramecourt, léonard, Colonel-Inspecteur de la garde nationale.

Lallart, bon-joseph, propriétaire, adjoint au Maire de la ville d'Arras.

Le Baron Blanquart de Bailleul, henri-joseph, propriétaire.

Le Baron Deslyons de Moncheaux, mille-vaast-édouard, Colonel, Maire de St.-Martin-au-Laërt.

Leroux-Duchastelet, onulphe, propriétaire, membre du Conseil d'arrondissement, Maire de Rœux.

Le Chevalier de Montbrun, louis-oudart, Colonel, à Montreuil.

LISTE *des Membres qui composent le Collège électoral de Département.*

Session de 1815, *en vertu de l'ordonnance Royale du* 13 *juillet.*

MM.

Audefroy, louis-joseph, propriétaire, domicilié	à	Arras.
Adam, alexandre, négociant,		Boulogne.
Asselin-Thiébault, albert-marie-joseph, juge à la Cour royale de		Douay.
Beke, jean-françois-gabriël, négociant,		Arras.
Baudelet-Dubois, françois-joseph, propriétaire,		*id.*
Boniface, augustin,	*id.*	Bapaume.
Boussemart-Lobez, louis-fr., directeur du mont de piété,		Arras.
Boisleux, augustin-joseph, cultivateur-propriét.		Wancourt.
Bident, pierre-joseph,	*id.*	Bourlon.
Blin, françois-joseph, propriétaire,		Rouvroy.
Beaucourt, jean-baptiste, notaire		Carvin.
Boisgerard, jean-jacques-marie, propriétaire		Bouvigny.

MM.

Béharelle, albert, fermier, domicilié à Mazingarbe.
Blanquart-Bailleul, henri-joseph, propriétaire Calais.
Blanquart-Sept-Fontaines, louis-marie, *id.* *id.*
Bergevin, louis-catherine *id.* Hesmond.
Blin, marie françois-joseph, propriétaire, à Hesdin.
Bremart, pierre-claude-raimond, cultivateur Louches.
Bergaigne, philibert-joseph-hubert, conseiller de préf.[re] Arras.
Bénard, antoine, négociant Calais.
Bruslé-Baubers, pierre-charles-françois, propr. St. Omer.
Boubers, françois-antoine, propriétaire *id.*
Béghin, françois-joseph, *idem* Paris.
Boistel, léon-antoine, *id.* Auxi-le-Château.
Bulté, joseph, cultivateur Bonnière.
Bonnière, amand, *idem* Herlin-le-Sec.
Bonnière, charles-philippe, *id.* Eclimeux.
Blin-de-Varlemont, jean-vindicien, propriétaire Barly.
Beghin, andré-louis, *idem.* Tangry.
Capon, augustin, cultivateur propriétaire Transloy.
Cornaille, fidèle, *idem* Ruyaulcourt.
Couronnel, charles, propriétaire Vélu.
Carpentier, charles-louis, *idem* Epinoy.
Corne, françois-joseph, conseiller de préfecture Arras.
Cardevacque, michel-jos.-françois, propriétaire St.-Éloy.
Cuignet, bernard, juge et avocat Béthune.
Crepin, modeste, propriétaire Bouvigny.
Choquet, pierre-paul, brasseur Lestrem.
Canfin, dénis-eustache, médecin Lens.
Cochet-de-Corbeaumont, louis-gabriël, propriétaire, Busnes
Cauvet, jean-françois-joseph, *idem* Lillers.
Cleugnet, célestin-joseph, *id.* Aire.
Caron de Fromentel, jean-baptiste-louis, procureur du Roi Boulogne.
Cazin-Caumartin, jos. alexis, Conservateur forestier Lille
Cazin-Dhoninctun, pierre-élisabeth, propr. Hardinghen.
Chinot de Fromessent, charles-ant.-jos., cultiv. Carly.
Coçatrix, sébastien, *idem* Hucqueliers.
Caron-Senlecq, jacques-joseph-emmanuël, Receveur de la ville de St.-Omer.
Créquy, antoine, cultivateur Blangermont.
Duquesnoy, *fils*, joseph, propriétaire Arras.
Delahaye, alexandre, *idem* *idem.*
Develle, françois-joseph, *idem* *idem.*
Delouverval, (le baron), maximilien-guislain, *id.* Villers-au-Flos.

MM.

Duhaye, charles-jacques-joseph, propr. domicilié à Lapugnoy.
Duclos, andré-mathurin, *id.* Basseux.
Deflandre, nicolas-fr.-joseph, propr. cultiv. Morchies.
Dewasservas, (le baron) ferdinand-évrard-franç., Haplincourt.
Debrandt-de-Loos, charles ignace-joseph, cultivateur-propriétaire, Boisleux-au-Mont.
Demory, françois, *idem* Mory.
Demarest, jean-baptiste-michel, propriétaire Quéant.
Defrancqueville, adrien-françois, *idem* Bourlon.
Dubuisson, charles-hubert-nicolas, *id.* Inchy.
Detramecourt, adrien, *id.* Hannescamps.
Defontaine, gaspart-françois-jos., *id.* St.-Eloy.
Davril, pierre-augustin, *id.* Acheville.
Dubrulle, jean-baptiste, *id.* Rouvroy.
Demory, jean-baptiste, cultiv. prop. Fresnes-lez Montauban.
Delalleau, jean-bapt.-jos.-agatange, prop. et Maire Béthune.
Debaynast, alexandre-maximilien-guislain, propriét. *idem.*
Debeaulincourt, albert, *id.* *id.*
Decalonne, louis-philippe-albert, *id.* Leforest.
Deligne, ferdinand, cultivateur prop. Carvin.
Derobespierre, eugène, *idem* *idem.*
Ducarin, louis-joseph, juge-de-paix Hersin.
Debeaulincourt, charles, fermier Locon.
Decocq, albert, propriétaire Houlle.
Debertould, arnould-louis-philippe, *idem* Hulluch.
Defoulers, louis, *id.* Lillers.
Dénissel, auguste, brasseur, St.-Venant.
Durlin, henri-charlemagne, propriétaire Ligny.
Ducarnoy, hubert, négociant Boulogne.
Duwicquet-d'Ordre, marie-toussaint, prop. Baincthun.
Dutremblay, louis-marie-françois, *idem.* Calais.
Dumont, georges, *id.* Courset.
Defresnoy-Patras, françois-claude, *id.* Alincthun.
Decormette, louis-charles, *id.* Henneveux.
Devillers-du-Terrage, paul-étienne.
Donjon, françois-marie, propriétaire Arras.
Duplaquet, charles, Secrétaire-général de la Préfecture du Nord Lille.
Dublaisel-Durieu, louis-ch[les]-fr.-bén., rentier Hesdin-l'Abbé.
Duquesne-Clocheville, françois-oudart, prop. St.-Léonard.
Danvin, guillaume, *idem* Gouy.
Danvin, liévin-ignace, *id.* *idem.*
Dewamin, eugène-joseph, juge-de-paix Ecquemicourt.

MM.

Dewamin, pierre-joseph, propriét., domicilié à Ecquemicourt.
Dewandonne de Monturel, xavier, *idem* Verchin.
Dufour, joseph-françois, cultivateur Fruges.
Dautremer, antoine-françois, maitre des postes *idem.*
Devadicourt, laurent, propriétaire, Quesnoy.
Demagny, alexandre, *idem* Créquy.
Decormette, louis-joseph, *id.* Henneveux.
Dacary-la-Rivière, henri-dominique, propriétaire, Etaples.
Decossette, charles-françois-marie, *id.* Wailly.
Dumetz, antoine-gaspart-gabriël, officier pensionné Bois-Jean.
Deslyons, louis-joseph, propriétaire Aire.
Delalleau, françois-marie, *id.* *id.*
Derantz, charles-françois-george, *id.* Roquetoire.
Deghistelle, gilles-ferdinand, *id.* Aire.
Desart, pierre-hubert, *id.* Nielles-lez-Ardres.
De St.-Just, ant.-louis-hubert-hercule, *id.* Autingues.
Degomer, charles-auguste, *id.* Nielles-lez-Ardres.
Dauchel, *aîné*, philippe-antoine-jos.-césar, *id.* Nortkerque.
Degrez, charles-antoine, *id.* Nouvelle-Eglise.
Delplace, louis-marie, *id.* Vieille-Eglise.
Derender, françois-dominique, cultivateur Audrehem.
Dehoston (le comte) louis-florent-gaëtan-guislain, propriétaire, St-Omer.
Defrance-la-jumelle, joseph, propriétaire, *id.*
Desandelin, pierre, *id.* *id.*
Defrance, charles augustin-guillaume, procureur du Roi *id.*
Duval, charles-albert-marie-félix, président du trib. civil *id.*
Deslyons-Demonchaux, vaast-édouard, propriétaire St.-Martin-au-Laërt.
Dubois, nicolas-joseph, sous-Préfet S.-Omer.
Dessaux-Lebreton, louis, propriétaire *idem.*
Dutertre, charles, *id.* *id.*
Dussauchoy, françois, cultivateur Savy.
Dehautecloque, françois-louis-joseph, propriétaire Wail.
Departz, *fils*, françois-marie, *id.* Equirre.
Duboille, louis-sulpice, m.^d de draps Auxi-le-Château.
De Thieulaine-Dhauteville, jean-guislain-jos. propr. Hauteville.
Deligne, martin, *idem* Lattre.
Detramecourt, georges-léon-bonaventure, *id.* Tramecourt.
Delenquesaing, étienne, *id.* Bours.
Daverdoingt, ignace-joseph, *id.* St.-Pol.
Debryas, alphonse, *id.* Brias.
Departz, françois-joseph, *id.* Willeman.

MM.

Daullé, jean-marie, cultivateur, domicilié à Wamin.
Debriois, pierre-louis-robert, propriétaire Neulette.
Decontes, françois-joseph-alexandre, *idem* Azincourt.
Enlart-Grandval, grégoire-joseph-marie, propr. Arras.
Enlart-de-Grandval, louis-hubert, *id.* *id.*
Enlart, nicolas-françois-marie, propriétaire Montreuil.
Enlart-de-Guémy, thomas-alexis-joseph, *id.* St. Omer.
Fromentin de Gommecourt, lamoral, *id.* Gommecourt.
Flahaut, albert-auguste, cultivateur-propriétaire, Labourse.
Faucompré, louis-françois-joseph, négociant Lille.
Godefroy, pierre-paul, propriétaire, Ecourt-St.-Quentin.
Goudemetz, andré-joseph, propriét.-cultivateur Fresnoy.
Gosse, henri, propriétaire Beuvry.
Grenier, adrien, *id.* Violaines.
Gottrand, bénoit, propriétaire-cultivateur Mazingarbe.
Ghesquière, philippe-joseph, fermier Lorgies.
Grenet de Florimond, alexandre, propriétaire Lillers.
Cuizelin-Laverdie, charles-françois-marie; *id.* Guines.
Grandsire-Bélval, louis-jacques-antoine, *id.* Boulogne.
Grebet, louis, cultivateur Samer.
Gayant, louis-dominique-thomas; propriétaire Arras.
Grandsire, jacques-nicolas-fidèle, cultivateur Marconne.
Garnier, jean-baptiste, propriétaire Ardres.
Gonsse, louis-florent, cultivateur Mingoval.
Garnier, charles-louis-antoine-eugène, notaire Ardres.
Herlincourt (le baron d') Arras.
Havrincour (le comte d'), anaclet-henri, prop. Havrincour.
Henry, françois-joseph, *id.* Pronville.
Haudouart de Thièvres, marc-jean-baptiste, *id.* Hénu.
Harlé, *père*, jean-marie, ex-receveur général Arras.
Houzel, guislain, notaire Hesdin.
Henneguier, jacques-philippe-françois, prop. Montreuil.
Houzet, charles, *id.* *idem.*
Héroguelle-Lombart, ange-françois-marie, *id.* St.-Pol.
Joly, louis-auguste, receveur particulier d'arrondissement Béthune.
Jacquemont, jean-baptiste, cultiv.-propriétaire Hersin.
Jacquemin, philippe, propriétaire Boulogne.
Lefebvre-de-Trois-Marquets, jean-robert-thomas-bénoit, président du tribunal civil Arras.
Lesoing, clément-françois-marie, négociant *idem.*
Lallart, bon-joseph, adjoint au maire d'Arras *id.*
Lesergeant-d'Hendecourt, françois-joseph, propriétaire Hendecourt-lez-Ransart.

MM.

Legentil, philippe-joseph, prop.-cultivat. domicilié à Léchelle.
Lepoivre, nicolas-françois, cultiv.-propriétaire Chérisy.
Lanthier, charles-joseph, propriétaire Arras.
Leroux-Duchastelet, onulphe, *id.* et Maire de Rœux.
Legentil, louis, propriétaire Méricourt.
Leroy, prospert, notaire Lens.
Lenoir, charles-marie, propriétaire Gonnehem.
Lejay, marie françois-guislain, *id.* Lozinghem.
Levasseur, charles-guislain, *id.* Blessy.
Leporcq, louis-marie, *id.* Boulogne.
Laboulie, henri-louis libéral-antoine *id.* Calais.
Leveux, jacques-gaspart-guislain, négociant *idem.*
Levert, alexandre-andré, propriétaire *id.*
Leveque, ambroise-élie-marie, juge d'instruction Montreuil.
Levasseur de Mazinghem, désiré-ch.-guislain, prop. Aire.
Lesergeant de Monnecove, antoine-alexis-jos., *id.* St.-Omer.
Lesergeant-d'Acq, antoine, *id.* *id.*
Leroy-Aspelly, philippe-omer-joseph, *id.* *id.*
Lefebvre, bernard, *id.* Monchy-Cayeux.
Lasteyrie-Dusaillant, (le comte de) jean-charl.-amé-victorin, *id.* Boubers.
Lecaron de Canettemont, charles-louis-jos. *id.* Canettemont.
Lesenne, charles-françois, *id.* Bermicourt.
Maille, guislain, *id.* Halloy.
Morel, alexis-joseph, procureur du Roi Arras.
Mathon, pierre, cultivateur Auchy-lez-Labassée.
Menu, andré-charles, cultivateur prop. Carvin.
Menche, auguste, propriétaire Busnes.
Merlin-Dubreuil, françois-nicolas, négociant Boulogne.
Mauguet-Lasablonnière, jean-daniel, juge de paix Desvres.
Mallet de Coupigny, fortuné-louis-jos.-valentin hubert, prop. Courset.
Midon, *fils*, jacques-françois, *id.* Boulogne.
Moullart, antoine-augustin, *id.* Montreuil.
Menche, henri, *id.* Racquinghem.
Macau-Dhervare, pierre, *id.* Merck-St.-Liévin.
Mallet de Coupigny, valentin-charles-hubert, *id.* Fiefs.
Norman, antoine-joseph, propriét.-cultivat. Haucourt.
Ozenne, antoine-guislain-joseph, président du tribunal civil Béthune.
Petit, pierre-joseph, propr. cultiv. St.-Nicolas.
Proyart, laurent-j.-b.-jos., cultiv. propriétaire Ervillers.
Proyart, louis-joseph, *id.* Courcelles.

MM.

Payen, augustin-joseph, cultivateur propriétaire, domicilié à Boiry-Becquerelle.
Payen, françois, propriétaire cultivateur Brebières.
Parent, pierre-françois, cultivateur-propriétaire, Dourges.
Parent, louis-auguste, *id.* Servin.
Panier, nicolas, fermier Laventie.
Pigault-Beaupré, jacques-marie, propriétaire Calais.
Pigault-Maubaillarcq, gaspart-jean-eusèbe, négociant *idem.*
Poultier, françois-martin, ancien colonel Montreuil.
Poultier, ch.-robert-remy-thomas, propriétaire *id.*
Poupart, antoine-hubert, cultivateur Dommartin.
Poillon-Debanon, xavier françois-joseph, rentier St.-Omer.
Pley-Legrand, augustin, propriétaire, *id.*
Petit, augustin françois-alexandre, cultivateur Maizières.
Petit, pierre-alexis, cultivateur Monchy-Breton.
Petit, charles-antoine, propriétaire Magnicourt-sur-Canche.
Réant, louis-joseph, cultivatenr-propriétaire, Lacouture.
Roubier-Dherembault, pierre-antoine-alex. prop. Montoavrel.
Rocquigny Dufayel, armand *id.* Lefanx.
Roche, louis, cultivateur Escœuilles
Saudemont, pierre-alexandre, cultivateur-prop. Saudemont.
Sénéchal, augustin, propriétaire Lille.
Suin, joachim, directeur de l'enregistrement Arras.
Sansot, joseph, inspecteur des eaux et forêts, Isques.
Ste.-Aldegonde, louis-charles, propriétaire Colembert.
Souquet-Marteau, nicolas-césar, négociant Etaples.
Simony, pierre, propriétaire Marconnelle.
St.-Amour-Gonsse, mathieu-jos.-guillaume, *id.* Zutkerque.
Tuboise, séraphin, cultivateur propriétaire Vitry.
Taverne, edmond, propriétaire Hersin.
Toulotte, jean-baptiste, *id.* Lambres.
Thélu, jean-françois-alexis-bonaventure, *id.* Fressin.
Thélu, charles-françois-simon-joseph, *id.* *id.*
Taffin, guislain, *id.* Tilques.
Taviel, albert-louis-valentin, direct. d'artillerie St.-Omer.
Ulriot-Danglure, dominique-nicolas, inspecteur des domaines *idem.*
Verdevoye, casimir, propriétaire St.-Laurent.
Vast, louis, cultivateur St.-Hilaire-Cotte.
Vantroyen, jean-ignace-joseph, notaire St.-Omer.
Vanéechout, dominiq.-fr.-jos., négociant *idem.*
Watelet, mathias-réné-joseph, conseiller de préfecture, Arras.
Waterlot, guislain, juge de paix, Boyelles.

MM.

Wantier, bonavent. cult.-prop. domicilié à Fouquières-lez-Lens.
Wallois, pierre-françois, cultivateur Sempy.
Willay, amable-françois, avocat Aire.
Wattringues-Senlecq, pierre-françois, propriétaire St.-Omer.
Wallart, louis-joseph. *id.* Auxi le-Château.

Membres Adjoints comme Commandans et Officiers de la Légion d'Honneur.

MM.

Cavrois, louis-joseph, maréchal de camp, commandant de la légion d'honneur, à Arras.

Chevreau, jean, chef d'escadron retiré, officier de la légion d'honneur, à Arras.

Desailly, maréchal de camp, officier de la légion d'honneur, à Oisy.

Destrés, alexandre, colonel, officier de la légion d'honneur.

Dorsonne, maréchal de camp, officier de la légion d'honneur.

Deysautier, colonel d'artillerie, officier de la légion d'honneur.

Fuzier, louis, maréchal de camp, commandant de la légion d'honneur, à Arras.

Foulers, colonel, officier de la légion d'honneur, à Lillers.

Foret, capitaine, officier de la légion d'honneur.

Godart, (le baron) maréchal de camp, officier de la légion d'honneur, à Arras.

Hurtaux, colonel, officier de la légion d'honneur.

Kramps, andré, capitaine de vaisseau, officier de la légion d'honneur, à Arras.

Laisné, capitaine, officier de la légion d'honneur, à Hesmond.

Moras, fidèle-charles, capitaine de vaisseau, officier de la légion d'honneur, à Béthune.

Musnier de la Conserverie, louis-florent, chef de bataillon, officier de la légion d'honneur, à Baume.

Moullet, jean, capitaine, officier de la légion d'honneur, à Ardres.

Peugnet, (le baron) colonel, officier de la légion d'honneur, à Vraucourt.

Vathier, antoine-melchior, capitaine de frégate, officier de la légion d'honneur, à Boulogne.

Waudré, colonel d'artillerie, officier de la légion d'honneur, à St.-Omer.

Membres Adjoints par le Préfet, en vertu de l'Ordonnance Royale du 21 juillet 1815.

MM.

Bryas, (le marquis de) charles-alphonse-raimond, colonel commandant supérieur de Montreuil, domicilié à Montreuil.
Bryas-Bryas, *aîné*. (le comte de) propriétaire, ancien capitaine de cavalerie, à Bryas.
Bloquel-Dewisme, (le vicomte) arnould, propr., à Amiens.
Castries, (le marquis de) colonel.
Dewailly, (le chevalier) chef de légion de la Garde Nationale, chevalier de St.-Louis, à Arras.
D'hautecloque, (le chevalier) stan.-franç.-jos. cap. du génie, *id.*
Doresmieux, augustin, adjoint, à Fouquières-lez-Béthune.
Delannoy (le comte) adrien, maire, à Annequin.
Dewavrin Villers-au-Tertre, (le comte) à Cambrin.
D. rinquesent, propriétaire et maire, à Rinquesent.
Decolbert, (le baron) à Calais.
Delencquesaing, louis, chevalier de St.-Louis, à Quiestède.
Debeaufort, auguste, maire, à Berlencourt.
D'hinnisdal, (le comte) maximil., maréchal de camp, à Ferfay.
Detramecourt, albert-marie, maire, à Givenchy.
De Galametz, (le comte) propriétaire, à Écoivres.
Lejosne-Contay, (le marquis de) *idem*. à Arras.
Lesergeant de Bayenghem, henri, propriétaire, chef de cohorte de la Garde Nationale, à St.-Omer.
Nicolay (le comte de), théodore *id.*
Rocquigny, (le chevalier de) auguste, à Hesdin.

Légionnaires adjoints par le Préfet en vertu de l'art. 9 de l'ord. Royale du 13 juillet 1815.

MM.

Blanquart-de-Bailleul (le chevalier), henri. chef d'escadron attaché à l'état-major de la place de Paris, officier de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Maximilien-Joseph de Bavière, domicilié à Calais.
Bourbon-Busset (le général comte de), officier de la légion d'honneur, ex-commandant du Département, à Arras.
Défolard (le major), officier de la légion d'honneur, à St.-Omer.
Espert de Sibrat (le général baron), pierre, ex-commandant de la succursale royale des invalides, chevalier de St.-Louis et officier de la légion d'honneur, à Arras.
Garbé, (le baron) commandant de la légion d'honneur, Paris.
Larcher de Chamont, lieutenant colonel du génie, officier de la légion d'honneur, à Arras.

Collège Electoral de l'arrondissem. d'ARRAS.

MM.

Buissart, *père*, antoine-jos., propriétaire, domicilié à Arras.
Boussemart Huret, charles, *idem* *idem*.
Bacqueville, auguste-adrien, médecin *id.*
Boniface, *fils*, augustin, propriétaire Bapaume.
Blondeau, jean-guislain Cambrai.
Boniface-Haudouart, augustin, propriétaire Bapaume.
Bécourt, justin, propriétaire Arras.
Brazier, antoine-henri, juge de paix Wanquetin.
Boniface, pierre-guislain, cultivateur Ruyaulcourt.
Berlemont, pacifique, *id.* Lebucquière.
Boulanger, jean-joseph, *id.* Beaumez-lez-Cambrai.
Bruneau-Beaumez, auguste, propriétaire *id.*
Boisleux, guislain, cultivateur Hamelincourt.
Brisse, charles-louis, juge de paix Oisy.
Boniface, nicolas-joseph, propriétaire Lagnicourt.
Boulanger, pierre, cultivateur Graincourt-lez-Havrincour.
Brisse, pierre-franç.-victor-jos., cultivateur Oisy.
Bécu, françois, *id.* Arleux.
Colin, françois-joseph, négociant Arras.
Cochet, *père*, pierre-guislain, cultivateur St.-Laurent.
Cochet-Dhattecourt, adjoint au Maire d'Arras, Arras.
Chopin, pierre, cultivateur Hermies.
Chopin, augustin, propriétaire *id.*
Capon, albert-louis, cultivateur Metz-en-Couture.
Carpentier, augustin, cultivateur Wancourt.
Canonne, pierre-antoine, *id.* Fontaine.
Courmont, pierre-louis, *id.* Ecourt-St.-Quentin.
Cavrois, antoine-joseph, *id.* Gaudiempré.
Corroyer, alexandre-augustin, propriétaire Arras.
Cayet, antoine, cultivateur Thélus.
Crépelle, augustin-joseph, *id.* Bailleul.
Caron, jean baptiste, *id.* Méricourt.
Courcol, louis, *id.* *id.*
Couture, pierre-jos.-placide, *id.* Biache.
Callau, jean-maximilien-jos., *id.* Hendecourt-lez-Cag.
Coulon, hyacinthe, *id.* Hamblain.
Deleville, philippe-françois-joseph, notaire Arras.
Deretz-Jouenne, wallerand, négociant *id.*
Dourlens-Brunel, charles-louis-joseph, propriétaire *id.*

MM.

Dauchez, jean-baptiste, jurisconsulte, domicilié à Arras.
Debeugny-Dhagerue, georges-jos.-charlemag., prop. *id.*
Debeugny-Graveline, joseph, cultivateur, Bapaume.
Demuliez, henri-joseph, propriétaire *idem.*
Delouverval, hypolite-guislain-emmanuël, officier retiré Villers-au-Flos.
Devacquez, augustin-louis, cultivateur Berles-au-Bois.
Dartois, jean-baptiste, *id.* Gouy.
Delamotte, nic.-ch., secrétaire de la mairie Havriucour.
Delamotte, pierre-françois, cultivateur *id.*
Durieux, jean-philippe, *id.* Bertincourt.
Deron, bernard, *id.* Haucourt.
Demailly Couronnel, françois, propriétaire Velu.
Durieux, fidèle-joseph, cultivateur Bertincourt.
Deliège, *fils*, pierre-louis-joseph, *id.* Hénin-sur-Cojeul.
Demonchaux, philippe-antoine, *id.* Boiry-Becquerelle.
Damiens, charles-louis, négociant Bucquoy.
Delevacq, françois-joseph, cultivateur Ablinzevelle.
Duflos, élie, *id.* Écourt-St.-Quentin.
Deharvengt, alexandre-louis-joseph, *id.* Sauchy-Lestré.
Deharvengt, ferdinand-jos.-philippe, *id.* Graincourt.
Delloy, théodore, *id.* Baralle.
Defontaine, charles-françois, *id.* Berles.
Defourmestraux, louis alexandre, propriétaire Pas.
Demory, nicolas, *id.* Gavrelle.
Demory, augustin, cultivateur *id.*
Defontaine, emmanuël, juge de paix Rouvroy.
Dufour, albert-françois-joseph, cultivateur Acq.
Dagniau, charles-joseph, *id.* Tortequenne.
Enlart-Degrandval, amable-jos.-marie, propriétaire Arras.
Froment, jean-martin, m.d épicier Bapaume.
Fourmaux, françois, cultivateur Boiry-Ste.-Rictrude.
Flament, pierre-françois, *id.* Croisilles.
Foulon, pierre-joseph, *id.* Bourlon.
Fourmaux, pierre-paul, *id.* Rumaucourt.
Gondemetz, charles-fr.-marie, inspecteur forestier Arras.
Grimbert, alexandre, propriétaire *id.*
Gamot, receveur Bapaume.
Goudemand, antoine-joseph, cultivateur Simencourt.
Garin, *père*, pierre-joseph, *id.* Écoust-St.-Mein.
Goubet, *père*, jacques-ad.-fr., *id.* St.-Leger.
Gourdin, jean-michel, *id.* Méricourt.
Grodecoeur, fidèle, *id.* Hamblain.

MM.

Gonsse, françois, cultivateur, domicilié à Biache.
Huret, nicolas, propriétaire, Arras.
Hurtrel-Haudouart, charles-albert-jos. propriét. *id.*
Hubert, louis-joseph, directeur des contributions *idem.*
Haudouart-Grigny, michel, négociant Bapaume.
Hauttecœur, augustin, cultivateur Agnez.
Hibon, philippe-célestin-jos., propriétaire Lechelle.
Hecquet, jean-guislain, cultivateur Vitry.
Lefran, jean-adulphe-joseph, avocat Arras.
Lucas, françois-guislain-joseph, cultivateur Marœul.
Leclercq-Wache, jean-françois, *id.* Ste.-Catherine.
Ledru, louis-théodore, *id.* Duisans.
Legentil, luc, *id.* Wailly.
Lobez-Goubet, hubert-théod.-jos., propriétaire Arras.
Lefebvre-Cayet, françois-joseph, avocat *id.*
Lagnier, françois, directeur du collège Bavay.
Lemaire, louis joseph, médecin Bapaume.
Laisné, théophile-donat-jos., recev. de l'enregistrement *id.*
Lefebvre, louis-philippe, cultivateur Mouchy-au-Bois.
Legentil, joseph, *id.* Bus.
Lefebvre, guislain, négociant Rocquigny.
Lemaire, pierre-joseph, chirurgien Croisilles.
Labouré, jacques-joseph, cultivateur Bucquoy.
Lefebvre, martin-nicolas-joseph, *id.* Noreuil.
Lemaire, maurice, *id.* Bucquoy.
Labouré, joseph, maréchal Croisilles.
Lagrange, nicolas-françois, cultivateur Marquion.
Lourdel, louis, *id.* Rumaucourt.
Legentil, antoine, *id.* Quéant.
Lanthier, auguste, *id.* Baralle.
Lerouge, lamoral-françois-joseph, *id.* Bourlon.
Leroux, emmanuël-marie-ange-toussaint, *id.* Puisieux.
Levier, louis-léon, cultivateur Vimy.
Legentil, antoine-joseph, *id.* Neuville-St.-Vaast.
Leroy, amable, *id.* Avion.
Legentil, augustin, *id.* Méricourt.
Leducq, pierre-louis augustin, avocat Arras.
Legentil, charles-hubert, cultivateur Vis.
Lefebvre, remy, *id.* Monchy-Preux.
Legentil, pierre-adrien, *id.* Etaing.
Legentil, théodore, *id.* Vis.
Lefebvre, nicolas-samson, *id.* Boiry-notre-Dame.
Leroy, florentin-joseph, *id.* Pelves.

MM.

Machon, jean-andré, cultivateur, domicilié à Hermies.
Minart, auguste benoît, cultiv. Boisleux-au-Mont.
Meunier, marc-guislain, mulquinier Héninel.
Merlin, nicolas, propriétaire Oisy.
Maille, alexis, cultivateur Halloy.
Mary, auguste, cultivateur Cagnicourt.
Norman, constantin-joseph, propriétaire Arras.
Nonot, jean-pierre-armand, chirurgien *id.*
Norman, nicolas, propriétaire *id.*
Payen, louis-dominique, avocat Neuville-Vitasse.
Parmentier-Lefebvre, françois-hyacinthe, prop. Bapaume.
Pronier, pierre-guislain, médecin, *id.*
Piot-Lefebvre, jean-bapt.-michel, recev. partic. Biefvillers.
Payen, désiré-joseph, cultivateur Montenescourt.
Pouillaude, ferdinand, *id.* Ruyaulcourt.
Peugniet, jean-baptiste-hubert, *id.* Barastre.
Place, martin-joseph, *id.* Sauchy-Cauchy.
Parent, jean-pierre, *id.* Marquion.
Parvilliers, guislain-louis, *id.* Couin.
Proyart, louis, *id.* Puisieux.
Payen, augustin, *id.* Brebières.
Pilat, louis, *id.* *id.*
Roseau-Ringal, jean-pierre, négociant Arras.
Robart, françois-floride, cultivateur Anchy-lez-Labassée.
Rodrigue, charles-antoine, juge-de-paix Lebucquière.
Rohart, amand, cultivateur Quiéry.
Rohart, louis, *id.* Avion.
Sebert, charles-françois, arpenteur Bailleul-sir-Berthoult.
Thiébault, louis françois, propriétaire Beaurains.
Théron, jean-baptiste, arpenteur Vraucourt.
Tamboise, *père*, pierre joseph, maire de Vimy.
Thumerelle, pierre-guislain, cultivateur Avion.
Trannoy, antoine-françois-stanislas, *id.* Drry.
Trécat, antoine-joseph, *id.* Corbehem.
Willemetz, pierre-joseph, maire de Thelus.
Varet, jean-antoine, propriétaire Inchy.
Vaillant, guislain, cultivateur Ransart.
Vermelles, augustin, propriétaire.
Williart, jacques michel-joseph, *id.* St.-Laurent.
Wartelle, balthazard, *id.* Arras.
Waterlot, louis, cultivateur Boyelles.

Membres adjoints.

MM.

Bastien, charles, lieutenant, domicilié à Arras.
Brun, joachim, sergent, à Ambleteuse.
Copin, vaast-guislain-joseph, tambour-major, à Bapaume.
Chesneau, henri, capitaine, à Arras.
Duquesne, jean-baptiste, capitaine, *id.*
Ficher, chef de bataillon.
Ghignotti, joseph, caporal, à Arras.
Lenain, louis, chasseur à cheval, à Orville.
Latour-D'auvergne-Lauraguais, évêque d'Arras.
Marcheux, hubert-joseph, brigadier, à Guémappe.
Piogé, jean-baptiste, colonel, à Angers.
Pavy, jean-pierre, caporal, à Arras.
Riboux, jean-pierre, sergent, à Oisy.
Saniez, antoine-joseph, sous-lieutenant, à Arras.
Semiond, antoine, *id.* à St.-Venant.
Vasselin, françois-joseph, grenadier, à Arras.

Membres adjoints par le Préfet en exécution de l'ordonnance royale du 21 juillet 1815.

MM.

Donjon, népomucène, propriétaire, à Arras.
Desongnies, charles, *id.*
De Sombrin (le chevalier), *id.*
Desir, *père*, marchand-tanneur, *id.*
Delannoy (le comte), charles, *id.*
Huret-Blanquart, négociant, *id.*
Ledent, géry, receveur, *id.*
Linque, commissaire de police *id.*
Raulin de Lavasserie, chevalier de l'ordre de St.-Lazar et membre de la légion d'honneur, *id.*
Terninck-Lefebvre, propriétaire, *id.*

Légionnaires adjoints par le Préfet, en vertu de l'art. 9 de l'ord. Royale du 13 juillet 1815.

MM.

Debormans, capitaine de génie, à Arras.
Pieron de Sin, président du tribunal de commerce, *id.*

Collège électoral de l'arrond de BÉTHUNE.

MM.

Apoix, charles-clovis, receveur des contributions, domicilié à Carvin.
Acolet, michel, cultivateur Lorgies.
Allart, françois, propriétaire Lens.
Brazier, benoit-éloi, brasseur Béthune.
Bruneau, françois, cultivateur Vermelles.
Boulanger, bénoni-joseph, *id.* Billy-Berclau.
Bréhon, charles, *id.* Vermelles.
Bruneau, jean-baptiste, *id.* Cuinchy.
Béghin, louis-alexandre, *id.* Douvrin.
Becq, hubert-joseph-marie, médecin Hénin-Liétard.
Beghin, emmanuel, ancien colonel Evin.
Behin, pierre-florent-joseph, cultivateur Fresnicourt.
Bailly, louis joseph *id.* Calonne-Ricouart.
Brequin, louis, propriétaire Béthune.
Béghin, chrisogone, marchand de vin Laventie.
Brasme, floride-joseph, cultivateur *id.*
Barbry, jean-baptiste, *id.*
Barrez, alexandre, marchand Pont-à-Vendin.
Berode, célestin, *id.* Lillers.
Blampain, charles-joseph, cultivateur Ligny.
Capelle, antoine, substitut Béthune.
Cordier, charles-joseph, inspecteur de l'enregistrement *id.*
Caron, auguste, juge de paix Beuvry.
Caron, simon-joseph, cultivateur Givenchy.
Crombecq, jean-baptiste, propriétaire Carvin.
Caullet-Gruyelle, jean-augustin, cultivateur Hénin-Liétard.
Caullet, eugène, *id.* *id.*
Collart, marie, *id.* Boyeffles.
Caille, michel, *id.* Bruay.
Crametz, félix, *id.* Bengin.
Caron, robert, *id.* Bouvigny.
Chombart, ignace, *id.* Fleurbaix.
Charlet, jean-baptiste, *id* *id.*
Coget, joseph, *id.* Lorgies.
Cerf, philippe, *id.* Noyelles-sous-Lens.
Conseil, constant, *id.* St.-Venant.
Cocud, louis-françois-joseph, juge de paix Isbergues.
Campagne, charles-louis, propriétaire, Estrée-Blanche.
Debailliencourt, philogène, rafineur de sel Béthune.

MM.

Desruelles, étienne, propriétaire, domicilié à Béthune.
Dufresne, pierre-antoine, notaire id.
Delory, françois, cultivateur Locon.
Daiguirande, constant, propriétaire Choques.
Dujardin, louis-joseph, avocat Béthune.
Devaux, gabriël, cultivateur Vieille-Chapelle.
Delorne-Dalincour, louis, propriétaire Allouagne.
Dubois, guy, notaire Richebourg-l'Avoué.
Dupré, auguste, cultivateur Violaines.
Delebarre, pierre, id. id.
Danson, constant, id. Sailly-la-Bourse.
Decarion, martin-jean-françois, propriétaire Oignies.
Dubrulle, eugène-joseph, id. Lille.
Dedourge, antoine, id. Carvin.
Druon, florentin, cultivateur Courcelles.
Defrance, pierre-louis, id. Noyelles-Godault.
Delegorgue, adulphe id. Courcelles.
Duquesnoy, olivier id. Nœux.
Depretz, *fils*, pierre-françois, id. Drouvin.
Delisse, éloi, id. Divion.
Delory, jacques-andré, id. Hesdigneul.
Duquesnoy, jean-baptiste-fr. id. Hersin.
Debriois, jean-bapt.-xavier, propriétaire Ruit.
Degenevière, joseph, id. Divion.
Demaulde, louis léon, id. Labuissière.
Duretz, louis-françois, cultivateur Fleurbaix.
Dhennin, eugène-françois-joseph, propriétaire Laventie.
Denain, joseph, cultivateur Sailly-sur-lys.
Defief, jean-philippe, id. Lestrem.
Descamp, adrien-françois, négociant Sailly.
Deligne, alexandre-joseph-procope, propriétaire, Liévin.
Derot, thélesphore, cultivateur Fouquières.
Debeaulincourt, louis-pierre-ange, propriétaire Aix-Noulette.
Delabre, charles, id. Lens.
Delabre, florent-louis-joseph id. id.
Deligne, kilien-ferdinand, cultivateur Liévin.
Deliers, antoine, id. Guarbecque.
Delosier, cornille, propriétaire Lillers.
Decroix, hypolite, tanneur id.
Delerue, joseph, cultivateur Allouagne.
Denissel, pierre-joseph, id. id.
Depretz, bénoit, cultivateur St.-Floris.
Delnor, athanase, colonel St.-Venant.

MM.

Decobert, françois, receveur des contrib, domicilié à St-Venant.

Duhamel, nicolas, agent d'affaires	Robecq.
Delplace, séraphin, cultivateur	Gonnehem.
Delgéry, pierre-alexis-joseph, *id.*	Ligny.
Dehestru, célestin, *id.*	Rely.
Delobel, auguste, *id.*	Burbure.
Deliers, jacques, *id.*	Molinghem.
Escaillet, louis-françois-joseph, cultivateur	Angres.
François, simon, *idem.*	Labuissière.
Fauquette, louis, *idem.*	Hersin.
Feutry, louis-joseph *idem.*	Fleurbaix.
Gombert, xavier, propriétaire	Béthune.
Guilbert, benoît-françois-joseph, *id.*	*idem.*
Grenier, éloi, cultivateur	Violaines.
Gourlez, saturnin, *id.*	Montigny.
Gruyelles, joseph, *id.*	Dourges.
Gouillard, jean-baptiste, *id.*	Ruit.
Grenez, françois, propriétaire	Lestrem.
Goubet, charles françois, cultivateur	Annay.
Grard, françois, *id.*	Loos.
Gottrand, *fils*, chrétien *id*	Mazingarbe.
Grégoire, dominique, vérific. des poids et mesures	Montreuil.
Guille, policarpe-joseph, notaire	Lillers.
Guilbert, dominique-françois-joseph, cultivateur	Robecq.
Gombert, jean-baptiste, *id.*	Mont-Bernenchon.
Guille, maurice, notaire,	St-Hilaire-Cotte.
Herreng, ferdinand, *idem*	Béthune.
Hurbiez-Leclercq, constant, receveur,	*idem.*
Hentte, charles-louis-joseph, propriétaire,	*idem.*
Hue, jean-baptiste, cultivateur	Richebourg-St-Vaast.
Herreng, pierre-françois, *id.*	Richebourg-l'Avoué.
Hennebelle, jean-françois, *id.*	Vermelles.
Héhn, pierre-joseph, *id.*	Courrières.
Houssain, jean-dénis, *id.*	Lorgies.
Hanotte, georges, brasseur	Norrent-Fontes.
Hermary, albert-françois, cultivateur	Mazinghem.
Hanotel, françois-joseph-marie, lieutenant de louveterie,	Cauchy-à-la-tour.
Hubert, louis, propriétaire	Mazinghem.
Izambart, louis-albert-joseph, percepteur	Hénin-Liétard.
Lebona, louis, cultivateur	Gonnehem.
Lebailly, ignace, propriétaire	Hinges.
Leroy, emmanuël, *id.*	Béthune.

Ee

MM.
Lemaire-Donze, alexandre-françois, négociant, domicilié à Béthune.
Lefer, amand, cultivateur. Billy-Berclau.
Lecocq, emmanuël, *id.* Festubert.
Legay, louis-joseph, procureur du Roi Béthune.
Lequien, philippe, notaire Beuvry.
Lhot, eugène-joseph, *id.* Carvin.
Lallart, pierre-bon, propriétaire Fresnicourt.
Lefebvre, nicolas, *id.* Etrée-Cauchie.
Lesoing, jean-baptiste, cultivateur Houdain.
Lequien, augustin-stanislas, notaire, *idem.*
Lequien, henri, avocat Béthune.
Lefebvre, jean-louis-ignace, cultivateur Loos.
Legay, louis-pierre, *id.* Noyelles-sous-Lens.
Lissacq, louis, propriétaire St.-Venant.
Lecouffle, louis, cultivateur Lillers.
Mouquet, charles-michel-jos., cultiv. Richebourg-St-Vaast.
Macron, pierre, *id.* Haisnes.
Machu, louis-joseph, *id.* Richebourg-St.-Vaast.
M nu, antoine, *id.* Carvin.
Maréchal, louis-pierre *id.* Hénin-Liétard.
Mairesse, louis-marie, propriétaire Lens.
Milon, françois, cultivateur Molinghem.
Milon, jean, *id.* *idem.*
Maton, augustin, notaire Norrent-Fontes.
Nory, françois, cultivateur Fleurbaix.
Olivier, albert, propriétaire Dourges.
Panier, bénoit joseph, cultivateur Locon.
Pollet, bernard, *id.* Courrières.
Platelle, pierre-adelard, notaire Hénin-Liétard.
Parmentier, eugène-charles-guislain, receveur Oignies.
Pagart, françois, vérificateur de l'enregistrement Béthune.
Perche-Lejosne, françois, cultivateur Fleurbaix.
Pigouche, augustin, brasseur Lillers.
Pomart, pierre, cultivateur Busnes.
Rohart, jean-pierre, propriétaire Carvin.
Régnault, florent, cultivateur Fresnicourt.
Roussel, augustin-françois-joseph, propriétaire Laventie.
Roussel, jean-baptiste, cultivateur Loos.
Roussel, persévérant, greffier de la mairie de Lens.
Roussel, bernard-vulgand-jos.-hub., cultivateur *idem.*
Roussel, louis, *id.* *idem.*
Rolin, antoine-joseph, *id.* Witternesse.

MM.

Réant, charles-joseph, cultivateur, domicilié à		Norrent-Fontes.
Réant, alexis-joseph,	*id.*	Ham.
Somville, anselme-françois-joseph, m.[d] de chevaux		Beuvry.
Salembier, louis-joseph, cultivateur		Orgnies.
Senechal, jean-baptiste, propriétaire		St. Venant.
Seiller, philippe, cultivateur,		St.-Hilaire-Cotte.
Tuliez, alexandre, marchand		Béthune.
Villiers, jeân-françois, docteur en médecine		*id.*
Verdière, jean-baptiste, cultivateur		Fleurbaix.
Vaast, jean-baptiste,	*id.*	Lillers.
Varlet, louis,	*id.*	Lambres.
Wallart, pierre-augustin-joseph,	*id.*	Isbergues
Wambergue, jacques-philippe,	*id.*	Norrent-Fontes.

Membres adjoints.

MM.

Carnet, louis-joseph, grenadier, domicilié à Lillers.
Flament, françois, capitaine, à Béthune.
Faure, pierre-antoine-charles, major retiré, à Lillers.
Paton, mathieu, capitaine, à Béthune.

Membres adjoints par le Préfet en exécution de l'ordonnance royale du 21 juillet 1815.

MM.

Bréhon, eugène, négociant à Béthune.
Bassecourt, eugène, cultivateur-propriétaire, à Vendin.
Beaucourt, joseph, notaire, à Lens.
Delelis, nicolas, cultivateur-propriétaire, à Fouquières-lez-Béthune.
Flahaut, joseph, *id.*, à Labourse.
Gottrand, pierre, propriétaire, à Noyelles-lez-Vermelles.
Gérez, charles-françois, docteur en médecine, à Carvin.
Lericque, théodore, propriétaire, à Sailly-la-Bourse.
Mathon, étienne, propriétaire-cultivateur, à Auchy-lez-Labassée.
Parent, hypolite, *id.*, à Baalin.

Collège électoral de l'arrond. de BOULOGNE.

MM.
Audibert, jean-françois, négociant, domicilié à Boulogne.
Audibert-Leveux, charles-antoine, *id.* Calais.
Audibert, pierre-antoine, *id.* *id.*
Andrieux, jean-charles-louis-marie, propriét. Wierre-Effroy.
Butor, charles, président du trib. de commerce Boulogne.
Berquier-Neuville, augustin, propriétaire *id.*
Buor, louis-gilles, employé à l'école de St.-Cyr.
Boutroy, antoine, propriétaire Calais.
Blanquart-Gallet, nicolas-jean-antoine, receveur des impôts indirects *id.*
Briche, jean-françois, cultivateur Marck.
Boulogne, françois-joseph, avoué Desvres.
Bernet, nicolas, juge de paix Bouquehault.
Bernet, valentin, cultivateur Campagne.
Bomy, jean-pierre, arpenteur Licques.
Berger, hubert-joseph, tanneur Guines.
Butor, françois, cultivateur Hermelinghen.
Briche, louis-marie, notaire Licques.
Broutta, *fils*, fidèle-amand, *id.* Marquise.
Bonvalet, pierre-françois, greffier du juge de paix *id.*
Bonnière, jean-charles, cultivateur Wierre-Effroy.
Conelly-Guémy, joseph-edmond, propriét. Wierre-au-Bois.
Carmier, amable-louis, propriétaire Boulogne.
Cornuel, jacques-françois-marie, inspecteur de l'octroi *id.*
Coilliot, jacques-jean, juge *id.*
Colbrant, michel-lambert, boulanger St.-Pierre-lez-Calais.
Colin, pierre, receveur des douanes Calais.
Caffiery, jean-quentin, propriétaire *id.*
Colbert, alexandre-roger, *id.* *id.*
Chariot, joseph, officier de santé Boulogne.
Courtois, *aîné*, louis-marc, cultivateur Wierre-Effroy.
Caulier-Duhamel, louis, *id.* Marquise.
Dollet, françois, propriétaire Boulogne.
Dupont-Delabre, pierre-benoit, négociant *id.*
Delahodde, jean-marie, cultivateur Wimille.
Dutertre, pierre-daniel, notaire Boulogne.
Deguines, jean-marie, cultivateur *id.*
Delporte, françois, négociant *id.*
Declémy, jacques, propriétaire Calais.
Dupont, joachim, cultivateur, Coquelles.

MM.

Dupont de Lens, pierre-henri, négociant, domicilié à Calais.
Duplessis, augustin, *id.* *id.*
Dupré, alexandre, faïencier *id.*
Dupré, antoine, receveur de l'enregistrement *id.*
Delplace, cyr-constantin, notaire Desvres.
Duwicquet-d'Ordre, *fils*, marie-toussaint, prop. Baincthun.
Dessaux, françois-marie, cultivateur Courset.
Deraynaud-Darnaud, guy-marc, rentier Pihen.
Delafollye, jean-louis, propriétaire Hocquinghen.
Delmotte, jacques-marie, notaire Licques.
Delhaye, jean-baptiste, cultivateur Alembon.
Defoucault, louis-henri, propriétaire Guines.
Deboningues, antoine-apolinaire, docteur en médecine, *id.*
Decasteja, (le Comte) Préfet du Haut-Rhin Colmar.
Dacheu, christophe, receveur de l'enregistrement Marquise.
Dandres, jacques, cultivateur *id.*
Duflos-Duquesne, jean-louis, propriétaire Offréthun.
Dausque, pierre, cultivateur Audembert.
Deguines, alexandre, propriétaire Samer.
Debove-Grebet, françois-joseph, marchand *id.*
Dunant, joseph, officier de santé *id.*
Fourcroy, marc, cultivateur Wimille.
Forestier-Lombarderie, marc-antoine, *id.* Baincthun.
Fournier, *père*, *id.* Marck.
Ferment, adrien, maitre de pension St.-Martin-au-Laërt.
Fortin-Bernet, françois-bernard, cultivateur Guines.
Filley-Delabarre, césar, rentier, *id.*
Grandsire, louis-marie-joseph-antoine, président du tribunal civil Boulogne.
Guiselin-Duwicquet-Dordre, antoine-marie, prop. Desvres.
Gillet, françois, *id.* Hardinghen.
Guy, jacques, cultivateur Tingry.
Guilbert, françois, propriétaire Nesles.
Hénin, marc-antoine, négociant Boulogne.
Horeau-Varlet, françois-victor, *id.* Merville.
Harelle, jean-marie, cultivateur Desvres.
Hénon, jacques-françois, *id.* Crémarest.
Halgoult, antoine-noël, *id.* Marquise.
Jourdan-Midon, jean-louis, propriétaire Calais.
Ivain, ignace, curé Samer.
Lemattre, marc-antoine, m.^{d} de bois Boulogne.
Lheureux, jacques-marie-théodore, employé à la mairie *id.*
Loppe, jean-jacques, cultivateur Wimille.

MM.

Lorgnier, alexandre, propriétaire, domicilié à Boulogne.
Lattaignant de Lédinghem, *id.* Bainçthun.
Lengagne, amé, marchand Calais.
Launoy, jean-pierre, propriétaire *id.*
Lahaye-de-Bernes, françois-nicolas, pensionné de l'état *id.*
Laurent-Colle, jacques françois, cultivateur Marck.
Louchet-d'Hérouval, pierre-marie-bénoit, *id.* Hardinghen.
Lemaître, philippe, *id.* Fiennes.
Lemaître, marc-antoine, *id.* *id.*
Lemaire, michel, *id.* Herbinghen.
Longuemaux, louis-marie, *id.* Wierre-Effroy.
Leroy, étienne, *id.* Bazinghem.
Lemaître, antoine-bruno, *id.* Wierre-Effroy.
Leducq, louis-joachim, notaire, Marquise.
Lapie, jean-marie, *id.* Samer.
Legris, furcy, propriétaire Desvres.
Lecamus, louis-andré-antoine, propriétaire Wierre-au-Bois.
Lartisien, florent-joseph, cultivateur Lacres.
Marmin-Pihem, louis-marie-joseph, propriét. Boulogne.
Moleux-Crouy, pierre-mathieu, négociant *id.*
Menneville, louis, *id.* *id.*
Michaud, louis-étienne, *id.* Calais.
Mouron, *aîné*, jacq.-louis-dominique, propriétaire *id.*
Mouron-Audibert, pierre-antoine, *id.* *id.*
Matis, christian, négociant *id.*
Mouillesaux, isaac, directeur de la poste aux lettres *id.*
Merlin-Hibon, jacques, receveur de l'hospice Boulogne.
Masson, jean-marie, militaire pensionné Samer.
Méricourt de Caumont, propriétaire *id.*
Noël-Debet, jean-louis, marchand St.-Pierre.
Noulart, *aîné*, françois, receveur des contributions Samer.
Patras-de-Campaigno, françois-marie, propriét. Boulogne.
Parenty, louis-marie, cultivateur Fréthun.
Poulain-Sta, jacques, brasseur Desvres.
Postel, alexis, négociant *id.*
Pamart, louis-françois-joseph, *id.* Boulogne.
Patras de Campaigno, antoine, propriétaire Guines.
Patarot, *aîné*, jean-louis, rentier *id.*
Patoulet, pierre-charles-louis, notaire Samer.
Patras de Campaigno, achille-armand, propriét. St.-Léonard.
Renaud, jacques, m.d Desvres.
Routtier, honoré, cultivateur Belle et Houllefort.
Rebier, thomas, marchand Guines.

Sauveur, toussaint-nicolas, juge de paix, domicilié à Boulogne.
Sta, auguste, arpenteur ... Samer.
Ternaux-Grandsire, louis-robert-victor, receveur de l'arrondissement ... Boulogne.
Trouille, pierre, cultivateur ... Sangatte.
Trollé, françois-pierre, *id.* ... Halinghen.
Vasseur, pierre, rentier ... Boulogne.
Vandroux, jean-philippe, juge de paix ... Calais.
Viéville, henri, secrétaire de la Sous-Préfecture Boulogne.
Villecot-de-Rinquesent, achille-louis, rentier Wacquinghem.
Varlet, jean-louis, cultivateur ... Lacres.
Wissocq, françois-xavier-andré, propriét. ... Boulogne.

Membres adjoints.

MM.
Bastide, jean-ch.-ant.e, chirurgien-major, domicilié à Calais.
Beilly, jean-louis, grenadier retiré.
Chapon, pierre, fusilier.
Delahaye, jacques-amable, capitaine, à Calais.
Deleau, louis, *idem.*
Huet, nicolas-bernard, sous-lieutenant.
Lhote, michel, chef d'escadron, à Boulogne.
Perruchot, jean-baptiste-marie, maréchal-des-logis.
Rodicq, nicolas, capitaine.
Redingue, jacques, maréchal-des-logis, à Boulogne.
Sansot, joseph, inspecteur-forestier, *id.*
Vincent, antoine-nicolas, chef de bataillon, *id.*

Membres Adjoints par le Préfet, en vertu de l'Ordonnance Royale du 21 juillet 1815.

MM.
Bonningues, propriétaire, domicilié à Audinghen.
Bonvoisin, marc, cultivateur, à Campagne-lez-Ardres.
Baude, propriétaire, à Sanghen.
Cousin-Dhoyer, brasseur, à Boulogne.
Dhaffringues, jean-françois, juge suppléant, à Calais.
Delattre, propriétaire, à Tardinghen.
Deldreve, *idem* à Boursin.
Gros, avocat, à Boulogne.
Lorgnier, christophe, propriétaire, à Rety.
Pigault-Beaupré, alexandre-françois-marie, prop. à Calais.

Légionnaire adjoint par le Préfet en vertu de l'ordonn. Royale du 13 juillet 1815. (art. 9.)

M. Dufaux, louis-jean-bapt., ancien jurisconsulte, à Calais.

Collège électoral de l'arrond. de MONTREUIL.

MM.

Aloy, henri, receveur de l'enregistrement, dom. à Montreuil.
Briois, louis, cultivateur Buire-le-Sec.
Baudelique, propriétaire Béthune.
Bossu, jean-baptiste-joseph, notaire Etaples.
Bailleul, pierre-antoine, cultivateur Fruges.
Bourdrelle.
Bellevre, avocat, Hesdin.
Blin, antoine, propriétaire *id.*
Boitel, germain-grégoire, notaire Montreuil.
Brulé, j.-b.-gabriël-joseph, *id.* *id.*
Barré, *id.* Verton.
Blondin de Baizieux, flour, propriétaire Montreuil.
Carpentier, honoré, rentier. St.-Remy.
Cochon, françois-joseph, maître des postes Cormont.
Clément, jacques-antoine-marie, cultivateur Frencq.
Caudevelle, pierre-marie, bonnetier Hubersent.
Capet, françois-joseph, contrôleur des douanes Etaples.
Carré, joseph, cultivateur Atin.
Caron-Beaure, joseph, *id.* Fruges.
Coache, joseph, propriétaire Saint.
Cacheleux, charles, ancien colonel Marconne.
Cailleux, jacques-alexis, cultivateur Maurier.
Carle, *aîné*, propriétaire Hesdin.
Cuvillier, jacques-joseph, juge-de-paix Zoteux.
Cornu, jean-louis, marchand Berck.
Déricourt, louis françois, cultivateur Maintenay.
Dufourmy, jacques-ant.e-honoré, *id.* Sempy.
Delahaye, *fils*, pierre, *id.* Beaurainville.
Dewamin, pierre-françois, propriétaire Eoquemicourt.
Dieppe, charles-augustin, greffier du juge de paix Dourier.
Defienne, *fils*, oudart-françois jos., cultivateur Lefaux.
Dubois, louis, arpenteur Embry.
Delannoy, adrien, rentier *id.*
Demagny, françois-joseph, m.d de fer Hesdin.
Deneuville, louis-joseph, propriétaire Paris.
Descelers, pierre-andré, *id.* Marconne.
Dantriau, pierre-françois, *id.* Campagne-lez-Boulonnois.
Dufour, joseph, chirurgien Bourthes.
Dublaisel, barthélémy, cultivateur Enquin.
Dacquin, nicolas, *id.* Avesnes.

MM.

Danel, pierre-françois, cultivateur, domicilié à St.-Michel.
Destrée, pierre-françois, propriétaire Bourthes.
Denquin, antoine-françois, *id.* Bézinghem.
Deroussent-Florival, officier de santé Abbeville.
Diniel, louis, cultivateur Lamadelaine.
Dournel, jean-marie, rentier Montreuil.
Enlart, *fils*, nicolas-françois-marie, propriétaire *id.*
Friquet, jean, rentier Fruges.
François, jérôme, chapelier *id.*
Flament, casimir, notaire Hesdin.
Féron, jean-jacques, maître des postes Montreuil.
Gomez, léon, cultivateur Recques.
Guiselin, charles-denis, *id.* Longvillers.
Géneau-Vernicourt, joseph-françois, propr. Etaples.
Gosselin, joseph, notaire Fruges.
Guilluy, nicolas-joseph, *id.* *id.*
Gosse, *père*, henri-louis, avocat Hesdin.
Godin, françois, cultivateur Cucq.
Hache, norbert-augustin, propriétaire, Hesdin.
Hanquez, philippe, *id.* Humbert.
Havet, françois, tanneur Montreuil.
Hacot, grégoire, propriétaire *id.*
Henri, charles, cultivateur Airon-St.-Vaast.
Henneguyer, charles, négociant Montreuil.
Hacot, lieutenant de gendarmerie *id.*
Lœuillet, valentin, cultivateur Campagne.
Lejosne, pierre-joseph, *id.* Maresquel.
Lens, *père*, antoine, *id.* Aix-en-Issart.
Lœuillet, alexandre, *id.* Campagne.
Lecat, arthus-joseph, propriétaire Etaples.
Leborgne, cultivateur Coupelle-Vieille.
Louvet, xavier, notaire Fressin.
Lefebvre, françois, cultivateur Lebiez.
Leleu, françois, arpenteur Créquy.
Laisné, françois, propriétaire Embry.
Laisné, benoit, *id.* Fressin.
Lefrançois, antoine-alexandre, cultivateur Ste.-Austreberthe.
Lecomte, augustin, propriétaire Hesdin.
Leduc-Wallois, jean-baptiste, *id.* Preures.
Lavoyer, pierre, cultivateur Beussent.
Leducq, jacques-jean, chirurgien Hucqueliers.
Lefebvre, pierre-joseph, receveur de l'arrond. de Montreuil.
Moitier, marc-nicolas, notaire Campagne.

MM.

Minet, françois-toussaint, cultivateur, domicilié à Montcavrel.
Martel, pierre-amable, *id.* Brexent.
Maillart, antoine, *id.* Frencq.
Martel, jean-françois, *id.* Zoteux.
Mariette, pierre-françois, propriétaire Bécourt.
Morvilliers, laurent-joseph, cultivateur Alette.
Marcotte, louis-marie, propriétaire Aix-en-Ergny.
Martel, pierre-françois, *id.* Bécourt.
Mariette, jean-pierre, *id.* *id.*
Maria, charles louis-marie, receveur du domaine Montreuil.
Nicole, françois-eugène, notaire Hucqueliers.
Neuveglise, antoine, cultivateur Boubers.
Odieuvre, jacques, *id.* Dourier.
Penet, louis-françois, propriétaire *id.*
Prévost-Lebas, notaire Etaples.
Prévost, *père*, françois, propriétaire *id.*
Prévost, jean-baptiste, *id.* Fressin.
Petit, jacques, cultivateur Crépy.
Paillard, françois-albin, *id.* Labroye.
Poussart, *père*, *id.* Dommartin.
Prévost de Courmières, alphonse, propriétaire Hesdin.
Prévost, liévin-guislain, *id.* *id.*
Pouilly, charles-étienne, cultivateur Verchocq.
Pilloh, jean-alexandre, *id.* Rumilly.
Papin, nicolas-claude-quentin, rentier Neuville.
Regnault, pierre-françois, propriétaire. Gouy.
Regniez, jean-françois, cultivateur Bourthes.
Robinet, gabriël-joseph, directeur de la poste aux lettres de Montreuil.
Senlecq, jean-baptiste, cultivateur Mencas.
Serrez, josse, propriétaire Neuville.
Testart, *fils*, charles *id.* Campagne.
Tellier, claude-françois, notaire Beaurainville.
Thérouanne, jean baptiste, rentier Brévillers.
Tellier, pierre-joseph, greffier du tribunal civil de Montreuil.
Thueux, nicolas-françois, propriétaire *id.*
Vasseur, louis-françois, *id.* Bois-Jean.
Violette, jacques-marie, notaire Fressin.
Verdure, françois-joseph, cultivateur Embry.
Violette, philippe-auguste, notaire Hesdin.
Vincent, françois-marie, propriétaire *id.*
Varlet, pierre, *id.* Hucqueliers.
Vasseur, jean-andré, cultivateur Bézinghem.

MM.

Varennes, jean-baptiste-m.-grégoire, juge de paix, domicilié à Montreuil.

Wallart, adrien, propriétaire Fressin.

Membres Adjoints.

MM.

Bochent, pierre-françois, maréchal-des-logis.

Bulo, ambroise-françois, adjudant-major, à Hesdin.

Moisson, charles-antoine, capitaine, *id.*

Merlot, j.-m., grenadier, à Parenty.

Petit, joseph, chasseur, à Guisy.

Vincent, capitaine, à Hesdin.

Villame, françois-joseph, capitaine, *id.*

Membres Adjoints par le Préfet, en vertu de l'Ordonnance Royale du 21 *juillet* 1815.

MM.

Defrance (le baron), maire de Maintenay.

Dauphin-Dhalinghem (le chevalier), propriétaire, à Hesdin.

Delapasture-Verchocq, maire de la ville de Montreuil.

Decamps de Rosamel (le chevalier,) domicilié à Frencq.

Debernes de Longvillers propriétaire, *id.*

Fougeroux de Campigneulles, maire de Campigneulles.

Hurtrel-d'Arboval, propriétaire, à Montreuil.

Houzel-Godefroy, notaire, à Hesdin.

Joanne-Weugle, propriétaire, à Hesdin.

Lemerchier, alphonse, propriétaire, *id.*

Collège électoral de l'arrondissem. de St.-OMER.

MM.

Ansel, *fils*, marc, cultivateur, domicilié à Fauquembergue.

Alexandre, bénoit, *id.* Coyecques.

Ansel, *id.* Fléchinelle.

Beugin, andré, marchand Aire.

Boulin, pierre-joseph, propriétaire *id.*

Bourdrelle, augustin-joseph, cultivateur Roquetoire.

Bonsart, réné, notaire Aire.

Bomart, louis joseph, cultivateur Ruminghem.

Bomart, jean-marie, *id.* *id.*

Boldin, *id.* Ste.-Mariekerque.

Batkm, chirurgien, Oye.

Bonnière, dominique, rentier Fauquembergue.

Bonnière, emmanuël, *id.* *id.*

MM.

Bonnière, henri, cultivateur, domicilié à Coyecques.
Bialais, bertin, *id.* *id.*
Bodehon, auguste, *id.* Fauquembergue.
Barbier, marie-joseph, *id.* Esquerdes.
Boulart, pierre-franç., *id.* Dohem.
Boidart, jean-joseph, *id.* Esquerdes.
Bourgois, jacq.-omer, *id.* Setques.
Becquet, franç.-jos., *id.* Acquin.
Bonnière, chérubin, *id.* Dohem.
Butay-Sanier, rentier St.-Omer.
Burette, propriétaire *id.*
Blanchart-Merlen, *id.* *id.*
Boudry-Cadick, *id.* *id.*
Bailly, henri, *id.* *id.*
Berquet, henri, cultivateur St.-Martin-au-Laërt.
Billau, jean, salinier St.-Omer.
Bachelet, propriétaire *id.*
Carrey-Lachelin, rentier Aire.
Cousin, henri, brasseur Capelle.
Cleuet, louis, cultivateur Wisernes.
Caron-Boudry, propriétaire St.-Omer.
Caffiery-Masse, *id.* *id.*
Duval, jacques, propriétaire Aire.
Desmarquoy, bruno, *id.* *id.*
Darcq, henri-vindicien, cultivateur Quiestède.
Dallennes, charlemagne, rentier Aire.
Dumont, *aîné*, propriétaire *id.*
Dhalewyn, charles-antoine, *id.* *id.*
Derender, jacques, cultivateur Recques.
Declémy, louis-théodore, *id.* Landrethun.
Declémy, raimond-claude, rentier Guémy.
Dufay, rentier Audruick.
Ducrocq, cultivateur St.-Nicolas.
Dewœuf, *id.* Vieille-Église.
Dethosse, juge au tribunal civil Audruick.
Dubrœucq, léonard, rentier, *id.*
Dauchel, herman, cultivateur Nortkerque.
Dekaiser, rentier Audruick.
Degrez, hubert, *id.* Oye.
Degrousilliers, épicure, juge de paix Dennebrœucq.
Dubois, claude, cultivateur Laires.
Delvallé, claude, *id.* *id.*
Dubois, pierre-joseph, *id.* Renty.

MM.
Degrousilliers, jacq.-jean, juge de paix, dom. à Wandonne.
Dubois, dominique, receveur . . . *id.*
Dupont, louis, percepteur . . . Renty.
Ducrocq, liévin, greffier . . . Wismes.
Dufay, jean-joseph, cultivateur . . . Coulomby.
Delepouve, louis-joseph, *id.* . . . Wavrans.
Defrance, *cadet*, propriétaire . . . St.-Omer.
Duval, *fils*, avocat . . . Dunkerque.
Duchosal, juge de paix . . . St.-Omer.
Delahaye, propriétaire . . . *id.*
Dambricourt, louis, négociant . . . St.-Omer.
Dauchel, *aîné*, joseph, *id.* . . . Nortkerque.
Desommière, jean-bapt.-louis, rentier . . . St.-Omer.
Delenquesaing, charles, rentier . . . Aire.
Evrard, ambroise, cultivateur . . . Bouvelinghem.
Evrard, jacques, *id.* . . . Quercamp.
Eudes, bertin-joseph, notaire . . . St.-Omer.
Francoville, jean baptiste, rentier . . . Rodelinghem.
Fasquel, pierre-joseph, cultivateur . . . Zouafque.
Francoville, antoine, rentier . . . Brêmes.
Faucon-Guillain, jean-baptiste, notaire . . . Ardres.
Francoville, isidore, propriétaire . . . *id.*
Francoville, quentin, *id.* . . . Ferlinghem.
Garçon, ignace-aimé, propriétaire . . . Aire.
Guilbert-Rasson, rentier . . . *id.*
Gobert, guislain, cultivateur . . . Fauquembergue.
Godefroy, jean-philippe, *id.* . . . Laires.
Gilles, élie florent, *id.* . . . Esquerdes.
Gaillard-de-Blaireville, p.[rre]-jos.-constant, rentier St.-Omer.
Garapin, joseph, receveur d'arrondissement . . . *id.*
Gaddeblé - pierre-alexandre, rentier . . . *id.*
Ghys, joseph, juge au tribunal de commerce . . . *id.*
Hibon, alexandre, propriétaire . . . Aire.
Hochart, stanislas-joseph, *id.* . . . Eperlecques.
Hamerel, jean-thimoléon, cultivateur . . . Balinghem.
Hamy, jean-louis-pierre-ch.-benoit, notaire . . . Audruick.
Hollandre, cultivateur . . . Nortkerque.
Houyault, *id.* . . . St.-Folquin.
Hubert, jean, *id.* . . . Oye.
Herman, constantin, *id.* . . . Fauquembergue.
Hochart, jacques, *id.* . . . Elnes.
Herman-Rasson, rentier . . . St.-Omer.
Heinart, *aîné*, michel-joseph, *id.* . . . *id.*

MM.

Herbout-Delattre, propriétaire, domicilié à	St.-Omer.
Legrand, jean, *id*	Aire.
Lefebvre-Wallart, *id.*	*id.*
Locthemberg, charles, *id.*	*id.*
Lefebvre, louis, rentier	*id.*
Licson, benjamin, propriétaire	*id.*
Lefebvre, notaire,	*id.*
Lesage, antoine, cultivateur	Louches.
Lesage, baudouin, *id.*	Nortdausque.
Lesage, louis, *id.*	Landrethun.
Lemusnier, antoine-marie, *id.*	Rebergue.
Lesage, théodore, *id.*	Zutkerque.
Lefebvre, joseph-théodore, percepteur	Audruick.
Lourdel, pierre-françois, cultivateur	Fauquembergue.
Lourdel, françois-marie, *id.*	Renty.
Lourdel, jean-marie, *id.*	*id.*
Lelest, joseph, percepteur	Pihem.
Lambert, aimable, propriétaire	St.-Omer.
Leroy, françois, négociant	*id.*
Laplanc-Magnière, propriétaire	*id.*
Legrand-Leys, joseph, rentier	*id.*
Lecointe-Bellin, alexandre, juge au tribunal de commerce	*id.*
Martin, firmin, brasseur	Aire.
Monfet, louis, propriétaire	Tournehem.
Mahieu, *fils*, hypolite, cultivateur	Enquin.
Macau, dominique, *id.*	Fauquembergue.
Masset, augustin-joseph, *id.*	Wisques.
Marcotte, omer, rentier	St.-Omer.
Marin, *père*, avocat	*id.*
Normand, mathieu, propriétaire	Aire.
Papegay, thomas, *id.*	*id.*
Payelleville, alexandre, cultivateur	Polincove.
Payelleville, antoine, *id.*	St.-Folquin.
Parent, jean-baptiste-hilaire, rentier	Audruick.
Poillon, pierre-joseph, principal du collège	St.-Omer.
Prudhomme, jacques, cultivateur	Esquerdes.
Palfart, propriétaire	Paris.
Pagart, omer, *id.*	*id.*
Pley-Allart, négociant	St.-Omer.
Raulin-Duval, cultivateur	Landrethun.
Rigoulet, françois-quentin, *id.*	Nielles-lez-Ardres.
Radez, jean-bap., chef de bureau à la sous-préfect.	St.-Omer.
Remond, alexandre, cultivateur	Quelmes.

MM.

Specq, antoine, marchand, domicilié à Ardres.
Serdobel, thimothé, cultivateur Ruminghem.
Senlecq. théodore, *id.* Fauquembergue.
Saison, jean joseph, *id.* Serny.
Simon, bertin, juge de paix Lumbres.
Saupique, propriétaire St.-Omer.
Thomas, charles, rentier Aire.
Titelouse de Gournay, omer-françois, *id.* *id.*
Taurel, cultivateur Wandonne.
Taffin, simon-louis-françois, propriétaire Tilques.
Terrier-Bouret, pierre-joseph, marchand St.-Omer.
Varlet, adrien, cultivateur Racquinghem.
Venast, françois-claude, rentier Audruick.
Verva, antoine-andré, *id.* St.-Omer-Capelle.
Vausse, cultivateur St.-Martin-d'Hardinghen.
Vasseur de Fernehem, étienne-franç., prop. Thiembronne.
Vanéechout, charles-louis-joseph, juge St.-Omer.
Violette, propriétaire Fressin.
Wamin, louis, avocat Aire.
Werbier, louis, rentier *id.*
Wattré, charles, cultivateur Mentques.
Wattré, jean-louis, *id.* Louches.
Widehem, louis, *id.* Herbinghem.
Warnier, *id.* Thiembronne.
Yansse, cultivateur Guemps.
Zunequin, jean joseph, *id.* Lumbres.

Membres adjoints.

MM.

Danel, barthélémy-bernard, sous-lieuten., dom. à St.-Omer.
Génin, joachim, caporal, à Ardres.
Huby, antoine-joseph, capitaine, à St.-Omer.
Poitevin, ch.-franç.-joseph-octave, chef de bataillon, à Aire.
Ravière, capitaine de gendarmerie.
Thenard, bernard, capitaine, à St.-Omer.

Membres adjoints par le Préfet, en vertu de l'ordonnance Royale du 21 juillet 1815.

MM.

Coyecques, jos., vicaire-général, curé doyen, dom. à St.-Omer.
Deschamps, maximilien, major de la garde nationale, *id.*
Decocq, louis, cultivateur, à Houlle.
Deschamps, médecin, à St.-Omer.
Delacien, joseph, chevalier de St.-Louis, *id.*

MM.

Dessaux-Lebreton, louis, propriétaire, membre de la société d'agriculture, à St.-Omer.

Dutertre, emmanuël, chevalier de Malte, à Arques.

Evrard-Pley, philippe-pierre jos., maire et prop. à Audruick.

Liot, pierre-françois, propriétaire et maire, à Westbecourt.

Lefrançois-Drionville, charles-félix-augustin, adjudant-major de cohorte, à St.-Omer.

Légionnaire adjoint par le Préfet, en vertu de l'art. 9 de l'ord. Royale du 13 juillet 1815.

M. De Bonnevallet, ex-major de cavalerie, dom. à St.-Omer.

Collège électoral de l'arrondissem. de St.-POL.

MM.

Asselin, augustin, propriétaire, domicilié à Douai.

Ansart, guislain, cultivateur	Grand-Rullecourt.
Bouillez, nicolas, *id.*	Gouy-en-Ternois.
Béghin, jean-baptiste, *id.*	Villers-Brulin.
Bonteleux, henri-joseph, *id.*	Chelers.
Bouttemy, guislain, *id.*	Savy.
Blasart, guislain, *id.*	Berles.
Bulté, charles, propriétaire	Bonnières.
Bocquet, antoine-joseph, ménager	Boubers.
Briois, françois-joseph, cultivateur	Denier.
Bocquet, françois-joseph, *id.*	Lignereuil.
Barbier, antoine-simon, rentier	Souich.
Bigan, maximilien, notaire	Floringhem.
Baillet, jacques, cultivateur	Lisbourg.
Beaucourt, ferdinand, *id.*	Diéval.
Boudailler, louis, *id.*	Valhuon.
Basin, jean-baptiste, prêtre	Fiefs.
Bultez, stanislas, cultivateur	OEuf.
Coquidé, pierre, *id.*	Cambligneuil.
Candelier, louis, *id.*	Frévin.
Chombart, louis, *id.*	Gouy.
Crépin, françois, *id.*	Lacomté.
Collart, françois, propriétaire	Grand-Rullecourt.
Canet, joseph-vaast, cultivateur	*id.*
Crametz, jean-baptiste-joseph, *id.*	Diéval.
Cogé, françois-joseph, rentier	Eps.
Crepin, félix, cultivateur	Diéval.
Capron-Delpouve, charles, rentier	Gauchin.
Carré, jean-philippe, cultivateur	Croix.
Corne, françois-hypolite-constant, recev. de l'enreg.	St.-Pol.

MM.

Cappe, nicolas, propriétaire, domicilié à Azincourt.
Delombre, hypolite, notaire Aubigny.
Desaulty, xavier, juge de paix *id.*
Deusy, augustin, cultivateur Tilloy.
Dorlencourt, adrien, *id.* Penin.
Deligne, florentin, *id.* Izel-lez-Hameaux.
Degouy, jean baptiste. *id.* Tinques.
Deslaviers, jean-baptiste, brasseur Frévent.
Deslaviers, désiré, propriétaire Ligny-sur-Canche.
Desmaret, alexandre, juge-de-paix Auxi-le-Chateau.
Dupuis, alexandre, cultivateur Haut-Maisnil.
Delienne, michel, propriétaire Auxi-le-Château.
Delsaux, *père*, louis, négociant Frévent.
Dyvencourt, pierre-françois, propriétaire Vaulx.
Defremicourt, pierre-mathias, *id.* Souich.
Debret, joseph, cultivateur Rebreuve.
Delpierre, andré, instituteur Magnicourt-sur-Canche.
Dedion, joseph-constant, propriétaire Saulty.
Delambre, henri-françois-jos., cult. Noyellette.
Deneuville, théodore, *id.* Saulty.
Delpierre, denis, *id.* Bours.
Ducrocq, louis-joseph, propriétaire Pernes.
Degroseilliers, andré, cultivateur Valhuon.
Détape, guislain, notaire St.-Pol.
Danvin de Corbehem, jean-bapt.-jos., négociant *id.*
Duchemin, maximilien, cultivateur Roellecourt.
Dussaussoy, jacques-joseph *id* Hemières.
Desdorides, sophie-antoine-malo, ex-sous-Préfet de St.-Pol.
Dupuis, pierre, rentier Blingel.
Dozenel, théodore-augustin, cultivateur Quesnoy.
Dubois, jean-baptiste, cultivateur Wail.
Devachaux, franç.-bonav.-simon-joseph, prop. Incourt.
Famery, françois, cultivateur Penin.
Fauconnier, pierre, *id.* Boffles.
Flecheux, martial, marchand
Flour, jean-bapt.-gabriël, juge de paix Sus-St.-Leger.
Fleuricourt, charles-martin, cultivateur Houvigneul.
Fardel, charles, propriétaire Grand-Rullecourt.
Flament, charles-louis-jos., cultivateur Hestru.
Fardel, charles, *id.* Lathieuloye.
Finet, pierre-joseph, *id.* Marquay.
Grégoire, le jeune, théodore, cultivateur Avesnes.
Geffroy, jean-bapt.-joseph, présid. du trib. civil St. Pol.

MM.

Gottiniaux, melchior, maître de poste, domicilié à Pernes.
Garnier, *fils*, pierre-louis-raulin, notaire Ardres.
Graux, réné, cultivateur Brias.
Graux, charles-françois-jos., *id.* *id.*
Halette, alexis, tanneur Frévent.
Hus, philippe-alexis joseph, notaire *id.*
Hiot, joseph, propriétaire Tollent.
Herbout, françois-joseph, médecin Frévent.
Hermary, charles-henri-joseph, cultivateur Héricourt.
Hermel, procope, notaire Rollancourt.
Ivain, célestin, cultivateur Aumerval.
Joanne, auguste, procureur du Roi St.-Pol.
Lefebvre, nicolas, cultivateur Maizières.
Lesieux, antoine, *id.* Cambligneul.
Locquet, jean-charles, *id.* Tincques.
Lenoir, jean-françois, *id.* Hesdin.
Lefebvre, jean-baptiste, *id.* Sombrin.
Lechon, louis-joseph, notaire Avesnes.
Lechon, guislain-françois, propriétaire Hesdin.
Lecerf, jean baptiste, *id.* Berlencourt.
Leroy, françois-joseph, cultivateur Lisbourg.
Lecointe, gilles, avocat, S..-Pol.
Leclercq-Guffroy, jean-ignace, rentier Auxi-le-Château.
Lambert-Daverdoingt, recev. des impôts indirects St.-Pol.
Lavé, philippe, cultivateur Vieil-Hesdin.
Lamiot, françois-joseph, ménager Willeman.
Mathieu, auguste, cultivateur Camblin.
Milon, *père*, charles-louis., fermier Boubers.
Monpetit, pierre, cultivateur Ostreville.
Monborgne, andré, *id.* Quesnoy.
Monborgne, françois, *id.* *id.*
Norel, pierre-jean-baptiste, cultivateur Tangry.
Poulain, noël-jean-baptiste, *idem.* Quœux.
Pierrain, *cadet*, martin, *id.* Beauvois.
Petit, albéric, *id.* Magnicourt-sur-Canche.
Proyart, jean-baptiste, *id.* Sombrin.
Prévost, jean-baptiste, propriétaire St.-Pol.
Prevost, louis-joseph, rentier Croisette.
Poillon, jean-baptiste, cultivateur Wavrans.
Poiteau, pierre joseph, *id* Flers.
Prévost, henri, propriétaire Maisnil.
Payen de la Bucquière, louis-théodore emm.l prop. Hernicourt.
Pannet, eusèbe, cultivateur, Auchy.

M.M

Quarré de Chelers, alexandre, propr., domicilié à Chelers.
Richebez, françois-louis, cultivateur Couchy.
Rançon, nicolas, *id.* Ivergny.
Sagebien, casimir, propriétaire Gennes-Ivergny.
Samier, jean-jacques, cultivateur Fillièvres.
Thérouanne, françois, cultivateur Auxi-le-Château.
Thélu, *fils*, joseph, rentier Frévent.
Thérouanne, adrien, propriétaire Quœux.
Tailly, antoine, cultivateur Fiefs.
Thellier, vinocq, juge de paix St.-Pol.
Thullier, jean-baptiste, propriétaire Blingel.
Trogneux, isidore, *id.* Fillièvres.
Vasseur, augustin, cultivateur Izel-lez-Hameaux.
Vincent, florimond, *id.* Aubrometz.
Vaillant, louis, *id* Bavincourt.
Vasseur, pierre-françois-joseph, juge de paix Eps.
Vitasse, pierre, officier de santé Heuchin.
Vasseur-Cogé, alexis, cultivateur Eps.
Vaast, jean vaast, *id.* Sachin.
Vasseur, emmanuël, *id.* Equirre.
Vallet, augustin, *id.* St.-Georges.
Vincent, augustin, *id.* Galametz.
Wallart, louis-nicolas-guislain, propriétaire Auxi-le-Château
Wallart, pierre-françois, *id.* *id.*

Membres adjoints.

MM.

Courcelle, maximilien, chasseur, domicilié à Rougefay.
Ducay, jacques-françois.
Feutrelle, françois-joseph, dragon, à Tilly-Capelle.
Jacquet, amédé, capitaine.
Moillet, nicolas, maréchal des logis-chef.
Prieur, p.^rre. franç.-fulgence, sergent-major, à Auxi-le-Chateau.

Membres adjoints par le Préfet en exécution de l'ordonnance royale du 21 *juillet* 1815.

MM.

Bernet, maire, domicilié à Bryas.
Cappe, godefroy, adjoint, à Maisoncelle.
Cressent, *aîné*, avocat, à St.-Pol.
Dostrel, (le baron) maire, à Flers.
Dhumereuil (le marquis) *id.* à St.-Pol.
Deleau, capitaine de la garde nationale, *idem.*

MM.
Furnes, ambroise-joseph, adjoint, à Frévent.
Lefrançois, notaire, à Viel-Hesdin.
Louvel de Cacheleu, maire, à Nœux.
Lefebvre de Gouy, charles-joseph-alexis, capitaine attaché à l'état-major de M. le Comte de Bourbon.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT.

MM.
Cazin-Dhoninctbun, pierre, propriétaire, dom. à Hardinghen.
Cochet de Corbeaumont, louis-gabriel, *id.* à Busnes.
Dacary-Larivière, henri-dominique, *id.* à Montreuil.
Defoulers, louis, à Lillers.
Decormette, propriétaire, à Henneveux.
Deguizelin-Laverdi, charles-françois-marie, à Guînes.
Parent, louis-auguste, cultivateur, à Servin.
De Mallet de Coupigny, valentin-charles-hubert, à Fiefs.
Demaulde (le comte), louis-léon-adelaïde, à Labuissière.
Desart de Nielles, ancien militaire, à Nielles-lez-Ardres.
Deslyons de Moncheaux, propriétaire, à St.-Martin-au-Laërt.
De Tramecourt, george-léonard-bonav. prop. à Tramecourt.
De Thieulaine, jean-guillaume-joseph, propr. à Hauteville.
Donjon, antoine-françois-marie, propriétaire à Arras.
Dublaisel-Durieux, louis-ch.-fr.-benoit, propriétaire à Boulogne.
Duquesnoy, joseph-norbert, prop. et maire de Villers-Châtel.
Deranst, charles-marie-george, propriétaire à Roquetoire.
Havrincour (le comte d'), anaclet-henri, à Havrincour.
Herlincourt (le baron d') pierre-mathias-joseph, prop à Arras.
Lallart, bon-joseph, adjoint au maire de la ville d'Arras.
Legaucher-Dubroutel, administrat. des hospices de Montreuil.
Lesergeant, henri, propriétaire, à St.-Omer.
Preyart, maître de poste, à Ervillers.
St.-Amour-Gousse, mathieu-joseph-guillaume, prop. à St.-Omer.
Watelet, mathias-rené-joseph, conseiller de Préfecture, à Arras.

PRÉFECTURE.

Préfet.

M. LE BARON MALOUET, Maître des Requêtes, Officier de la Légion d'honneur, nommé par Ordonnance Royale du 14 Juillet 1815, installé le 21 du même mois.

Conseillers de Préfecture.

MM.
Corne. — Watelet. — Bergaigne. — Colin. — De Garte.

Secrétaire général.

M. F. M. Bouchet.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Bureau du Secrétaire-Général.

Attributions. — La police générale et le personnel de l'administration.

Secrétariat.

Enregistrement de la correspondance des Ministres. — Transcription des arrêtés sur les registres — Enregistrement du bulletin des lois. — Expédition des dépêches.

Archives.

Les archives de la Préfecture sont placées dans les bâtimens de St.-Vaast.

Le Secrétaire-général est l'archiviste en chef. Il a sous ses ordres pour cette partie, M. *Fourmault.*

Bureau de l'Intérieur.

Attributions. — L'administration générale. — Les travaux publics. - La voierie. - Les desséchemens. - La comptabilité des Communes et des Hospices. - Les cultes. - La Garde nationale.

M. *Joullietton*, Chef.

M. *Susane*, Sous-Chef, chargé de la comptabilité des Communes et des Hospices.

Bureau des Contributions.

Attributions. — Les impositions directes et indirectes. — Le Cadastre. — La comptabilité départementale. — Les domaines.

M. *Gernier*, Chef.

M. *Philippe*, Sous-Chef, chargé de la comptabilité départementale.

Bureau militaire.

Attributions. — Toutes les affaires militaires et les réquisitions pour les armées.

M. *Quingnart*, Chef.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Arrondissement d'Arras.

MM.

Billion, françois-joseph, à Arras.
Corne, françois-michel-joseph, *id.*
Cardevacque, michel-jos.-fr., propriétaire et maire à St.-Eloi.
Deflandre, nicolas-françois-joseph, à Morchies.
Detramecourt, adrien, à Hanescamps.
Debeugny-D'hagerue, georges-joseph-charlemagne, à Arras.
Deretz-Jouenne, *id.*
Leroux, marie-philippe-onulphe-désiré-louis, maire, à Rœux.
Wartelle, *le jeune*, jean-baptiste-joseph-louis-balthasart, à Arras.
Waterlot, guislain, à Boyelle.
Willemetz, pierre-joseph, maire à Thélus.

Sous-Préfet.

M. le Baron Dublaisel, jean-louis françois.

Arrondissement de Béthune.

MM.

Daiguirande; constant, à Choques.
Debertould, arnould-louis-joseph.
Deflorimond, maire, à Verquin.
Desruelles, étienne, juge, à Béthune.
Ducarin, juge de paix du canton d'Houdain, à Hersin.
Duhays, maire, à Lapugnoy.
François, siméon, à Béthune.
Gombert, joseph-françois-xavier, *idem.*
Lenoir, charles-marie, à Gonnehem.
Menche, adjoint au maire de Busnes.
Taverne de Mondiver, françois-nicolas-edmond-joseph.

Sous Préfet.

M. Denormandie, antoine-jean.

Arrondissement de Boulogne.

MM.

Berquier-Neuville, augustin, à Boulogne.
Blanquart-Sept-Fontaines, louis-marie, à Calais.
Caron de Fromentel, jean-bapt.-louis-maxime, procureur du Roi, à Boulogne.

MM.
Dumont de Courset, george-louis-marie, à Courset.
Duquesne-Clocheville, françois-oudart, à Boulogne.
Grandsire-Belval, louis-jacques-antoine, *idem.*
Henin, marc-antoine, *id.*
Leveux, jacques gaspart-guillaume, à Calais.
Maressal, remy, *idem.*
Merlin-Hibon, jacques, à Boulogne.
Michaux, louis-étienne, propriétaire, à Calais.

Sous Préfet.

M. Herman, antoine édouard.

Arrondissement de Montreuil.

MM.
Blondin de Baizieux, antoine-nicolas-henri-flour, à Montreuil.
Deplanque, françois, à St.-Josse.
Descamps de Rosamel.
Delannoy, adrien-joseph, à Embry.
Dewamin eugène-joseph, à Ecquemicourt.
Levêque, ambroise-élie-marie, à Montreuil.
Montbrun, (le chevalier de) *idem.*
Penet, louis françois-joseph, à Dourier.
Rocquigny-Dufayel, armand, à Lefaux.
Thelu, cadet, charles-françois-siméon, à Fressin.
Violette, *père*, jacques-marie, *idem.*

Sous-Préfet.

M. Goulliart, robert.

Arrondissement de St.-Omer.

MM.
Bachelet, jean-françois, à St.-Omer.
Barbier, vincent-marie-joseph, à Esquerdes.
Caron-Senlecques, jacques-joseph-emmanuel, à St.-Omer.
Defrance, *aîne*, charles-augustin-guillaume, *idem.*
Dethosse, pierre-martin-éléonore-judith, *id.*
Duval, président du tribunal, *id.*
Enlart de Guémy, thomas-alexandre-joseph, *id.*
Faucon-Guillain, jean-baptiste, à Ardres.
Lardeur, pierre denis, à Nordausque.
Leroy, françois, à St.-Omer.
Lesergeant de Monnecove, antoine-alexis-joseph, *id.*

Sous - Préfet.

M. Dubois, charles-nicolas-joseph.

Arrondissement de St.-Pol.

MM.
Bonnière, philippe-charles, domicilié à Eclimeux.
Capron-Delpouve, maire, à Gauchin-Verloing.
Deligne, martin-joseph, à Lattre-St.-Quentin.
Deslavier, jean-baptiste-françois-joseph, à Frevent.
Détape, notaire, à St.-Pol.
Joanne, *idem.*
Lefebvre de Gouy, bernard, à Wamin.
Mathieu, augustin guislain-joseph, à Camblin-l'Abbé.
Petit, charles-antoine-joseph, à Magnicourt-sur Canche.
Prevost, jean-baptiste joseph, à St.-Pol.
Quarré de Chelers, alexandre, propriétaire.

Sous-Préfet.

M. Gengoult-Kuits, louis.

Mairies *à la nomination du* Roi.

Ces Mairies sont celles des communes dont la population s'élève à 5000 ames et au-dessus. Elles sont au nombre de six, Arras, Béthune, Boulogne, Calais, St.-Omer et Aire.

ARRAS.

Maire.

M.

Adjoints.

MM.
Lallart, bon-joseph.
Cochet-Dhattecourt.

Conseil Municipal.

MM.

Colin Coulon.
Deretz-Jouenne.
Corne, michel-franç.-joseph.
Lefebvre trois-Marquet.
Beke, négociant.
Dauchez, jurisconsulte.
Dourlens-Brunel.
Buissart, antoine-joseph.
Donjon, antoine-françois.
Debeugny-Dhagerue.
Lallart de Boves.
Delahaye, alexandre.
Corroyer, alexandre.
Aubron, avoué.
Wartelle, baltazard.
Baudelet de Haute-Fontaine.
Deretz-Saladin.
Harlé *fils*, receveur général.

MM.
Lemercier-Dewailly.
Hurtrel-Haudouart.
Enlart de Grandval.
Boussemart-Huret.
Porchet-Despalungue.
Terninck, benoit.

MM.
Souillart, franç.-xavier.
Boussemart-Lobez.
Fagnier, négociant.
Monel, avocat.
Capet-Locquet, négociant.
Lefebvre-Cayet, avocat.

Commissaires de Police.

MM. Linque, augustin-bénoit-joseph.
Haudouart, augustin-charles-joseph.

BÉTHUNE.

Maire.

M. Delalleau, jean-baptiste-agatange.

Adjoints.

MM. Debaynast, alexis-guislain.
Guilbert, benoit-françois-joseph.

CONSEIL MUNICIPAL.

MM.
Prou, lambert.
Perard, michel.
Richez, françois.
Croisier, françois.
Brasier, bénoit.
Flajollet, placide.
Boulet, stanislas.
Leroy, emmanuel-joseph.
Capelle, bernard.
Brassard, henri.
Decroix, pierre.
Imbona, jean-antoine.
Heddebault, franç.-joseph.
Becquart, louis.
Cuignet, bernard.

MM.
Lemaire-Donze, alexandre.
Desruelle, étienne.
Dufresne, pierre-antoine.
Herreng, ferdinand.
Joly, louis.
Lebon, louis.
Lericque de Violaine.
Ozenne, antoine.
Villiers, jean-françois.
Heutte, charl s louis.
François de Crepieul.
Lequien, felix.
Bailly, guislain.
Bara, desiré.
Bréhon, eugène.

Commissaire de Police.

M. Pouchain, charles.

BOULOGNE.

Maire.

M. Merlin-Dubreuil.

Adjoints.

MM. Dutertre, pierre-daniel.
Lorgnier, alexandre-gotrand.

Conseil Municipal.

MM.	MM.
Julbin de St.-Vertry.	Delporte, pierre-françois.
Adam, alexandre.	Carry, *père*, pierre.
Gueroust Dorrincthon.	Cousin-Dhoyer.
Grandsire, *père*.	Moleux-Crouy.
Butor, charles-louis.	Berquier-Neuville.
Dupont-Delporte.	Viéville, henri.
Gros-Vasseur.	Lefebvre-Ducrocq.
Caron-de Fromentel.	Lematre, marc-antoine.
Vasseur, jean-pierre.	Eudes, joseph.
Leporcq-d'Herlen.	Fontaine, louis.
Audibert, *aîné*.	Coillot, jacques.
Galmoy-Bulter.	Demaintenay, raoult.
Devisme, gabriël.	Pochole-Menneville.
Grandsire-Belval.	Bucaille, louis.
Pamart-Moleux.	N.

Commissaire de Police.

M. Lelièvre, pierre.

CALAIS.

Maire.

M. Benard, antoine.

Adjoints.

MM. Levert, andré.
Isaac.

Conseil Municipal.

MM.	MM.
Duplessis, augustin.	Blanquart-Gallet, nic.-j.-ant.
Leveux, jacq.-jos.-guillaume.	Aubert le jeune, jean-ferd.-jos.
Colin, pierre.	Matis, christian.
Blanquart-sept-Fontaines, l.-m.	Pigault-Beaupré, henri-jac.-m.

MM.
Emmery, frédéric.
Blanquart-Bailleul, henri-jos.
Mouillesaux, jacques-isaac.
Reine-Margollé, pierre.
Dutremblay, louis-hon.-franç.
Isaac, *aîné*, philippe.
Guilbert, jean-françois.
Dupont-de-Lens, pierre-henri.
Souville, pierre.
Dhaffrengues, jean-françois.
Sagot, françois.

MM.
François-Megret, p.rre-joseph.
Mouron de Caux, dominique.
Vendroux, jean-philippe.
Parenty; joseph.
Poulain, jean-marie.
Lefebvre-Margollé, françois.
Robier, jean-louis-martial.
Devot, philippe.
Simonis, florent.
Colbert, louis-roger.
Audibert-Leveux, charles.

Commissaire de Police.

M. Desmaretz, antoine-jacques.

St.-Omer.

Maire.

M. Watringue, pierre-françois.

Adjoints.

MM. Marcotte-Tellier, omer-philippe.
Enlart de Guémy, thomas-alexis-joseph.

Conseil Municipal.

MM.
Duval, présid. du trib. civil.
Thuillier, françois jos.-omer.
Vantroyen, jean-ignace-joseph.
Gaillard-Taviel, p.rre joseph.
Defrance, *aîné*.
Taviel, albert-louis-valentin.
Leroy-Aspelly, philippe.
Facien, joseph.
Dupuis, antoine-fr.-joseph.
Leroy, françois.
Vandembosch, jean-baptiste.
Brulé-Baubert, p.rre ch.-franç.
Herbout, hubert.
Eudes, bertin-joseph.
Lesergeant-Dacq.

MM.
Vanéechout, ch.-louis-joseph.
Pley, julien jos.-englebert.
Dessaux-Lebreton, louis.
Vasseur-Dlamer, jacques.
Lesergeant de Monnecove.
Boubers, françois antoine.
Blanchart, nicolas.
Cortil, *père*, philip.-jos.-vinoc.
Pley-Legrand, augustin.
Piers, *aîné*, louis-joseph.
Desommièvres, j.-b.-léonard.
Bachelet, jean-françois.
Hémart-Wattringues.
Lesergeant, henri.
Deschamps, maximilien.

Commissaires de Police.

MM. May, agent d'affaires.
Briffault-Bailly.

AIRE.

Maire.

M. D'Hallewyn, charles.

Adjoints.

MM. Titelouse de Gournay, omer-françois.
Deghistelle, gillion-ferdinand.

Conseil Municipal.

MM.
Willay, amable-françois.
Wavrin-Humez, thimothé.
Demarquey, philippe.
Guilbert, louis.
Lachelin-Dufour, augustin.
Beugin, andré.
Cleugnet, célestin.
Dallennes, charlemagne.
Lefebvre, louis.
Hermant, mathieu.
Martin, firmin.
Thomas, fortuné.
Levasseur, guislain.
Bonsart, rêné.
Delanquesaing.

MM.
Werbier, louis-nic.-marie.
Duval, joseph-gabriel.
Wanin, franç.-louis-arnould.
Hibon, alexandre-joseph.
De Beaulaincourt, ch.-jos.-m.
Toulotte, jean-baptiste.
Delannoy, joseph.
Leroy de Buneville, p.[re]-aimé.
Martel, jean-louis-joseph.
Lenoir, charles.
Martin, antoine.
Peru, alexis.
Lemaire-Lardeur, jacq.-franç.
Gorguette-Dargœuvre.
Guillemant-Demol, albert.

Commissaire de Police.

M. Fleury-Delahaye, célestin-sulpice.

Mairies des autres principales villes du Département, à la nomination du Préfet.

MONTREUIL.

Maire.

M. Lapasture-Verchocq.

Adjoints.

MM. Thueux.
Danquin.

Conseil Municipal.

MM.
Boitel, grégoire-germain.
Brulé, jean-bapt.-gab.-joseph.
Dournel, charles-andré.
Enlart, nic.-franç.-marie.
Feron, jean-jacques.
Gueroult de Boisrobert.

MM.
Havet, françois-marie.
Henneguyer, françois.
Lafoscade, louis-marie.
Lambert, jean-baptiste.
Legaucher-Dubrouttel.
Pecquet, pierre-nicolas.

MM.	MM.
Roussel, joseph-bern.d-marie.	Truche, hypolite.
Hurtrel-Darboval.	Gence, marc-françois.
Poultier de Montechor.	Flahaut, *aîné.*
Dublaisel, charles-benoît.	Lefebvre, pierre-joseph.

St. - POL.

Maire.

M. Le Marquis d'Humereuil.

Adjoints.

MM. Willemetz.
Cressent, *aîné.*

Conseil Municipal.

MM.	MM.
Détape, guislain.	Maillart, guislain-fr.-marie-jos.
Capron, *fils*, guislain.	Dupuis, nicolas.
Pasquirre, nicolas.	Dubois, nicolas.
Cavenel, louis-fr.-jos.-firmin.	Lalou, antoine-joseph.
Didier, omer xavier.	Corne, hypolite-constant.
Lambert, nic. joseph-franç.	Cressent, procope.
Guffroy, guislain-jean-bapt.	Delau, ferdinand.
Joanne, ange.	Tauchon, joseph.
Sta, nicolas-furcy.	Genelle, françois-joseph.
Lefelle, louis.	Devaux, valentin. (excédent.)
Thelliez, auguste joseph.	

BAPAUME.

Maire.

M. Boniface-Haudouart.

Adjoints.

MM. Lemaire.
Catelain.

Conseil Municipal.

MM.	MM.
Wallet, joseph.	Haudouart, michel.
Verdel-Duflos, p.re guislain.	Delimal, jean-louis-joseph.
Boniface, louis.	Croisilles, richard.
Debeugny-Gravcline, joseph.	Deroeux, françois.
Brunel, roch	Sombret-Héancre, roch.
Parmentier, hyacinthe.	Pomey.
Gonse, joseph.	Lemaire-Lenglebert, guislain.
Wainet, joachim.	Boniface, augustin.
Gamot, marie.	Grardel, alexandre.
Froment, jean martin.	Lancien, alexandre.

HESDIN.

Maire.

M. Prévost.

Adjoint.

MM. Houzel.
Petit.

Conseil Municipal.

MM.
Froissart, françois.
Blin, antoine.
Hallette, augustin.
Coffin, humfroy.
Vivens, alexandre.
Laisné, maximilien.
Plet, charles-françois.
Prevost, alphonse.
Demagny, pierre-joseph.
Defrance, guislain-joseph.

MM.
Flament, casimir.
Lagache, françois-gabriël.
Violette, auguste.
Gosse, *père*, ex-maire.
Tripier, *aîné*, charles.
William, franç. joseph-sabin.
Prévost, liévin.
Danvin, charles.
Fauvelle, aimable.
Dufour, antoine.

LENS

M. Leroy, *Maire.*
M. Marcadez, *Adjoint.*

Conseil Municipal.

MM.
Roussel, louis.
Roussel, placide.
Roussel, bernard.
Triplet, trophime.
Canfin, eustache denis.
Leroy, prospert.

MM.
Delaville, louis.
Henri, nicolas.
Brassart, andré.
Delabre, joseph.
Roussel, joseph.
Cresson, antoine joseph.

St.-VENANT.

Maire.

M. Denissel.

Adjoint

M. Denissel.

Conseil Municipal.

MM.
Denissel, auguste, brasseur.
Denissel, p.rre-Jos., cultivat.
Desprez, augustin, cultivat.
Dépré, augustin, brasseur.
Monchery, philippe.
Fumery, françois.

MM.
Sénéchal, jean-baptiste.
Mangnier, venant.
Mullet, louis.
Deliers, pierre.
Boulanger, benoit.
Gheerbrant, charles.

ARDRES.

Maire.

M. Garnier.

Adjoint.

M. Amelot.

Conseil Municipal.

MM.
Leriche, pierre.
Specq, antoine.
Declémy, ant.-louis-marie.
Valque, ch.-françois-joseph.
Carton, jean-baptiste.

MM.
Faucon, guislain-j.-b.-paul.
Bousson, ignace-françois.
Duval, louis-eugène-marie.
Garnier, hubert-joseph.
Taufour, joseph.

ÉTAPLES.

Maire.

M. Souquet-Marteau.

Adjoint.

M. Duriez.

Conseil Municipal.

MM.
Souquet-Marteau, nic.-césar.
Duriez, louis-marie-daniel.
Prevost, françois.
Hache, louis-david.
Dumont, jean-baptiste.
Capet, françois joseph.

MM.
Delaporte, louis-antoine.
Vigneron, marc-françois.
Trollé, louis.
Lecat, artus.
Roux, pierre-denis.
Lecat, jean françois.

MUNICIPALITÉS.

Suit l'État nominatif de MM. les Maires, les Adjoints, les Desservans et les Percepteurs, avec le nombre de Maisons d'habitation, la Population, la Superficie et le montant des Contributions directes de 1815, *par chaque Commune.*

Abréviation employée dans cet état.

A *Annexe.*

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
		MM.	MM.	
Arras, *nord*.	Arras.		Lallart. Cochet d'Hattecourt.	3065
	Athies.	Wartelle.	Dehée.	70
	Blangy-les-Arras.	Bienfait.	Hubert.	20
	Dainville.	Legentil.	Dhourdain.	145
	Duisans.	Ledru.	Rose.	124
	Ecurie.	Labouré.	Platelle.	42
	Etrun.	Lesueur.	Bis.	50
	Marœul.	Lucas.	Pétin.	245
	Roclincourt.	Brongniart.	Fourmaux.	82
	St.-Aubin-Anzin.	Delehelle.	Broutin.	70
	Ste.-Catherine.	Leclercq-Wache.	Dupont.	104
	St.-Laurent.	Verdevoye.	Boudringhin.	142
	St.-Nicolas.	Petit.	Legrand.	250
Arras, *sud*.	Achicourt.	Distinghin.	Distinghin.	221
	Agny.	Brévart.	Tabary.	137
	Beaurains.	Thiébaut.	Cuvelier.	152
	Fampoux.	Bécu.	Desir.	218
	Feuchy.	Scailleret.	Bécu.	101
	Neuville-Vitasse	Sauvage.	Vitasse.	129
	Thilloy-les-Mofflaines	Baudelet.	Roussel.	78
	Wailly.	Legentil, *fils*.	Caupin.	124
Bapaume.	Achiet-le-Grand.	Théry.	Caffin.	97
	Achiet-le-Petit.	Carlier.	Morel.	136
	Avesnes-les-Bapaume	Canelle.	Chatelain.	26
	Bancourt.	Martel.	Delevaque.	68
	Bapaume.	Boniface - Haudouart.	Lemaire. Catelain.	641
	Beaulencourt.	Boucher.	Boucher.	91
	Béhagnies.	Waterlot.	Demiautte.	36
	Beugnâtre.	Tourtois.	Déhon.	49
	Biefvillers-les-Bap.me	Piot-Lepoivre.	Boniface.	45
	Bihucourt.	Lefebvre.	Capron.	80
	Favreuil	Bricout.	Déhon.	97
	Frémicourt.	Davion-Bricout.	Lanthier.	75
	Grévillers.	Tonnelier.	Frère.	165
	Le Sars.	Leclercq.	Obles.	88

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
MM.	MM.		hectares	fr.	fr.
Pelletier, C. de S. J.-B.	Martin.	20623	1155	201642	47469
Rambure, *id.* de S.-Nic.					
Damiens, Dess. de S.G.					
N... *id.* de St.-Etienne.					
A. *de Feuchy.*	Cochet.	333	427	2998	354
A. *de St.-Laurent.*	*idem.*	91	133	1351	154
Decry.	Delleville.	672	1110	7269	148
Deusy.	*idem.*	524	1060	6779	409
A. *de Roclincourt.*	Sévin.	210	298	2286	35
A. *de Marœul.*	Morel.	223	221	1698	72
Quentin.	Duquesnoy.	1106	1175	8838	219
Hermant.	Sévin.	404	599	3958	90
Brulin.	Morel.	395	504	3445	185
Coquelle.	Martin.	507	435	5271	835
Hallette.	Cochet.	739	809	6633	319
A. *de Ste.-Catherine.*	Martin.	743	314	3841	608
	Martin.	1067	556	8105	886
Burbure.	*idem.*	822	586	6953	127
Moinard.	*idem.*	706	593	8326	1969
Devalletz.	Scaillierez.	1039	840	6946	509
Raison.	*idem.*	444	577	5907	47
	Levrant.	585	646	6379	90
A. *de Beaurains.*	Martin.	369	697	6001	144
Delabre.	St.-Leger.	632	967	7950	171
Warnet.	Sauvage.	436	490	5637	57
Héroguez.	*idem.*	598	721	8659	127
A. *de Bapaume.*	Baudelet.	105	315	3459	19
A. *de Frémicourt.*	Boucher.	289	44[illegible]	4886	17
Andrieu, Curé.	Baudelet.	514[illegible]	54[illegible]	22781	3331
Catelain.	Boucher.	388	410	5413	21
A. *de Sapignies.*	Cottel.	161	287	3160	39
A. *de Favreuil.*	Simon.	238	391	5059	6
A. *de Bapaume.*	Sauvage.	195	387	4434	29
Camphin.	*idem.*	362	432	5009	42
Warnet.	Simon.	427	485	5556	64
Caudron.	Boucher.	371	559	6484	73
A. *de Bapaume.*	Sauvage.	713	591	6512	94
Chatelain.	Erouard.	403	496	4[illegible]88	84

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite de Bapaume.	Ligny et Lebarque.	Demaulte.	Demory.	126
	Martin-Puich.	Bocquet.	Rose.	221
	Morval.	Bonnuit.	Delemotte, *fils*.	90
	Riencourt-lez-Bap.	Personne.	Mathon.	26
	Sapignies.	Warnier.	Brunelet.	69
	Thilloy-lez-Bapaume.	Remy.	Leroy.	68
	Transloy (le)	Chatelain.	Caudron.	256
	Villers-au-Flos.	Le Baron de Lou-(verval.	Devaquet.	160
	Warlencourt et Eau-(court.	Tourtois.	Dudicourt.	48
Beaumetz.	Adinfer.	Flament.	Morel.	54
	Agnez-lez-Duisans.	Becourt.	Hautecœur.	80
	Baillœulmont.	Degez.	Legru.	79
	Baillœulval.	Pigache.	Hocédé.	81
	Basseux.	Denoyelle.	Fourmaux.	47
	Beaumetz-lez-Loges.	Hémery.	Thomas.	72
	Berles-au-Bois.	Defontaine.	Goudemez.	157
	Berneville.	Hocedé.	Dorlet.	75
	Blaireville.	Vallé.	Martin.	86
	Boiry-St.-Martin.	Lefebvre.	Demelin.	90
	Boiry-Ste.-Rictrude.	Fourmaux.	Grenier.	51
	Ficheux.	Théry.	Saudemont.	86
	Fosseux.	Dubron.	Goudemand.	81
	Gouves.	Cappe, *fils*.	Crespin.	37
	Gouy-en-Artois.	Dartois.	Thomas.	132
	Habarcq.	Derigny.	Lemaire.	80
	Haute-Avesne.	Savary.	Genel. *fils*.	46
	Hendecourt-lez-Ran-(sart.	Lesergeant.	Leclercq.	33
	Lacauchie.	Marel.	Degez.	57
	Laherlière.	Dubois.	Bornay.	43
	Mercatel.	François.	Joly.	114
	Monchiet.	Briois.	Coin.	32
	Monchy-au-Bois.	Nepveu.	Sevrette.	210
	Montenescourt.	Payen.	Havet.	45
	Ransart.	Vaillant.	Dransart.	85
	Rivière.	Ledru.	Caupin.	231
	Simencourt.	Goudemand.	Cuvillier.	80
	Wanquetin.	Regnier.	Lequien.	145
	Warlus.	Brazier.	Lemaire.	62

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Bodelot.	Baudelet.	575	605	7037	105
Delettre.	Hervin.	980	469	6657	215
Caboche.	Membré.	426	215	5814	50
A. *de Villers-au-Flos.*	Boucher.	112	331	3558	16
Delacressonnière.	Cottel.	268	308	3755	101
A. *de Ligny-le-Barq.*	Baudelet.	335	420	4553	39
Capon.	Membré.	1094	1004	13734	158
Blauwart.	Boucher.	637	563	7284	101
A. *de Sars. (le)*	Erouard.	215	359	3728	47
A. *d'Hendecourt-lez-Ransart.*	Thuilliez.	288	582	4896	28
Delahaye.	Delleville.	369	726	4957	80
Damiens.	Hocédé.	373	459	3010	50
A. *de Bailiœulmont.*	*Idem.*	340	415	2742	77
A. *de Beaumetz-lez-*	Dion.	249	314	2469	47
Savary. *(Loges.*	*Idem.*	364	430	3852	138
Deberly.	Mehay.	710	923	6115	159
Leflon.	Gayant-Brietz.	399	550	4047	61
Payen.	Saudemont.	465	575	4008	105
A. *de Boiry-S.te-Rictrude.*	Manessiez.	462	529	2765	116
Herlemont.	*Idem.*	279	543	5284	90
Poulain.	Saudemont.	388	556	4253	39
A. *de Barly.*	Dournel.	371	525	4385	47
A. *d'Agnez-lez-Duis.*	Delleville.	182	233	1727	30
Lequen.	Dournel.	574	973	7368	94
Deboffle.	Clairet.	321	691	4258	93
A. *d'Acq*	*idem.*	217	348	1598	41
Lequette.	Thuilier.	173	222	1412	8
Ledru.	Mehay.	285	204	1482	55
A. *de Lacauchie.*	*idem.*	175	527	2362	10
Dhuin.	Morel.	535	565	5256	143
A. *de Simencourt.*	Dion.	142	281	2237	25
Payen.	Sauvage.	1077	1094	11443	166
A. *d'Habarcq.*	Delleville.	216	461	2960	42
Journez.	St.-Leger.	437	730	5848	101
Bidal, *curé.*	*idem.*	1110	1042	19520	198
Dufour.	Dion.	367	453	3765	87
Dambrines.	Delleville.	667	1030	7510	122
A. *de Berneville.*	Gayant-Brietz.	350	543	5898	13

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Bertincourt.	Barastre.	Peuguet.	Belet.	130
	Beaumez-lez-Cam-	Bruneau de Beau-	Boulanger.	279
	Bertincourt. (brai.	Tournant. (mez		280
	Beugny.	Bachelet, *fils*.	Veret.	150
	Bus.	Legentil. (vas.	Mansart.	91
	Haplincourt.	Le baron de Wasser-	Quatrelivre.	96
	Havrincour.	Le Comte d'Havrin-	Luby.	220
	Hermies et Demi-	Machon. (cour.	Desmaret.	410
	Lebucquière. (court.	Berlemont.	Savary.	122
	Lechelle.	Legentil.	Vitelle.	41
	Metz-en-Couture.	Capon.	Goubet.	264
	Morchies.	Deflandres.	Delambre.	80
	Neuville-Bourjonval.	Defontaine.	Capon.	104
	Rocquigny.	Chelet.	Petit.	189
	Ruyaulcourt.	Boniface.	Hombert.	180
	Trescault.	Lesage. (nel	Hocquet.	80
	Velu.	Demailly-Couron	Guilbert.	60
Croisilles.	Ablainzevelle.	Delevacque.	Ledent.	50
	Ayette.	Delattre-Deneu-	Derancourt.	71
	Boiry-Becquerelle.	Payen. (ville.	Dhamelincourt.	46
	Boisleux-au-Mont.	Minart.	Demulet.	70
	Boisleux-St.-Marc.	Darras.	Lequette.	41
	Boyelles.	Waterlot.	Tréhout.	52
	Bucquoy.	Damiens.	Labouré.	336
	Bullecourt.	Lenoir.	Callau.	115
	Chérisy.	Lepoivre.	Locquet.	91
	Courcelles le Comte.	Proyart.	Lefebvre.	170
	Croisilles.	Lemaire.	Goubé.	238
	Douchy-lez-Ayette.	Morel.	Obry.	110
	Ecoust-St.-Mein.	Delporte.		190
	Ervillers.	Proyart.	Leleu.	126
	Fontaine-lez-Croisil-	Chatelain.	Canonne.	96
	Gomiecourt. (les.	Tourtois.	Dhamelincourt.	46
	Guémappe.	Marcheux.	Cochon.	69
	Hamelincourt.	Vasse.	Boisleux.	90
	Héninel.	Gottran.	Meunier.	42
	Hénin-sur-Cojeul.	Gréselle.	Legrand.	106
	Mory.	Demory.	Fargeois.	120

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
A. *d'Haplincourt.*	Delmotte.	753	783	9780	53
Renaut.	Simon.	1277	965	10972	195
Géry.	*Idem.*	1414	759	8111	188
Sterin.	Plouvier.	712	495	7488	115
Carlier.	Leroy.	396	379	4581	45
Binet.	Lepault.	455	495	6064	35
Lambiez, *curé.*	Delamotte.	1057	1649	11282	213
Crépin.	Simon.	1869	1249	14235	340
A. *de Velu.*	*idem.*	624	372	4084	66
A. *de Bus.*	Leroy.	236	283	3036	4
Hocquet.	Simon.	1246	1080	10227	142
Hauwel.	Plouvier.	394	598	7867	44
A. *de Ruyaulcourt.*	Simon.	509	248	3707	79
Tirmant.	Lepault.	782	297	4245	162
Paradis.	Simon.	772	622	6990	99
	Delamotte.	444	464	4629	54
Meurice.	Simon.	304	249	2924	24
	Veret.	233	424	4841	39
Martin.	*idem.*	417	419	5103	140
Pombourg.	Delair.	253	409	5034	80
Létoquart.	Letoquart.	325	427	4094	157
A. *de Boisleux-au-Mont.*	*idem.*	211	308	3258	36
A. *de Boiry-Becquerelle.*	Delair.	267	418	5405	141
Blondel.	Veret.	1527	1639	17706	578
Delannoy.	Delannoy, franç.	530	580	8902	90
Roussel.	Derœux.	453	584	5804	56
Morel.	Delannoy, louis.	750	766	6506	139
Rose, *curé.*	Delannoy, franç	1057	1082	13182	440
A. *d'Ayette.*	Veret.	564	463	4657	234
Revel.	Pigon.	370	817	1126	482
Cuvellier.	Tonnelier.	636	621	7535	82
A. *de Chérisy.*	Derœux.	384	606	6530	97
A. *d'Achiet-le-Grand.*	Delannoy, louis.	211	347	2884	15
Dubois.	Cochon.	314	466	3208	39
Delebourse.	Manessiez.	396	633	8346	110
A. *d'Hénin-sur-Cojeul*	Delattre.	207	527	4502	23
Deliège.	*id.*	556	534	7369	145
Delebarre.	Tonnelier.	616	761	8436	86

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
S.te Croisilles.	Moyenneville.	Boniface.	Lagniez.	70
	Noureuil.	Lefebvre.	Chatelain.	78
	St.-Leger.	Le Marquis Daoust.	Bonnart.	116
	S.-Martin-sur-Cojeul	Grossemy.	Caron, *fils.*	18
	Vaulx.	Dehaut.	Dollé.	175
	Vraucourt.	Peugnet.	Baudouin.	70
	Wancourt.	Boisleux.	Dallongeville.	120
Marquion.	Baralle.	Lanthier.	Lantoine.	140
	Bourlon-Élimont.	Defrancqueville.	Lerouge.	236
	Buissy-Baralle.	Becquet.	Dinoir.	90
	Ecourt-St.-Quentin.	Decourmont.	Decaudin.	420
	Epinoy. (cour.	Carpentier.	Gilleron.	148
	Graincourt-l-Havrin-	Deherveng.	Marcheux.	241
	Inchy.	Depretz-de-Quéant	Dhorne.	200
	Lagnicourt.	Boniface, *fils.*	Coupé.	150
	Marquion.	Parent.	Gourdin.	92
	Oisy et le Verger.	Boucher.	Lelong.	428
	Palluel.	François.	Boutrouille.	154
	Pronville.	Hary, *fils.*	Deleau.	148
	Quéant. (lers.	Legentil.	Dhenin.	180
	Rumaucourt et Osvil-	Fourmaux.	Lourdel.	150
	Sains-lez-Marquion.	Lemaire.	Thery.	90
	Sauchy-Cauchy.	Aumont.	Coupé.	146
	Sauchy-Lestrée.	Lesne.	Cormont.	151
Pas.	Amplier.	Devauchelle.	Bouillet.	104
	Bienvillers-au-Bois.	Deruy.	Duquesne.	215
	Couin.	Parvilliez.	Choquet.	80
	Famechon.	Wagon.	Porion.	77
	Foncquevillers.	Cathelain	Paradis.	162
	Gaudiempré.	Cavrois. (mecourt.	Leulle.	99
	Gommecourt.	Fromentin de Gom-	Coullemont.	51
	Grincourt-lez-Pas.	Pruvost.	Baillet.	33
	Halloy.	Maille.	Vicaigne.	80
	Hanescamps.	Detramecourt.	Boisleux.	56
	Hébuterne.	Caron. (Thièvres	Demailly.	280
	Hénu.	Haudouart de	Thuillier, *fils.*	80
	Humbercamp.	Dhautte.	Lemaire.	72
	Orville.	Bouthors.	Bouthors.	166
	Pas.	Defourmestrau.	Sébert.	207

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Vasseur.	Manessiez.	330	644	6885	74
Cardin.	Pigon.	397	477	5278	51
A. de Croisilles.	Delannoy, franç.	506	730	7419	190
A. d'Henin-sur-Cojeul	Delattre.	134	267	3443	8
Pechena.	Delannoy.	1267	1043	13730	134
A. de Vaulx.	*idem.*	331	376	4582	37
Avise.	Cochon.	435	705	7943	104
Lallemant.	Daix.	657	702	9509	93
Douez.	Hocquet.	332	1214	14066	202
A. de Baralle.	Daix.	414	613	7763	38
Lequint.	Paillet.	1988	897	9750	242
	idem.	801	790	9014	123
Lalloyau.	Boutry.	1397	1306	12448	216
Cailleret.	Daillet.	937	1044	12155	178
Tabary.	Boduin.	638	825	9531	76
Richez.	Paillet.	500	803	7191	110
Lefebvre, *curé.*	*idem.*	1919	1058	12161	523
	idem.	667	299	3840	153
Foulon.	Dellare.	722	465	5987	131
Fontaine.	Boduin.	780	877	9792	142
Coupé.	Paillet.	837	518	5581	73
Varet.	*idem.*	498	609	7307	81
Boulet.	Lemoine.	781	392	4898	97
Ruet.	*idem.*	760	677	10697	108
Chapelle communale.	Guislain.	442	829	2849	99
Vasseur.	Benoit.	1099	752	8506	207
Letierce.	Sebert.	314	463	3752	38
A. de Thièvres.	Choquet.	359	447	2229	28
Lefebvre.	Tabary.	813	918	9744	132
	Boutringhin.	497	595	4079	93
A. de Foncquevillers	Tabary.	272	324	3368	8
	Boutringhin.	138	255	1270	32
A. d'Orville.	Guislain.	428	249	2026	73
Leclercq.	Benoit.	198	289	3053	34
Despretz.	Allart.	1354	1058	1165[illegible]	130
Regnault.	Sebert.	413	400	3499	53
A de Pommier.	Briois.	393	332	2757	65
Havransart.	Guislain.	818	1140	5800	196
Boussa, *curé.*	Crampon.	956	1036	8017	528

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite de Pas.	Pommier.	Delval.	Grincourt.	105
	Puisieux.	Proyart.	Proyart.	241
	Sailly-au-Bois.	Masclef.	Testart.	235
	St.-Amand.	Lefetz.	Grimbert.	80
	Sarton.	Vermelle.	Vermelle.	112
	Souastre.	Grégoire.	Marchand.	140
	Thièvres.	Defosse.	Delaporte.	61
	Warlincourt-lez-Pas.	Blondel.	Mouchain.	49
Vimy.	Ablain-St.-Nazaire.	Daix.	Delpierre.	196
	Acheville.	Dubrulle.	Breuvart.	47
	Acq.	Dufour.	Genelle.	64
	Arleux-en-Gohelle.	Rohart.	Legentil.	126
	Avion.	Darmolis.	Lejosne.	187
	Bailleul-sir-Berthoult.	Crepelle.	Barbier.	147
	Beaumont.	Mouilloir.	Pillon.	112
	Bois-Bernard.	Carré.	Humetz.	38
	Bray.	Caudron.	Couin.	13
	Carency.	Crépin.	Delambre.	116
	Drocourt.	Debeaumont.		30
	Ecoivres.	Debrandt.	Rose.	46
	Esleu-dit-Leauwette.	Debourré.	Grard.	13
	Farbus.	Quarré de Boiry.	Déhée.	63
	Fresnoy.	Goudemetz.	Dehay.	38
	Gavrelle.	Demory.	Désir.	131
	Givenchy-en-Gohelle	Freville.	Duriez.	296
	Izel-lez-Equerchin.	Defontaine.	Poulain.	113
	Méricourt.	Gourdin.	Courcol.	129
	Mont-St.-Éloy.	Decardevacque.	Lequette.	133
	Neuville-St.-Vaast.	Deusy.	Deusy.	280
	Neuvireul.	Flament.	Becquembois.	70
	Oppy.	Toulouse.	Blin.	89
	Quiéry-la-Motte.	Defontaine.	Rohart.	83
	Rouvroy.	Dubrulle.	Debailliencourt.	106
	Souchez.	Lesergeant.	Delabre.	151
	Thélus.	Willemetz.	Gaillart.	115
	Villers-au-Bois.	Capet.	Galand.	68
	Vimy.	Tamboise.	Tamboise, *fils.*	221
	Willerval.	Petit, *fils.*	Stenne.	57

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Leclercq.	Briois.	460	575	4292	127
Goudemand.	Veret.	1183	998	10857	463
Duchesne.	Grossemv.	769	9[illegible]6	10828	70
A. de Souastre.	Level.	412	503	4154	79
	Choquet.	529	653	4013	64
Dufour.	Level.	678	710	7366	112
François.	Choquet.	310	109	1047	79
A. de Graincourt-lez-Pas.	Boutringhin.	240	513	2527	110
Caron.	Dourlens.	911	992	10654	289
A. de Bois-Bernard.	Caron.	225	295	2887	44
	Obeuf.	305	388	3527	83
Dewailly.	Dallenne.	667	616	5843	234
Rodde.	Caron.	991	1271	11574	71
Libersalle.	Damart.	652	938	8060	161
Mouilloir.	Pruvost.	586	706	7267	145
Bridoux.	*idem.*	187	413	2868	10
A. de Mont-St.-Eloy	Obeuf.	60	150	900	25
Lepreux.	Aubron.	458	833	8545	96
A. de Rouvroy.	Pruvost.	156	345	2756	7
A. de Mont-St.-Eloy.	Obeuf.	250	576	3406	73
A. d'Avion.	Caron.	66	128	605	29
A. de Willerval.	Maroteau.	254	345	3644	62
A. d'Arleux.	Dallenne.	176	292	25[illegible]	58
Demory.	Dehay.	656	882	8917	289
Capon.	Leflon.	1366	566	572[illegible]	241
Marel.	Pruvost.	651	979	8746	189
Choppin.	Caron.	607	735	7270	235
Dufraise.	Derivière.	631	841	6527	201
Goudemand.	Leflon.	1338	1270	10799	408
A. d'Oppy.	Pruvost.	351	421	4543	69
Debouret.	*idem.*	435	185	4270	59
Diévart.	*idem.*	447	950	7003	49
Coullemont.	Caron.	571	634	5807	67
Delouvain.	Lallart.	710	644	4549	233
Dubrœucq.	Maroteau.	653	892	6787	125
Terlutte.	Aubron.	310	511	3725	61
Richez, *curé.*	Maroteau.	1099	1106	10263	295
Waterlot.	Damart.	296	402	4068	40

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Vitry.	Bellonne.	Saudemont.	Pontus.	37
	Biache-St.-Vaast.	Henri.	Wiart.	157
	Boiry-notre-Dame.	Lefebvre.	Savary.	103
	Brebières.	Payen.	Dumarquez.	252
	Cagnicourt.		Cligniez.	198
	Corbehem.	Trescat.	Lemaire.	56
	Dury.	Trannoy.	Lesage.	122
	Etaing.	Legentil.	Honoré.	132
	Eterpigny.	Coupé.	Williot.	68
	Fresnes lez-Montauban.	Héquet.	Demory.	66
	Gouy sous-Bellonne.	Foulon.	Lemaire.	95
	Hamblain lez-Prés.	Courmont.	Grosdecœur.	89
	Haucourt.	Deron, fils.	Lourdel.	59
	Hendecourt-lez-Cagnicourt.	Scribe.	Soualle.	166
	Monchy-le-Preux.	Enlart-Grandval.	Damiens.	145
	Noyelle-sous-Bellonn.	Laignez.	Dhoyer.	86
	Pelves.	Silvain.	Robiquet.	87
	Plouvain.	Darras.	Deretz.	80
	Récourt.	le Comte Delaviéville.	Dubois.	41
	Remy.	Lesage.	Santerne.	71
	Riencourt-lez-Cagnicourt.	Dubuisson.	Huret.	100
	Rœux.	Leroux-Duchastelet.	Delaby.	102
	Sailly-en-Ostrevent.	Mulet.	Pary.	135
	Saudemont.	Saudemont.	Grard.	140
	Tortequenne.	Barrez.	Dumord.	107
	Villers-lez-Cagnic.	Patou.	Sibille.	70
	Vis-en-Artois.	Legentil.	Deron.	93
	Vitry.	Tuboise.	Hecquet.	382
Béthune.	Allouagne.	Poitevin.	Delerue.	203
	Annezin.	Leturgie.	Lefebvre.	108
	Béthune.	Delalleau.	Baynast. Guilbert.	1215
	Choques.	Daiguirande.	Bocquillion.	236
	Essart.	Bréhon.	Berche.	130
	Fouquereuil.	Blanquart.	Delepouve.	64
	Fouquières-lez-Béthune.	Delelis.	Doresmieux.	53
	Hinges.	Lebailly.	Imbona.	187
	Labeuvrière.	Bottin.	Delalleau.	127
	Lacouture.	Réant.	Devaux.	465

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Legentil.	Paix.	205	189	1940	49
Louis.	Sebert.	824	915	12585	247
Caboche.	Savary.	589	576	5474	102
Dhaine.	Paix.	1234	1026	14776	997
Pochon.	Desoignies.	977	922	10565	89
Tourtois.	Paix.	294	202	2936	371
Louis.	Pagnien.	583	504	6503	64
Marteloy.	Delattre.	612	443	4161	105
Estienne.	*idem.*	328	307	3218	33
	Dehay.	355	504	4206	80
Brouttin.	Paix.	530	463	5698	69
Dupircq.	Savary.	484	444	5123	45
Druenne.	Pagnien.	315	498	6075	15
François.	Huet.	715	878	10825	104
Carbonnier.	Carlier.	792	925	8211	161
	Paix.	447	394	4877	20
A. de *Rœux.*	Begue.	471	653	4647	107
Desgardins.	Sebert.	418	244	2100	46
A. *de Saudemont.*	Delattre.	229	315	3627	24
A. *d'Eterpigny.*	Pagnien.	360	327	3750	51
Hage.	Huet.	465	486	7345	87
Pecqueur.	Bègue.	471	507	4768	125
	Paix.	783	724	6900	107
Desailly.	Delattre.	729	556	6262	67
A. *de Bellonne.*	Paix.	524	531	3205	111
A. *de Cagnicourt.*	Desoignies.	351	411	4783	34
Vincent.	Deron.	488	625	5126	195
Delacressonnière, *c.*	Damelincourt.	1926	1800	18973	495
Roche.	Vrau.	939	735	8907	148
Prou.	Bailliencourt.	498	479	8938	80
Deletoile, *curé.*	*Id.*	6393	588	53581	10571
Dénissel.	Vrau.	1041	799	12091	349
Deliège.	Bréhon.	567	300	6276	83
A. *de Fouquières.*	Merlin.	341	188	2848	31
Tonnelier.	*Id.*	259	229	3555	52
Potel.	Diéval.	999	819	11437	105
A. *de Lapugnoy.*	Vrau.	639	634	6761	122
Flament.	Turquoi.	2265	1178	21145	197

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite de Béthune.	Lapugnoy.	Duhay.	Legrand.	72
	Locon.	Delory.	Bréhon.	320
	Oblinghem.	Pottiez.	Souguenet.	35
	Vendin-lez-Béthune.	Leriche.	Bollet.	70
	Verquigneul.	Buriez.	Dubuisson.	85
	Verquin.	Grénet de Florimond.	Honorez.	98
	Vieille-Chapelle. (la)	Devaux.	De St.-Jean.	170
Cambrin.	Annequin.	Delannoy.	Bouché.	108
	Auchy lez-Labassée.	Mathon.	Bruneau.	192
	Beuvry.	Lequien.	Duriez.	531
	Billy-Berclau.	Boulanger.	Caullet.	288
	Cambrin.	Daussy.	Pollet.	110
	Cuinchy-lez-Labassée	Boulinguez.	Bruneau.	130
	Drouvin.	Béghin.	Debailleul.	200
	Festubert.	Lecocq.	Dubrulle.	332
	Givenchy-lez Labassée.	Brunelle.	Caron.	108
	Haisnes.	Cuvelle.	Lorthiois.	116
	Labourse.	Flahaut.	Hennebelle, *fils.*	48
	Noyelles-lez-Vermel	Gottran.	Pronier.	30
	Richebourg-l'Avoué.	Dubois.	Vittu.	352
	Richebourg S-Vaast.	Mouquet.	Machu.	245
	Sailly-Labourse.	Lericque.	Dellebecque.	164
	Vermelles.	Bréhon	Wattebled.	191
	Violaines.	Delbarre.	Leroy.	193
Carvin.	Bourcheuil.	Lorain.	Dumont.	30
	Carvin-Epinoy.	Menu.	Létienne. Obled.	953
	Courcelles-lez-Lens.	Delgorgue.	Duprez.	136
	Courrières.	Lesire.	Hélin.	595
	Dourges.	Gruyelles.	Bras.	157
	Evin-Malmaison.	Beghin.	Pollart.	164
	Forest. (le)	Decalonne.	Doignies.	187
	Henin-Liétard.	Platelle.	Caullet. Hache, *fils.*	522
	Montigny-en-Gohel.e	Gourlet.	Dateve.	107
	Noyelle-Godault.	Defrance.	Legroux.	114
	Oignies.	Parmentier.	Pollet.	320

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Bouquillon.	Vrau	353	680	6582	187
Dhaine.	Bréhon.	1574	681	14285	189
A. de *Vendin.*	Bailliencourt.	153	123	1475	3
Lefebvre.	*idem.*	367	315	5813	56
A. de *Verquin.*	Cretel.	423	325	5297	13
Reux.	*idem.*	490	372	6365	71
Darlez.	Turquoi.	724	330	6053	94
Lagniez.	Hurbier.	459	389	3940	7
Dumont.	Hibon.	939	485	7326	241
Louis, *curé.*	Hennebelle.	2465	1433	21505	250
Robin.	Bigotte.	1406	493	10197	147
Deleplace.	Hurbier.	413	124	2571	17
Tonneau.	Hennebelle.	546	318	5634	48
Louis.	Bigotte.	1022	914	15255	211
Dhoudain.	Wallart.	1447	616	9543	66
Solan.	Hennebelle	492	357	5577	90
Jacquemont.	Hibon.	476	460	6118	203
A. de *Sailly.*	Hennebelle.	250	427	4684	7
A. *d'Annequin.*	*idem.*	161	250	2542	12
A. de *Richebourg-St.-(Vaast.*	Gaquière.	1949	1071	13997	152
Rattef.	*idem.*	1222	613	9873	77
Desprez.	Hennebelle.	736	576	6809	62
Pronnier.	*idem.*	784	1032	9211	101
Défuse.	Mariage.	1007	750	15419	65
A. de *Dourges.*	Coillot.	161	341	5153	40
Joncqué, *curé nom(mé.*	Apoix.	4440	2899	51566	2139
	Mouilloir.	657	507	5986	112
Despretz.	Masclef.	2496	805	10955	421
Heroguez.	Coillot.	711	614	7450	134
Deleve.	Valin.	790	444	5365	193
Derecq.	*idem*	1037	631	17172	202
Lachapelle.	Didier.	2639	1327	7126	783
A. *d'Hénin.*	*idem.*	478	330	4002	151
Louis.	Mouilloir.	604	515	6371	94
Beaucourt.	Rohaut.	1292	502	10956	217

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Houdain.	Barlin.	Parent.	Boyaval.	[illegible]
	Beugin.	Crametz.	Lericque.	[illegible]
	Bouvigny-Boyeffles.	Candelier.	Crépin.	[illegible]
	Bruay.	Carré.	Dourlens.	[illegible]
	Calonne-Ricouart.	Bailly.	Rifflart.	[illegible]
	Camblain-Chatelain.	Decobel.	Capron.	[illegible]
	Caucourt.	Carré.	Burbure.	[illegible]
	Divion.	Degénevières.	Coupin.	[illegible]
	Drouvin.	Depret.	Martel.	[illegible]
	Etrée-Cauchy.	Lefebvre.	Noë.	[illegible]
	Fresnicourt.	Lallart.	Regnault.	[illegible]
	Gauchin-Legal.	Wilmetz.	Moufflin.	[illegible]
	Gosnay.	Hannebique.	Labitte.	[illegible]
	Gouy-Servin.	Chrétien.	Ducarin.	[illegible]
	Haillicourt.	Marche.	Dubois.	[illegible]
	Hermin.	Delory.	Bellevre. (ré.	[illegible]
	Hersin.	Taverne.	Jacquemont-Car-	[illegible]
	Hesdigneul.	Delory.	Lemaire.	[illegible]
	Houchain.	Guyot.	François.	[illegible]
	Houdain.	Lequien.	Coupin.	[illegible]
	Labuissière.	Demaulde.	Hennebelle.	[illegible]
	Maisnil-lez-Ruit.	Damiens.	Delory.	[illegible]
	Marles.	Hautefeuille.	Brunel. (quin.	[illegible]
	Nœux.	Lesert.	Duquesnoy - Bre-	[illegible]
	Ourton.	Collet.	Florent.	[illegible]
	Ranchicourt.	Salmon.	Guilbert.	[illegible]
	Rebreuve.	Wicart.	Guilbert.	[illegible]
	Ruit.	Debriois.	Dussevel.	[illegible]
	Sains-en-Gohelle.	Baillez.	Carrez.	[illegible]
	Servin.	Parent. (lincourt.	Lenfant.	[illegible]
	Vaudricourt.	le Comte de Beau	Lombart.	[illegible]
Laventie.	Fleurbaix.	Nory.	Daretz.	[illegible]
			Chombart.	
	Laventie.	Roussel.	Beghin.	[illegible]
			Dhennin.	
	Lestrem.	Choquet.	Delbarre.	[illegible]
			Denaux.	
	Lorgies.	Ghesquières.	Mazure.	[illegible]
	Neuve-Chapelle.	Buissart.	Deruelle.	[illegible]
	Sailly-sur-la-Lys.	Descamps.	Meurin.	[illegible]

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
ronier.	Lemaire, martin.	460	591	6741	20
L. *d'Houdain.*	Crametz.	164	500	2095	40
Morel.	Mayeur.	623	887	6566	73
emire.	Rocourt.	634	808	7973	165
igan.	Fauvez.	261	352	2632	91
erniclai.	*idem.*	655	832	5416	116
ochedez.	Bailly, philippe.	379	539	4412	107
elpierre.	Denœux.	499	1058	6311	79
L. *d'Houchin.*	Caillerez.	162	191	3488	3
allet.	Delplace.	357	389	3486	102
arlier.	*idem.*	428	750	5602	44
uvelier.	Bailly, philippe.	322	560	4619	85
L. *d'Hesdigneul.*	Lemaire, norb.	165	200	2696	80
L. *de Servin.*	Alexandre. (bre.	412	388	2893	56
L. *de Ruit.*	Calonne-Delam-	376	422	4074	22
L. *de Gauchin.*	Bailly, philippe.	242	413	2443	[illegible]
amageux.	Leclercq.	1020	1138	12891	234
uhamaux.	Lemaire, norb.	292	245	2969	13
elafosse.	Lemaire, martin.	354	449	5364	29
erbier, *curé.*	Crametz.	888	577	6068	308
iltez.	Rocourt. (bre.	707	738	8431	235
de Rebreuve.	Calonne-Delam-	272	558	3734	27
de Calonne-Ri-	Fauvez.	450	422	3748	84
uquesnoy. (*couart.*	Hogedez.	902	873	7578	158
issaux.	Denœux.	307	463	3007	86
de Rebreuve.	Delplace.	120	312	2066	51
gillon.	*idem.* (bre.	433	720	4425	191
issaux.	Calonne-Delam-	367	491	4978	117
d'Hersin.	Leclercq.	296	560	4059	40
é.	Alexandre.	434	562	5044	44
d'Houchain.	Caillerez.	283	283	4599	39
eusy.	Lewalle.	1930	1254	27215	370
lbecque, *curé.*	Vaillant.	4092	1880	40014	759
is.	Vetu.	3279	2064	32634	571
nedouche.	Fleuret, benoit	1191	604	9976	78
illon.	*idem.*	490	173	3512	37
hove.	Lefranc.	2320	954	21980	472

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Lens.	Aix-Noulette.	Huret.	Fournier.	197
	Angres-Liévin.	Escaillez.	Périn.	116
	Annay.	Goubez.	Garez, *fils.*	234
	Bénifontaine.	Chivoré.	Lefebvre.	31
	Billy-Montigny.	Tourtois.	Mullet.	65
	Bully.	Duquesne.	Carlier.	100
	Estevelles.	Delvallé.	Sion.	23
	Fouquières-lez-Lens.	Delbecque.	Caron.	150
	Grenay.	Brasme.	Robillard.	55
	Harnes.	Delecourt.	Hélin.	474
	Hulluch.	Deberthoult.	Chivoré.	115
	Lens.	Leroy.	Marcadet.	500
	Liévin.	Caron.	Delaby.	250
	Loison.	Masclef.	Moriaux.	84
	Loos.	Petit.	Roussel.	156
	Mazingarbe.	Béharelle.	Gottrand.	94
	Meurchin.	Deloraine.	Tredez.	169
	Noyelles-sous-Lens.	Legay.	Dacheville.	136
	Pont-à-Vendin.	Cambiez.	Barrez.	206
	Sallau.	Toulouse.	Hélin.	30
	Vendin-le-Vieil.	Dubois.	Moufflin.	205
	Wingles.	Helin.	Lefer.	130
Lillers.	Busnes.	Cochet de Cor-beaumont.	Menche.	287
	Calonne-sur-la-Lys.	Devassine.	Duvette.	280
	Gonnehem.	Lenoir.	Bart.	368
	Guarbecque.	Deliers.	Pottier.	153
	Lillers.	Defoulers.	Guille. Deflorimond.	875
	Mont-Bernenchon.	Leveque.	Delobel.	171
	Robecq.	Wicart.	Hédoire.	272
	St.-Floris.	Desprey.	Taffin.	101
	St.-Venant.	Denissel.	Denissel.	417
Norrent-Fontes.	Ames.	Boulet.	Foulon.	87
	Amettes.	Crépin.	Tharel.	65
	Auchel.	Pomart.	Caron.	137
	Auchi-au Bois.	Lomel.	Decroix.	47
	Berguette.	Fumery.	Leveque.	73
	Blessy.	Levasseur.	Denis.	115
	Bourecq.	Pigouche.	Barrois.	103

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Crétal.	Clément.	806	1023	8976	149
Tamboise.	Galland.	516	495	3686	160
Ternaut.	Druon.	1004	446	6155	153
A. *d'Hulluch.*	Caron, bén. jos.	149	353	2972	11
	Dacheville.	306	244	3286	79
Lorrain.	Delplace.	429	784	5247	109
A. *de Pont à-Vendin.*	Derobespierre.	103	247	3612	11
Dumont.	Dacheville.	700	425	4881	164
A. *de Bully.*	Delplace.	173	311	1155	7
Dubrœucq.	Masclef.	1781	1087	13532	771
Picart.	Ceron, bén.-jos.	532	557	5395	97
Leviez, *curé.*	Hocquet.	2358	1123	16535	1245
Tourtois.	Gailland.	1140	1295	9904	241
Hache.	Dacheville.	383	299	2324	38
Lefebvre.	Lefebvre.	762	1220	5262	103
Crépi.	Delplace.	485	1024	5229	69
Tilmant.	Derobespierre.	688	481	6974	144
Clément.	Dacheville.	598	349	4828	60
Derameaux.	Derobespierre.	934	158	3167	160
A. *de Noyelle.*	Dacheville.	146	261	4339	38
Deteve.	Druon.	991	1033	13077	205
Lorrain.	Caron, bén.-jos.	820	832	7332	164
Lemerchier.	Daiguirande.	1439	818	14555	200
Flajollet.	Costenoble.	1269	1047	14731	244
Droque.	Souillart.	1689	1555	21477	159
Lagnier.	Clerbout, *fils.*	744	513	7650	59
Dufour, *curé.*	Fleuri-Parent.	4418	2629	49004	3006
Fumery.	Hellebois.	1023	1097	12454	131
Regnier.	Laporte.	1397	936	15343	133
Laingnier.	Decobert.	566	332	5528	40
St.-Jean.	*idem.*	1932	1106	25354	970
Caron.	Flament.	405	369	2914	53
Paternelle.	*idem.*	344	603	5173	155
Delaplace.	Fauvez.	598	560	4857	78
Penel.	Delannoy.	224	310	3824	39
	Lecocq.	386	244	5180	61
Delepouve.	Seiller.	548	537	6509	56
Delforge.	Wallart.	427	425	4764	86

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Lens.	Aix-Noulette.	Huret.	Fournier.	197
	Angres-Liévin.	Escaillez.	Périn.	116
	Annay.	Goubez.	Garez, *fils.*	234
	Bénifontaine.	Chivoré.	Lefebvre.	31
	Billy-Montigny.	Tourtois.	Mullet.	65
	Bully.	Duquesne.	Carlier.	100
	Estevelles.	Delvallé.	Sion.	23
	Fouquières-lez-Lens.	Delbecque.	Caron.	150
	Grenay.	Brasme.	Robillard.	33
	Harnes.	Delecourt.	Hélin.	474
	Hulluch.	Deberthoult.	Chivoré.	115
	Lens.	Leroy.	Marcadet.	500
	Liévin.	Caron.	Delaby.	250
	Loison.	Masclef.	Moriaux.	84
	Loos.	Petit.	Roussel.	156
	Mazingarbe.	Béharelle.	Gottrand.	94
	Meurchin.	Deloraine.	Tredez.	169
	Noyelles-sous-Lens.	Legay.	Dacheville.	136
	Pont-à-Vendin.	Cambiez.	Barrez.	206
	Sallau.	Toulouse.	Hélin.	30
	Vendin-le-Vieil.	Dubois.	Moufflin.	205
	Wingles.	Helin.	Lefer.	130
Lillers.	Busnes.	Cochet de Cor- (beaumont.	Menche.	287
	Calonne-sur-la-Lys.	Devassine.	Duvette.	280
	Gonnehem.	Lenoir.	Bart.	368
	Guarbecque.	Deliers.	Pottier.	153
	Lillers.	Defoulers.	Guille. Deflorimond.	875
	Mont-Bernenchon.	Leveque.	Delobel.	171
	Robecq.	Wicart.	Hédoire.	272
	St.-Floris.	Desprey.	Taffin.	101
	St.-Venant.	Denissel.	Denissel.	417
Norrent-Fontes.	Ames.	Boulet.	Foulon.	87
	Amettes.	Crépin.	Tharel.	65
	Auchel.	Pomart.	Caron.	137
	Auchi-au-Bois.	Lomel.	Decroix.	47
	Berguette.	Fumery.	Leveque.	73
	Blessy.	Levasseur.	Dénis.	115
	Bourecq.	Pigouche.	Barrois.	103

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Crétal.	Clément.	806	1023	8976	149
Tamboise.	Galland.	516	495	3686	160
Ternaut.	Druon.	1004	446	6155	153
A. *d'Hulluch.*	Caron, bén. jos.	149	353	2972	11
	Dacheville.	306	244	3286	79
Lorrain.	Delplace.	429	784	5247	109
A. *de Pont-à-Vendin.*	Derobespierre.	103	247	3612	12
Dumont.	Dacheville.	700	425	4881	164
A. *de Bully.*	Delplace.	173	311	1155	7
Dubrœucq.	Masclef.	1781	1087	13532	771
Picart.	Ceron, bén.-jos.	532	557	5395	97
Leviez, *curé.*	Hocquet.	2358	1123	16535	1245
Tourtois.	Gailland.	1140	1295	9904	241
Hache.	Dacheville.	383	299	2324	38
Lefebvre.	Lefebvre.	762	1220	5262	103
Crépi.	Delplace.	485	1024	5229	69
Tilmant.	Derobespierre.	688	481	6974	144
Clément.	Dacheville.	598	349	4828	60
Derameaux.	Derobespierre.	934	158	3167	160
A. *de Noyelle.*	Dacheville.	146	261	4359	38
Deteve.	Druon.	991	1033	13077	205
Lorrain.	Caron, bén.-jos.	820	832	7332	164
Lemerchier.	Daiguirande.	1439	818	14555	200
Flajollet.	Costenoble.	1269	1047	14731	244
Droque.	Souillart.	1689	1553	21477	159
Lagnier.	Clerbout, *fils.*	744	513	7650	59
Dufour, *curé.*	Fleuri-Parent.	4418	2629	49004	3006
Fumery.	Hellebois.	1023	1097	12454	131
Regnier.	Laporte.	1397	936	15343	133
Laingnier.	Decobert.	566	332	5528	40
St.-Jean.	*idem.*	1932	1106	23354	970
Caron.	Flament.	405	369	2914	53
Paternelle.	*idem.*	344	603	5173	155
Delaplace.	Fauvez.	598	560	4857	78
Penel.	Delannoy.	224	310	3824	39
	Lecocq.	386	244	5180	61
Delepouve.	Seiller.	548	537	6509	56
Delforge.	Wallart.	427	425	4764	86

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
	Burbure.	Delobel.	Crépin.	150
Suite de Norrent-Fontes.	Cauchie-à-Latour.	Hanotel.	Lambert.	70
	Ecquedecques.	Boistel.	Broucgsaut.	60
	Estrée-Blanche.	Campagne.	Dave.	69
	Frefay.	Saligot.	Pohier.	64
	Ham.	Réant.	Gautier.	125
	Isbergues.	Wallart.	Wicart.	147
	Lambres.	Morel.	Cousin.	88
	Lespesses.	Pigouche.	Réant.	54
	Lières.	Crépin. (gen.	Fauquembergue.	41
	Liettres.	Dupont - Dhalle-	Ledoux.	56
	Ligny-lez-Rely.	Blanpin.	Vittu.	110
	Linghem.	Jubert.	Barra.	41
	Lozinghem.	Lejay.	Delerue.	60
	Mazinghem.	Hermary.	Hermant.	47
	Molinghem.	Milon.	Deliers.	96
	Norrent - Fontes.	Mathon.	Hannotte.	269
	Quernes.	Stoppe.	Ferlin.	55
	Rely.	Dechestru.	Pattinier.	70
	Rembly.	Deneuveglise.	Jubert.	13
	St. Hilaire-Cottes.	Vast.	Barthomeuf.	114
	Westrehem.	Caron.	Boffle.	63
	Witternesse.	Rolin.	Brassart.	95
		(drê.		
Boulogne.	Baincthun et Ques-	Duwicquet - d'or-	Forestier.	242
	Boulogne. (tinghen.	Merlin-Dubreuil.	Dutertre.	2843
			Lorgnier.	
	Conteville.	Ohier.	Brébion.	54
	Echinghen.	Patras de Campai-	Vasseur.	23
	Pernes.	Bourgeois. (guo.	Gourdin.	56
	Pittefaux.	Bultel.	Gourdin.	17
	St.-Martin-Boulogne.	Cugny.	Labarre.	85
	Wimille.	Loppe.	Fourcroy.	285
Calais.	Bonningues-lez-Cal.	Gourdin.	Delhaye.	44
	Calais.	Bénard.	Levert.	1212
			Isaac.	
	Coquelles.	Pigache.	Dupont, *fils.*	79
	Coulogne.	Mouron.	Bouclet, *fils.*	101
	Escalles.	Boutroy.	Joly.	44
	Fréthun.	Beauvois.	Parenty.	68

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Crepin.	Danel.	725	538	4859	65
A. *d'Auchel.*	Fauvez.	343	293	2918	67
A. *de Bourecq.*	Wallart.	297	250	3194	35
Duflos.	Jubert.	358	494	3969	32
A. *d'Amettes.*	Flament.	284	397	3458	91
Crametz.	Wallart.	590	301	4140	53
Vanbelle.	Lecocq.	725	598	11842	81
Daunet.	Dhomont.	450	422	8283	165
A. *de Lières.*	Wallart.	224	128	2022	20
Leborgne.	Flament.	204	304	2476	76
A. *d'Etrée-Blanche.*	Jubert.	289	612	4943	55
Dumetz.	Delannoy.	631	766	7891	71
A. *de Rely.*	Jubert.	198	416	3685	3
A. *de Burbure.*	Danel.	327	198	2031	15
A. *de Lambres.*	Dhomont.	251	491	8790	4
Debret.	Lecocq.	562	484	8025	81
Bucaille, *curé.*	Hollin.	1301	543	7774	242
A. *de Witternesse.*	Seiller.	276	177	2481	38
Depoix.	Delannoy.	312	248	2897	0
A. *de Rely.*	Jubert.	71	106	1367	8
Nicolle.	Hollin.	533	745	8876	76
A. *de Ligny.*	Delannoy.	314	295	3075	49
Roussel.	Seiller.	569	521	7883	54
Martré.	Perard, *fils.*	1249	1764	7177	369
Roche, *curé.*	Leroy.	13707	677	95868	38915
Mathon, *desservant.*					
A. *de Pernes.*	Magnier.	328	222	1656	49
A. *de Bainctlun.*	Perard, *fils.*	116	544	1950	20
Noel.	Magnier.	305	877	3469	77
A. *de Maninghen.*	*idem.*	101	196	1217	33
Bouly.	Gardère.	410	823	6467	202
Blin.	Blamont.	1624	682	14286	737
Lespine.	Fourcroy.	238	812	3682	90
Tribout, *curé.*	Mancel.	7594	1867	46519	25305
A *de Fréthun.*	Lacroix.	339	840	4961	144
Declemy.	Boulanger.	516	887	5987	63
A. *de Peuplingue.*	Lacroix.	253	686	2183	42
Ducrocq.	Lefebvre.	349	718	3914	1[illegible]

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite de Calais.	Marck.	Delplace.	Deldreve.	476
	Nielles-lez-Calais.	Pruvost.	Fayeulle.	31
	Peuplingue.	Parenty.	Touret.	77
	St.-Pierre-lez Calais	Noel.	Lengague. Grigny.	506
	St.-Tricat.	Lemaitre.	Dessaint.	56
	Sangatte.	Tournant.	Rohart.	170
Desvres.	Alincthun et Liannes.	Defresnoy.	Watel.	41
	Bainghen.	Delattre.	Fourcroy.	45
	Bellebrune	Deguines.	Jolly.	35
	Belle et Houllefort	Vasseur.	Routier.	79
	Bournonville.	Hache.	Briche.	40
	Brunembert.	Dupretz.	Lefebvre.	74
	Colembert.	Dnhautois.	Lefebvre.	84
	Courset.	Mallet de Coupigny	Dessaux.	78
	Cremaret.	Lhotellier.	Cousin.	110
	Desvres.	Legris.	Hazelle.	456
	Henneveux.	Decormettes.	Caron.	55
	Long-fossé et Ste.-Gertrude.	Martel.	Dufrennier.	56
	Longueville.	Lorgnier.	Guilbert.	26
	Lottinghen.	Pruvost-Delobel.	Roche.	111
	Menneville.	Mercier.	Specq, *fils*.	86
	Nabringhen.	Caron.	Lemaitre.	36
	Quesques et Verval.	Jousse.	Retaux.	123
	St.-Martin-Choquel	Merlin.	Hache.	45
	Selles.	Boidart.	Lambert.	59
	Senlecques.	Dohen.	Leleu.	50
	Vieil Moutier.	Ducrocq.	Senlecques.	61
	Wast. (le)	Bonnière.	Dupont-Lamotte.	40
	Wirvignes.	Dhoyer.	Fisset.	131
Guines.	Alembon.	Delhaye.	Garapin.	107
	Andres.	Hamerel.	Delattre.	131
	Boucres.	Duchateau.	Pruvost.	46
	Bouquehaut.	Allexandre.	Ben.	122
	Boursin.	Deldreve.	Noël.	52
	Caffiers.	Lorgnier.	Levice. [*fils*.	60
	Campagne.	Bonvoisin, aîné,	Bouclet-Declémy,	72
	Fiennes.	Féramus.	Braure.	158

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Langaigne.	Manoury.	2395	4476	24698	467
A. *de St.-Tricat.*	Lefebvre.	127	219	1554	14
Duval.	Lacroix.	396	985	4645	92
Wuillaume.	Mancel.	3524	2231	18633	1967
Cazin.	Fourcroy.	261	634	4266	46
Delattre.	Stival.	698	1263	4537	65
Robitail.	Leleu.	277	900	4533	75
Bavelaer.	Dumont.	194	611	1783	39
A. *d'Alincthun.*	Leleu.	182	417	2245	4
Poupart.	Despierre.	375	905	5955	102
A. *d'Henneveux.*	Leleu.	179	989	2827	18
A. *de Selles.*	Lemaire.	344	543	2745	67
Pichon.	Desbonnières.	411	775	3922	46
A. *de Long-fossé.*	Brachet.	421	888	5412	40
Tiennery.	Ansel.	696	1280	6082	67
Lefebvre, curé.	Garnier.	2410	595	10592	1779
Toursel.	Leleu.	253	495	2695	34
Bardet.	Biquier.	340	806	5005	47
A. *d'Henneveux.*	Bernard.	120	335	1539	3
A *de Quesques.*	Lemaire.	503	937	5865	26
Dumetz.	Magnier.	444	437	3418	67
A. *de Colembert.*	Bernard.	220	388	1752	18
Mancion.	Lemaire.	675	1287	7184	116
A. *de Menneville.*	Ferment.	217	562	3376	17
Delattre.	*idem.*	308	195	3676	38
Froideval.	Ferment.	245	191	1314	43
A. *de Senlecq.*	*idem.*	256	412	318[illegible]	24
A. *de Belle.*	Desbonnières.	194	70	1004	118
Faudier.	Dericault.	687	1073	6035	72
Dautriana.	Garinaux, jos.	530	854	5185	34
Bayart.	Pruvost.	673	686	4889	84
A. *d'Hames.*	Duwa.	226	414	2574	48
Loire.	Pruvost.	623	743	3295	35
A. *d'Hermelinghen.*	Garinaux, jos.	242	619	3881	38
A. *de Fiennes.*	Sailly.	297	454	2975	47
A. *de Bouquehaut.*	Pruvost.	405	542	3959	67
	Michaux.	1005	1112	9701	190

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite de Guines.	Guines.	De Guiselin.	Briche.	900
			Bournonville.	
	Hames.	Rohart.	Dringbierre.	97
	Hardinghen.	Cazin - Dhoninc-	Louchet Dhéron-	298
	Herbinghen.	Lemaire. (thun.	Widehem. (val.	78
	Hermelinghen.	Martin.	Martin.	53
	Hocquinghen.	Delafollye.	Braure.	23
	Licques.	Delmotte.	Leroux.	295
	Pihen.	Dereynaud - Dar-	Toulotte.	82
	Sanghen.	Baude. (naud.	Duhautois.	70
Marquise.	Ambleteuse.	Courteville.	Sellier.	187
	Audembert.	Lecat.	Dansque-Laques-	91
	Audinghen.	Bonningues.	Affringues. (noy.	241
	Audresselles.	Beauvois.	Radenne.	133
	Bazinghen.	Leroy.	Dupont.	55
	Beuvrequen.	Werlingues.	Marcq.	52
	Ferques et Elinghen.	Delsaux.	Louchet.	93
	Hervelinghen.	Sergent.	Poivre.	31
	Landrethun.	Lanquety - Dela-	Laruelle.	104
	Leubringhen.	Lachéré (routière.	Verlingues.	48
	Leulinghen.	Bonvoisin.	Couvelart.	40
	Marquise.	Leducq.	Léducq - Bouclet	316
	Maninghen-Wimille.	Fayeulle.	Lemattre.	28
	Offrethun.	Duflos.	Warnier.	21
	Rety.	Lorgnier.	Delsaux.	171
	Rinxent et Endre-	Catto.	Brouttier.	51
	St.-Inglevert. (quin	Bouclet.	Breton.	79
	Tardinghen.	Delattre.	Routtier.	31
	Wacquinghen.	Villecot - Derin-	Ousselin.	20
	Wierre-Effroy.	Duflos. (xent.	Longuemaux.	88
	Wuissent et Sombre.	Dupont.	Lorgnier.	45
Samer.	Carly.	Martin.	Minet.	47
	Condette.	Beauvois.	Muselet.	100
	Dannes.	Roubier.	Laleu.	40
	Doudeauville et	Dufour.	Monsigny.	116
	Halinghen. (Course	Robert.	Anquer.	76
	Hesdigneul.	Paques.	Renault.	41
	Hesdin-l'Abbé.	Monthuwis.	Baudier.	90
	Isques.	Magnier.	Lecointe.	35

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Patentes.
Tourtois, *curé.*	Garinaux, ch-ant	3071	2334	19351	2153
Rappe.	Duwa.	486	797	5539	40
Delahaye.	Sailly.	1564	778	8698	469
Dautriau.	Pruvost.	406	372	2106	82
Crendal.	Maxent.	287	597	3162	52
A. *d'Herbinghen.*	Pruvost.	128	193	1051	3
Julien.	*idem.*	1468	1837	9343	545
A. *de Boningues.*	Debienne.	448	910	5160	92
A. *d'Alembon.*	Garinaux, jos.	312	627	2875	52
Lorgnier.	Delattre.	732	709	1790	146
Manier.	Sergent.	283	722	4239	52
Haffingues.	Battel.	816	1224	7970	192
Remy.	Delattre.	629	513	3539	61
	Battel.	231	1161	4779	46
Duquesne.	Lelievre, *fils.*	252	427	2964	43
	Parmentier.	556	723	4365	138
Boussemart.	Sergent.	173	539	1824	22
A. *de Serques.*	Lonquety-Larou-	474	634	4195	97
A. *d'Audembert.*	Sergent. (tière.	212	725	3277	60
A. *de Marquise.*	Parmentier.	215	650	3130	65
Bonverne, *curé.*	*idem.*	1478	1236	11118	1037
Cressonnier.	Magnier.	137	358	2170	17
A. *de Beuvrequen.*	Lelievre.	107	243	1372	25
Decaumont.	Debonnière.	1234	1653	9833	474
Laveisier.	Parmentier.	382	738	3896	67
A. *d'Hervelinghen.*	Sergent.	435	595	4197	54
A. *d'Audinghen.*	Battel.	174	827	3219	28
A. *de Maninghen.*	Magnier.	119	234	1285	52
Ballin.	Tillien. (bre.	631	1644	8835	158
Riquet.	Lefebvre de som-	742	1064	4583	99
Peudecœur.	Noulart.	281	693	3975	49
Bodelique.	Bonvoisin.	446	1546	4712	63
A. *de Camiers.*	Petit.	211	719	851	29
Manianne.	Trupin.	651	1356	6183	155
Peuvion.	Blaizel.	394	531	3408	48
A. *de Condette.*	Bonvoisin.	203	210	2370	89
Duhautois.	*idem.*	456	1272	3954	148
A. *d'Hesdin-l'Abbé.*	*idem.*	154	656	4252	166

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
suite de Samer.	Lacres.	Harlé.	Forestier.	53
	Nesles.	Dubois.	Delattre.	48
	Neufchatel.	Juillien.	Porion.	102
	Outreau.	Herbez, *fils.*	Dupont.	382
	Questreques.	Dericault.	Watel.	39
	St.-Etienne.	Regnault. (ville.	Lacloy.	83
	St.-Léonard.	Duquesne-Cloche-	Vasseur.	24
	Samer.	Patoulet.	Lhote.	380
	Tingry.	Lemaire.	Deboves.	37
	Verlincthun.	Maillard.	Butel.	64
	Wierre-au-Bois.	Conelly-Guémy.	Delhaye, *fils.*	32
Campagne.	Aix en-Issart.	Roussel.	Level.	120
	Beaurainville.	Panet.	Delahaye.	185
	Bois-Jean.	Panet.	Flasque.	119
	Boubers-lez-Hesm.	Neuveglise.	Dallenne.	18
	Brimeux.	Triplet.	Vassal.	148
	Buire-le-Sec.	Lenoir.	Varlet.	224
	Campagne-lez-Hesd.	Testart.	Nourtier.	220
	Douriez.	Michel.	Dacheux.	141
	Ecquemicourt.	Dewamin.	Tœuf.	29
	Gouy.	Danvin.	Descelers.	151
	Hesmond.	Lejeune.	Laisné.	80
	Lépinoy.	Tellier.	Lesselingue.	57
	Loison.	Duflos.	Delaporte.	90
	Maintenay.	Defrance.	Masson.	109
	Marant.	Duval.	Quiénot.	25
	Marenla.	Delattre.	Dewamin.	78
	Maresquel.	Dacheu.	Melin.	78
	Marles.	Garbe.	Bochant.	90
	Offin.	Delaporte.	Danel.	70
	Roussent.	Devilliers.	Dubois.	34
	St.-André-au-Bois.	Foconnier.	Testart.	13
	St.-Denœux.	Mahieu.	Hermant.	63
	St.-Remy-au-Bois.	Vallière.	Carpentier.	52
	Saulchoy.	Choquart.	Sueur.	80
	Sempy.	Dufourny.	Wallois.	84
Etaples	Atin.	Carré.	Masson.	69
	Bernieulles.	Dechambreuil.	Demerval.	58
	Beutin.	Peudecœur-Descar-(rières.	Poret.	30

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Patentes.
A. *de Tingry.*	Lecomte.	308	839	3872	29
A. *de Neufchatel.*	Petit.	280	467	2635	31
Waro.	*idem.*	536	688	7063	72
Caron.	Leroy.	2148	1277	11746	331
A. *de Wierre-au-bois.*	Dericault.	281	590	3657	38
Evan, *curé.*	Leroy.	341	717	4781	52
Boutillier.	*idem.*	120	305	3134	152
A. *de St.-Etienne.*	Noulart.	1881	1540	14212	1900
Lemaire.	Lecomte.	296	865	5900	76
A. *de Carly.*	Blaisel.	379	622	3683	15
Roussel.	Noulart.	202	331	2634	25
Rivet.	Dufourny.	596	1018	6048	100
Baude.	Flour.	984	1311	7826	317
Durlis.	Blart.	604	967	6231	179
A. *d'Hesmond.*	Mesnard.	102	172	1163	21
Riquier.	Fontaine.	690	1042	8446	266
Dewailly.	Poiret, *fils.*	1057	1318	10309	226
Duflos, *curé.*	Dary.	1219	1172	11349	465
Capy.	Nicquet.	591	876	6117	228
A. *de Maresquel.*	Dary.	135	239	1718	13
Fauconnier.	Delcourt.	917	929	8310	237
Legrand.	Mesnard.	372	791	6029	175
A. *de Brimeux.*	Crepin.	305	348	2365	128
Lemaire.	Mesnard.	465	898	6645	241
Desmons.	Vasseur.	503	1183	6244	202
A. *d'Aix-en-Issart.*	Hanquer.	119	354	2028	19
Toulouse.	*idem.*	368	941	6382	249
Violette.	Dary.	434	549	3925	160
A. *de Marenla.*	Hanquer.	402	492	2091	46
A. *de Loison.*	Mesnard.	342	501	3498	82
A. *de Maintenay.*	Vasseur.	151	477	1701	21
A. *de Bois-Jean.*	Dary.	63	996	9168	78
A. *de Sempy.*	Ternel.	369	420	2837	47
A. *de Gouy.*	Delcourt.	274	357	2548	102
A. *de Dourier.*	*id.*	366	478	3711	68
Glinne.	Dufourny.	502	794	3898	82
Flament.	Bailleul.	326	616	3716	82
Houzet.	Dubois.	363	552	2904	68
A. *d'Atin.*	Bailleul.	140	229	1438	42

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite d'Etaples.	Brexent-Enocq.	Rose.	Triplet.	74
	Camiers.	Bellanger.	Fourmanoir.	92
	Cormont.	Lemaire.	Fourcroy.	75
	Estrée.	Masson.		56
	Estréelles.	Duval.	Hennequin.	56
	Etaples.	Souquet-Marteau	Duriez.	320
	Frencq et le Turne.	Ducamp de Rosa-	Blin.	157
	Hubersent.	Fourdinier. (mel	Caudevelle.	72
	Inquesent.	Delis.	Hochedé.	51
	Lefaux.	Defiennes.	Morvilliers.	38
	Longvillers.	Masson.	Bataille.	97
	Maresville.	Masson. (bault.	Roussel.	24
	Mont-Cavrel.	Roubier-Dherem-	Minet.	148
	Recques.	Dixmude - Mont-	Lecrit.	80
	Tubersent.	Lecomte. (brun.	Dournel.	71
	Widchem.	Decarrières.	Delhaye.	65
Fruges.	Ambricourt.	Debuire.	Degrosilliers.	43
	Avondances.	Samiez.	Bazin.	20
	Canlers.	Doal.	Garbe.	37
	Coupelle-Neuve.	Desmons.	Wallart.	81
	Coupelle-Vieille.	Gressier.	Decréquy.	193
	Crépy.	Quentin.	Petit.	75
	Créquy.	Demagny.	Vasseur.	206
	Embry.	Gallet.	Laisné.	136
	Fressin.	Thélu.	Pruvost.	208
	Fruges.	François.	Corfaux.	520
	Hezecques.	Robitaille.	Caillez.	51
	Lebiez.	Lefebvre.	De wailly.	93
	Lugy.	Bodecot.	Merger.	56
	Matringhem.	Delcroix.	Flament.	[illegible]
	Mencas.	Senlecques.	Duchoissois.	[illegible]
	Planques.	Fournier.	Deneuveglise.	[illegible]
	Radinghem.	Thorel.	Choquart.	[illegible]
	Rimboval.	Bataille.	Panet.	[illegible]
	Royon.	Lœuillet.	Decroix.	[illegible]
	Ruisseauville.	Flajollet.	Merlin.	[illegible]
	Sains-lez-Fressin.	Coache.	Branquart.	[illegible]
	Senlis.	Cousin.	Bloquel.	[illegible]
	Torcy.	Carpentier.	Buclin.	[illegible]
	Verchin.	Dewaudonne-Mon-	Hébert.	[illegible]
	Vincly.	Fasquel. (thurel.	Pourchez.	[illegible]

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
	Duflos.	327	704	3500	53
Codron.	Delgove.	440	749	1799	56
Charles.	Dubois.	401	927	4910	138
A. *d'Etréelles.*	Dubus.	135	407	2012	28
Gometz.	*idem.*	186	267	1975	84
Jorre, *curé.*	Dumont.	1567	1137	6100	1111
Raulx.	Dacquin.	831	1933	9661	181
A. *de Cormont.*	François.	407	767	4298	92
A. *de Bernieulles.*	Méquinion.	292	360	2019	111
A. *d'Etaples.*	Dumont.	202	679	3112	18
Delebende.	Mallette.	525	1037	6042	167
A. *de Longvillers.*	*idem.*	107	240	1219	4
Dessurne.	Rose.	617	787	4659	223
A. *de Mont-Cavrel.*	Méquinion.	328	216	2345	68
Lhomme.	Duflos.	329	653	3322	38
A. *d'Halinghem.*	François.	361	684	3870	87
Nourtier.	Verdin.	226	331	3042	58
A. *de Coupelle-neuve.*	Lechon.	119	223	1687	0
Lecigne.	Barbier.	274	362	3383	39
Castillon.	Loy.	387	426	3506	47
Bonvarlet.	Delvallée.	990	1429	8500	185
A. *d'Ambricourt.*	Verdin.	420	689	6308	42
Tilliette.	Bracquart.	1186	1942	10562	133
Dutertre.	Watel.	730	1153	9472	180
Flament.	Dewailly.	1243	1701	9352	284
Ballin, *curé.*	Dupré.	2638	1508	16473	1497
Nourtier.	Legris.	244	381	2477	28
Cocatrix.	Branquart.	485	980	5379	147
A. *d'Hezecque.*	Dupré.	228	270	2180	58
Lefebvre.	Legris.	300	442	3498	51
A. *de Radinghem.*	Dupré.	175	205	1585	3
A. *de Fressin.*	Lechon.	256	692	4032	76
Alloy.	Dupré.	287	457	3361	8
A. *d'Embry.*	Lenne.	534	675	4999	54
A. *de Lebiez.*	Branquart.	290	734	5486	37
A. *de Canlers.*	Leleu.	324	413	3221	97
Beugin.	Bracquart.	301	724	3786	29
A. *d'Hezecques.*	Legris.	249	473	3280	3
A. *de Sains-lez-Fres.*	Bracquart.	274	541	3606	62
Crespin.	Masse.	511	1040	8023	60
A. *de Matringhem.*	Legris.	284	507	3600	48

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Hesdin.	Aubin-St.-Vaast.	Descelers.	Salembiez.	131
	Bouin.	Dunocq.	Grumez.	64
	Brévillers.	Hecquet.	Panet.	36
	Capelle.	Pierlay.	Dewailly.	84
	Caumont.	Depoix.	Beauchamp.	127
	Cavron-St.-Martin.	Devienne.	Tellier.	147
	Chérienne.	Vincent.	Hannebelle.	73
	Contes.	Leclercq.	Godefroy.	87
	Dom-Martin.	Tellier.	Froissart.	87
	Guigny.	Bréelle.	Crépy.	49
	Guisy.	Parmentier.	Deneuville.	34
	Hesdin.	Prevost.	Houzel. Petit.	660
	Huby-St.-Leu.	Teinturier.	Carpentier.	153
	Labroye.	Paillard.	Lombart.	80
	Laloge.	Brunion.	Delwaulle.	35
	Marconne.	Descelers.	Grenier.	141
	Marconnelle.	Lagache.	Lecuyer.	131
	Mouriez.	Caillez.	Tellier.	60
	Plumoison.	Laisné.	Deneuville.	31
	Raye.	Brocquevielle.	Delcourt.	118
	Regnauville.	Boufflers.	Depoix.	82
	Ste.-Austreberthe.	Hache.	Caumartin.	50
	Tortefontaine.	Gallet.	Bourgois.	92
	Wambercourt.	Monpetit.	Cousin.	69
Hucqueliers.	Aix-en-Ergny.	Lethueur.	Martel.	58
	Alette.	Gest.	Roubier.	81
	Avesnes.	Dacquin.	Wallois.	27
	Bécourt.	Marcotte.	Volant.	56
	Beussent et Enguinehault.	Duval.	Delobel.	132
	Bézinghem.	Vasseur.	Dacquin.	44
	Bimont.	Blin.	Delannoy.	30
	Bourthes.	Duflos.	Boutoille.	167
	Campagne-lez-Boulonnois.	Delisset.	Macaire.	204
	Clenleu.	Widehem.	Ducrocq.	59
	Enquin.	Duprot.	Pomart.	34
	Ergny.	Fournier.	Marche.	46
	Herly.	Jourdain.	Wallet.	168
	Hucqueliers.	Nicole.	Rosselin.	146
	Humbert.	Longavenne.	Maquaire.	87
	Maninghem.	Dewidehem.	Demonchaux.	42
	Parenty.	Dehavre.	Sénécat.	127

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Hurtrel.	Thorel.	725	673	5349	205
A. *d'Aubin.*	*idem.*	346	336	2301	35
A. *de Capelle.*	Corne.	190	311	2715	15
Saligot.	*idem.*	417	563	5089	85
A. *de Chérienne.*	Fusilier.	638	787	5938	125
Quilliet.	Vincent.	858	1084	8713	166
Hennebelle.	Fusilier.	381	483	3567	85
Dewailly.	Gamblin.	432	682	4479	98
A. *de Tortefontaine.*	Monborgne.	456	1881	15318	43
A. *de Capelle.*	Corne.	207	375	2816	10
A. *d'Huby.*	Aigoin.	227	108	918	3
Pruvost, *curé.*	*idem.*	3591	1084	26001	6217
Cressent.	*idem.*	688	231	2239	194
Dozinelle.	Hiot.	342	920	2404	78
	Vincent.	301	38	549	3
Warin.	*idem.*	604	405	3535	209
Hautecœur.	*idem.*	789	479	4615	147
A. *de Tortefontaine.*	Monborgne.	320	436	3286	37
A. *de Marconnelle.*	Aigoin.	156	272	2081	19
A. *de Labroye.*	Evrard.	531	507	4177	90
Dufour.	Fusilier.	399	435	3404	43
A. *de Marconne.*	Vincent.	241	351	2734	142
Marteau.	Monborgne.	366	373	3230	54
A. *de Cavron.*	Vincent.	363	617	3919	49
A. *de Rumilly.*	Gillot.	331	464	2868	79
Louchet.	Ducrocq.	477	1328	6330	54
A. *d'Herly.*	Derollez.	135	301	1215	12
A. *de Zoteux.*	Martel.	294	584	2770	34
Deschod.	Leviez.	672	1319	7403	218
A. *de Parenty.*	Leduc.	270	1218	5027	31
A. *de Clenleu.*	Ducrocq.	159	616	2822	30
Hache.	Allianne.	1061	2180	11281	216
Demagny.	Gillot.	982	1296	7644	121
Brébion.	Ducrocq.	241	699	3408	150
A. *de Preures.*	Leviez.	149	490	3164	90
Marche.	Gillot.	276	867	4632	37
Cocatrix.	Derollez.	829	1614	8577	104
Miroir, *curé.*	Jennequin.	735	765	4045	149
Coubronne.	Hanquer.	446	778	5796	42
Gaignart.	Derollez.	201	382	1835	55
Framery.	Remy.	716	1169	7570	30

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite d'Hucquel.	Preures.	Leduc-Wallois.	Dourdain.	144
	Quilen.	Brasseur.	Delahaye.	34
	Rumilly.	Cardon, *fils*.	Villecocq.	120
	St.-Michel.	Demonchaux.	Minet.	61
	Verchocq.	Pouly.	Lhomme.	325
	Wicquinghem.	Ducrocq.	Widehem.	74
	Zoteux.	Dupré.		77
Montreuil.	Airon-Notre-Dame.	Lecomte.	Macquet.	36
	Airon-St.-Vaast.	Henry.	Maillot.	26
	Beaumerie-S.-Mart.	Blondin - Debai-	Lenclos.	47
	Berck.	Cornu. (zieux.	Malingre.	255
	Caloterie.	Dacary-Larivière	Siriez.	89
	Campigneul-lez-gr.des	Fougeroux.	Grare.	42
	Campigneul-lez-petit	Barré.	Gerard.	65
	Colline-Beaumont.	Ducamp de Rosa-	Landrieu.	24
	Conchil-le-Temple.	Moullart. (mel,	Fréville.	80
	Cucq.	Godin, *fils*.	Lebegue.	123
	Ecuires.	Moffait.	Levêque.	119
	Groffliers.	Delattre.	Leblond.	79
	La Madelaine.	Dinielle.	Duval.	25
	L'Epine-lez-Bruyères	Dournel.	Crista. (reux.	100
	Merlimont.	Pauchet.	Wacogne - Patu-	115
	Montreuil.	Lapasture - Ver-	Thueux.	860
		(chocq.	Danquin.	
	Nempont-St.-Firmin	Despreaux.	Hocquet.	63
	Neuville.	Quandalle.	Rimbert.	175
	St.-Aubin.	Poultier.	Degouy.	35
	St.-Josse.	Deplanque.	Coquet.	129
	Sorrus.	Duval.	Damont.	87
	Tigny-Noyelle.	Barbier.	Villin.	72
	Verton.	Parmentier.	Béthouart.	292
	Waben.	Guilbart.	Mariette.	56
	Wailly.	Decossette.	Thuillier.	96
Aire.			(nai.	
	Aire.	Dhalewyn.	Titelouse de Gor-	1646
			De Ghistelle.	
	Clarques.	Delaporte.	Obert.	71
	Cohem.	Montagne.	Obert.	32
	Crecque.	Frambry.	Delattre.	70
	Ecques et Westecq.	Dupont.	Mantel.	205
	Herbelle.	Mametz.	Mametz.	64
	Heuringhem.	Flamant.	Pette.	89

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Duhamel.	Jennequin.	749	1567	7233	62
A. *de Maninghem-au-*	Hanquer.	169	406	1718	13
Routtier. (*Mont.*	Cóquempot.	593	618	4217	104
A. *d'Humbert.*	Hanquer.	299	493	2062	37
Leprêtre.	Derollez.	1093	1420	6978	166
A. *d'Hergny.*	Noutour.	392	643	3174	77
Delattre.	Martel.	433	717	3622	48
Decroix.	Lacroix.	207	447	1496	42
A. *d'Airon-n.-Dame.*	*idem.*	153	470	1636	45
A. *d'Ecuires.*	Metel.	227	918	4778	47
Maniane.	Delahaye.	1245	1339	2684	201
Caron.	Routier.	421	768	5786	72
Lecuyer.	Manier.	213	529	2006	26
A. *de campigneul-lez-*	*idem.*	249	574	2842	98
A. *de Conchil.* (*Grand*	Testu.	157	420	2015	21
Outrebon.	*idem.*	345	1517	6388	100
Dulot.	Roussel.	614	449	3571	13
Deteve.	Metel.	577	835	5162	320
A. *de Waben.*	Testu.	384	579	2538	26
A. *de Caloterie.*	Routier.	140	246	1558	3
Lecomte.	Roussel.	467	584	2690	41
A. *de Cucq.*	*idem.*	767	1813	4424	58
Godefroy, *curé.*	Metel.	3959	84	24095	795[illegible]
Bocquet.	Roussel.	255	458	1931	49
Levisse.	Metel.	909	1019	7092	957
A. *de St.-Josse.*	Calicque.	154	401	1492	3
Delemaire.	*idem.*	615	1260	7036	82
A. *de Caloterie.*	Boulanger.	418	635	3205	150
A. *de Nempont.*	Testu.	326	625	3809	233
Bricot.	Delahaye.	1071	1875	9152	309
Callœux.	Testu.	261	704	3542	31
Warot.	Roussel.	456	1038	4663	95
Asselin, *curé.*					
Rivière, Dess. à Rincq.	Villée.	8266	3168	96325	12584
Vigneron.	Boulin.	336	699	7248	100
A *de Wittes.*	Bouquillon, *fils.*	203	185	2537	31
A. *de Mametz.*	Boulin.	370	313	3036	55
Leroy.	Herman.	1026	1228	16277	143
Calippe.	Lapouille.	337	454	3428	19
Hermant.	Dupont.	453	624	5136	43

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Aire.	Inghem.	Wavrant.	Mametz.	50
	Mametz.	Delplace.	Lemaire.	111
	Marthes.	Boyaval.	Amat.	61
	Nielles-lez-Thérouanne	Royez.	Lamiau.	27
	Quiestède.	Darques.	Maton.	62
	Racquinghem.	Menche.	Taffin.	93
	Rebecq.	Mantel.	Potel.	57
	Roquetoire.	Derantz.	Bourdrel.	256
	Thérouanne.	Méquinion.	Royer.	104
	Wardrecque,	Debuissers.	Martin.	59
	Wittes.	Moufflin.	Dubrœucq.	66
Ardres.	Ardres.	Garnier.	Amelot.	481
	Audrehem.	Derendre.	Banquart.	121
	Autingues.	De St.-Just.	Declémy.	53
	Balinghem.	Declemy.	Randoux.	88
	Bayenghem-lez-Eperlecques.	Hieulle.	Massemin.	93
	Bonningues-lez-Ard.	Thuillier.	Sagot.	132
	Bremes.	Francoville.	Delannoy.	125
	Clerques.	Hochart.	Salmon.	62
	Eperlecques.	Colin.	Varlet.	329
	Guemy.	Declemy.	Rozé	19
	Journy.	Defay.	Leblond.	67
	Landrethun.	Declémy.	Fontaine.	81
	Louches.	Lesage.	Waltré.	169
	Mentque.	Legrand.	Venacq.	60
	Munc-Nieurlet.	Allan.	Thueux.	50
	Nielles-lez-Ardres.	Moulart-de-Torci	Dorge.	80
	Nordausques.	Lesage.	Leclercq.	73
	Nord-Bécourt.	Dénis.	Dequehem.	69
	Nort-Leulinghem.	Lefebvre.	Tartare.	52
	Rebergues.	Delmotte.	Callart.	35
	Recques.	Clery.	Renier.	72
	Rodelinghem.	Fontaine.	Hamerel.	75
	Tournehem.	Moufet.	Tristrame.	150
	Zouasques.	Fasquel.	Drinquebierre.	78
Audruick.	Audruick.	Evrard.	Dumont.	277
	Guemps.	Noël-Baude.	Wagnet-Degrez.	100
	Nort-Kerque.	Dauchel.	Hollandre.	218
	Nouvelle-Eglise.	Laurent.	Degrez.	80
	Offekerque.	Danel.	Muchery.	96
	Oye.	Gresset.	Sergent.	183

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Patentes.
A. *d'Herbelles.*	Lapouille.	268	301	2980	19
Cayeux.	Boulin.	494	307	3916	124
A. *de Mametz.*	*idem.*	267	323	3320	11
A. *de Therouanne.*	Boulot.	124	366	2654	18
A. *de Roquetoire.*	Wigneron.	314	271	4056	47
Degrave.	Bouquillon, *fils.*	490	561	6889	86
A. *de Clarques.*	Boulin.	304	479	4850	15
Caron.	Wigneron.	1262	1057	15779	191
Houvenaghel.	Boulot.	600	466	3946	124
Varlet.	Bouquillon, *fils.*	355	411	5977	40
Maës.	Villée.	372	250	3829	48
Deligny, *curé.*	Lamarre, louis.	1925	1361	12772	989
Boidart.	Govart	604	885	6138	38
A. *de Nielles-lez-Ard.*	Banquart.	262	284	5268	103
A. *de Brêmes.*	Warnier.	463	542	4609	57
Obin.	Langagne.	492	401	5538	118
Héam.	Govart.	567	912	3750	46
Parent.	Warnier.	765	704	6376	176
A. *de Boningues.*	Govart.	324	454	2742	35
Malle.	Legrand.	2060	3037	16633	202
A. *de Zouasque.*	Govart.	86	289	1551	17
	Clipet.	298	313	1743	129
Caron.	Pouilly.	492	528	3673	0
Dénin	Banquart.	929	1277	10018	290
(Éperlecques	Ansel.	281	437	2113	14
A. *de Bayenghem-lez-*	Langagne.	296	977	3417	15
Caboche.	Banquart.	437	445	4929	105
Desplanques.	Govart.	408	576	4696	116
A. *de Mentque.*	Ansel.	315	590	3702	80
A. *de Bayeng.-l.-Ép.*	*idem.*	149	364	2450	24
A. *de Journy.*	Clipet.	206	515	1853	4
A. *de Nordausque.*	Govart.	383	535	5218	96
A. *de Landrethun.*	Pouilly.	309	427	3973	63
Dufour.	Govart.	742	1152	4467	164
Lesage.	*idem.*	430	366	3144	145
Delauretan, *curé.*	Dubrœucq.	2056	1384	18198	787
Lecointre.	Trouille, franç.	576	1496	9177	144
Ducrocq.	Rossignol.	1166	1282	14218	258
A. *de Vieille-Eglise.*	Trouille, franç.	392	856	5438	48
Delepouve.	*idem.*	511	1379	8007	78
Baulet.	Trouille, bern.	1308	2952	15553	238

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite d'Audruick.	Polinkove.	Vasseur.	Artisien.	90
	Ruminghem.	Bomart.	Serdobel.	161
	St.-Folquin.	Houvault.	Lambert.	137
	Ste.-Marie-Kerque.	Boidin.	Payelleville.	136
	St.-Nicolas.	Stoclin.	Mattringhem.	25
	St.-Omer-Capelle.	Coolen.	Payelleville.	88
	Vieille-Eglise.	Delplace.	Lambert-Way.	165
	Zutkerque.	Louis, *père.*	Dubrœucq.	316
Fauquembergue.	Assonval.	Hénel.	Martel.	39
	Audincthun.	Caroulle.	Lefebvre.	84
	Beaumetz-lez-Aire.	Monchiet.	Dupont.	78
	Bomy.	Dussauchoy.	Dussaussoy.	133
	Boncourt.	Lagache.	Delacressonnière	30
	Capelle sur la Lys.	Boudry	Lecas.	15
	Coyecque.	Bonnières.	Allexandre.	124
	Cuhem.	Remond.	Saison.	32
	Dennebrœucq.	Candelier.	Delozière.	69
	Enguinegatte.	Dupuis.	Ledoux.	95
	Enquin.	Marche.	Mayeu, *fils.*	59
	Erny-St.-Julien.	Pruvost.	Pauchet.	68
	Fauquembergue.	Herman.	Lourdel.	164
	Febvin-Palfart.	Dewimille.	Toulotte.	155
	Fléchin.	Pruvost.	Brassart.	65
	Fléchinel.	Ansel.	Robbe.	34
	Laires.	Delvallé.	Leclercq.	115
	Merck-St.-Liévin.	Macau.	Warnier.	192
	Réclinghem.	Legrand.	Dufour.	84
	Renty.	Lourdel.	Godart.	135
	St.-Martin-d'Hardin-	Ducrocq.	Marsillé.	50
	Serny. (ghen.	Saison.	Vanvincq.	36
	Thiembronne.	Levasseur-Ferne-	Dufay-Ducrocq.	203
	Wandonne.	Courquin. (hem.	Thorel.	56
Lumbres.	Acquin.	Becquet.	Lardeur.	154
	Affringues.	Bonvart.	Bouvart.	52
	Alquines.	Cucheval.	Bayart.	175
	Bayenghem-lès-Sé-	Vieillard.	Thuillier.	54
	Bilques. (ninghem.	Macrel, ainé.	Duquenne.	34
	Bléquin.	Mobailly.	Defiez.	132
	Boisdinghem.	Lambriquet.	Guilbert.	52
	Bouvelinghem.	Lecointe.	Lebas.	51

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Bonnière.	Gottiniaux.	482	440	4634	144
Bellin.	Bonnard.	946	1003	6199	38
Rosey.	Dewintre.	838	1624	7846	164
Boidin. (*kerque.*	Testart.	693	1425	6533	81
A. *de Ste.-Marie* -	Ducrocq.	261	443	2957	71
A. *de St.-Folquin.*	*idem.*	469	975	5367	49
Selingue.	Trouille, franç.	771	1948	12475	165
Dupont.	Lefebvre.	1839	1588	16124	442
A. *de Renty.*	Dupont.	220	384	1847	0
Bailly.	Morinval.	434	507	4545	18
A. *de Laires.*	Bacqnelet.	389	403	3604	111
Patou.	Clairet.	705	1179	9941	96
A. *de Flechin.*	Baquelet.	121	416	2245	0
A. *de Coyecques.*	Forest.	61	130	761	53
Bodecot.	*idem.*	556	1101	8222	70
A. *de Fléchin.*	Hanicot.	166	352	2675	8
A. *de Reclinghem.*	Germain.	370	356	2838	78
Déclémy.	Gobert.	416	887	9516	59
Defebvin.	Clairet.	296	280	3085	74
Cauliez.	*idem.*	341	524	3955	44
Defasques, *curé.*	Bodehon.	855	679	5886	614
Dubois.	Duquesnoy.	759	1390	10983	131
Thirant.	Hanicot.	266	318	3234	94
A. *d'Enquin.*	*idem.*	176	315	3240	22
Carnel.	Baquelet.	696	815	6614	85
Ivain.	Legrand.	948	1542	9053	101
Douchez.	Germain.	391	512	4315	70
Alloy.	Dupont.	676	1145	6845	89
A. *de Fauquember-*	Legrand.	403	575	4079	91
A. *d'Enquin.* (*gue.*	Clairet.	179	277	3158	27
Gibaux.	Warnier.	908	2045	10870	119
A. *d'Audincthun.*	Morinval.	291	727	6218	108
Hoyer.	Deneuville.	718	1189	6577	118
A. *de Bayengem-les-*	Decorbie.	183	302	1870	24
Bauwin. (*Séninghem*	Lasalle.	846	1000	4782	51
Godart.	Leroy.	243	308	2333	87
A. *d'Helfaut.*	Herman.	197	350	3527	16
Delliaux.	Decorbie.	651	863	5489	43
A. *de Quelmes.*	Deneuville.	244	318	2325	14
Ducrocq.	Potez.	228	619	3710	23

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite de Lumbres.	Cléty.	Baillon.	Fiolet.	82
	Coulomby.	Wandomme.	Delerue.	102
	Delette.	Chavain.	Poiron.	120
	Dohem.	Bonnières.	Defrance.	122
	Elnes.	Hochart, *père*,	Waringhem.	82
	Ecœuilles.	Roche.	Couvois.	81
	Esquerdes.	Boidart.	Prudhomme.	137
	Hallines.	Le Comte de Hoston	Lucas.	75
	Hautloquin.	Delforges.	Vasseur.	53
	Helfaut.	Barthe.	Huchette.	98
	Ledinghem.	Mobailly.	Longuet.	79
	Lumbres.	Zunequin.	Zunequin.	140
	Nielles-lez-Bléquin.	Lecointe.	Courrier.	156
	Ouve-Wirquin.	Didiez.	Caron.	62
	Pihem.	Delpouve.	Dubois.	104
	Quelmes.	Remond.	Thibaut.	72
	Quercamp.	Fichaux.	Lefebvre.	60
	Remilly.	Devin.	Decroix.	35
	Séninghem.	Bouvart.	Boin.	132
	Setques.	Bourgois.	Bourgois.	43
	Surques. (d'Aval.	Dequehem.	Bernard.	102
	Upen, d'Amont et	Delpouve.	Fouache.	42
	Vaudringhem.	Mauffait.	Tillier.	102
	Wavrans.	Delpouve.	Delchelle.	141
	Westbecourt.	Liot.	Duval.	21
	Wisernes.	Cleuet.	Obert.	150
	Wismes.	Ritaine.	Cadet.	107
	Wisques.	Depan.	Decroix.	37
St.-Omer (Nord.)	Clairmarais.	Decupper.	Martin.	35
	Cormette.	Defrance.	Baroux.	19
	Difques.	Decroix.	Fichaux.	32
	Houlles.	Hielle.	Mesmacre.	75
	Moringhem.	Decroix.	Baroux.	75
	Moulle.	Decocq. (chaux.	Duchateau.	157
	St.-Martin-au-Laërt.	Deslyons-de-Mon-	Lespillez.	106
	St.-Omer.	Wattringue.	Marcotte-Tellier.	3400
			Enlart de Guémy.	
	Salperwick.	Lemaire.	Ponmart.	50
	Serques.	Platiaux.	Doncre.	149
	Tilques.	Taffin.	Lemaire.	169

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Patentes.
Lourdel.	Lemaire.	418	602	5111	52
Feutrel.	Colliez.	561	1025	4956	66
Delepouve.	Happiette.	620	980	7274	83
Becquet, *curé.*	Defrance.	497	914	6677	72
A. *de Wavrans.*	Fasquelle.	383	497	3917	40
A. *de Surques.*	Caboche.	245	504	2470	25
Fasquelles.	Wintrebert.	571	929	5540	365
Seguier.	Lambin.	326	546	3902	237
A. *d'Alquines.*	Lasalle.	259	545	2690	29
Tirtaine.	Herman.	400	540	4281	30
A. *de Bléquin.*	Decorbie.	412	744	4336	77
Cadart.	Fasquelle.	606	982	7193	168
Milliot	Decorbie.	753	1243	6490	139
A. *de Remilly.*	Lefebvre.	255	505	3396	28
Risbourg.	Lelest.	567	689	6783	61
Bonnières.	Ducamp.	287	971	6904	33
A. *de Bouvelinghem*	Potez.	267	210	1110	11
	Lefebvre.	162	497	2502	30
Hochart.	Leroy.	647	1489	8284	78
A. *d'Esquerdes.*	Ducamp.	201	391	2218	47
Lecomte.	Caboche.	462	630	4415	48
A. *de Delettre.*	Happiette.	197	458	2688	0
A. *de Nielles-lez-Ble* (*quin.*	Decorbie.	472	717	4017	24
Alloy.	Barrois.	667	1094	6826	130
A. *d'Acquin.*	Deneuville.	105	130	1108	32
Ducrocq.	Lambin.	699	702	7097	423
Lenglet.	Decorbie.	551	1192	5968	91
A. *d'Hallines.*	Ducamp.	174	350	2436	10
A. *d'Arques.*	Wavrant.	229	1801	7298	53
A. *de Zudausque.*	Baroux.	77	224	1612	0
A. *de Moringhem.*	*idem.*	189	358	2558	8
A. *de Moulle.*	Hochart.	393	628	6238	139
Obin.	Baroux.	208	575	4305	77
Martin.	Hochart.	751	527	6703	103
Brassart.	Bocquet.	564	493	8360	157
Coyecque, C. de N.-D.	Bultez.	19176	1325	151041	50791
Cavrois, C. de S-Sulpice.					
Huguetele, D. du H.-P.					
Ducrocq, id. de S. Denis.					
A. *de Tilques.*	Baroux.	244	345	5026	3
Marquant.	*idem.*	832	979	12133	152
Broigniart.	*idem.*	791	704	9359	67

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
St.-Omer, sud	Arques.	Cleuet.	Legrand.	[illegible]
	Blandecques.	Martel.	Barrois.	174
	Campagne.	Sellier.	Cabaret.	78
	Leulinghem.	Mille.	Deremetz.	47
	Longuenesse.	Platiau.	Fayolle.	84
	Tatinghem.	Canlers.	Lardeur.	104
	Zudausques.	Pacou.	Lardeur.	68
Aubigny.	Agnières.	Laly.	Finet.	24
	Ambrines.	Bracquart.	Martin.	64
	Aubigny.	Ansart.	Dupuich.	140
	Averdoingt.	Hanot.	Mouton.	87
	Bailleul.	Poidevin.	Decroix.	101
	Bajeux.	Demont.	Tilloy.	25
	Berles.	Vahé.	Didiez.	90
	Béthonsart.	Desaulty.	Sarrasin.	68
	Cambligneul.	Lesieux.		62
	Camblin-l'Abbé.	Mathieu.	Blazart.	72
	Capelle-Fermont.	Dubron.	Dupuich.	17
	Chelers.	Quarré de chelers	Bouteleux.	71
	Frévillers.	Miellet.	Duez.	76
	Frévin.	Candelier.	Regnault.	50
	Gouy-en-Terneis.	Chombart.	Dumont.	55
	Hermaville.	Plouvier.	Lefebvre.	110
	Izel-lez-Hameaux.	Deligne.	Courcol.	158
	La Comté.	Crepin.	Depretz.	80
	La Thieuloye.	Soyez.	Fardel.	80
	Magnicourt-en-comté	Hermant, aîné.		127
	Maizières.	Dusaussoy.	Leclercq.	90
	Mingoval.	Martin.	Gonsse.	68
	Monchy-Breton.	Petit.	Godefroy.	88
	Penin.	Cousin.	Lecointe.	128
	Savy et Berlette.	Boutemy.	Bouilliez.	130
	Tilloy.	Deusy.	Fressin.	53
	Tincques.	Carré.	Lefebvre.	122
	Villers-Brulin.	Beguin.	Leclercq.	90
	Villers-Chatel.	Duquesnoy.	Carpentier.	28
	Villers-sir-simon.	Dussart.	Boilly.	35
Auxi-Ch.	Aubrometz.	Vincent, *fils.*	Debofles.	46
	Auxy-le-Château.	Duboille.	Flecheux.	620
	Boffles.	Fauconnier.	Buchon.	24

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Patentes.
Questal.	Butor.	1710	2049	24115	724
Ferco.	Wavrant.	1137	887	12828	1404
Bouquillon.	Butor.	427	461	7187	52
A. de Zudausque.	Ducamp.	242	471	4181	33
Lardeur.	Potier-Moreau.	394	828	9259	66
Quendal.	*idem.*	434	543	6524	76
Lebrun.	Ducamp.	348	420	3958	80
A. d'Aubiguy.	Lefebvre.	106	325	2443	15
Devalicourt.	Laigle.	251	464	3257	56
Masclef, *curé.*	Lefebvre.	577	520	5716	312
Bécart.	Bocquet.	374	522	4269	81
Duburcq.	*idem.*	532	781	5392	101
A. de Lacomté.	Hachin.	125	272	1473	8
Thuillier	Tetu.	448	784	6280	138
Thuillier.	Sohier.	296	443	3120	10
A. de Camblin-Labbé	*idem.*	316	481	3245	70
Lesieux.	*idem.*	333	633	3335	43
A. de Frévin-Capel.	Lefebvre.	83	280	1393	0
	Bloquet.	350	818	6612	167
Bouteleux.	*idem.*	380	490	2058	25
Blanpain.	Lefebvre.	229	358	2593	60
A. de Maizières.	Flippes.	917	929	3517	40
Regnier.	Vasseur.	480	641	4457	101
Lantoine.	*Idem.*	721	849	7056	160
Autricque.	Hachin.	394	638	4657	102
Crepin.	Pluquet.	349	341	3153	121
Hermant.	Hachin.	511	983	6244	194
Legentil.	Flippes.	432	694	5465	58
Regnier.	Sohier.	320	383	2736	53
Froment.	Pluquet.	429	687	4808	130
Delibessart.	Laigle.	552	897	7276	195
A. d'Aubigny.	Damour.	479	667	6272	194
A. d'Hermaville.	Vasseur.	260	267	2290	49
Lesoing.	Tetu.	641	1127	8687	206
A. de Béthonsart.	Sohier.	430	388	2751	67
A. de Mingoval.	*idem.*	126	292	2585	34
A. d'Ambrines.	Laigle.	153	170	2064	35
A. de Conchy.	Hoez.	260	235	1746	123
Epin, *curé.*	Leclercq.	2634	2595	22577	2299
A. de Fortel.	Wicart.	105	281	1961	9

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite d'Auxy-le-Château.	Bonnières.	Bultez.	François.	230
	Boubers.	Crevel.	Nantois.	125
	Bouret-sur-Canche.	Sourdiaux.	Tempet.	60
	Buire-au-bois.	Cadot.	Hénaut.	155
	Canteleux.	Carpentier.	Oubart.	19
	Conchy.	Fleuricourt.	Richebé.	116
	Erquières.	Hoyez.	Bouillier..	47
	Fontaine-l'Étalon.	Tirmache.	Lotin.	76
	Fortel.	Murlay.	Denaux.	60
	Frévent.	Deslaviers.	Furnes.	453
	Genne-Ivergny.	Mouillez.	Desmaretz.	94
	Haravesne.	Vincent.	Dupuis.	32
	Haut-Maisnil.	Dupuich.	Bézu.	45
	Ligny-sur-Canche.	Deslaviers.	Salé.	60
	Monchel.	Fauconnier.	Lecocq.	28
	Noeux.	Louvel.	Fauconnier.	104
	Ponchel.	Dufetel.	Robart.	101
	Quœux.	Bouilliet.	Thorel.	100
	Rougefay.	Poulain.	Crochart.	47
	Tollent.	Paillard.	Caresmel.	54
	Vacquerie-le-Boucq	Grincourt.	Bonvarlet.	73
	Vaulx.	Desmaretz.	Petit.	70
	Villers-l'Hôpital.	Dubromel.	Devillers.	84
	Wavans.	Pierrin.	Bellettre.	71
	Willencourt.	Soudain.	Dubos.	45
Avesnes-le-Comté.	Avesnes-le-Comte.	Lechon.	Boitel.	310
	Barly.	Blin de Warle-	Moncomble.	103
	Baudricourt et Oppy	Debret. (mont.	Obry.	48
	Bavincourt.	Vaillant.	Salon.	114
	Beaufort.	Candelier.	Petit.	63
	Berlencourt et Cau-	De Beauffort.	Lecerf.	124
	Blavincourt. (roy.	Locquet.	Petit.	72
	Canettemont.	Debret.	Dugarin.	26
	Coullemont.	Canelle.	Hemery.	100
	Couturelle.	Leprêtre.	Demarest.	47
	Denier.	Briois.	Dhénin.	40
	Etrée-Wamin.	Dupuich.	Deleury.	100
	Givenchy-lez-Avesne	De Tramecourt.	Flour.	40
	Grand-Rullecourt.	Fardel.	Cuvillier.	180
	Hauteville.	Brimont.	Bajus.	75
	Houvigneul.	Dehamel.	Flahaut.	85

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Renard.	Labitte.	1044	2313	15053	235
Pruvost.	Hoez.	603	864	6200	98
A. *de Frévent.*	Pétigny.	262	411	3449	31
Lefebvre.	Leroy.	827	1153	7974	148
A. *de Bonnières.*	Labitte.	91	333	2502	3
Dron.	Hoez.	580	942	4957	134
A. *de Fontaine-l'Eta-*	Bréelles.	245	293	1827	45
Vaillant. (*lon.*	*idem.*	363	380	2507	55
Viéville.	Vicart.	350	525	3726	53
Demay.	Pétigny.	2410	1510	13533	1695
Barbier.	Hiot.	418	1009	5829	205
Lecluse.	Leclercq.	187	228	1319	25
A. *de Quœux.*	Dugarin.	206	265	1928	0
A. *de Boubers-sur-*	Hoez.	368	723	4448	187
A. *de Conchy.* (*Canc.*	*idem.*	117	481	2544	91
	Leroy.	436	607	3933	51
Neuville.	Hiot.	425	412	3929	146
Dupont.	Dugarin.	491	897	5368	98
A. *de Buire-au-Bois.*	Leroy.	233	315	2598	31
A. *de Genne-Ivergny.*	Hiot.	262	424	2825	29
A. *de Fortel.*	Vicart.	189	306	2359	33
A. *d'Haravesnes.*	Leclert.	330	456	3353	94
Thelus.	Labitte.	807	810	5153	87
A. *de Nœux.*	Leroy.	341	537	3472	197
A. *du Ponchel.*	Hiot.	197	171	1836	266
Villeman, *curé.*	Pruvost.	1292	952	9109	841
Bernard.	Moncomble.	519	601	4192	93
A. *d'Etrée-wamin.*	Deruelle, léon.rd	232	444	2787	11
Cucherosset.	Moncomble.	543	730	5510	27[illegible]
A. *de Manin.*	Blazart.	285	117	1308	37
Briois.	Deruelle, léon.rd	545	736	5256	82
A. *de Manin.*	Blazart.	324	657	5295	48
A. *de Rebreuve.*	Deruelle, léon.rd	114	173	1236	9
A. *de warluzel.*	Leprêtre.	388	382	3413	70
A. *de Saulty.*	*idem.*	220	206	1635	15
A. *de Berlencourt.*	Deruelle, léon.rd	195	329	1777	9
	idem.	489	527	3386	116
A. *de Lignereuil.*	Blazart.	192	192	1624	14
Soyez.	Deruelle, louis.	776	1028	8073	121
Hayart.	Pruvost.	328	400	2479	41
A. *d'Houvin.*	Josset.	395	372	2922	29

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite d'Avesnes-le-Comte.	Houvin.	Guerard.	Souaisson.	88
	Ivergny.	Guilbert.	Hannon.	130
	Lattre-St.-Quentin.	Lecherf.	Druon.	55
	Liencourt.	Tabary.	Vicogne.	60
	Lignereuil.	Leras.	Puchois.	49
	Magnicourt-sur-Can-	Petit.	Carpentier.	54
	Manin. (che.	Richouffle.	Lefebvre.	58
	Mondicourt.	Leroy.	Lemaire.	120
	Noyellette.	Delambre.	Boulanger.	24
	Noyelle-Vion.	Cornu.	Ledru.	103
	Pommera et Grena.	Leroy.	Beugny.	100
	Rebreuve.	Blois.	Thuillier.	90
	Rebreuviette.	Deruelle.	Sacheux.	134
	Sars-le-Bois.	Hanot.	Bayart.	42
	Saulty.	Dedion.	Lardemelle.	173
	Sombrin.	Proyart.	Vaast.	107
	Souich. (le)	Parent.	Dupont.	131
	Sus-St.-Leger.	Mayoult de Sus-St.-	Letoquart.	160
	Warluzel.	Ansart. (Leger.	Dusart.	98
Heuchin.	Anvin.	Piedfort.	Masse.	84
	Aumerval.	Ivain.	Saligot.	53
	Bailleul-lez Pernes.	Delvallé.	Mantel.	60
	Bergueneuse.	Marquant.	Leroy.	32
	Bours.	Delencquesaing.	Mentelle.	112
	Boyaval.	Pigouche.	Rolland.	47
	Conteville.	Delmotte.	Delazières.	30
	Diéval.	Crépin.	Beaucourt.	151
	Eps.	Cogé.	Vasseur.	71
	Equirre.	Departz, *fils*.	Vasseur.	35
	Erin.	Durlin.	Soudemand.	70
	Fief.	Demallet-de-Cou-	Tailly.	154
	Fleury.	Danthin. (pigny.	Bulté.	37
	Florengem.	Bigand.	Bigan.	81
	Fontaines-lez-Boul.	Foulon.	Defasque.	49
	Fontaines-lez-Herm.	Grillet.	Legendre.	34
	Hestrus.	Flament.	Decromberg.	99
	Heuchin.	Vitasse.	Baudry.	101
	Huclier.	Gallet.	Beugin.	28
	Lisbourg.	Defebvin.	Obeuf.	195
	Marest.	Tholié.	Salmon.	28

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Letombe.	Josset.	346	480	3388	53
Lesenne.	Pauchet.	621	685	5516	58
Lecherf.	Pruvost.	253	734	5555	54
A. *de Berlencourt.*	Deruelle, léon.rd	254	294	1903	12
Monier.	Blazart.	213	293	2318	27
	Josset.	253	473	2833	22
Dhomont.	Blazart.	258	598	3006	39
Blondel.	Watier.	509	515	4190	77
A. *de Lattre.*	Pruvost.	138	198	1285	3
A. *d'Hauteville.*	Blazart.	457	454	3487	62
A. *de Mondicourt.*	Watier.	524	415	3784	236
Fache.	Deruelle, léon.rd	414	777	5243	78
Desmetz.	*idem.*	677	1047	5162	165
A. *de Magnicourt-sur-*	Josset.	176	235	1438	4
Deberly. (*Canche.*	Dournel.	796	939	8927	111
Beaugeois.	Deruelle, louis.	488	700	4909	75
Denaux.	Pauchet.	675	492	4059	114
Gourdin.	Asselin.	777	682	5764	159
	Deruelle, louis.	423	361	3384	77
Villain.	Bécart.	373	669	5348	86
A. *de Bailleul-lez-*	Truyart.	252	316	2893	24
Wacquet. (*Pernes.*	*idem.*	302	366	2420	14
Bodescot.	Mienné.	137	260	1922	47
François.	Capron.	593	1152	7610	107
A. *d'Eps.*	Delibessart.	215	527	3158	18
A. *d'Hetru.*	Capron.	135	217	1502	23
Puchois.	Sinot.	694	1143	8285	152
Salmon.	Delibessart.	414	710	4503	96
A. *de Bergueneuse.*	Mienné.	174	393	2470	6
Flament.	*idem.*	312	611	4137	52
Evrard.	Lecoutre.	750	1089	7158	178
A. *de Monchy-cayeux*	Bécart.	181	244	2224	45
A. *de Pernes.*	Truyart.	341	444	3876	94
A. *de Prédefin.*	Fauconnier.	261	649	4347	55
A. *de Nédonchel.*	Lecoutre.	177	365	2200	3
Dumas.	Capron.	413	718	4847	93
Ficquet.	Mienné.	533	897	5944	138
A. *de Valuhon.*	Capron.	136	351	2321	7
Lefebvre.	Fauconnier.	1097	1313	10746	8
A. *de Bours.*	Capron.	138	303	1679	31

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite d'Heuchin.	Monchy-Cayeux.	Massart.	Berlinguez.	67
	Nédon.	Nourry.	Dubrœucq.	65
	Nédonchel.	Martin.	Mienné.	78
	Pernes.	Toursel.	Cazier.	164
	Prédefin.	Herman.	Carnel.	68
	Pressy.	Beugny.	Dourier.	33
	Sachin.	Vaast.	Dhollande.	34
	Sains-lez-Pernes.	Wallart.	Thellier.	77
	Tangry.	Norel.	Decottes.	58
	Teneur.	Brocquet.		76
	Tilly-Capel.	Brocquet.	Leroy.	94
	Valhuon.	Larbre.	Desgroiseliers.	96
St.-Pol.	Beauvois.	Brulé.	Deramecourt.	34
	Bermicourt.	Lesenne.	Anselin, *fils*.	34
	Blangermont.	Attagnant.	Labitte.	21
	Blangerval.	Sallé.	Lemaire.	33
	Brias.	Bernet.	Boutillier.	59
	Buneville.	Fleury.	Vasseur.	50
	Croisette.	Prevost.	Hivain.	99
	Croix.	Carré.	Thuilier.	40
	Ecoivres.	Demonchaux.	Demonchaux.	33
	Flers.	Dostrel.	Deboffle.	100
	Foufflin-Ricametz.	Desaulty.	Bouchendome.	49
	Framecourt.	Demonchaux.		34
	Gauchin-Verloing.	Capron.	Pruvost.	51
	Guinecourt.	Duhamel.	Fardel.	12
	Hautecloque.	Lecaron-Canette-	Lefebvre.	58
	Hautecote.	Lhomme. (mont.	Demont.	24
	Herlincourt.	Bétourné.	Lefebvre.	33
	Herlin-le-Sec.	Bonnières.	Fontaine.	33
	Héricourt.	Deservins.	Bouteleux.	25
	Hermicourt.	Payen - Delabuc-	Gamblin.	90
	Humereuil.	Mathelin. (quière.	Gervois.	44
	Humière.	Dussaussoy.	Lhomme.	90
	Linzeux.	Conlogne.	Heuse.	87
	Ligny-st.Flochel.	Letombe.	Therillier.	70
	Maisnil.	Briois.	Lefebvre.	56
	Marquay.	Finet.	Gaudefroy.	42
	Moncheaux.	Hucquedieu.		55
	Mons.	Pétin.	Manier.	40

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
Leroy.	Bécart.	328	516	3721	38
A. *de Nedonchel.*	Lecoutre.	261	456	3335	40
Milon.	*idem.*	380	339	2969	106
Revel, *curé.*	Vasseur.	713	449	4058	775
Gérin.	Fauconnier.	329	223	1888	61
A. *de Sachin.*	Doyelle.	269	417	2665	3
Ducrocq.	*idem.*	156	520	3260	24
Flament.	*idem.*	392	429	2657	97
A. *de Sains.*	*idem.*	297	514	3764	81
Milliot.	Mienné.	360	596	4349	51
A *de Teneur.*	*idem.*	313	422	3577	29
Bloquel.	Capron.	468	885	7290	149
A. *d'Œuf.*	Coquart.	194	262	2237	14
A. *d'Humerœuil.*	Becart.	273	510	3903	45
A. *de Lenzeux.*	Dupont.	106	110	885	12
idem.	*idem.*	199	332	1939	4
Capron.	Bocquet.	356	765	5815	113
A. *de Mesnil.*	Regnier.	246	366	2790	35
Thuillier.	Binet.	502	722	5540	90
Lohez.	Boitel.	262	612	4227	11
A. *de Flers.*	Dupont.	164	207	1678	26
Louis.	*idem.*	522	656	3680	94
Blondel.	Regnier.	246	278	2219	66
A. *de Hautecloque.*	Asselin, franç.	143	243	1637	79
A. *d'Hernicourt.*	Hyvain.	273	395	4122	56
A. *d'Œuf.*	Binet.	62	225	1097	4
Bezu.	Asselin, franç.	232	657	4383	56
A. *de Nuncq.*	Dupont.	157	188	1107	14
A. *de Hautecloque.*	Asselin, françois	173	299	1908	8
Renault.	*idem.*	140	343	2548	22
A. *de Croisette.*	Binet.	146	475	3370	60
Leroy.	Boitel.	441	912	5593	81
Mathelin.	Bécart.	196	306	2267	3
Gervois.	Coquart.	455	587	5202	71
Vahé.	Dupont.	391	434	2931	67
Huclier.	Bocquet.	313	514	3519	92
Carpentier.	Regnier.	278	328	3681	69
A. *de Ligny.*	Bocquet.	198	725	2351	44
A. *de Mont.*	Josset.	239	381	2997	35
Haultecœur.	*idem.*	183	341	2613	18

CANTONS.	COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.	Nombre de maisons d'habitation.
Suite de St.-Pol.	Neuville-au-Cornet.	Hatté.	Renault.	23
	Nuncq.	Vicart.	Pelet.	77
	Œuf.	Bulté.	Mienné.	79
	Ostreville.	Monpetit.	Pads.	66
	Pierremont.	Leblond.	Lanvin.	89
	Ramecourt.	Dambrines de Ramecourt.	Devaux.	40
	Roellecourt.	Duchemin	Graux.	75
	Séricourt.	Willerval.	Flour.	12
	Sibiville.	Advielle.		72
	Siracourt.	Bonnière.	Martin.	27
	St.-Michel.	Duchemin.	Podevin.	65
	St.-Pol.	le Marquis d'Humerœuil.	Willemetz. Cressent, *aîné.*	662
	Terna.	Hatté.	Bodescot.	36
	Trois-Veaux.	Lamiot	Detœuf.	40
	Wavrans.	Poillion.	Lombart.	36
Wail.	Auchy-lez-Moines.	Lœuillet.	Rivelin.	186
	Azincourt.	Decontes, *fils.*	Dorinel.	91
	Bealencourt.	Demont.	Gallet.	77
	Blangy.	Delahaye.	Cardon.	156
	Blingel.	Thellier.	Hulin.	34
	Eclimeux.	Bonnières.	Libessart.	53
	Fillièvre.	Feroux.	Trognieux.	230
	Fresnoy.	Hecquet.	Bocquillon.	24
	Galametz.	Vincent.	Fournier.	46
	Grigny.	Debuire.	Virnot.	40
	Incourt.	Devacheux.	Coupelle, *fils.*	45
	Le Parcq.	Bouquillon.	Poisson.	152
	Le Quesnoy.	Devadicourt.	Monborgne.	101
	Le vieil-Hesdin.	Obeuf.	Delgery.	124
	Maisoncelle.	Boutin.	Cappe.	42
	Neulette.	Debriois.	Trouart.	16
	Noyelles-lez-Humiè.	Lamiot.	Mahieu.	20
	Rollencourt.	Mallet.	Farcy.	102
	St.-George.	Theret.	Ledain.	92
	Tramecourt.	De Tramecourt.	Huguet.	30
	Vacqueriette.	Brunet.	Cohache.	73
	Wail.	Dehautecloque.	Mabille.	96
	Wamin.	Lefebvre de Gouy	Vauchel.	73
	Willeman.	Departz, *père.*	Cauvet.	96

DESSERVANS.	PERCEPTEURS.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions 1815.	Montant des Patentes.
A. *de Mesnil.*	Regnier.	113	222	1982	20
Leroy.	Dupont.	424	464	3507	80
Conteville.	Binet.	457	852	4812	109
A. *de Brias.*	Bocquet.	278	421	2710	8
Villain.	Boitel.	498	547	4252	44
A. *d'Herlin.*	Asselin, françois	200	761	5470	9
Mantel.	*idem.*	362	1091	5781	97
A. *de Sibiville.*	Asselin, augus	62	420	1321	0
Carpentier.	Pétigny. (tin.	314	700	4111	27
A. *de Croix.*	*idem.*	145	319	2136	28
A. *de Roellecourt.*	Asselin, françois	361	512	4389	91
Debret, *curé.*	Roode.	3307	751	19222	2774
A. *de Fouflin.*	Regnier.	156	250	1811	20
Boyaval.	Hyvain.	226	585	3067	39
Mesnard.	Boitel.	200	426	3093	59
Pruvost.	Lagache, joseph	903	938	6312	244
Porcher.	Barbier.	438	641	7478	66
Dié.	Lagache, amb.se	378	667	5178	39
Wallet.	Tramecourt.	779	1007	8050	299
A. *de Rollancourt.*	Legris.	194	310	2430	112
Ivart.	Tramecourt.	274	615	4389	58
Beugin, *curé.*	Devis, *père.*	1001	1966	12577	344
A. *de Vieil-Hesdin.*	Becart.	112	231	1921	17
A. *de Wail.*	Devis, françois.	209	326	2159	59
A. *du Parcq.*	Lagache, j.-b.te	237	183	1792	128
A. *d'Eclimeux.*	Tramecourt.	236	171	1579	28
Bonnard.	Lagache, j.-b.	739	940	6358	248
Monborgne.	Bécart.	559	710	6097	99
Cauwet.	*idem.*	496	854	5055	87
A. *de Bealencourt.*	Lagache, amb.se	245	451	3337	32
A. *d'Eclimeux.*	Tramecourt.	86	110	809	7
A. *de Willeman.*	Thellier.	125	135	1056	34
Lejosne.	Legris.	410	1052	5672	145
Cadart.	Bécart.	370	902	3752	74
A. *d'Azincourt.*	Barbier.	153	225	2034	7
A. *du Quesnoy.*	Bécart.	342	296	2489	21
Chabé.	Devis, françois.	541	902	4500	86
Carlier.	Lagache, joseph	473	685	6276	55
Devis.	Thellier.	435	739	6284	49

RÉCAPITULATION PAR CANTONS.

CANTONS.	Nombre de maisons d'habitation.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions de 1815.	Montant des Patentes.
			Hectares	Fr.	Fr.
Arras, (*Nord*)	4309	26570	8240	256009	50897
Arras, (*Sud.*)	1160	5664	5462	54567	5745
Bapaume.	2758	12468	10822	144897	4855
Beaumetz.	2472	11885	16161	135397	2265
Bertincourt.	2784	13244	10987	120222	1858
Croisilles.	3021	13577	17073	193846	3807
Marquion.	3164	14608	13089	151670	2586
Pas.	2635	13075	14114	117779	2820
Vimy.	3277	16025	19314	173056	3948
Vitry.	3239	16499	16169	178468	3995
Béthune.	3638	18125	8775	181409	12328
Cambrin.	3338	15774	10308	150201	1755
Carvin.	3285	15305	8915	132102	4486
Houdain.	2966	13264	17271	150609	2760
Laventie.	3064	14302	6929	135331	2087
Lens.	3498	15804	14047	157868	4178
Lillers.	2924	14477	10011	164096	4942
Norrent-Fontes.	2584	12764	12377	150080	1909
Boulogne.	3603	17840	5785	132090	40402
Calais.	2864	16490	15618	125579	18310
Desvres.	1928	9942	15091	92147	2860
Guines.	2644	12171	13869	93674	4031
Marquise.	1925	10012	16619	92580	2033
Samer.	1789	9568	15224	93022	3468
Campagne.	2358	11930	18625	130587	3752
Etaples.	1593	7884	12944	68901	2651
Fruges.	2444	12955	18278	130798	3186
Hesdin.	2621	13568	13431	119377	8102
Hucqueliers.	2343	11702	21934	115391	1959
Montreuil.	3088	14590	19587	115591	10973

SUITE DE LA RÉCAPITULATION PAR CANTONS.

CANTONS.	Nombre de maisons d'habitation.	Population.	Superficie territoriale.	Montant des Contributions de 1815.	Montant des Patentes.
			Hectares	Fr.	Fr.
Aire.	3123	15841	11493	192185	13698
Ardres.	2594	15223	17666	128773	3026
Audruick.	2072	12308	18795	132666	2677
Fauquembergue.	2115	10623	16859	127627	2162
Lumbres.	3241	15074	25035	161002	2805
St.-Omer, (*Nord.*)	4267	23445	7939	214633	51555
St.-Omer, (*Sud.*)	898	4692	5659	68052	2435
Aubigny.	2389	11594	17124	125206	2825
Auxi.	3039	14781	19472	138486	6468
Ayesnes-le-Comte.	3303	14989	18018	136451	3237
Heuchin.	2459	11874	18503	133103	2731
St.-Pol.	2795	14193	20494	153903	4694
Wail.	1997	9735	15044	107178	2305

RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENS.

Arras.	28819	143615	131431	1525911	80752
Béthune.	25297	119815	88633	1201696	34445
Boulogne.	14753	76023	82206	629092	72004
Montreuil.	14447	72629	104797	689645	30623
St-Omer.	18510	95206	103456	1014916	78558
St-Pol.	15982	77166	108655	794527	22260
TOTAL GÉNÉRAL.	117608	584454	619158	5846587	318442

N. B. Ces résultats généraux ne concordent pas exactement avec ceux consignés *page 69*, pour le nombre de maisons et pour la superficie territoriale. Mais il était difficile d'éviter ces différences d'ailleurs peu importantes au total.

Dans les tableaux qui précèdent, les communes sont rangées par canton, mais on les trouve dans l'ordre alphabétique, avec indication du canton de chacune, dans le tableau des distances, *page 72* et suivantes.

Nous avons donné le montant des contributions directes de 1815, y compris les centimes additionnels, mais sans les augmentations dont les circonstances ont exigé la perception.

COMMISSARIAT SPÉCIAL DE POLICE.

Par ordonnance du Roi du 14 décembre 1815, insérée dans le n.° 3 du recueil des actes de la Préfecture, M. *maurice Descalonne* a été nommé aux fonctions de Commissaire spécial de Police dans le Département, en résidence à Calais.

Voir pour MM. les Commissaire de police des villes, *pages* 248 à 252.



CORPS ROYAL DES PONTS ET CHAUSSÉES DE FRANCE.

Ingénieur en chef de 1.ere classe.

M. COURTALON.

Ingénieurs ordinaires

MM.

MARTIN, de 2.e classe, à Arras, chargé des travaux qui s'exécutent dans l'arrondissement d'Arras, et dans une partie des sous-préfectures de Béthune et St.-Pol.

DEBOUT, de 2.e classe, à St.-Omer, chargé des travaux qui s'exécutent dans une partie des sous-préfectures de St.-Omer, Béthune et St.-Pol.

VAISSIÈRE, de 2.e classe, à Calais, chargé des travaux du port, des digues et dunes à la mer, et de ceux qui s'exécutent dans une partie des sous-préfectures de Boulogne et St.-Omer.

MARQUET, de 2.e classe, à Boulogne, chargé des travaux des ports d'Ambleteuse, Wimereux, Boulogne et Etaples, des digues et dunes à la mer, et de ceux qui s'exécutent dans la sous-préfecture de Montreuil, et dans une partie de celle de Boulogne.

Bureaux de l'Ingénieur en chef.

M. LANCEL, chef des Bureaux.

Conducteurs.

MM.

FALLEMPIN, attaché à l'arrondissement d'Arras.

LANCEL, aîné, attaché à l'arrondissement de St.-Omer.

HOBACQ, attaché à l'arrondissement de Calais.

LEROY, attaché à l'arrondissem. de Boulogne, non embrigadé.

VILMONT, non embrigadé, en résidence à Montreuil.

CORPS ROYAL DES MINES ET USINES.

M. GARNIER-FRAMBOURG, Ingénieur.

Conducteurs. MM.

Leleu, pour les arrondissemens d'Arras, Béthune et St.-Pol.
Debeaucauroy, pour l'arrondissement de Montreuil.
Hache, pour les arrondissemens de Boulogne et St.-Omer.

(*)

POIDS ET MESURES.

Inspecteur.

M. Le Chevalier BRASME, Officier de la Légion d'honneur et Chevalier de St.-Louis, résidant à Lille.

Vérificateurs. MM.

Ansart.	Arras.	*Gregoire.*	Montreuil.
Gourichon, pierre.	Béthune.	*Caffiery.*	St.-Omer.
Henri, louis.	Boulogne.	*Grégoire.*	St.-Pol.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

M. SUIN, Directeur.

Inspecteurs.

MM. Sibuet, 1.ere division.
Teinturier, 2.e division.
Fix, 3.e division.
Laisné, 4.e division.

La 1.ere division est composée des bureaux d'Arras, Bapaume, Beaumetz, Croisilles, Oisy et Pas.

La 2.e est composée des bureaux de Béthune, Beuvry, Carvin, Houdain, Laventie, Lens, Lillers, St.-Hilaire, Vimy et Vitry.

La 3.e est composée des bureaux d'Aire, Ardres, Audruick, Aubigny, Auchy, Auxi-le-Château, Avesnes-le-Comte, Fauquembergue, Houchin, St.-Omer, St.-Pol et Wizernes.

La 4.e est composée des bureaux de Boulogne, Calais, Campagne, Desvres, Etaples, Fruges, Guines, Hesdin, Hucquelières, Marquise, Montreuil et Samer.

Vérificateurs.

MM. Pagart.	MM. Ginoux.
Fouant.	Castelnault.

Timbre ordinaire et extraordinaire.

Les magasins du timbre et des impressions ainsi que les bureaux y relatifs, sont à Arras, à l'Hôtel du Directeur.

M. *Lesoing*, Garde-magasin du timbre ordinaire et Contrôleur du timbre extraordinaire.

M. *Vincent*, Receveur du timbre extraordinaire et Contrôleur des magasins du timbre ordinaire.

M. *Conti*, Timbreur.

Bureaux de recette.

MM.

Arras.	[illegible], receveur de l'enreg. des actes civils. Derbigny, recev. des domaines et de l'enregistrement des actes judiciaires.
Béthune.	Roussel, receveur de l'enregistrement. Benezet, receveur des domaines.
Boulogne.	Dubut, receveur de l'enregistrement. Lefebvre, receveur des domaines.
Montreuil.	Mayand, receveur de l'enregistrement. Deutsche, receveur des domaines.
St.-Omer.	Gravez, receveur de l'enregistrement. Corda, receveur des domaines et de l'enregistrement des actes judiciaires.
St.-Pol.	Sta, receveur de l'enregistrement. Cavenel, receveur des domaines.

	MM.		MM.
Aire,	Longueval.	Avesnes-le-Comte,	Marchant.
Ardres,	Gombert.	Bapaume,	Laisné.
Aubigny,	Delasalle.	Beaumetz,	Vasseur.
Auchy,	Flahant.	Beuvry,	Dusaert.
Audruick,	Morin.	Calais,	Simonis.
Auxi-le-Château,	Debouzy.	Campagne,	Samin.

	MM.		MM.
Carvin,	Rouyer.	Laventie,	Bonduelle.
Croisilles,	Bercq.	Lens,	Brassart.
Desvres,	Dupré.	Lillers,	Cornet.
Étaples,	Lemercier.	Norrent-Fontes,	Couturier.
Fauquembergue,	Lourdel.	Lumbres,	Sergant.
Fruges,	Debellonnet.	Marquise,	Payen-Valton.
Guines,	Jeantin.	Oisy,	Lévis.
Hesdin,	Bonnet.	Pas,	François.
Heuchin,	Baron.	Samer,	Letors.
Houdain,	Dusevel.	Vimy,	Leroux.
Hucqueliers,	Fauvelle.	Vitry,	Dubois.

BUREAUX particuliers établis pour la conservation des Hypothèques.

	MM.		MM.
Arras,	Gallimard.	Montreuil,	Deutsche.
Béthune,	Benezet.	St.-Omer,	Thomas.
Boulogne,	Dupont.	St.-Pol,	Sta.

NOTA. L'arrondissement de chaque conservation est le même que celui de la sous-préfecture et du tribunal de 1.re instance de la même ville.

ADMINISTRATION FORESTIÈRE.

Conservateur des Eaux et Forêts des départemens du Nord et du Pas-de-Calais.

M. CAZIN-CAUMARTIN, Conservateur des Forêts du 23.e arrondissement, résidant à Lille.

MM.

Bonhomme, inspecteur à la résid. de Boulogne. } pour tout le
Suchet, sous-inspecteur à la résid. de St.-Omer. } Département.

Thomain, garde-général à la résidence de Boulogne, pour l'arrondissement communal de Boulogne.

Watilliaux, garde-général à la résidence d'Hesdin, pour les arrondissemens communaux de Montreuil et St.-Omer.

Lalou, garde-général à la résidence de St.-Pol, pour les arrondissemens communaux de St.-Pol, Arras et Béthune.

Delestré, l'un des arpenteurs-vérificateurs du 23.e arrondissement, demeurant à Arras.

DIRECTION DES CONTRIBUTION DIRECTES.

M. HUBERT, *Directeur.*
M. OGER-TAUCHON, *Inspecteur.*

Contrôleurs de 1.re classe.

MM. Cavrois,	à Arras.	MM. Dubois,	à Béthune.
Lemarié,	à Bapaume.	Mercier,	à Calais.

Contrôleurs de 2.e classe.

MM. Caron,	à Aire.	MM. Brazier,	à Frévent.
Blanchet,	à St.-Omer.	Lavoine-Paris,	à Hesdin.
Courant,	à Arras.	Baudouin,	à Montreuil.
Danzel,	*Idem.*	Dubourg,	*Idem.*
Gourju,	à Béthune.	Tauchon,	à St.-Pol.
Mauraige,	à Boulogne.		

CADASTRE.

M. CAPELLE, *Ingénieur-Vérificateur.*

Géomètres de 1.re classe.

MM. Lelièvre. Lemerle. Aygalenq. Leclercq. Coupé. Delestré. Gondrine.

RECEVEUR GÉNÉRAL DU DEPARTEMENT.

M. HARLÉ.

Receveurs particuliers d'Arrondissement.

MM. Joly,	à Béthune.	MM. Garapin,	à St.-Omer.
Terneaux,	Boulogne.	Corne,	St.-Pol.
Lefebvre,	Montreuil.		

NOTA. Le Receveur-Général est chargé de la recette particulière de l'arrondissement d'Arras.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

MM.

PRAT, Directeur.
Griffon, Inspecteur.
Lesoing, Entreposeur principal des tabacs fabriqués.
Allexandre, Garde-magasin général des tabacs en feuilles.
Verpillat, Contrôleur en chef près le magasin général.
Dupré, Contrôleur spécial des tabacs pour la manutention.

Dubois, Contrôleur ambulant pour l'arrond.t d'Arras.
Roguier, *id.* pour Béthune.
Duval, *id.* pour Boulogne.
Mutel, *id.* pour St.-Omer.
Terré, contrôleur ambulant pour l'arrond. de Montreuil.
Delacourtye, *idem.* pour l'arrondissement de St.-Pol.

Guillaumin, Contrôleur principal; 1.er Commis de la direction.
Gruson, 2.e Commis.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS.

MM.

PRISSETTE, Contrôleur principal.
Leboucher, receveur principal.
Jacqueminot, Entreposeur particulier des tabacs fabriqués.
Lemarchand, Contrôleur de ville.
N. *idem.*
Mars, Contrôleur de l'octroi.
Lefrançois, Contrôleur et essayeur de la marque d'or et d'arg.

Bonnard, receveur ambulant à Bapaume.
Stockmans, rec. *id.* à Vitry.
Varlet, rec. *id.* à Vimy.
Lambert, rec. *id.* à Oisy.
Gherbrant, receveur ambulant, à Croisilles.
Devaux, *id.* à Bertincourt.
Mullard, *id.* à Pas.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE.

MM.

DUFAY, Contrôleur principal.
Defussey, receveur principal.

MM.

Lomel, Entreposeur particulier des tabacs fabriqués.
Dayerdoing, Contrôleur de ville.

Museux, receveur sédentaire à Lillers.
Mullot, rec. *id.* à Carvin.
Ogez, *id.* à Laventie.
Sueur, rec. amb. à St.-Venant.
Bazier, receveur ambulant à Lens.
Hautcœur, *id.* à Beuvry.
Wagon, *id.* à Houdain.

Arrondissement de Boulogne.

MM.

Desavignhac, Contrôleur principal.
Julbin, Receveur principal.
Damboise, Entreposeur particulier des tabacs fabriqués.
Spilleux, Contrôleur de ville à Boulogne.
Guillard, Contrôleur de l'octroi de Boulogne.
Tenar, Contrôleur de ville à Calais.
Cucheval, Contrôleur de l'octroi de Calais.
Tesson, Receveur particulier à Calais.

N..... rec. ambulant à Guines.
Haudouart, *id.* à Marquise.
Caron, rec. amb. à Desvres.
Cordier, *id.* à Samer.

Arrondissement de Montreuil.

MM.

Tinel, Contrôleur principal.
Leriche, Receveur principal.
M.me Bussière, Entreposeur particulier des tabacs fabriqués.
Mauroy, Contrôleur de ville et de l'octroi.

Briche, rec. amb. à Hesdin.
Blanchard, *id.* à Fruges.
Deramecourt, r. am. à Etaples.
Auclair, *id.* à Hucqueliers.

Arrondissement de St.-Omer.

MM.

Zylof, Contrôleur principal.
De Gourcy, Receveur principal.
Cotillon, Entreposeur particulier des tabacs fabriqués.
Jeannet, Contrôleur de ville, à St.-Omer.
Famechon, *idem.*
N... Contrôleur de l'octroi de St.-Omer.
Sainetelette, Contrôleur de la marque d'or et d'argent, à St.-Omer.
Audry, Essayeur de la marque d'or et d'argent.

MM.
Righi, Garde-magasin particulier des tabacs en feuilles.
Cheveneau, Contrôleur près le magasin des tabacs.

Wagrez, Contrôleur de ville, à Aire.
Julliot, Receveur particulier, *idem.*
Deslions, Garde-magasin particulier des tabacs en feuilles, *id.*
Tisserand, Contrôleur près le magasin des tabacs.

Suin, rec. à cheval à Ardres.
Dambrines, *id.* à Arques.
Rossignol, r. à ch. à Thérouanne
Demallortie, *id.* à Lumbres.

ARRONDISSEMENT DE ST.-POL.

MM.
N.... Contrôleur principal.
Lambert, Receveur principal.
M.me Jacquet, Entreposeur particulier des tabacs fabriqués.
Debernes, Garde-magasin particulier des tabacs en feuilles.
Delabarre, Contrôleur près ledit magasin.

Defrance, receveur à cheval à Auxi-le-Château.
Cassagnes, *id.* à Blangy.
Boulay, *id.* à Pernes.
Bourgeois, receveur à cheval à Frévent.
Bosquier, *id.* à Avesnes.
Boudille, *id.* à Aubigny.

DOUANES ROYALES.

La Direction de Boulogne comprend les Ports et toutes les Côtes du Département du Pas-de-Calais qui s'étendent depuis la rivière d'Authie jusqu'à Gravelines.

Préposés Supérieurs.

MM.
EUDEL, Directeur à Boulogne.
PALYARD, Inspecteur à Calais.
BELLEGARDE, Sous-Inspecteur à Étaples.

Bureau de la Direction

Jacquin, 1.er *commis.*
Eudel, *fils*, 2.e *commis.*
Truvin, 3.e *commis.*
Thueux, 4.e *commis.*

Bureau de Perception à Boulogne.

MM.
Quintard, receveur principal.
Nollen, contrôleur aux visites, sous-Inspecteur.
Orange, commis principal à la navigation.
Collin, receveur aux déclarations.
Potte, 1.er vérificateur.

MM.
Nollen, *fils*, 2.e vérificateur.
Delaitres, 3.e *idem*.
Reveillon, 4.e *id*.
Mathorez, aide-vérificateur.
Marquis, 1.er commis aux expéditions.
Deméricourt, 2.e commis *id*.
Guillot, commis à la recette.

Bureaux de Perception subordonnés à celui de Boulogne.

Wimereux. MM. Orange, *fils*, receveur. Pottier, visiteur.
Ambleteuse. M. Isabelle, receveur.

Bureau de Calais.

MM.
Collin, receveur principal.
Chastenet, contrôleur aux visites, sous-inspecteur.
Buisson, contrôleur aux entrepôts.
Delassus, commis principal à la navigation.
Duvaucel, receveur aux déclarations.
Leroy-Méricourt, *idem*.
Rouyer, 1.er vérificateur.

MM.
Bergeret, 2.e vérificateur.
Siffait, 3.e *idem*.
Allard, 4.e *idem*.
Paillard, aide-visiteur.
Lambert, 1.er commis aux expéditions.
Valois, 2.e *idem*.
Noverre, 3.e *id*.
Margaine, 4.e *id*.
L. Collin, commis à la recette.

Bureau d'Etaples.

MM.
Maffré, receveur.
Capet, visiteur.

M.
Maupoint, commis aux expéditions.

Bureau de Perception subordonné à celui d'Etaples.

M. Lhuillier, receveur à Berck.

Service actif.

Les brigades subordonnées à la garde des côtes sont divisées en quatre contrôles.

M. *Caillez*, contrôleur de brigades, résidant à Berck, ayant sous sa surveillance les préposés à la police du commerce extérieur ci-après : Groffliers, Hautbanc, Patache du haut banc, Berck, Crocmarié, Etang, Anse au beurre, Cucq, Trépiez et Pointe du Bouquet.

M. *Delabiette*, contrôleur de brigades, résidant à Neufchatel, ayant sous sa surveillance les préposés des postes ci-après:

Etaples, Patache d'Etaples, Pli de Caniers, Lornel, Dannes, Neufchatel, Bronne, Ecaux, Equihen, Ningue et le Portel.

M *Bocquet*, contrôleur de brigades, résidant à Ambleteuse, ayant sous sa surveillance les préposés des postes ci-après : le Chatillon, l'entrepôt des sels à Capécure, Stationnaire du port, Quai Bourbon, Quai du Sénat, Quai de l'Arsénal, Quai de la Douane, Quai de l'Est, Patache de Boulogne, Machicoulis, moulin Hubert, la Crêche, Wimereux, Wimille, Pointe-aux Oyes, Ambleteuse, Audresselles, Cran aux œufs, le Grinez, Audembert, Raventhun, le Chatelet, Wissant et St.-Pol.

M. *Dimbleval*, contrôleur de brigades, résidant à Marck, chargé de la surveillance des postes ci-après: Ecalles, Sangatte, Digue Camin, Fort Lapin, Peuplingues, Long pont, Calais, Porte neuve, Patache de Calais, le Courgain, Béarn, petit Courgain, grand Waldam, Marck, petites Hemmes, grandes Hemmes, Fort Philippe, Oye et les Huttes.

PAYEUR DU DÉPARTEMENT.

M. *Delmart*, chargé du payement des dépenses diverses et de la dette publique, et Préposé du Payeur de la 16.me Division militaire.

ÉTAT des sommes à payer annuellement pour Rentes, Pensions et Soldes de retraite dans le Département.

NATURE des RENTES ET PENSIONS.	NOMBRE de Pensionnaires.	MONTANT annuel des Pensions. fr.	c.
Pensions Ecclésiastiques.	1812	409,529	0
——— de Veuves....	282	52,035	0
——— Civiles.	41	6,075	0
Rentes viagères.......	78	8,218	0
Cinq p. 0/0 consolidés ou Rentes perpétuelles..	144	37,920	0
Id. Rentes de Comm.es	159	63,724	0
Soldes de retraite.. ...	2,400	667,000	0
TOTAL.................		1,244,501	0

NOTAIRES CERTIFICATEURS.

Arrondissement d'Arras.

MM.

Bollet, résidant à Arras. | **Boniface**, résidant à Bap.^me

Arrondissement de Béthune.

Herreng, résidant à Béthune. | **Guille**, résidant à Lillers.

Arrondissement de Boulogne.

Dutertre, résidant à Boul.ᵉ | **Dessaux**, résidant à Calais.

Arrondissement de Montreuil.

Boitel, résidant à Montreuil. | **Housel**, résidant à Hesdin.

Arrondissement de St.-Omer.

Vanvincq, résid. à St.-Omer. | **Eudes**, résidant à St.-Omer.
Vantroyen, *idem.* | **Top**, à Aire.

Arrondissement de St.-Pol.

Détaples, résidant à St.-Pol.



BUREAUX DES POSTES AUX LETTRES.

Arras	MM.	Bacler, directeur.
		Boulenger, contrôleur.
		Beauchamps, 1.er commis.
		Barlet, 2.e commis.
Aire	MM.	Parisot, directeur.
Ardres	M.elle	Garnier, directrice.
Auxi-le-Château ..		Carpentier, directeur.
Bapaume	M.me v.e	Fleur, directrice.
Béthune	M.elle	De Crépieul, directrice.
Boulogne		Baudesson, directeur.
		Cordier, contrôleur.
Calais		Mouillesaux, directeur.
		Baudesson, contrôleur.
Carvin		Lefin, directeur
Frevent		Fontaine-Capron, *idem.*
Fruges		Ballin, *id.*
Hesdin		Behague, *id.*
Lens	M.me	Clément, directrice.
Lillers	M.me v.e	Delambre, *idem.*

Marquise........	MM.	Dancel, directeur.
Montreuil........		Robinet, *idem*.
Samer..	M.elle	Grésy, directrice.
St.-Omer........		Despaubourg, directeur. Courbet, commis.
St.-Pol..........		Capron, directeur.
St.-Venant......	M.elle	Descave, directrice.

Le courrier part tous les jours d'Arras pour Paris, à neuf heures du soir, et arrive tous les jours à six heures.

Le départ des courriers d'Arras, pour Boulogne et St-Omer a lieu aussitôt après l'arrivée du courier de Paris.

Le bureau des affranchissemens et envois d'argent est ouvert tous les jours, le matin, depuis huit heures jusqu'à onze, et le soir depuis trois heures jusqu'à quatre heures et demie.

BUREAUX
DE LA LOTERIE ROYALE DE FRANCE.

M.dme Bacler, M.dme Lenfle, } Receveurs à Arras.
M.r Martin, M.r Balastron, } Receveurs à Aire.
M.dme Bugat, Receveur à Béthune.
M.r Pernet, M.me v.e Bouchard. } Receveurs à Boulogne.
M.elle Grandsire. M.dme v.e Baeld. } Receveurs à Calais.
M.r Dewierre, Receveur à Montreuil.
M.r Bucquet, M.r Goblet, } Receveurs à St.-Omer.
M.elle Danlos, Receveur à St.-Pol.

Les tirages de Paris se font les 5, 15 et 25 de chaque mois; ceux de Lille, les 1.er, 11 et 21.

Les clôtures pour ces deux Roues se font dans les bureaux d'Arras, la veille de chaque tirage, à midi.

ADMINISTRATION MILITAIRE.

ARMÉE DE TERRE.

LE Département du Pas-de-Calais fait partie de la 16.me Division militaire.

M. le marquis de JUMILHAC, Lieutenant-général, commande la 16.e Division militaire, à Lille.

M. ROBINET, Commissaire ordonnateur, *idem*.

M. DE BULLY, Payeur divisionnaire, *idem*.

Le comte de CARAMAN, Maréchal de Camp, Chevalier de St.-Louis et de Malte, officier de la Légion d'honneur, commande le Département du Pas-de-Calais.

Commandans de Place et Adjudans.

MM.

Calais. Le Chevalier de Bains, colonel.
Arras. De Trannoy-Watteau, Chef de bataillon, Chevalier de St Louis.
Boulogne. Durand, colonel.
St.-Omer. Desmaroux, colonel.
Aire. Guillotte, major.
Ardres. Dhenriquez, chef de bataillon.
Béthune. Maillard-Dontot, chef de bataillon du Génie.
Montreuil. Le vicomte Villiers de l'Ile Adam.
Hesdin. Le comte de Rosamel.
St.-Venant. Bigarne.
Bapaume.

Commissaires des Guerres.

MM. Garnier, à Béthune.
Petit, à Arras, pour les retraites
Detrelant, *id.*, pour les passages.
Burger, à Boulogne.
Le vicomte de Mercy, à St.-Omer.
Pichault, à Calais.

Inspecteurs aux revues.

M. Laigle, à Lille.

Sous - Inspecteurs.

MM. Evrard, sous-Inspecteur de 1.re classe, à Arras.
Lepoutre, sous-Inspecteur de 2.e classe, à Hesdin.
Berger, à St.-Omer.
Benard, à Calais.

Payeur du Département.

M. Delmart, à Arras.

Préposés du Payeur.

MM.
Carpentier, à St.-Omer.
Adam, à Boulogne.
Jacques, à Calais.

MM.
Robinet, à Calais.
Joly, à Béthune.

GÉNIE MILITAIRE.

DIRECTION D'ARRAS.

Le Chevalier Larcher de Chamont, Chevalier de St.-Louis, Officier de la Légion d'honneur, Chef de bataillon du génie, Directeur par intérim des fortifications de la Direction d'Arras.

Place d'Arras.

M. de Bormans de Vanverwrecken, capitaine, membre de la légion d'honneur, commandant du génie.

M. Fortin, capitaine, membre de la légion d'honneur, commandant du génie.

M. Denieport, lieutenant du génie.

M. Gayet, adjudant du génie.

M. Griffon, *idem.*

Place d'Aire.

M. De Tholozé, chef de bataillon, commandant du génie, chevalier de St-Louis, membre de la légion d'honneur.

M. De Bellonet, capitaine, commandant du génie a St.-Venant, membre de la légion d'honneur.

M. Chevalier, adjudant du génie.

Béthune.

Maillard-Dontel, chef de bataillon, commandant du génie, officier de la légion d'honneur.

Montreuil.

M. Berguesse, capitaine, commandant du génie, membre de la légion d'honneur.

M. Regard, adjudant du génie.

Hesdin.

M. Bereux, capitaine, commandant du génie, membre de la légion d'honneur.

La direction des fortifications d'Arras se compose des Places ci-après : Arras et Bapaume, Aire et St.-Venant, Béthune, Montreuil, Hesdin, dans le Département du Pas-de-Calais ; Amiens, Péronne, Doullens et Ham dans le Département de la Somme.

DIRECTION DE S.T-OMER.

Cinq Places dépendent de la Direction de St.-Omer, *savoir* : St.-Omer, Calais, Boulogne, Ardres, Gravelines.

État-Major.

MM.

De Missy, Lieutenant-colonel, directeur des fortifications, à Calais.

Vallantin, chef de bat. de 2.e classe, en chef dans la Place, *idem*.

Butor,	capitaine de 1.re classe,	*id.*	à Gravelines.
Vallenu,	capitaine de 2.e classe,	*id.*	à St.-Omer.

Ronmy, lieutenant à Calais.

Henri, adjudant de 1.re cl., en chef dans la Place, à Boulogne.

Pinguet,	*id.*	à St.-Omer.
Bucaille,	*id.*	à Calais.
Emon,	*id.*	à Gravelines.
Peigne,	garde de 2.e classe,	à St.-Omer.
Cretin,	*id.*	*idem.*
Buisseret,	*id.*	à Calais.
Etienne,	*id.*	à Gravelines.
Lipsin,	*id.*	à Boulogne.
Delmart,	garde de 3.e classe,	à St.-Omer.
Depape,	*id.*	*idem.*
Gobert,	*id.*	à Calais.
Hiérnaux,	*id.*	*id.*
Hennequin,	*id.*	*id.*
Gautier,	*id.*	*id.*
Cuvelier,	*id.*	*id.*
Devisse,	*id.*	à Gravelines.
Triquet,	*id.*	à Boulogne.
Dufétry,	*id.*	à Ardres.

Eclusiers du Canal de jonction de la Lys à l'Aa.

Lemaire, éclusier de 1.re classe,
Poidevin, *idem* de 2.e classe,
Belvalez, *idem* de 3.e classe,
} à Arques, dépendant de St.-Omer.

GENDARMERIE ROYALE.

Le Pas-de-Calais fait partie de la 15.eme légion.

M. *Cavalier*, Colonel en résidence à Arras, commandant la 15.eme légion, qui se compose des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et du 1.er arrondissement maritime.

M. *Ravier*, (✻), chef d'escadron, faisant les fonctions de major, à Arras.

M. *Poignard*, (✻), Capitaine, en résidence à Arras, commande la compagnie du Pas-de-Calais.

M. *Dupain*, Lieutenant Quartier-maître-Trésorier de la compagnie, en résidence à Arras.

N..... Lieutenant, en résidence à Arras.

N..... Lieutenant, en résidence à St.-Omer.

N..... Lieutenant, en résidence à Boulogne.

La compagnie du Pas-de-Calais est composée, au complet, de 146 hommes, savoir :

Brigades à cheval.	1	Capitaine.	134
	1	Lieutenant quartier-maître.	
	6	Lieutenans.	
	8	Maréchaux des-logis.	
	13	Brigadiers.	
	105	Gendarmes.	
Brigade à pied.	2	Brigadiers.	12
	10	Gendarmes.	
		Total au complet........	146.

Les brigades stationnées dans l'arrondissement d'Arras sont à Arras, Bapaume et Marquion.

Dans l'arrondissement de Béthune, à Béthune, Lillers, Lens et Laventie.

Dans l'arrondissement de Boulogne, à Boulogne, Calais, Desvres, Samer et Escœuilles.

Dans l'arrondissement de Montreuil, à Montreuil, Hesdin et Fruges.

Dans l'arrondissem. de St.-Omer, à St.-Omer, Aire et Ardres.

Dans l'arrondissement de St-Pol, à St-Pol, Frévent, Larbret, hameau dépendant de Bavincourt, et Berlette.

FIN.



TABLE
DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE
DU PAS-DE-CALAIS,
POUR L'ANNÉE M. D. CCC. XVI.

Nota. Au moment où la Table allait être imprimée, nous avons eu connaissance de l'ordonnance du 31 janvier 1816, par laquelle S. M. nomme au Tribunal de première instance de Montreuil, SAVOIR :

Président, M. Brulé, *suppléant actuel.*
Juge, M. Petit, avocat et adjoint au Maire d'Hesdin, qui remplira les fonctions de Juge d'instruction ;
Procureur du Roi, M. Delpouve ;
Substitut, M. Fourdinier ;
Greffier, M. Marissal, ancien Garde général des eaux et forêts.

Nota. Depuis l'impression de cet article, S. M., par une ordonnance du 20 décembre 1815, a réuni l'administration de la sous-Préfecture d'Arras à la Préfecture. C'est donc à M. le Préfet que MM. les Maires et autres Fonctionnaires de cet arrondissement, doivent immédiatement s'adresser.

Nota Dans cet état, les Communes sont rangées par canton; mais on les trouve dans l'ordre alphabétique, avec indication du canton de chacune, dans le tableau des distances, *pages* 72 et suivantes.

Nota. Voir pages 248 à 252, pour MM. les Commissaires de police des villes.

Nota. Consulter l'Annuaire Statistique de 1814, pour certains détails, notamment pour les articles ci-après, *savoir* : Aspect extérieur de chacun des cantons; Rivières et Canaux; Lacs et Etangs; Marais; Description et Notices historiques des villes; Température; Vents dominants; Climat; Maladies des hommes; Mines; Tourbières; Règne végétal, Population; Agriculture; Commerce.

FIN DE LA TABLE.



A ARRAS,
DE L'IMPRIMERIE DE LECLERCQ-CAMMIEZ.